



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753134 3

476
Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

123456789101112131415161718192021222324252627282930313233343536373839404142434445464748495051525354555657585960616263646566676869707172737475767778798081828384858687888990919293949596979899100

Handwritten signature

*IM

MERCURE

DE FRANCE,
DEDIE AU ROY.

JUILLET 1735.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.

Chez } L'aveuve l'ISSOT, Quay de Conry,
à la descente du Pont Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais..

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

MERCURE

DE FRANCE,

¹
¹
DÉDIÉE AU ROY.

JUILLET 1735.



A PARIS,

Chez } GUILLAUME CAVELIER,
 rue S. Jacques.
 L'aveuve l'ISSOT, Quay de Conty,
 à la descente du Pont Neuf.
 JEAN DE NULLY, au Palais..

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

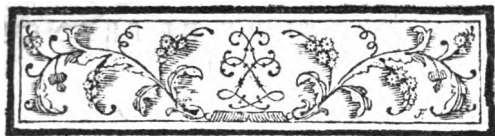
A V I S.

LADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la Comedie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachez aux Libraires qui vendent le *Mercur*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

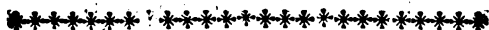
On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaitent avoir le *Mercur* de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses. à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S o l s .



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUILLET. 1735.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

O D E

Tirée du Cantique de Moyse , *Cantemus.*



Hantons , Peuples , chantons l'im-
mortelle puissance

Du Dieu qu'adore l'Univers;

Epanchons dans nos chants notre
reconnoissance ,

Formons d'unanimes Concerts.

La gloire de son nom sur ces heureuses rives ,
A ij A

A répandu ses plus beaux feux ;
 Il a dit : la Mer fuit , et ses Ondes graintives
 Ont ouvert leur sein orgueilleux.

Il a conduit son Peuple à travers les abîmes
 Que son souffle avoit suspendus ,
 Et leur a dévoué comme autant de victimes
 Les Egyptiens éperdus.

L'Eternel a scellé ses promesses antiques ;
 Ce jour est plein de sa grandeur ;
 Sans cesse ses bienfaits tracez dans mes Cantiques
 Publiront qu'il est mon Sauveur.

Le Dieu fort est son nom ; la Terre en sa présence
 Tremble et frémit d'un saint respect ;
 Il se montre ; et des Rois la plus fiere puissance
 Est terrassée à son aspect.

Ton bras qui cimenta la baze inébranlable
 Qui porte la Voute des Cieux ;
 Ton bras a déployé sa force redoutable
 Sur le Puissant audacieux,

Ton glaive a renversé de leurs Chars homicides
 Du Nil les superbes Guerriers ;
 Ta colere s'élance et ses flâmes avides ,
 Ont dévoré leurs vains Lauriers.

La

J U I L L E T. 1735. 1463

La foudre de ton souffle ouvrant le sein des Ondes,
Nous a dérobez à leurs fers ;
Et des flots dispersez les Cavernes profondes,
Ont vû le Dieu Maître des Mers.

A peine sommes-nous échapez du naufrage,
Pharaon vole sur nos pas ;
Hâ tons-nous , a-t'il dit , abreuvs le rivage
Du sang de leurs foibles Soldats.

Tu flates leur fureur , et déjà tu t'apprêtes
A venger nos opressions ;
Tu parles ; et les flots entassez sur leurs têtes ,
Engloutissent leurs Légions.

Que tout éclat mortel , ô mon Dieu , disparoisse
Aux feux dont brille ta splendeur ;
Que la hauteur des Cieux s'humilie et s'abaisse
Devant ta suprême hauteur.

L'Idumée éperduë au bruit de ton Tonnerre ,
Releve ses Murs et ses Tours ;
Les Philistins altiers couvrant déjà la Terre ,
Apellent sur nous les Vautours.

Expose aux Nations leur audace abusée ;
Vien foudroyer ces Monts hautains ;
Frappe ; que les éclats de leur masse embrasée
Fassent pâlir tous les Humains !

A iij Posses-

Possesseurs fortunés de leurs Plaines fertiles ,

La Terre y prévient nos désirs ;

Quelle paix ! . . Israël dans ses Citez tranquilles ;

S'endort dans le sein des plaisirs.

Peuple ingrat ! je noyrai ta coupable licence

Dans la Coupe de ma fureur ;

Le vin fatal est prêt , et ma juste vengeance

Y signalera ta douleur.

**De ton front , ô mon Dieu , l'immortel Dieu
dême**

Brave la puissance des temps ;

*** Et ton Etre , vainqueur de l'Eternité même ;**

En verra fuir tous les instans.

*** *Dominus regnabit in aeternum et ultra.***

L'Abbé Deidier. .





*LETTRE à Mlle de Malcrais et sa
Réponse.*

ME condamnerés-vous , Mademoi-
selle , si je prens la liberté de vous
adresser une plainte que je devrois por-
ter , ce semble , aux Auteurs du Mercu-
re ? lorsqu'on peut remonter aux causes
premieres , doit-on s'arrêter aux secon-
des ? cela me procure d'ailleurs le pré-
cieux avantage de manifester la haute
opinion que j'ai conçûe d'une personne.

Si grata à Febo e al santo nonio Coro. Ariost.

De sorte que tout inconnu que je vous
suis , j'ose me flater de ne vous point dé-
plaître, quand je vous rendrai compte d'un
effet particulier de votre merite. Voici de
quoi il s'agit.

Une Dame qui vous admire ,
Parlant comme Malcrais écrit ,
Qui vous estime et vous cherit ,
Qui vous ressemble , c'est tout dire.

Cette Dame, à l'abri de la prévention,
A iijj comme

1466 MERCURE DE FRANCE
comme vous voyés , et de la flatterie , fut
très étonnée il y a quelques jours , de ne
trouver dans le premier Volume du Mer-
cure de Juin , aucun Ouvrage de votre
façon ; elle eut toutes les peines du mon-
de à revenir de sa surprise , et ce ne fut
que pour se livrer à un juste dépit. Dans
les premiers accès de son chagrin elle s'é-
cria :

Quoi ! vous osés , Seigneur Mercure ,
Vous montrer à nos yeux sans les brillans atours
Dont l'illustre Malcrais vous para de nos jours ?

Ah ! par Apollon je vous jure ,
Que vous n'aurés sans ce secours ,
Aucun crédit chez la Race future ;
Non ; n'espérés pas un long cours ;
A vous abandonner je serai la première ;
Reprenés-les , vous dis-je , ou mon augure est
hoc ;

Oùi , sans cela mettés au croc
Et Caducée et Talonniere.

Ajoutés , Mademoiselle , à cette aimable
saillie tout ce qu'une femme véritable-
ment piquée , qui a de l'esprit , et qui s'en
sert , peut dire en pareille occasion , ou
l'at-

l'attente d'un plaisir n'a servi qu'à en rendre le privation plus vive et plus sincere. Ce sentiment dont la verité avoit pour garants le goût et les lumieres de la Dame, n'eut point de peine à trouver des Aprobateurs : il fut même le pere de plusieurs autres, dont l'expression, toute foible qu'elle seroit, allarmeroit, sans doute, votre modestie. Je ne sçaurois toutefois passer sous silence une réflexion aussi juste qu'elle est naturelle.

Mercury produit tous les ans

A votre cher la Roque argent bas, haut sur-
frage,

Et produira bien davantage

Si vous l'ornés toujours de vos Ecrits charmans ;

Si dans cet amusant Volume

Plus ne sont traits de votre plume,

En bref s'en perdra le débit ;

Et l'Auteur avec droit un jour pourra vous dire ;

Ciel ! que votre amitié ne servit qu'à lui nuire ;

La Roque, qui l'eût crû ! la Vigne, qui l'eût dit !

A cette raison de convenance et d'intérêt particulier, viennent se joindre les motifs sur lesquels le Public se fonde, pour obtenir de vous, Mademoiselle, ce que vous ne sçauriez lui refuser sans ingratitude. Il vous a donné son approba-

A v tion

1468 MERCURE DE FRANCE
tion de la meilleure grace du monde (un
autre diroit que vous la lui avés ravie)
vous l'aviez meritée ; mais il seroit beau
à vous *qua quidem , inter Minerva sequa-
ces , tantum extulisti caput.*

Quantum lenta solent inter viburna Cupressi.

De lui donner de plus en plus de nou-
veaux sujets d'éloge , et d'exciter de plus
en plus sa reconnoissance. Je me borne
à vous assurer des aplaudissemens qu'on
vous a donnez en ce Païs-ci , où l'on
juge beaucoup plus par sentiment , que
par art ; mais , ou malgré la vivacité
qui y est naturelle , on sent tout le prix
des délicatesses. Je ne sçai , Mademoi-
selle , si l'aveu d'un tel Public n'est pas
aussi flateur que tout autre ?

Quant au Poète prétendu Marseillois
dont tout le monde parle , et que per-
sonne ne connoît : vous me permet-
trés , Mademoiselle , de vous donner
à ce sujet un éclaircissement que je dois
à votre curiosité , à la verité , et à ma
Patrie. C'est l'Auteur de la Lettre sur
l'Etymologie barbare du mot de *Gué-
pin* ; c'est le Silvio du *Pastor-Fido* , dont
il est dit :

*Chi coglie acerbo il senno
Maturo sempre ha dignoranza il frutto.*

C' es

C'est le présomptueux Rival du galant Chevalier de Leucotece ; en un mot,

C'est un Orleanois rimaillant à Marseille ,

Qu'au Parnasse une Asnesse en rut

De Pégaze ruant conçu ,

Et dont elle accoucha loin d'ici par l'oreille.

Quoiqu'il ait chanté la Palinodie , il n'a pas pourtant fait satisfaction à notre Ville , que sa verve vouloit deshonorer , et qui comme une bonne Mere reçoit indifféremment dans son sein tout ce qui se présente ; mais on reconnoît ici , comme ailleurs , qu'il n'y a d'Etres imaginaires que ceux qu'il se forme , et de tous les beaux esprits :

Ogn' un vede che glierà utile et bono

Haver tacinto e mordersi ancho poi

Prima la lingua , che dir mal de voi.

Parmi le grand nombre d'admirateurs que votre mérite vous a faits , la quantité de Lettres que votre réputation vous a attirées , soyés persuadée , Mademoiselle , qu'il n'y en a point , et que vous n'en avés point reçu où la sincérité regne plus qu'en celle cy ; heureux ! si je pouvois vous le persuader jusqu'au point de vous engager à m'en donner la preuve

A vj ve

1470 MERCURE DE FRANCE
ve la plus legere. Je serois trop glorieux
si ma Lettre me valoit l'honneur d'une
Réponse.

Tel on voit l'avidé Marchand
Conduit par un bonheur étrange ;
Aux bords du Pactole et du Gange ;
Contre l'or troquer le clinquant.

Je ne suis pas assez vain pour l'es-
perer. L'Enfant gâté de Melpomene et
les Bergers des Rives de la Seine et de
la Marne, méritent tous vos soins et
doivent occuper toute votre attention ;
cependant ,

Spesso in poveri albergi , e in picciol' letti.

On peut trouver des personnes qui
nous considerent et nous estiment an-
tant que celles dont le métier est de sça-
voir dire tout ce qu'elles veulent. Dai-
gnés me mettre au premier rang de ceux-
là , et croyés que tout bon Provençal ne
sait ni mentir , ni flater. Je suis, Made-
moiselle , &c. Signé *Arnand*.

A Marseille , le 12. Août 1733.

RE'PONSE de Mlle de Malcrais.

C Ommment, Monsieur, avés-vous crû
Qu'à si douce et gentille Lettre

Je

Je n'eusse un seul mot répondu ?
Comment, Monsieur, l'avés-vous crû ?
En ce cas vous pouriez me mettre
Et m'admettre au nombre incongrû
De ces gens à l'esprit bourru,
Bons à jeter par la fenêtre.
Oùi, tout aussi-tôt que j'eus lû
Votre élégante et docte Lettre,
Je jurai qu'en Prose et qu'en metre,
Bien ou mal j'eusse répondu.
J'y réponds, un peu tard, peut-être,
Les Humains sont ainsi formez,
Qu'ils désirent être estimez ;
Estimez, ou bien le paroître.
Paroître et l'être, ce sont deux ;
N'importe ; on ne va pas si creux,
Chercher l'origine des choses.
Et si l'on estime les Roses,
Pour le mérite de l'odeur,
On en prise aussi la couleur.
Il faudroit être ridicule
Pour voir d'un œil indifférent
L'Anemone et la Renoncule,
Dont l'éclat est vif et riant.
Dès que la langue se dénoie,
Pour entonner un compliment ;
L'oreille s'ouvre doucement,
Pour écouter celui qui loue ;

L'ame

L'ame , en s'extasiant avoüë
 L'éloge brodé galamment ,
 Accomodé subtilement
 Par tel qui s'amuse et qui jouë
 Le sot , qui s'est attribué
 Le faux encens distribué.
 On se panade , enflant la jouë ,
 On gobe l'encens du flateur ,
 Qui souvent d'un pareil honneur
 Comble le Chantre de Cordoue ,
 Et l'exact et sublime Auteur
 Dont les Vers honorent Mantoüe.

Cependant je ne puis m'empêcher
 Monsieur , de répondre à votre politesse
 et de vous remercier de toutes les gentil-
 les fleurettes dont votre Lettre est par-
 semée. Ce n'est pas que je m'endorme sur
 la foi de vos douces flateries ; mais je me
 sçais bon gré de vous avoir fourni l'occa-
 sion de mettre en œuvre toutes vos jolies
 pensées. Vous aurés sujet de vous plain-
 dre de mon peu d'empressement à vous
 faire réponse ; je ne m'excuserai pas ; je vous
 dirai seulement que je suis quelquefois si
 paresseuse , qu'en différant de jour à au-
 tre , je me trouve ensuite étonnée que les
 jours et les semaines se soient insensible-
 ment écoulées et que j'en sois encore à
 com-

commencer la besogne que je devois avoir finie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai jamais prétendu laisser votre Lettre sans Réponse ; vous y avés fait briller beaucoup d'esprit ; c'est pour vous principalement que vous avés travaillé ; c'est sur vous qu'en doit retomber toute la gloire. Que ce soit aux dépens de la vérité, ce n'est pas de quoi l'amour propre s'embarasse ; quoiqu'il en soit, cette Lettre m'a flattée et je l'ai lûe avec plaisir. La Prose et les Vers adroitement entrelassez, s'y prêtent de mutuels offices, et par là redoublent d'agrémens.

Je vous prie de faire des remercimens pour moi à l'aimable Dame qui veut bien jeter les yeux sur mes petites productions ; dites lui que je suis très-sensible aux glorieux témoignages que vous m'envoyés de sa part. A l'égard de l'Orleannois, c'est un bon garçon, dont je n'ai pas sujet de me plaindre ; *après en avoir été si bien vengée* ; chacun pense ce qu'il lui plaît et son Pyrronisme ne m'embarasse pas.

La vogue que vous prétendés que mes Vers donnent au Mercure, me flatteroit beaucoup, si j'étois crédule. Le Mercure se soutiendra à merveilles sans le secours de ma plume, si M. D. L. R. a la complaisance de recevoir mes Pieces, et si
le

1474 MERCURE DE FRANCE
le Public me fait l'honneur de leur applaudir, je n'attribue ces succès qu'à leur indulgence.

Le Vers tiré du Poëme de Roland Furieux, Chant 46. St. 3. Vers 8. dont vous voulés bien me faire la gracieuse application :

Si grata a Febo e al santo aonio Coro.

Me donne sujet de vous dire ce que je pense de l'Arioste, c'est le Poëte le plus fort et le plus ingénieux qui fut jamais au monde ; on s'étonne comment il a pû trouver lui seul tant de belles choses. Il y a dans son Ouvrage de l'invention à l'infini ; il est agréable, touchant, fertile, sublime, harmonieux ; et dans un si long Poëme, il ne se copie presque point, talent que n'ont pas les esprits médiocres ; mais aussi y trouver-t'on peu d'ordre et point d'unité. Il laisse une Histoire commencée pour en enfiler une autre, et quand il vous ramene à l'endroit où il vous a laissé, vous ne sçavés plus où vous en êtes. Roland qui y fait le Rôle principal, exécute moins de proïesses que Roger, Renaud, Rodomont et la plupart des autres Heros. Je rougis, je vous l'avoue, pour Arioste, quand je vois Roland traînant après lui son cheval

val mort par mont et par vaux , sans sçavoir ce qu'il fait. Cette espece de folie n'est point croyable. Au surplus que de dépense en faux brillants ! Que de choses déraisonnables ! obscenes et même impies ! Je ne vous en citerai pour preuve que la Stance 39. du 13. Chant , dans laquelle l'Auteur compare une troupe de Bandits , dont Roland fait un affreux massacre , à une troupe de Serpens , dont la plupart restent écrasés sous le poids d'une grosse pierre.

Una muore , una parte senza coda ,

Un' altra non si può muover davanti ,

E'l deretano indarno aggira e snoda ;

Un' altra ch' hebbe più propitii i santi

Striscia frà l'herbe e va serpendo a proda.

Quoi de plus extravagant que de voir et d'entendre des Couleuvres ou des Serpens dévots , qui envoient des Oraisons Jaculatoires à tous les Saints pour les suplier de les secourir dans le péril , et dont les prieres en sont écoutées si favorablement , qu'ils les tirent de presse , et peut être remettent leurs membres cassés malheureusement , ou disloquez ! Si j'entreprendois de vous dire ici tout ce que
je

1476 MERCURE DE FRANCE
je trouve de bon et de mauvais dans ce
Poème , un volume n'y suffiroit pas.

Je finis ma Lettre comme quelques Pré-
dicateurs qui font arriver la vie éternelle
à la fin de leurs Sermons au moment
qu'on y pense le moins , et qui jugent
que c'est en cela que consiste la finesse de
l'art de bien dire:

Je suis , Monsieur , &c. Signé *Antoi-
nette de Malcrais de la Vigne.*

Au Croisic , ce 18. Octobre 1733.



LE HEROS

VAINQUEUR DE L'AMOUR ;
O U S C I P I O N E N E S P A G N E

P O E M E.

JE chante ce Romain , qui jaloux de sa gloire,
Fut vainqueur de lui même au sein de la victoire,
Et qui par sa vertu, plus que par ses exploits ,
A l'Ibere enchanté sçut imposer des loix.
Scipion , pour venger son sang et sa patrie ,
Plein d'un noble couroux s'avance en Iberie ,
Il guide ses Vaisseaux vers ces funestes bords ,
Teints à regret du sang de tant d'illustres Morts:

Il

Il découvre bientôt la nouvelle Carthage ;

Son aspect odieux irrite son courage ,

C'est dans ces murs , Romains , qu'avec vos Légions ,

Scipion doit venger l'affront des Scipions ,

En soumettant * la Fille , afoiblissons la Mere :

Il dit ; et ses soldats qu'enflamme sa colere ,

Plus prompts que les éclairs affrontent les hazards :

En vain jusques aux Cieux s'élevent ces remparts ,

En vain pour engloutir mille nobles victimes ,

La Mer , sous leurs vaisseaux , entr'ouvre ses abîmes ;

La flamme ni le fer que lance l'ennemi ,

Rien ne peut ébranler leur courage affermi.

Scipion dans les flots déjà s'ouvre une voye ,

Vole sur les remparts , tonne , éclate , foudroie ;

Il porte devant lui la mort et la terreur ,

Déjà tout est rempli de carnage et d'horreur :

Le barbare est aux fers , et voit avec surprise

Qu'en un seul jour Carthage est assiégée et prise.

Tous subissent la loi du rapide vainqueur ;

Mais quel autre ennemi doit effrayer son cœur ,

Ennemi dangereux ! dont les perfides armes

Blessent en caressant et domptent par les charmes !

Trop souvent dans le sein d'un indigne repos

La molesse enchaîna d'invincibles Heros.

Scipion couronné des mains de la victoire ,

* La nouvelle Carthage , Colonie de l'ancienne.
Trop

Trop foible en ce moment peut obscurcir sa gloire.

Au milieu des captifs conduits de toutes parts

Une jeune beauté fixe tous les regards ,

Son éclat éblouit , flate , ravit , entraîne ;

On la mène en captive encore moins qu'en Reine.

Vainqueurs au champ de Mars , mais surpris à leur tour ,

Mille jeunes Romains sont vaincus par l'Amour ;

Si dans ce doux écueil le General échoüe ,

Pour les Romains Carthage est un autre Caipoüe.

Les vaincus secouant le joug et la terreur ,

Sont prêts à triompher de sa fatale erreur . . .

Vain espoir ! Scipion dans sa prudence extrême

Sçait trop se défier et d'eux et de lui même.

Il voit de cet objet les apas séduisans ;

Il sent naître à regret le trouble de ses sens ;

Jeune , vers le plaisir un doux penchant l'entraîne ,

Vainqueur , tout obéit à sa voix souveraine ,

Mais la sagesse en lui sçait borner le pouvoir ,

La raison fait céder le penchant au devoir.

Il connoît le péril ; il combat sa foiblesse ;

Il détourne ses yeux des yeux de la Princesse ;

Il apprend que l'Hymen serrant ses tendres nœuds ,

D'un Amant digne d'elle eut couronné les feux ,

Si dans ce jour funeste au bonheur de sa vie

La

La Princesse à ses vœux n'eut point été ravie.
 Honteux , désespéré , plein de son seul amour ,
 Il souffroit à regret la lumière du jour.
 Le Heros l'aperçoit : » la Fortune jalouse ,
 » Avec la liberté vous ravit votre Epouse :
 » Je vous la rends : elle est digne de votre foi ,
 » Scipion de l'Hymen sçait respecter la loi ;
 » La vertu parmi nous ne souffre aucun ou-
 trage ,
 Distingués à ces traits Rome d'avec Carthage.
 » Choississés ; votre sort , Prince , est entre vos
 mains.
 » Esclave du barbare , ou l'ami des Romains
 » A l'Ibere vaincu fait s choisir un maître ,
 » Et voyés qui de nous à merité de l'être.
 A ces mots , la Princesse et son heureux Epoux
 Dans les plus vifs transports embrassent ses ge-
 noux ,
 Elevent jusqu'aux Cieux une action si belle ;
 L'Espagne , des Guerriers admire le modele ,
 On le loue , on l'adore , et cent peuples divers
 De ce Dieu bienfaisant viennent briguer les fers.

Par M. L. J.



LETTRE



*LETTRE de M. Maillart, Ancien
Avocat au Parlement de Paris, à M. DE
LA R. au sujet des PÉTRIFICATIONS.*

Vous avés, Monsieur, communiqué
au Public, dans le *Mercur de France*
de Janvier 1729. page 64. et suivantes,
votre Lettre adressée à notre Ami M le
Bœuf, Chanoine et Sous-Chantre de l'E-
glise d'Auxerre, dattée du 28. Decem-
bre 1728. au sujet d'une Ville pétrifiée ;
découverte en Afrique, dont la Gazette
d'Amsterdam, 1728. N°. C. et celle de
Londres du 3. Decembre, ont fait men-
tion.

Je vous fais part ici, Monsieur, de ce
qui est venu à ma connoissance sur cette
matiere. *Misson*, dans son nouveau
voyage d'Italie, Tome II. page 170 et
171. Edition de la Haye, 1702. a inséré
une de ses Lettres datée de Rome le 11.
Avril 1688. où il décrit la VILLA LUDO-
VISIA. En voici l'Extrait.

» Dans la même Chambre on montre
» un petit monceau d'os, qu'on dit être
» un Squelette d'homme *pétrifié* : c'est une
» méprise, les os ne sont nullement pétrif-
» fiez

» fiez : mis il s'est amassé autour , une
 » croute candie , une certaine *incrusia-*
 » *tation* pierreuse , qui les a fait nommer
 » ainsi.

» Je ne veux pas dire pour ce la , que
 » les os ne se *pétrifient* comme autre chose.
 » Il n'y a rien , à ce que l'on dit , qui ne
 » puisse se pétrifier.

» Dans les divers Cabinets que nous
 » avons visitez jusqu'ici , j'ai remarqué
 » cent sortes de choses , ou plutôt cent
 » figures de choses pétrifiées ; des fruits ,
 » des fleurs , des arbres , du bois , des
 » plantes , des os , des poissons , du pain ,
 » des morceaux de chair , des animaux de
 » toutes sortes.

» A la verité je ne voudrois pas être ga-
 » rant de toutes ces Métamorphoses. *Paré*
 » dit avoir vû un enfant qui s'étoit pétri-
 » fié dans le ventre de sa mere ; et l'His-
 » toire de notre siecle nous parle d'une (a).
 » VILLE D'AFRIQUE pétrifiée en une seule

(a) *L Ville de Biedoblo selon Kirker dans son*
Mund. Subt.

Aventin dans ses Annal. de Baviere , parle de
plusieurs hommes de ce Pays là , qui pendant qu'ils
trayoient leurs vaches , furent subitement changez
en Statues de Sel. Cela étant arrivé par la force de
certaines Esprits qui s'exalerent tout autour d'eux
pendant un grand tremblement de Terre , l'an
 1348.

» nuit

» nuit , avec hommes , bêtes , arbres ,
 » ustenciles de ménage , et tout ce qui
 » étoit dans la Ville , sans aucune excep-
 » tion : le ~~voir~~ *voir* qui voudra.

Si la Ville de *Biedoblo* , est la même
 que celle de *Guerzay* : sa prétendue pé-
 trification , Monsieur , se réduira à des
 restes de BAS-RELIEFS sculptez , selon l'Ex-
 trait d'une Lettre datée du Caire , le
 premier Novembre 1734. et écrite par le
 sieur Granger , Envoyé par le Roy en Af-
 frique , et en Asie , à la recherche des
 Antiquitez , aussi bien que de l'Histoire
 naturelle. Voici cet Extrait.

» Par celle-ci , je vous dirai que je par-
 » tis quelques jours après vous avoir écrit
 » de *Tripô'y* ; (a) pour le pays des Méta-
 » morphoses , et après 12. jours de mar-
 » che , j'arrivai à *Guerzay* ; qui sont les
 » ruines d'une ancienne Ville , située dans
 » les déserts du *Faisan* , où l'on disoit
 » que les habitans et les animaux avoient
 » été pétrifiés dans des attitudes difé-
 » rentes.

» J'y trouvai effectivement des Enfans
 » et des Femmes acroupies , qui sembloient
 » garder des troupeaux de Chèvres , et de
 » moutons : des hommes occupez à la
 » culture des terres ; d'autres à la chasse ;

(a) Cette Lettre étoit datée du 10. Janvier 1734.
 enfin

» enfin d'autres qui se combattent.

» Mais tout ce prodige se réduit à une
 » centaine de *bas-reliefs* , qui servoient
 » autrefois d'ornemens à une douzaine de
 » *Mausolées* d'une Architecture particu-
 » liere , dont il y en a encore cinq ou six
 » sur pied.

» Il se pouroit bien que la superstition
 » et l'ignorance des Arabes leur eussent
 » fait prendre ces *bas-reliefs* symboliques
 » pour des hommes et des animaux pé-
 » trifiés.

» A moins que les *véritables* pétrifica-
 » tions ne soient ensevelies sous les rui-
 » nes de la Ville ; c'est ce que je n'ai pu
 » vérifier , vû l'immensité du travail ; de
 » sorte que me voila aussi avancé que je
 » l'étois avant ce voyage.

» Cependant , quoiqu'il en soit , je ne
 » suis pas encore rendu à ce sujet ; car
 » l'on peut prouver en bonne Physique
 » la possibilité de ces sortes de pétrifica-
 » tions.

» Mais comme la question est une ma-
 » tière d'école , qui a son pour et son con-
 » tre : le Problème ne pourra être décidé
 » en faveur de ceux qui n'y croient pas,
 » que par la présence d'un de ces corps
 » pétrifiés ; c'est ce que le temps nous
 » pourra peut-être fournir un jour.

B De

» De ces ruines je passai dans la Province de Cyrene , après avoir traversé pendant 23 jours des déserts.

Je sçai , Monsieur , qu'il y a plusieurs endroits en France , où se trouvent des Pétifications. A la Bibliothèque du Roy à Paris, il y a un morceau de bois pétrifié; à la Bibliothèque de Sainte Genevieve il y a un morceau de bois pétrifié long de 7-pouces et demi, rond et épais de 8. pouces.

Il y a un autre morceau de bois pétrifié long de 4 pouces , plat d'un côté , et le surplus rond ; la circonference en est de 4 pouces et demi. Dans le même Cabinet de S. Genevieve , il y a d'autres pétrifications, telles que Champignons, &c.

Les Pétifications se font dans les corps des animaux , tant raisonnables que non douez de raison : aussi bien que dans les Eaux et dans les souterrains.

Nous avons, Monsieur , en France plusieurs Endroits pétrifiants : voici ceux dont j'ai connoissance quant à présent.

1. Il y-a dans la *Serve* , contrée de la Generalité de Paris , située entre *Houdan* & *Mante* sur Seine , un Ruisseau qui coule de Bazinville à Mante , du Midy au Nord ; et entre dans la Seine , au dessous des *Cordeliers* de Manté ; on trouve souvent dans ce Ruisseau , des morceaux de bois pétrifiés.

2. Auprès de la *Boëlle*, située au Midy de la Seine, au dessous de la Ville de Rouen, il s'est trouvé dans une Carrière un Chat pétrifié.

3. Dans le Bourbonnois contigu à l'Auvergne, au dessus de la Ville de Gannat, est le Ruisseau d'*Andelot*, qui coulant du Midy au Nord, entre dans la Rivière d'*Allier*, au dessus de S. Germain; dans ce Ruisseau à l'endroit où étoit l'*Etang de Giat*, entre S. Angoulin et la Chapelle d'*Andelot*, se trouve du bois pétrifié: j'en ai un morceau, que je crois avoir été originairement de l'Aulne; et que je mettrai dans la Bibliothèque de l'Abbaye de S. Germain des Prez à Paris. Ce morceau est long de près de 4. pouces: il a de pourtour environ 2. pouces et demi.

4. A *Clermont* en Auvergne, est la Fontaine pétrifiante de S. Allire, sur laquelle j'ai trouvé ce qui suit.

En 1672. le R. P. *Fretat*, Jesuite, natif de *Clermont*, fit graver la Carte d'Auvergne, dans les marges de laquelle il mit les choses remarquables, sous le Titre des *Antiquitez et Raretez du Pays*.

» N°. VI. La Fontaine de pierre de
 » *Clermont* près de l'Abbaye de S. Allire.
 » Cette Fontaine est digne d'admiration:
 » elle a fait de ses eaux qui se changent

B ij en

486 MERCURE DE FRANCE

» en pierre , une muraille de plus de 100.
 » toises de long , et de deux de hauteur ,
 » toute d'une piece ; la pierre est blanche
 » et s'obscurcit avec le temps ; la même
 » Fontaine coulant sur le haut de cette
 » muraille , et tombant dans une petite
 » Riviere , a fait une arcade en forme de
 » Pont. Les curieux , pour faire des Grot-
 » tes , et divers en olivemens dans leurs
 » Jardins, *font pétrifier* toutes sortes de fi-
 » gures ; les trempant dans l'eau de cette
 » Fontaine durant quelques jours.

Je n'ai point trouvé les mêmes dimen-
 sions dans le récit que Thomas Corneille,
 décédé le 17. Decembre 1709, a mis dans
 son Dictionnaire Geographique , au mot
 Clermont en Auvergne : Voici les ter-
 mes de ce Compilateur , à l'occasion de
 l'Abbaye de S. Allire.

» Au dedans de cette Abbaye passe une
 » Riviere , qu'on dit avoir été autrefois
 » nommée *Scateon* , et qu'on appelle au-
 » jourd'hui *Tiretaine* , sur laquelle on pré-
 » tend qu'il s'est formé naturellement un
 » Pont merveilleux de pierre , des eaux
 » d'une Fontaine qui a la vertu de pétri-
 » fier ce qu'on y jette.

» Ce Pont peut avoir *trente toises* de long,
 » sur *huit* de large. L'épaisseur est de six
 » toises,

Charles

JUILLET. 1735. , 1487

» Charles IX. faisant son voyage de
» Bayonne, voulut voir ce Pont

» Un Religieux de cette Abbaye qui
» avoit son jardin proche de cette Riviere,
» trouva moyen d'y faire entrer quelques
» parties de ces eaux, lorsque tous les
» fruits pendoient aux arbres.

» Ces eaux qu'il y conserva, pétrifierent
» les fruits, les fleurs, et tous les arbres
» du jardin, ce qui se voit encore dans
» cette Abbaye.

On trouve, Monsieur, à peu près la même chose dans la Description de la France, donnée au Public par M. Pigniol, en 1718. Tome V. page 472. dont voici les termes.

» Dans l'enclos de l'Abbaye de S. Allire
» de Clermont, il y a une Fontaine qui
» pétrifie tout ce qu'on y jette et qu'on
» y laisse pendant quelque temps.

» Elle coule au travers d'un jardin ;
» dans lequel elle a formé insensiblement
» une muraille de plus de 140 pas de long,
» haute de 15. à 20. pieds en certains en-
» droits, et large de 10. ou 12.

» Depuis quelque temps on fait couler
» l'eau de cette Fontaine, tantôt dans un
» endroit de ce jardin, et tantôt par un
» autre, afin d'éviter à l'avenir de pareil-
» les pétrifications; et comme près de l'en-

B iij droit

1488 MERCURE DE FRANCE

» droit où l'eau de cette Fontaine se jet-
» toit dans un fossé , il y avoit une plan-
» che pour en faciliter le passage ; l'eau
» coula enfin sur cette planche , la pé-
» trifia , et faisant peu à peu des aposi-
» tions pierreuses , elle a fait un Pont très
» curieux , qu'on appelle *le Pont de la*
» *Pierre.*

On dit que Charles IX. fut curieux de voir cette merveille.

Je suis persuadé , Monsieur , que l'on peut trouver en France d'autres Eaux et Cavernes pétrifiantes : puisque pour la pétrification , il suffit que des sucS lapidifiques imbibent des corps poreux , pour les impregner de leur qualité dominante ; j'en laisse la démonstration aux Naturalistes.

Je profite avec plaisir de cette occasion pour vous renouveler l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris le 26. Mars 1735.

On peut ajoûter deux Articles à cette Lettre. Le premier tiré du Grand Ouvrage du P. Rzacinski , Jesuite Polonois , sur l'Histoire naturelle du Royaume de Pologne , dont le Plan est inseré dans les Memoires de Trevoux, *Août 1721. p. 1491.*

On voit dans ce Plan que la section pre-
miere

JUILLET. 1739. 1489
miere du Traité IV. traite amplement *De*
Fontibus Mirabilibus , Aquis bituminosis,
lapidescentibus , petrificantibus. Ce curieux
Ouvrage , auquel on peut avoir recours ,
s'imprimoit alors (1721) à Sandornir.

L'HISTOIRE de l'Académie Royale des
Sciences , &c. Pour l'année 1719. fournit
un autre Article dans les diverses Obser-
vations de Physique generale. Il y est parlé
d'ossements d'animaux pétrifiés , trouvez
dans une Roche , &c. et envoyez par l'A-
cadémie de Bourdeaux : Voyez aussi la
dessus ce qui est dit dans le Journal
de Trévoux , Decembre 1722. p. 2126. et
suivantes. Il mérite d'être lû.



P Our entendre les Vers qu'on va lire ,
il est à propos d'être instruit qu'on
fait planter des Arbres dans deux Places
de la Ville de Poitiers , et qu'à mesure
qu'on les plante , de jeunes étourdis de
la Ville les endomagent malgré les séve-
res défenses et la patrouille qu'on y fait
très régulièrement , ce qui a donné lieu à
un Poëte de cette Ville , de tourner cette
avanture en galanterie pour une belle
Dame de Poitiers.

B iiii De

DE cette Place, où sont rians bosquets ,
 Où parmi differens caquets ,
 L'un l'aplaudit et puis l'autre la fronde ,
 L'Amour , dit-on , fit l'autre soir la ronde ,
 Suivi du cortège qu'il a ,
 De jeux , s'entend , de ris ; outre cela ,
 Pour y mieux déguiser l'affaire ,
 Il prit le masque de sa Mere ,
 Et droit au bosquet s'en alla ;
 Garde y veilloit sous les ordres du Maire ,
 On crie aussi tôt , qui va-là ?
 La réponse fut prompte et fiere ,
 Le Dieu d'un trait perça le sein
 De l'arbuste le plus voisin ;
 Il en sortit une voix gémissante ,
 Un cri par le coup excité ,
 Comme si Nymphé ou Driade eut été
 Sous l'écorce tendre et naissante.
 Aussi-tôt par tout le quartier
 L'alarme est mise , et la garde en entier
 N'osa tenter la moindre résistance :
 Sous les yeux d'un Roy triomphant *
 Auroit-on crû qu'à l'aspect d'un enfant ,
 Elle se trouvât sans deffense !
 Après ce premier coup de main ,

* *La Statue de Louis XIV.*

L'Amour

L'Amour content de sa victoire ,
(Sans craindre que le lendemain
On lui lachât le monitoire ,)
Sourit et poursuit son chemin
Droit à la maison de S. Chartre ;
Beauté charmante , et pour qui l'on a dit ,
Que mille Amans soupirant à crédit ,
De leur langueur étoient tombez en chartre ;
Mais jusqu'au bout chacun cherit
Un mal dont la cause est si belle ;
L'Amour frappe , et bientôt s'ouvrit
L'huis de cette aimable Mortelle ;
Le fait pourtant d'une aventure telle
N'est pas encor bien éclairci ;
Une voix parmi tout ceci
Se fit entendre , et même ne sçais quelle ;
Disant , malgré la brillante sequelle
D'enfans aîlez qui folâtroient ainsi ,
N'allés pas vous tromper ici ;
Ce n'est l'Amour , c'est S. Chartre ; c'est elle.





RE'FUTATION des Reflexions de Mlle Archambault , inserées dans le Mercure de Janvier 1735. sur la Réponse de M. Simonet à la Question , Qui de l'homme ou de la femme a le plus de constance d'esprit. Par L. L. R.

M Adlle Archambault traite de pré-jugez les raisons qui prouvent que l'esprit de la femme est plus foible que celui de l'homme ; il ne s'en faut pas étonner , il y va de l'interêt de son sexe, il est naturel qu'elle en étende les prérogatives et les droits , et je ne l'en blâme point ; mais aussi je la prie et tout le beau sexe ensemble , de ne point trouver mauvais que je lui dise qu'elle se trompe ; et pour lui faire supporter plus facilement *le vous vous trompés* , qu'elle me permette d'examiner ses raisons , et d'y opposer les miennes ; je ne prétens point par là lui faire perdre son opinion , je regarde cela comme impossible ; je veux seulement lui faire voir que ce n'est pas sans raison que nous nous croyons au dessus de la femme en constance et en force d'esprit.

Je ne sçais si dans la réponse de Monsieur

sieur Simonet , les preuves ont paru trop foibles à cette Demoiselle pour établir le sentiment qu'elle a refuté ; je ne l'ai point lûe ; mais il est certain qu'il y en a de bien solides et en grand-nombre. Avant que d'entrer dans le détail de ces preuves, j'établis l'état de la question , cela m'est nécessaire pour sçavoir si elle est bien décidée.

On entend par constance d'Esprit, du moins Mlle Archambault l'a-t'elle ainsi entendu , étendue , solidité , justesse d'esprit , force , courage , valeur. Il ne sagit point de sçavoir s'il se peut trouver quelques femmes qui ayent toutes ces qualitez audessus de quelques hommes ; si la question se réduisoit là , elle seroit bientôt décidée ; on sçait assez, et c'est l'expérience qui nous donne cette leçon , qu'il se trouve des femmes qui ont un mérite infiniment élevé au dessus de quelques hommes ; mais non ce n'est point là du tout ce dont il s'agit ; on veut sçavoir si communément, si en general, les hommes ont plus de constance d'esprit que les femmes. M. Simonet a décidé cette question , je la decide de-même ; on jugera par mes preuves et par la réfutation que je vais faire des reflexions de Mlle Archambault ; si je decide bien.

Bvj Je

Je ne veux qu'ouvrir les Annales de chaque siècle pour persuader tout esprit sans prévention , que la constance d'esprit est dans l'homme plus grande que dans la femme : toutes ces Annales sont remplies d'actions éclatantes d'hommes de toutes les nations ; on y voit par tout des Héros dans la guerre, des Grands Rois sur le Trône, des Sages et d'équitables Magistrats dans la Robe , de sçavans dans les Académies ; tout cela ne dit-il pas clairement combien l'homme surpasse la femme en étendue et en force d'esprit ; car où trouverons-nous rien de pareil parmi le sexe ?

En premier lieu , pour ~~du~~ courage il n'en faut point demander aux femmes en general , la moindre perte les accable ; le moindre danger les trouble et les remplit de crainte ; ne voit-on pas au contraire une valeur surprenante dans des milliers d'hommes ? Combien de vaillants Guerriers qui comptent le nombre de leurs victoires par celui des jours qu'ils ont combattu , et il n'est point de Nations qui n'ait les siens.

Il est vrai , et on ne peut en disconvenir , on a yû des femmes devenir l'admiration de tout le monde par des actions de valeur ; c'est aussi ce que Mlle Archambault n'oublie pas de bien faire valoir ;
mais

mais j'aurois bien voulu qu'elle nous eut dit si ces femmes héroïques sont en grand nombre ; je sçais qu'une Judith a montré un courage au dessus de celui de tous les Israélites, en coupant la tête du General Assirien ; qu'une Suzanne a vaincu les emportemens criminels de deux infames vieillards , qu'une Lucrece a eu la force de s'arracher la vie pour ne pas survivre à la perte de son honneur , je sçais qu'on trouvera encore des femmes de cette espece, que le courage a illustrées ; mais je le demande à toutes les femmes , une Judith , une Suzanne dans tout Israël , une Lucrece dans l'Empire Romain , et quelque autre dans tout l'Univers, font elles un nombre assez grand pour donner à toutes les femmes le titre glorieux de fortes , de constantes , de courageuses ?

J'entends tous les jours les femmes (qu'on me permette en passant cette petite remarque) se glorifier d'avoir eu parmi elles une Judith , je les entends citer son action comme la plus héroïque qu'on ait jamais yûë , je le veux , l'action de Judith est très héroïque ; mais elles ne disent pas que cette femme étoit l'instrument du bras du Seigneur, qu'en elle Dieu vouloit faire éclater sa puissance , que par elle Dieu vouloit donner des marques de protection au peuple Juif ? et pourquoi Dieu choisit

choisit-il plutôt une femme qu'un homme pour exécuter son dessein ? c'est sans doute parce qu'il connoît la foiblesse du sexe , qu'il sçait que la femme est incapable de monter au dernier degré d'héroïsme , et par conséquent que son peuple ne peut méconnoître la puissance de son bras dans l'action de Judith.

Que les femmes commencent donc d'abord à nous ceder le courage et la valeur , et qu'elles cessent de conclure du petit nombre de leurs Héroïnes , qu'elles sont en general aussi courageuses que les hommes. En effet , conclure que les femmes sont courageuses parce qu'il y en a eu quelques unes, en petit nombre , qui ont mérité ce titre , je dis que ce seroit vouloir conclure que les hommes sont des lâches , des effeminez , &c. parce qu'on en voit quelques uns qui le sont effectivement.

Ce n'est pas en valeur seulement que l'homme surpasse la femme , il lui dispute encore l'habileté à gouverner les Etats, et la sagesse nécessaire pour rendre la justice ; car d'où vient cette préférence de l'homme à la femme , pour tenir les rênes des Empires et la balance de la Justice ? n'est-ce pas parce que l'homme la surpasse en capacité ? on voit , il est vrai , quelquefois des femmes sur le Trône ;
mais

mais ce n'est qu'au défaut d'hommes dans les Familles Royales ; et le Royaume le plus policé et le plus florissant n'a-t-il pas pour loy fondamentale , l'exclusion des femmes de la succession à la Couronne ? Ici les femmes nous évitent la peine de les refuter, parce qu'elles n'ont là-dessus aucune objection à nous faire.

A tous ces avantages que l'homme a sur la femme , joignons-y la science , et nous acheverons de persuader que la constance d'esprit est plus grande dans le premier. L'homme a toujours fleuri et fleurit encore dans le monde des Sciences et des Arts, et nul autre que l'homme ne les a inventez, nul autre ne les a perfectionnez. Ce nombre infini de livres qui en traitent ne vient-ils pas encore des hommes ? les femmes auroient-elles assez de vanité pour se comparer en tout cela aux hommes ? se croient-elles assez de solidité de jugement , assez d'étendue d'esprit , assez de justesse de raisonnement , pour apprendre à fond les Mathématiques , pour s'appliquer aux recherches des merveilles de la nature , pour s'élever jusqu'aux spéculations Méthaphisiques, pour établir de solides principes de morale , &c ? Mais, disent les femmes , nous avons eu parmi nous des sçavantes ; et si on s'a-

visoit

1498 MERCURE DE FRANCE
visoit de le nier , leurs Ouvrages le dé-
montreront.

Je serois fâché que la moindre chose à l'avantage des femmes put m'échaper. Nous avons , je l'avouë , des Ouvrages sortis de la plume des femmes , je vais plus loin , je dis que ces Ouvrages sont parfaits en leur genre , mais sont ils en grand nombre ? et de quoi traitent-ils ? pour faire donner le nom de sçavantes à celles qui en sont les auteurs ? on le sçait assez , ces Ouvrages ne sont pour la plupart que des Romans , dont les intrigues d'amour font tout le sujet. Je l'ai dit, et je le repete avec plaisir , les femmes en ce genre ont excellé , nous n'avons rien en Romans qui soit au dessus de ceux qu'elles nous ont laissez , le stile en est leger , fleuri , enjoué , les expressions en sont belles , les sentimens tendres , enfin tout y est disposé pour faire de parfaits Romans ; voilà ces Ouvrages que vantent tant les femmes , mais suffisent-ils pour s'arroger le titre de sçavantes ?

Tout en elles persuade que les Sciences ne sont pas de leur ressort. Cette agréable oisiveté où elles se plaisent , ces amusemens vains qu'elles recherchent , toutes les bagatelles dont elles font leurs occupations , et ces conversations dont les
modes

modes, les ajustemens et quantité de choses aussi frivoles, font tout le sujet, tout cela en bonne foi montre-t'il la moindre disposition pour les Sciences, un esprit étendu, un jugement solide, &c ?

Les femmes pour soutenir leur égalité prétendue en force d'esprit à l'homme, apportent encore d'autres preuves ; pourquoi, disent-elles, ne serons nous pas égales aux hommes ? sommes nous d'une autre nature, et n'avons nous pas reçu la même benediction, les mêmes dons dans Eve, que les hommes dans Adam ? personne n'a jamais douté de cela, mais vouloir qu'à cause de cette même benediction, de ces mêmes dons que Dieu a distribuez aux deux sexes, ils ayent tous deux la même constance d'esprit, c'est vouloir se déclarer ennemi de la verité et de la raison : car n'est-il pas évident que tous les hommes même ne sont point égaux entre eux en constance d'esprit ? cependant ils ont tous reçu de Dieu dans Adam, la même benediction, les mêmes dons ; si on disoit que la femme n'a aucune constance d'esprit, si on la déclaroit incapable d'en avoir, alors les femmes pourroient faire usage contre nous de cette raison ; mais non, ce n'est point du tout ce que nous prétendons, nous ne refusons point

1500 **MERCURE DE FRANCE**
point de la constance aux femmes , toutes nos prétentions se réduisent à la mettre au dessous de la notre.

Le sexe croit cependant son raisonnement inébranlable lorsqu'il l'a appuyé sur la chute d'Adam , égale à celle d'Eve ; cela , dit-il , ne démontre-t'il pas une égale foiblesse dans l'un et dans l'autre ? mais on va voir cette autre raison détruite. On le sçait , et ce n'est que trop une malheureuse expérience de tous les jours, l'esprit tentateur n'oublie rien des moyens les plus propres à nous séduire , il avoit dessein de séduire l'innocence de nos Pères , cependant il ne s'adresse point à Adam ; que penser de cela ? si ce n'est qu'il sçavoit bien qu'il n'y réussiroit pas , parce qu'il lui connoissoit une grande force d'esprit, et qu'il croyoit venir mieux à bout de séduire Eve, moins capable de lui opposer tant de résistance ; qu'on donne une autre raison plus plausible de cette conduite du tentateur , on me verra abandonner mes preuves et céder aux femmes tout l'avantage. Mais , ajoutera-t'on , Adam se laisse séduire aussi , qu'importe que ce soit par Eve ou par le Serpent , cela montre toujours la même foiblesse que sa femme ; il est vrai , Adam a mangé comme sa femme du fruit auquel Dieu leur avoit
defendu

JUILLET. 1735. 1501

defendu de toucher , mais on sçait que cette désobéissance eut pour cause le grand amour d'Adam pour sa femme , et non pas une pure foiblesse. C'est ce que pense S. Augustin , et le sentiment de ce S. Docteur est fondé sur les paroles de l'Apôtre , qui dit qu'Adam dans sa prévarication n'a point été séduit , mais seulement Eve à qui le Serpent s'adressa.

La prétenduë preuve tirée de l'ordre de la création de l'Univers , dans lequel la femme est formée la dernière comme l'ouvrage le plus noble , &c. Cette preuve , dis je , est encore plus aisée à refuter que les autres , c'est un vrai Sophisme , et je ne m'y arrête pas.

Mais si vous nous croyés si audessous de vous , ajoutent les femmes , pourquoi nous confiés vous l'éducation des Enfans, chose si importante; je ne sçais comment on ose apporter une si pitoyable preuve; quelle éducation, en effet , demande-t'on aux femmes pour les enfans ? tout au plus des premiers principes de Religion et d'honnêteté , faut-il donc tant d'esprit , tant de justesse de discernement, tant de solidité pour cette première éducation ? non certes ; mais pour ce qui s'appelle belle et parfaite éducation qui consiste à former le jugement, à donner de bons principes de Religion

ligion et de morale , à orner l'esprit de sciences, &c. les femmes s'en croient-elles bien capables? e ne le crois pas, du moins; elles abandonnent ce soin aux hommes.

Au reste les femmes croient peut-être que nous les regardons comme indignes de toute loüange , lorsqu'elles nous disent , que renfermées dans leur Sphere , elles méritent autant que nous dans la nôtre ; mais elles se trompent ; Eh ! qui leur a jamais refusé notre admiration et nos applaudissemens ; oüy , sans doute , une femme qui fait dans sa Sphere tout ce dont elle est capable , qui a soin de son domestique , qui s'applique à donner de bons commencemens d'éducation à ses enfans , qui regle sa maison , qui est soumise à son mari , mérite , pour ainsi dire , autant de loüanges que tous ces Heros , tous ces grands Politiques , et tous ces Sçavans.

Enfin pour faire voir aux Dames que nous ne leur refusons pas les loüanges dûes à leur merite , je fais ici un aveu public de les croire en bien d'autres choses au dessus de l'homme ; elles ont la beauté, l'agrément , elles font l'ornement des compagnies , elles sont l'objet de nos complaisances , de nos soins , parce que nous trouvons tout aimable en elles; pour
l'es-

JUILLET. 1735. 1503
l'esprit, elles l'ont plus vif , plus brillant ;
plus gai , plus enjoué que nous. Tout
cela les dédommage, sans doute, assez d'u-
ne constance qu'elles n'ont pas au même
degré que les hommes.



ELEVATION A DIEU

Par la contemplation de ses Ouvrages ,

O D E.

Dieu tout puissant , Maître du monde,
Sous qui tremblent la Terre et l'Enfer et les
Cieux ,

Toi , qu'une obscurité profonde
Rend inaccessible à nos yeux ;
Pour pénétrer, Seigneur, ton Essence suprême,
S'il faut être égal à toi-même ,
Si l'esprit trop borné ne peut te concevoir ,
Promenant nos regards de l'un à l'autre Pole ,
Dans les œuvres de ta parole
Méconnoîtrons-nous ton pouvoir?

L'Univers, Sagesse infinie,
Est un Livre sacré que nous ouvrent tes mains ;
Dans sa pompe et son harmonie
Tout parle sans cesse aux humains.

Ces

Ces globes enflammez qui roulent sur nos têtes ;

Ces mers fécondes en tempêtes ,

La Terre à nos besoins prodiguant ses bienfaits.

Tous les Etres enfin , aux yeux de tous les âges

Avec cent voix et cent langages ,

Vantent le Dieu qui les a faits.

Mais que le Ciel brille à ma vûë ,

Que ta voix en tonnant perce jusqu'aux Enfers ;

Que l'onde fierement émuë

Semble se perdre dans les airs ,

Ou que des flots mutins l'impetueuse rage

A ta voix expire au rivage ,

J'adore en fremissant ta force et ta splendeur ,

Et moins surpris encor de ces frapans spectacles

C'est dans de plus secrets miracles

Que je contemple ta grandeur.

Paroissés , enfans de la Terre ,

Agiles (a) habitans des airs , des champs , des
bois ,

Parmi vous, ruses , travaux , guerre , ...

Que de prodiges à la fois !

A tous vos mouvemens la sagesse préside ,

Est ce la raison qui vous guide ?

N'est-ce qu'un foible instinct moteur de vos res-
sorts ?

(a) *Les Animaux.*

Ouvre

JUILLET. 1735. 1503

Ouvre les yeux , Mortel : dans ces frêles machi-
nes ,

Admire des sources divines

Les inépuisables trésors.

Que leur industrie est puissante !

Par ses hardis travaux étonnant mes regards ,

Grand Dieu , la matière sçavante ,

Epuise les secrets des Arts.

Pour surprendre sa proie (a) une fileuse habile ;

Ici sur sa trame docile

Promene tour à tour des fils entrelassez ,

Quel art ! quelle justesse ! orgueilleux Geometre ,

Pourrois-tu ne pas reconnoître

Que tes travaux sont effacez ?

Là, l'ingenieuse Hirondelle ,

Du fruit de ses amours suspendant le berceau ,

Moins rivale encor que modelle ,

Etonne le jaloux ciseau.

Ciel , l'argile obéit à l'ordre qu'elle trace ;

Tout se range , tout prend sa place ,

L'édifice s'acroit et s'élève à mes yeux ;

Quels sont donc tes secrets , auteur de la na-
ture !

Un chef d'œuvre d'Architecture

Naît sous un bec industrieux.

(a) L'Araignée.

Dans

Dans sa retraite (a) suspenduë
 Cet (b) insecte produit la parure des Rois :

Honteux de ramper à ma vûë ,

Il s'est imposé d'autres loix.

Quels sublimes efforts signalent son adresse !

Bientôt vaincu par sa foiblesse ,

Au sein de son ouvrage il trouve son tombeau ;
 Et rival en mourant de la Toute-puissance

De lui-même , de son essence ,

Fait sortir un Etre (c) nouveau !

Quelle est la nation (d) armée

Qu'un bruit sourd me découvre errante en ce
 jardin ?

Tantôt au pillage animée ,

Elle s'enrichit du butin ;

Tantôt de mille fleurs la dépouille sterile ,

Grand Dieu par son art se distile ,

En fluides (e) trésors , précieux aux mortels ;

Que dis-je ? par tes loix , o Sagesse profonde ,

Tu rends son adresse féconde

Tributaire (f) de tes autels.

(a) *Le peloton de soye dont-il s'enveloppe.*

(b) *Le Ver à soye.*

(c) *Le Papillon.*

(d) *Les Abeilles et leur aiguillon.*

(e) *Le Miel.*

(f) *Usage de la cire dans les Eglises.*

Orgueilleuse

JUILLET: 1735. 1507

Orgueilleuse raison de l'homme

Qui vois avec mépris de sages animaux,

Contemple ce peuple (a) économe,

Courbé sous d'utiles fardeaux.

Habile à prévenir le tems de l'indigence ;

Dans la saison de l'abondance,

Il comble ses greniers sous d'invisibles toits,

Et formant à son gré de sages Républiques,

Trouve en ses demeures obliques,

Ses mœurs, sa patrie et ses loix.

Tout me ravit dans la nature ;

Jusqu'au plus vil insecte écrasé sous mes pas ;

Qui peut contempler sa structure,

Seigneur, et ne t'admirer pas !

Par le pompeux éclat de diverses merveilles ;

Frapant mes yeux et mes oreilles,

Ta suprême bonté s'abaisse jusqu'à moi ;

Et m'élevant enfin jusques à ton Essence,

J'apprends que l'humaine puissance,

N'est que foiblesse devant toi,

Mirabilia opera tua.

Par M. R. de l'Oratoire.

(a) Les Fourmis.



C LETTRE



*L E T T R E écrite par M. R. D. G.
en Bourbonnois, le 25. Juin 1735. au su-
jet du jour des Etrennes, &c.*

JE vois, Monsieur, aux pages 650.
et 651. du Mercure d'Avril 1735.
que le sçavant Editeur du troisiéme vo-
lume des Ordonnances de nos Rois, a
fait une observation au sujet du jour des
Etrennes, terme qui se trouve employé
dans deux Ordonnances, l'une de Jan-
vier 1358. l'autre de Juillet 1362.

Il s'agit de fixer l'époque des *Etrennes*
dans ce tems là, et de sçavoir quel jour
on donnoit les *Etrennes* en France en
1362.

Faute de passage précis sur les *Etren-
nes*, M. Secousse présume que l'on a tou-
jours conservé en France l'ancien usage de
les donner le premier de Janvier, parce
que dans le temps même où l'année com-
mençoit à Pâques, on ne laissoit pas de
regarder le premier Janvier comme le
premier jour de l'an.

L'autorité d'un habile homme est tou-
jours une forte présomption pour la ve-
rité. Et si le sentiment de M. Secousse
laissoit

laissoit subsister des doutes , je suis en état (autant qu'il vouldra le permettre , et que vous jugerés la chose interessante) de les lever par des passages formels tirez de l'ancienne Chronique de Louis Duc de Bourbon , Comte de Clermont , Grand Chambrier de France. Cette Chronique fut trouvée dans la Bibliothèque de Papire Masson , et M. Jean Masson Archidiacre de Bayeux la fit imprimer à Paris en 1612. C'est un Ouvrage estimable , composé par Jean Dorronville Picard , qui déclare qu'il n'a fait que rediger ce qu'il a appris de Jean Sire de Châtelmorant *qui parloit plus de voir que d'oïr*. Nos Historiens auroient pû consulter cette Chronique depuis 1363. jusqu'à 1419.

Du Chapitre second est extrait ce qui suit. » De Clermont partit ledit Duc
 » Loys , s'en vint à son Duché de Bour-
 » bonnois à Souvigny , où il arriva deux
 » jours devant Noël , l'an de grace 1363..
 » et là vindrent par devers lui ses Cheva-
 » liers et Ecuyers et le quart jour
 » des Fêtes , dit aux Chevaliers le Duc en
 » riant , je ne vous veux point mercier des
 » biens que vous m'avez faicts , car si
 » maintenant je vous en merciois vous
 » vous en voudriez aller , et ce me seroit

C ij une

510 MERCURE DE FRANCE

» une des grandes déplaissances que je puisse avoir et vous prie à tous que
» vous vueillez estre en compagnie le jour
» de l'an en ma Ville de Moulins , et là
» je vous veux *Etrenner* de mon cœur et
» de ma bonne volonté que je veux avoir
» avec vous.

Et au troisiéme Chapitre. » L'an qui
» couroit 1363. comme dit est , advint
» que la veille du jour de l'an fut le Duc
» Loys en sa Ville de Moulins , et sa Che-
» valerie après lui Et le jour de
» l'an bien matin se leva le gentil Duc
» pour recueillir ses Chevaliers et nobles
» hommes pour aller à l'Eglise de Notre-
» Dame de Moulins , et avant que le Duc
» pratist de sa chambre , les vint *Etrenner*
» d'une belle ordre qu'il avoit faicte , qui
» s'appelloit l'Ecu d'or.

Au Chapitre cinq. » Si les commanda
» le Duc à Dieu , et eux pris congé de
» lui se partirent Les gens partis
» de Cour , vint le jour des Rois où le
» Duc de Bourbon fit grande Feste et lye
» chere.

J'ai l'honneur d'être , &c.



LES



LES DIFFERENS POINTS DE VUE.

F A B L E.

Faute d'envisager le même Point de vûe ;

Tous les jours on voit mille gens
Sur un même sujet d'avis tous differens.

Un Sculpteur fit une Statuë ,
Et pour fraper les yeux des Spectateurs ;
Peignit ses vêtemens de diverses couleurs ;
Mais disposa le tout avec certaine entente ,
Que d'un côté le rouge seul s'offroit ,
De l'autre l'Orangé ; là le blanc se monroit ;

Ici le verd , ou couleur differente.
Chacun des regardans n'envisageant qu'un point ,
Sur la couleur on ne s'accordoit point :
Je soutiens noir , dit l'un , l'habit de la figure ;
Moi , rouge , dit un autre , et j'en fais la gageure.

Y pensés-vous , dit celui-cy ;
Je n'y vois que couleur d'orange ;
Vous êtes , sans mentir , un homme bien étrange ,
Dit celui-là : quoi donc ! vous aveugler ainsi !
Et ne pas voir que cette robe est blanche !
Pour moi , dit son voisin , d'autre côté je panche
Et je la garantis aussi verte que pré.

Enfin chacun décidant à son gré ,

C iij On

1512 MERCURE DE FRANCE

On crie, on dispute, on chamaille,
 On étoit même au point de se livrer bataille,
 Lorsqu'un Passant, homme de sens,
 Vint dissiper cette cohue.
 Y pensés-vous, dit-il, mes bonnes gens ?
 Eh ! changés tous de point-de-vüe ;
 Faites le tour de la Statuë,
 Comme il falloit faire d'abord ;
 On le fit donc et tous furent d'accord.



S É A N C E publique de l'Académie Royale de Chirurgie, 1735.

LE Mardi d'après la Trinité, 7. Juin,
 l'Académie Royale de Chirurgie tint
 une Séance publique, dans laquelle M.
Morand commença par annoncer les
 changemens arrivez depuis celle de 1734.
 sçavoir la mort de Mrs *Cannac*, *Bouquot*
 l'aîné, et *Dupont*.

M. *Cannac* étoit Chirurgien Major d'une
 Compagnie des Gardes du Corps du
 Roy. M. *Bouquot* l'aîné, Chirurgien de
 l'Hôpital des Petites Maisons, et M. *Du-*
pont, Chirurgien en chef de l'Hôpital
 General.

Ensuite M. *Morand* proclama le Me-
 moire

J U I L L E T. 1735. 1513
moire qui a gagné le Prix de 1734. il
a été adjugé au N°. 12. qui a pour De-
vise *Festina lente*. L'Auteur est M. le Cat,
Maître Chirurgien de Rouen, et Chirur-
gien de l'Hôtel-Dieu de la même Ville,
le même qui avoit remporté le Prix de
1733. et concouru pour celui de 1732.
M. de la Faye, chargé de la Procuration
de M. le Cat, reçut la Médaille d'or des
mains de M. Bourgeois.

L'Académie, parmi les Pièces qui lui
ont été envoyées, a jugé que celle N°. 14.
dont la Devise est, *Un seul l'aura*, mé-
ritoit seule de concourir pour le Prix.

Le Sujet du Prix pour cette année 1735.
est : *Déterminer le caractere distinctif des
Playes, faites par armes à feu et le traite-
ment qui leur convient.*

M. Morand ayant fini de lire ce qui
regarde le Prix, M. Garangeot lût une
Observation sur une Hernie par le trou
Ovalaire. Une femme accouchée depuis
peu, fit une chute sur les fesses, dont
elle eut des accidens qui l'obligerent à
avoir recours à M. Garangeot; comme
elle vomissoit depuis trois jours des ma-
tières mousseuses, bilieuses et même
fœcales, M. Garangeot conjectura qu'il
y avoit quelque embarras dans le canal
intestinal; il examina les parties qui

C iiij ordi-

ordinairement donnent passage aux descentes, et sur ce que la Malade lui dit que la douleur la plus vive s'étoit fait sentir au dedans de la cuisse droite, il se ressouvint des Observations dûës à M. *Arnaud* le pere, et à M. *Duvernay*, sur les Hernies par le trou Ovalaire; alors ayant examiné la cuisse droite, il aperçut à sa partie interne et superieure une tumeur longitudinale de trois doigts de saillie, commençant à un travers de doigt de la vulve, et ayant six à sept pouces de long jusqu'à la partie moyenne de la cuisse où elle finissoit; de là il conclut qu'une portion d'intestin avoit passé par le trou Ovalaire et produisoit la tumeur; pour en faire la réduction, il posa la Malade le fondement élevé sur un traversin en double, il fit avec de l'huile commune, une onction bien chaude sur la tumeur, et en la maniant doucement, elle se prêta à ses mouvemens et disparut en même temps qu'un certain gorgouillement dans le ventre fut aperçu de la Malade. Tous les accidens cessèrent et le ventre devint libre; quelques compresses trempées dans du vin chaud, firent tout l'appareil.

M. Gregoire lut ensuite un Mémoire sur le déchirement de la matrice dans ses
diffé-

différentes parties. Tous les Accoucheurs conviennent bien des déchirements du Vagin ; mais plusieurs nient la possibilité du déchirement de la matrice , dont l'épaisseur , selon eux , semble augmenter dans la grossesse à mesure qu'elle s'étend. M. Gregoire prétend au contraire qu'elle perd de son épaisseur à proportion de l'extension de ses fibres , et assure qu'ayant dans sa cavité un fœtus arrivé au dernier terme de son accroissement , elle n'a pas plus de 4 lignes d'épaisseur où le placenta est attaché , six lignes lorsque les eaux sont écoulées , et une ligne dans ses autres parties ; l'épaisseur de la matrice ne sera donc point une raison assez forte contre le déchirement en question ; et s'il n'arrive pas plus souvent , c'est que les eaux qui environnent l'enfant l'empêchent de heurter immédiatement les parois de la matrice en même tems qu'elles conservent la souplesse des fibres de cet organe. Après avoir apporté plusieurs autres preuves de son sentiment , M. Gregoire donna des exemples de la rupture de la matrice , dont les principales causes sont quelques mouvements extraordinaires d'un enfant fort et vigoureux , ou la dissipation subite et prématurée des eaux , ou enfin quelque coup violent porté à la région de la matrice. C v M.

M. Gregoire fut appelé au secours d'une femme de trente sept ans , grosse de son douzième enfant , au terme de huit mois et demi , laquelle avoit été jettée par terre et blessée au ventre ; M. Gregoire la trouva mourante , et par les recherches qu'il fit , il reconnut la tête de l'enfant au travers de la substance de la matrice , dont l'orifice étoit peu ouvert.

En touchant le ventre il distingua vers le lombe gauche le corps de l'enfant , et vers la région de l'estomac deux corps à peu près ronds , dont l'un plus saillant que l'autre, lui parut être une fesse de l'enfant ; le ventre de la mère étant fort douloureux ; et la matrice distinctement éparée du corps de l'enfant , M. Gregoire jugea que l'enfant avoit crevé la matrice, et étoit tombé dans le ventre. L'orifice n'étoit pas assez dilaté pour permettre d'essayer l'accouchement , et M. Gregoire porta un pronostic très-fâcheux, qui fut bientôt vérifié par la mort de la mère. On examina le cadavre , et on trouva à la partie laterale gauche de la matrice , une ouverture ovale par laquelle le corps de l'enfant avoit passé, et s'étoit logé dans le ventre , il n'en restoit plus que la tête dans la matrice. Cet exemple confirme les deux faits rapportez par *Fabricius Hildanus* ,

dans, sur la rupture de la matrice ; l'un à sa partie laterale droite , l'autre à sa partie laterale gauche , et l'observation de M. Gregoire le pere sur une matrice ouverte dans son fond.

M. *Arnaud* lut pour M. de la *Peyronie* une Observation fort singuliere sur la reunion d'un bras presque totalement séparé du corps par un coup de hache qui avoit coupé obliquement l'os même du bras , et tous les muscles qui l'environnent , ne laissant d'entier que le cordon des vaisseaux , revêtu d'une bande de peau de la largeur du poulce. Le blessé ayant le bras pendant , de sorte que sa main descendoit près du genou , eut la force de le prendre avec sa main droite , et de le rapprocher lui-même du haut de l'épaule , par un pur mouvement de la nature. On envelopa la partie de beaucoup de linge , et on mena le blessé à M. de la *Peyronie* qui trouva la playe remplie de linge et de caillots de sang , une distance de huit poulces entre les deux parties coupées , et la portion inferieure du bras , froide , livide et sans sentiment , aussi-bien que l'avant bras et la main ; dans cet état il étoit si facile d'achever l'amputation , et si peu vrai-semblable de conserver le membre , que plusieurs Chirurgiens qu

C v) accom

M. Gregoire fut appelé au secours d'une femme de trente sept ans , grosse de son douzième enfant , au terme de huit mois et demi , laquelle avoit été jettée par terre et blessée au ventre ; M. Gregoire la trouva mourante , et par les recherches qu'il fit , il reconnut la tête de l'enfant au travers de la substance de la matrice , dont l'orifice étoit peu ouvert.

En touchant le ventre il distingua vers le lombé gauche le corps de l'enfant , et vers la région de l'estomac deux corps à peu près ronds , dont l'un plus saillant que l'autre, lui parut être une fesse de l'enfant ; le ventre de la mère étant fort douloureux ; et la matrice distinctement séparée du corps de l'enfant , M. Gregoire jugea que l'enfant avoit crevé la matrice, et étoit tombé dans le ventre. L'orifice n'étoit pas assez dilaté pour permettre d'essayer l'accouchement , et M. Gregoire porta un pronostic très fâcheux, qui fut bientôt vérifié par la mort de la mère.

On examina le cadavre , et on trouva à la partie laterale gauche de la matrice, une ouverture ovale par laquelle le corps de l'enfant avoit passé, et s'étoit logé dans le ventre , il n'en restoit plus que la tête dans la matrice. Cet exemple confirme les deux faits rapportez par *Fabricius Hil-*
danns ,

dans, sur la rupture de la matrice ; l'un à sa partie laterale droite , l'autre à sa partie laterale gauche , et l'observation de M. Gregoire le pere sur une matrice ouverte dans son fond.

M. *Arnaud* lut pour M. de la *Peyronie* une Observation fort singuliere sur la reunion d'un bras presque totalement separé du corps par un coup de hache qui avoit coupé obliquement l'os même du bras, et tous les muscles qui l'environnent , ne laissant d'entier que le cordon des vaisseaux, revêtu d'une bande de peau de la largeur du poulce. Le blessé ayant le bras pendant, de sorte que sa main descendoit près du genou , eut la force de le prendre avec sa main droite , et de le rapprocher lui-même du haut de l'épaule, par un pur mouvement de la nature. On envelopa la partie de beaucoup de linge, et on mena le blessé à M. de la *Peyronie* qui trouva la playe remplie de linge et de caillots de sang , une distance de huit poulces entre les deux parties coupées, et la portion inferieure du bras , froide , livide et sans sentiment , aussi-bien que l'avant bras et la main ; dans cet état il étoit si facile d'achever l'amputation , et si peu vrai-semblable de conserver le membre , que plusieurs Chirugiens qu

C v) accom

accompagnoient M de la Peyronie, proposerent de le couper tout-à-fait ; mais M. de la Peyronie fondé sur quelques exemples de réunion qu'on n'auroit osé esperer, voulut tenter celle-ci ; pour cela il ôta quelques petites portions d'os détachées, affronta les parties autant qu'il lui fut possible, & les soutint avec un appareil convenable, en observant de le faire fenestré, pour pouvoir panser la playe sans toucher à ce qui tenoit les os en sujétion ; il employa pour topique l'eau de vie, animée d'un peu de sel ammoniac, et mit en usage tout ce qu'il faisoit, soit pour rapeller la chaleur naturelle, soit pour prévenir les accidents.

Le deuxième jour le bras parut un peu gonflé au-dessus de la playe, il n'y avoit point de poulx à la main. Le troisième, un peu de gonflement à la main et à l'avant-bras ; le quatrième, le gonflement augmenté, et un peu de chaleur à la main. Du cinquième au huitième, la chaleur augmentée par degrés ; le huitième la fenêtré du bandage fut ouverte, et la playe parut s'animer. Le pansement fut fait avec des plumaceaux trempés dans une dissolution de Colcotar, et des compresses imbibées d'un vin aromatique animé, ce qui fut continué jusqu'au 14. que l'appareil

pareil fut levé pour la seconde fois , et la playe parut disposée à la réunion. Le 18. la cicatrice se trouva avancée , la partie presque dans son état naturel , et le barrement du poulx sensible alors M. de la Peyronie substitua un bandage roulé au fenestré ; on eut soin de lever l'appareil de dix en dix jours ; après 50. jours on l'ôta entierement ; et au bout de deux mois de la blessure , le malade fut entièrement guéri , à un peu d'engourdissement près dans la partie.

M. de la Peyronie étoit encouragé dans cette entreprise par l'exemple qu'il avoit eu en 1706. d'un Soldat Suisse , qui eut le doigt index d'une main coupé de façon , qu'il ne tenoit plus qu'à une petite portion de la peau qui le joint au doigt du milieu ; et de ces deux observations , M. de la Peyronie conclut qu'on doit en toute occasion tenter la réunion des parties , qu'il n'y a point d'inconvenient à l'essayer , et que souvent la nature ne demande qu'à être aidée pour faire des prodiges.

M. *Morand* lut pour M. *Bagieu* une Observation sur une fracture de la rotule , maintenue après la réduction , par un appareil fort extraordinaire. En 1728. un Soldat de la garnison de Maubeuge tomba sur le genou gauche , et se cassa la rotule ;

7924 MERCURE DE FRANCE

rotule ; M. Bagieu mandé , le trouva dans une Cense où étoit arrivé l'accident , et commença par en faire la réduction ; mais lorsqu'il fut question de retenir les pièces en place , il ne se trouva rien dans le lieu pour faire un appareil , cependant M. Bagieu ne vouloit point que ce blesé fut transporté à l'Hôpital sans assujettir les pièces de la fracture , dans l'état où il venoit de les mettre ; il n'avoit sur lui qu'une ligature et une bande à saigner , il joignit ensemble la ligature et ses jaretières , il fut obligé d'y coudre encore les jaretières de quelques assistans , pour de ces pièces de différentes matières et largeur , faire une bande à deux chefs ; le hasard lui ayant offert la couverture d'un vieux livre , il la trempa dans de l'eau pour en faire une boëte molle , et pansa le malade comme on va l'expliquer.

La bande à saigner déchirée en deux lui servit de compresse , appliquée en sautoir au-dessus et au dessous de la rotule , il mit la couverture du livre par le milieu sous le jarret , les deux pinneaux de chaque côté du genou ; le tout fut contenu par la bande de plusieurs pièces ; la jambe du malade fut posée sur une planche attachée au siège d'une chaise , et liée à cette même planche par le moyen
d'un

d'un licol ; dans cet état il fut porté à l'Hôpital , où M. Bagieu continua de voir le malade , de concert avec M. *Vandal* , Chirurgien Major.

Cet apareil d'hazard eut un très-bon succès , il parut si bien ajusté à la partie , qu'on le laissa neuf jours , et on ne le changea que parce que les jaretieres usées se pourrissoient. Le malade fut parfaitement guéri au bout de deux mois. Cet exemple fait voir que l'industrie est bien nécessaire à un Chirurgien , lorsque les moyens méthodiques lui manquent.

Après la lecture de ce Mémoire , M. la Faye donna la description d'une machine qu'il a inventée , pour faciliter le transport et les pansemens de ceux qui ont la cuisse ou le genou , ou la jambe brisée. M. la Faye qui a été Aide-Major dans l'Armée d'Allemagne , a été sensible aux maux que l'on fait aux blessez de cette espece , lorsqu'on les met sur des chariots pour les transporter de la tranchée à l'Hôpital ; les douleurs excitées par le frottement des pièces brisées contre les parties molles , sont terribles , et causent des accidens funestes tels que gonflement , inflammation , dépôt , hemorrhagie , &c. Ces accidens sont-ils calmez , lorsque le blessé est de repos dans le lieu où il a été porté ,

porté, on est quelquefois obligé de le transporter de nouveau, par l'affluence de ceux qu'on apporte au premier Hôpital, et alors aux premiers accidens se joignent ceux qui résultent d'une supuration troublée, accidens que non-seulement les Soldats éprouvent, mais encore ceux qui par leur profession sont exposés à des chutes périlleuses.

La Machine que M. de la Faye propose, est simple, aisée à pratiquer et de peu de coût; elle est composée de quatre pièces, qu'on emploie séparément pour la cuisse, le genouil, la jambe le pied, ou plusieurs ensemble, suivant le besoin; chacune est faite de lames de fer blanc, jointes ensemble par charnières, suivant leur longueur, un peu convexes en dehors et concaves en dedans; on peut les recouvrir d'une toile cirée qui empêche qu'elles ne soient mouillées par les liqueurs qui couleront de la partie, ou les topiques dont on imbiberait les appareils, on applique la partie blessée sur la Machine déployée, on met entre deux des petits coussins de paille d'avoine, on roule la Machine pour embrasser le membre, et on la tient arrêtée par de simples cordons circulaires d'espace en espace. La Machine, ainsi ajustée, est
assez

assez forte pour soutenir le membre, parce qu'elle compose deux cylindres faits de plusieurs lames, et elle est assez légère par elle-même pour ne rien ajouter de considérable au poids du membre, les petits coussins fournissent differens points d'appui et remplissent les vuides. Si dans l'instant de la blessure on a appliqué quelques compresses sur la partie, et que le Malade étant transporté, soit dans le cas des blessures où il ne faut point de bandage roulé, la Machine devient très-utile pour les pansemens; elle supprime l'attirail des Attoules, Longuettes, Fanons, et la dépense de la Machine se trouve compensée par l'épargne du linge; indépendamment des utilitez qu'elle a dans les cas énoncez, les Chirurgiens conviendront aisément qu'elle est nécessaire dans les fractures de la cuisse, à sa partie supérieure, à cause de sa forme allongée du côté de la hanche et échancrée du côté de l'aîne.

M. la Faye, quoique persuadé des avantages de sa Machine, espere que la pratique les établira plus que les éloges qu'il en pourroit faire, mais en même-temps il est disposé à profiter des avis qu'on voudra bien lui donner pour la perfectionner.

M.

M. *Pusos*, termina la Séance par une Dissertation sur les pertes de sang, principalement celles qui arrivent aux femmes grosses; il fait une grande différence entr'elles, à raison des différents temps de grossesse où elles arrivent.

Celles qui arrivent dans le commencement des bonnes ou mauvaises grossesses, lui paroissent des maladies grandes en apparence, mais de peu de conséquence; et celles qui se manifestent dans les grossesses avancées, petites en apparence et de grande conséquence, en voici les raisons.

Toutes les pertes qui surviennent dans le commencement des grossesses qui ne cedent ni au repos ni aux saignées du bras, indiquent la mauvaise grossesse, c'est-à-dire le faux germe et la rupture de ses attaches, ou bien elles font soupçonner l'avortement prochain d'une bonne grossesse interrompue dans son progrès, par quelque cause que ce soit.

Si c'est un faux germe que la Nature cherche à expulser, la perte est toujours très-considérable, parce que ce corps étranger qui n'est attaché à la matrice que par un pédicule, s'en sépare subitement par la rupture de ce même pédicule, et entretient l'écoulement du sang

sang par les vaisseaux de la matrice , jusqu'à ce qu'il soit dehors ou à portée d'être tiré. Néanmoins quelques violentes que soient les pertes de sang dans ces circonstances , M. Pusos assure qu'elles sont sans danger , et qu'il n'a jamais vû périr aucune femme de cette maladie depuis 25. ans qu'il pratique les accouchemens.

Il porte le même jugement de celles qui sont produites par l'avortement d'une bonne grossesse , parce qu'il a éprouvé que la Nature a toujours assez de force pour chasser le fœtus et son placenta à la fois ou séparément , quelque grande qu'ait été la perte ; et pour ramener la matrice peu dilatée à son point de réduction , M. Pusos se croit ici obligé de désabuser le Public qui accuse d'ignorance ceux ou celles qui laissent quelquefois le placenta dans la matrice après la sortie du fœtus.

Trois choses en rendent l'extraction ou l'expulsion impossible. 1°. Le Placenta beaucoup plus large que le fœtus n'est gros , ne peut passer aussi promptement que lui. 2°. Le cordon trop foible ne peut soutenir , sans se rompre , les efforts qu'on est obligé de faire pour tirer le Placenta. 3°. Il arrive très-communément que

que le placenta reste plusieurs jours adhérent à la matrice après la sortie du fœtus, ce qui met dans la nécessité d'attendre son décollement.

La seconde espece de perte de sang est celle qui éclate sur la fin des grossesses. Elle est d'autant plus dangereuse, qu'ayant pour cause le décollement partiel ou total du placenta, elle met dans la nécessité d'accoucher de quelque façon que ce soit, parce qu'il n'y a que ce moyen pour arrêter la perte et pour empêcher la mere et l'enfant de périr. Mais comme le succès ne répond pas toujours aux esperances, M. Pusos croit que la façon violente avec laquelle on a presque toujours terminé ces sortes d'accouchemens jusqu'ici, avoit beaucoup de part aux malheurs dont la plupart sont suivis. C'est ce qui l'a engagé à mettre en pratique dans les accouchemens que la perte de sang rend indispensables, des moyens plus surs et plus doux, tels que ceux qu'on employe pour l'accouchement ordinaire, au lieu de ceux auxquels engage l'accouchement forcé, après lequel il voyoit périr pour le moins autant de femmes qu'il en réchapoit.

M. Pusos après avoir déduit les raisons qu'il a de préférer cette nouvelle

Mé-

Méthode à l'ancienne, en prouva la possibilité dans bien des circonstances, et cita des faits qui la justifient.



L'AMANTE,

STANCES.

DOuce paix, charme de la vie ;
 Vous m'allez donc être ravie !
 Que ne puis-je vous retenir !
 Vous m'abandonnés à mon trouble ;
 Et mon infortune redouble
 Par la crainte de l'avenir.

Autrefois mon ame tranquille
 Trouvoit son bonheur, son azile
 Auprès de l'aimable raison ;
 De l'amour j'ignorois les charmes ;
 Aujourd'hui, malgré mes allarmes,
 J'avale à longs traits son poison.

Temps heureux, si cher à ma gloire ;
 Dont je prise encor la mémoire,
 Hélas ! qu'êtes-vous devenu ?
 Jusqu'à quand, plongé dans l'ivresse ;
 Par les liens de sa foiblesse,
 Mon cœur sera-t'il retenu ?

Je

Je ne me connois plus moi-même ;
 Mon embarras devient extrême ,
 Quoique tout flâte mon espoir ;
 Confuse , interdite et tremblante ,
 Je suis honteuse d'être amante ,
 Si c'est au dépens du devoir.

Mais c'est en vain que l'on s'obstine ,
 Si le Ciel à chacun destine
 L'objet qui le doit enflammer ;
 L'on n'aime point sans le connoître ;
 Le connoît-on ? on n'est plus maître
 De le connoître sans l'aimer.

Combatrai-je ma destinée ?
 Amante trop infortunée ,
 Je n'ai que de foibles secours ;
 Ma raison n'est pas la plus forte ;
 C'est un doux penchant qui m'emporte ;
 Et la tendresse fait son cours.

Mille fois malgré ma défaite
 J'ai cru ma victoire parfaite ;
 J'oubliois jusqu'à mon vainqueur :
 Mais l'Amour jaloux de sa gloire ;
 Sembloit ne céder la victoire ,
 Que pour mieux soumettre mon cœur.

Livrée à mon inquiétude

J'ai

J'ai voulu me faire une étude
 De le tromper par mes dédains ;
 Que l'on est foible quand on aime !
 Hélas ! je me trompois moi-même ,
 Et tout trahissoit mes desseins.

Une larme , un soupir , un geste ,
 Un regard de mon cher Alceste ,
 Troubloit mes innocens désirs ;
 Esclave de mes propres chaînes ,
 Je sentoïs redoubler mes peines
 Dans le sein même des plaisirs.

En vain je cherche à me contraindre ;
 Je sçais qu'en moi tout est à craindre ;
 Le cœur veut être satisfait ;
 Ma feinte devient inutile ;
 Rien n'échape à l'Amant habile ;
 Il devine ce qu'on lui tait.

Dieux ! à quoi me vois-je exposée !
 Je sens que mon ame abusée
 Suit un penchant mal combattu ;
 En proie à toute ma foiblesse ,
 Faut-il , pour servir ma tendresse ,
 Lui sacrifier ma vertu ?

Envers un Amant qui me hâte ,
 Je crains de devenir ingrate ;

Ma

Ma raison n'ose y consentir ;
Et mon cœur ennemi du crime ,
Soit qu'il soit vainqueur ou victime ,
Craindra toujours un repentir.

Amour penses-tu que mon ame
Se livre au transport de sa flamme
Jusques à trahir son devoir ?
Non , n'attens point ce sacrifice ,
Et renonce à ton injustice ,
Ou je renonce à mon espoir.

Par M. D. B. d'Aix.



*EXTRAIT de la Lettre de M. l'Abbé
L * * * écrite du 8. May 1735. à Ma-
dame la Comtesse de V. * * * au sujet de
l'Education des enfans , et du Bureau
Typographique.*

Vous sçavés, Madame, que je ne
suis au fait de la Méthode du Bu-
reau Typographique, que depuis que
vous avez eu la bonté de me prêter le Li-
vre. Après l'avoir lû avec attention et
sans préjugé, je n'ai pû refuser d'approu-
ver une Méthode qui charme par sa sim-
plicité et par sa clarté; j'avois eu autrefois
beaucoup

J U I L L E T. 1735. 153

beaucoup d'idées semblables , mais que je n'avois ni aprofondies , ni développées , ne me trouvant pas dans les circonstances à travailler , ou à concourir à l'éducation des enfans.

Je crois que l'Auteur a démontré parfaitement trois choses. 1°. Les inconvéniens irremédiables de la Méthode ordinaire. 2°. La supériorité et la facilité de la sienne. 3°. Les agrémens dont elle est accompagnée : agrémens aussi propres à conserver la santé des Enfans , qu'à développer leur esprit naturel , à satisfaire leur curiosité en la fixant , et à les mettre en état de tout apprendre sans dégoût.

Il me semble, Madame, avoir eu l'honneur de vous dire que je renfermois toute l'éducation dans ces deux chefs , former le jugement et les mœurs ; mais ils suposent un préliminaire ; sçavoir , les idées des choses , matériaux et fondemens de toute connoissance. Nous ne naissons propriétaires ni de la verité , ni de la vertu, mais seulement avec des facultez , des capacitez , des pouvoirs de connoître l'un et l'autre , et de régler nos actions sur nos lumières. Il faut donc exercer ces facultez , et je n'imagine pas de méthode qu'on puisse employer avec plus de succès que celle dont il s'agit ; les Enfans
D sont

1532 **MERCURE DE FRANCE**
sont non-seulement capables d'acquiescer
par cette voye une infinité d'idées de toutes
sortes d'objets ; mais encore ils sont
excitez à le faire , parce qu'on les conduit
au but par l'attrait du plaisir , et qu'on a
saisi le grand art de ménager la foible
portée de leur esprit , en ne lui offrant
que des objets qui l'interessent , parce
qu'ils sont toujours proportionnez à son
intelligence. L'imagination , partie dominante
dans les Enfans, est le guide qui les conduit
à la science ; il y a une absurdité visible à
en substituer d'autres dans ce premier âge.
C'est enlever toute esperance, que ces semences
innées , ces petites étincelles de verité et de
vertu , dont les enfans donnent tant de marques ,
comme parle Cicéron , se dévelopent , s'étendent
et s'enflamment davantage. L'éducation ordinaire
les éteint , les dissipe , les fait mourir ; mais
la nouvelle Méthode qui n'a aucun des défauts de
l'ancienne, aura la gloire de les ranimer. J'y aperçois
cet esprit géométrique qui forme le caractère
distinctif de notre siècle , et de la fin du siècle
passé.

Et pour réunir sous le même point de
vûe tous les motifs de préférence. 1°. Nous
lui avons l'obligation de nous débarrasser de
l'ancienne à laquelle j'attribuë
la

la stupidité de tant de jeunes gens , et le dégoût qu'ils contractent au sortir du College pour toutes sortes de lectures, de connoissances et de réflexions. 2°. Elle n'exige des Enfans que les dispositions naturelles qu'ils apportent tous à quelques connoissances. Elle ne suppose point ce qui n'est pas en eux , et qui n'y sçauroit être , elle ne trouve dans un Enfant qu'imagination , mouvement , curiosité , elle s'en contente, et s'en sert habilement pour le mener à tout. 3°. Elle est utile au corps dont elle exerce les membres , encore plus utile à l'imagination qu'elle enchante par la nouveauté et la diversité des objets , et à l'esprit qu'elle fixe sans trop d'efforts , et qu'elle contente , parce qu'elle ne lui présente rien d'obscur et de difficile ; enfin agréable à un Enfant vif dont elle entretient le corps et l'esprit dans un mouvement continuél, mais doux et varié. 4°. L'Alphabet subsitué à l'ancien , est le seul qui puisse faciliter sans beaucoup de peine la vraie prononciation aux Enfans ; et cet article est tellement l'écueil de l'éducation ordinaire ; que la plupart des jeunes gens s'y brisent sans espérance de retour dans un âge plus mur ; l'Auteur l'a démontré avec tant d'évidence , qu'il faut absolument se ren-

D ij dre ;

1534 MERCURE DE FRANCE
dre ; et le changement qu'il fait dans l'Alphabet est si peu de chose , qu'il est hon-
teux que ceux qui sont chargez de l'é-
ducation de la jeunesse, ne s'en soient pas
avisez plutôt. 5°. Par cette Méthode on
peut apprendre à lire et à prononcer avec
la même facilité les caractères et les sons
de toutes les Langues. Les Grammaires
n'auront plus d'épines ; et ce qui faisoit
auparavant la terreur et l'éfroi des jeunes
gens , n'est plus qu'un jeu et un plaisir.
6°. La Méthode , à mon avis , peut et
doit s'apliquer dans l'éducation privée à
toutes les sciences historiques. Elle n'ex-
cepte que celle du pur raisonnement ; et
encore suis-je convaincu qu'il ne seroit
pas fort difficile de l'apliquer aux Mathé-
matiques , et peut-être même à la Mé-
taphysique ; mais alors ce seroit l'affaire
d'un Maître qui ne perdrait pas l'Enfant
de vûë. 7°. Elle ne dérange rien à l'édu-
cation publique , au contraire , elle con-
tribuera infailliblement à sa perfection ;
si elle s'acrédite , il y aura une différence
du tout au tout entre les Enfans qu'on
envoyera au College ; sans autres connois-
sances que celles qu'ils auront apprises d'u-
ne Gouvernante , ou d'un Maître d'Eco-
le, et des Enfans qui depuis trois ou qua-
tre ans , jusqu'à sept ou huit auront
été

été élevez selon les principes de la nouvelle Méthode. 8°. Je compte enfin pour un dernier avantage signalé , qu'elle remédie à la négligence que les peres et meres témoignent pour l'instruction de leurs Enfans , jusqu'à l'âge où on leur donne un Précepteur , où on les met au College.

On perd le tems le plus précieux de la vie en les abandonnant à des Domestiques qui leur remplissent l'esprit de mauvaises idées qui ne s'effacent jamais : par la nouvelle Méthode on regagne ces premiers moments si décisifs pour la suite , et on les employe d'une maniere également favorable à la santé du corps et de l'ame de l'Enfant ; les peres et les meres sont eux mêmes témoins et ravis de ces progrès , et conçoivent avec fondement les plus flatteuses espérances pour l'avenir.

En voilà assez , Madame , pour vous prouver que je suis sincerement persuadé ; et par la lumiere. J'ai déjà gagné Mr de M. et M. de N. qui me paroissent déterminer à élever , l'un son petit fils , et l'autre son fils aîné , selon la nouvelle Méthode ; et j'espere cette semaine engager mon beaufrere à la suivre pour mon neveu. Je souhaite que Dieu récompense l'Auteur selon le grand service qu'il a

1536 **MERCURE DE FRANCE**
rendu au Public ; c'est le témoignage que
je dois à la vérité. Vous excuserés , Ma-
dame, s'il n'est pas mieux digéré , le tems
ne me l'a pas permis. On ne peut être
plus respectueusement que je le suis, Ma-
dame , Votre , &c.



LE NOUVEAU GEAY.

F A B L E.

UN Geay saisi de la même manie
Qu'avoit celui que peint l'Esclave de Phrygie ,
Voulut pour se mouler sur lui ,
Se parer des plumes d'autrui.
Il sçut ayant pris soin d'en choisir des plus belles
Plaire à quelques sottes femelles.
Certain Merle jaloux ,
Le voyant , dit : aprochons-nous ;
Je crains ici quelque supercherie ;
Ce beau surtout sent bien la friperie.
Voyons un peu par le menu ,
Si ce plumage est de son cru.
De son bec donc , le voila qui travaille ,
A droite , à gauche ; adieu toute la pretintaille ;
Rien ne tenoit , tout étoit emprunté.
Le pauvre Geay déconcerté ,
S'enfuit

S'enfuit couvert de honte.

Moralisons ; maint Orateur

Comme ce Geay grand emprunteur ,

Pouvoit bien s'appliquer ce Conte.



*SUITE de la Dissertation de M. Beneton
de Perrin , sur les Hieroglyphes.
Troisième Partie.*

Avant que d'entrer dans les raisons qui ont fait donner à un des premiers Rois d'Espagne la qualité de Roy des Enfers , il faut en suivant mon système admettre deux grandes Epoques de l'arrivée des premiers Habitans qui peuplerent ce pays , sçavoir 1°. celle de l'arrivée des *Celtiberiens*, qui sous la conduite d'un des plus prochains descendants de *Japhet*, qui sera, si on veut, *Iberus*, et selon moi *Geryon*, y vinrent par terre suivant la coutume des Peuples des sorties du Nord , qui s'avançoient toujours vers le Midy , poussées les unes par les autres.

2°. Celle de l'arrivée par Mer des *Pheniciens* ou des *Iberiens*, voisins de la Colchide et du Pont , qui mêlez de *Pheniciens* y passerent sous la conduite d'un second *Geryon* , c'est à dire , d'un autre

D iiiij chef

1538 MERCURE DE FRANCE
chef dont on ne sçait point encore le nom.

Ces deux choses admises , je suposerai encore que le *Hieroglyphe* d'un corps à trois têtes a pû être le simbole qui prouvoit que le premier Prince qui a regné en Espagne , venoit de l'un des trois fils de Noé , à qui toute la Terre avoit appartenu. Il est à croire que chaque troupe ou bande , qui se forma à l'occasion de la confusion de *Babel* avant que de se mettre en marche pour aller occuper le canton du monde que la providence lui avoit destiné , se fit un chef , et prit une marque ou simbole pour lui servir à se reconnoître dans les combats , et que cette marque n'a pû être que celle que le chef de la bande s'étoit faite pour lui même ; deplus, que quand toutes ces bandes furent arrivées chacune dans leur département , et après que ceux qui les avoient conduits furent morts , on ne manqua pas dans chacune d'elles de Deïfier les conducteurs , et qu'alors le Simulacre du Heros dont chaque Peuplade s'étoit faite un nouveau Dieu, ou la marque qui représentoit emblématiquement ce Heros , devint le Hieroglyphe hereditaire parmi la peuplade qui regardoit comme son pere , son Héros Deïfié.

Ceux

Ceux qui prétendent que *Janus* est le même que *Noé* se fondent entre autres choses , sur ce que la marque qui désignoit le premier , a été une tête à deux visages , pour représenter les deux Mondes que le second avoit vûs , sçavoir , la fin de l'un par le deluge , et le commencement de l'autre après la retraite des Eaux ; ainsi si *Noé* a été désigné par un Simbole qui représentoit ce qui étoit arrivé sous ce Patriarche , on a bien pû donner à ses fils celui de trois corps réunis , pour montrer que c'étoit de leur postérité que la Terre avoit été remplie.

Ces Simboles nationaux qui représentoient ou les Dieux de la nature , ou des Dieux qui avoient été hommes , ou des faits mémorables , eurent différente structure selon que le permettoit le génie plus ou moins grossier de ceux qui se les firent , certains peuples n'eurent que des Idoles très informes et très simples , pendant que d'autres sçurent s'en faire de très composées , pour avoir en elles des images qui pussent mieux instruire. Tels furent pour les premiers les grosses pierres brutes, et les souches monstrueuses de bois qui représentoient les Idoles *Flin*s , et *Thoron* , les deux principales Divinités du Nord , et dont la dernière est encore

D v adorée

1540 MERCURE DE FRANCE

adorée par les Lapons qui se la font d'un arbre entraciné , ou d'un gros morceau de bois planté au milieu d'un champ , auquel ils donnent seulement une légère trace de figure humaine.

Pour les Chinois , Indiens , et autres Orientaux plus polis, ils se firent des Idoles à plusieurs bras et à plusieurs jambes pour symboliser la nature , et en signifier différentes choses , faire l'histoire par cette grande multiplication de membres attachés à un même corps.

Pizza , Idole Chinoise que le Pere Kiiker dit être l'*Isis* , ou la *Cybele* des anciens , à 16. bras, dont chaque main est armée mystérieusement de couteaux , d'épées , de halberdes , de livres , de fleurs , et de fruits. L'Idole de *Folsi* se représente comme l'*Erictonius* des Grecs , moitié homme et moitié serpent.

Amida , Dieu des Japonois a une tête de chien , ou une tête d'homme à trois faces , et est toujours monté sur un cheval à sept têtes. Ce Hieroglyphe désigne les sept mille siècles d'antiquité que les Japonois donnent à leur Monarchie.

Le Dieu qui préside à la sagesse chez les peuples de *Ceylan* , a un corps d'homme , une tête d'Elephant , et des Cuisses de Bouc.

Les

JUILLET. 1735. 154

Les Suèves et les Vandales apportèrent dans la Germanie leurs Dieux *Rugievithus*, *Suantoivithus*, & *Triglas*, qui se représentoient avec autant de têtes que de choses supposées soumises à leur puissance, surtout quand la Statuë représentoit une des portions de la nature, telle étoit *Triglas*, ou la Lune, Idole à trois têtes de femmes, et pour les Idoles de Heros, on les faisoit avec autant de têtes que le sujet qu'elles représentoient avoit eu de vertus dominantes, ou avoit exécuté de belles actions; c'est pourquoi on voyoit quelques unes de ces Idoles en avoir 7. ou 8. Le *Suantoivithus* des Suèves avoit quatre têtes, et sous cette forme il fut en reputation dans la Saxe, jusqu'à ce que Charlemagne eut vaincu les Saxons. Alors ce peuple obligé de se faire chrétien, trouva moyen de se conserver son Idole, et de la faire entrer dans la nouvelle Religion qu'il venoit d'embrasser, ils la réduisirent seulement à une seule tête, et en partageant son nom, qui par un effet du hazard se trouva propre à être coupé, ils en firent un *Saint Vithus*, qui est encore veneré aujourd'hui dans les Provinces d'Allemagne voisines de la Mer Baltique.

D vj Les

Les Grecs eurent aussi de semblables Idôles, on voit dans Licophton un *τεῖκεφαλος*, de sorte que , si chaque Peuplade qui entreprenoit une longue transmigration , avoit l'usage de porter avec elle ses Simboles de toutes especes , il n'est pas étonnant que les *Celtiberiens* aient apporté avec eux en Espagne la figure à trois têtes qui désignoit et la nation et le chef qui l'avoit conduite , et de quelle race ce Chef étoit issu.

Passons présentement aux raisons qui firent qualifier de Roy des Enfers un des *Geryons*. Les peuples qui tombèrent dans l'idolatrie ne laisserent pas de conserver toujours l'idée d'un Etre suprême qu'ils reconnoissoient avoir une puissance bien audessus de leurs autres Dieux , et en concevant une justice infinie dans cette puissance , ils ne manquerent pas de sentir qu'en consequence il devoit y avoir pour la vie future des lieux propres à servir de recompense à la vertu , ou de punition au crime , et pour rendre palpable ce que toutes les Religions croyoient sur cela , chaque peuple établit chez lui un *Local* pour ces lieux de bonheur ou de malheur éternel , sur tout pour le dernier , pensant fort bien que l'homme se dispose mieux à la correction par la

pour

peur des chatimens , que par l'esperance des récompenses , cela fit placer des Enfers dans presque toutes les parties du monde ; il y en avoit un dans la Grece qui étoit le *Tenare* , lequel a donné son nom au Promontoire le plus meridional du Peloponese ; il y en avoit un autre en Italie près de l'ancre de la Sybille de Cume.

Les Isles d'Islande et d'Hibernie, en contenoient deux autres ; les regions Hiperboréennes eurent aussi le leur , et je crois que c'est celui-ci qui produisit tous les autres , puisque c'est delà que partirent la plupart des Colonies qui allerent habiter les Regions Occidentales ; chacune de ces Colonies , sur tout celle qui s'avança jusqu'en Espagne , ayant eu soin d'emporter avec elle ses Dieux , il falloit bien qu'elle se fit suivre aussi par l'idée du lieu qui pouvoit rendre ces Dieux redoutables , et par là l'Enfer du Nord passa en Espagne ; ce qui fit que quand les Tyriens , les Egiptiens et autres peuples d'Asie et d'Afrique connurent cette Espagne , et y trouverent des endroits dont les noms leur retraçoient l'idée d'un Enfer , ils crurent que veritablement il pouvoit être placé là plutôt qu'en tout autre endroit de la Terre , ils y voyoient un *Cap de Finisterre* ,

7544 MERCURE DE FRANCE
nistette , un Temple fameux dédié à Lucifer qui se trouvoit à l'embouchure d'un Fleuve (a) qu'on suposoit passer par les campagnes de tinées a être la demeure des ames heureuses , ils y trouvoient encore une autre riviere nommée d'Oubly , *aqua oblivionis* (b) et plus loin les Promontoires, *Lunaria* et *Farraria*, ou *Tenebrio* , entre lesquels couloit l'Ebre , qui tenoit son nom des premiers hommes qui virent ses bords , tout cela paroît avoir été suffisant pour confirmer ces Orientaux dans la pensée que l'Enfer étoit surement où se trouvoient ces lieux qui portoient des noms lugubres.

De plus , ces mêmes Orientaux , et les Grecs ensuite , en se faisant raconter l'Histoire d'un pays si rempli de merveilles , et cette Histoire se trouvant déjà bien alterée par le temps , ils y melerent à leur tour tant de choses du leur pour en augmenter le merveilleux , qu'ils acheverent de la rendre méconnoissable , ce qui servit de plus en plus à faire regarder les premiers Rois qui avoient régné en Espagne comme les Rois de l'Enfer ; et comme on ignoroit aussi les veri-

(a) Le Guadalquivir.

(b) Le Guada Lethé.

tables noms de ces Rois , et que la dⁿ nomination appellative de *Geryon* qu'ils avoient eu , les faisoit confondre , on en nomma un d'entre eux *Pluton* , ce qui au fond ne signifioit qu'un homme qui avoit possédé de grandes richesses , les deux termes de *Geryon* et de *Pluton* , n'étant que des épithetes qui qualifioient de *Riches* *Etranger* un homme qui n'étoit plus connu par aucun autre nom.

Les Orientaux enfin qui voyoient le Soleil se coucher sur l'Espagne , crurent que ce pays étoit celui de la nuit , ce qui fit que ceux d'entre eux qui après y être venus , voulurent parler des richesses du premier Homme , qu'ils croyoient y être passé du pays du jour , pour mieux accommoder leur recit à l'envie qu'ils avoient de forger des Fables , ils débitèrent que le passage de *Pluton* en Occident , venoit de ce que ce Roy ayant deux freres aussi ambitieux que lui , ces trois Princes firent le partage entre eux des conquêtes qu'ils résolurent de faire , et que dans ce partage les pays Occidentaux étant échu à *Pluton* , il devint par là véritablement étranger pour le lieu où il s'habituait , par rapport à ceux où ses deux autres freres resterent ; et on ne fit de ce *Pluton* le Dieu du noir Empire , que pour

continuer

1346 MERCURE DE FRANCE
continuer de marquer l'endroit où il avoit
regné , qui se trouvant (comme je l'ai
dit) situé au couchant du Soleil , s'em-
bloit être par-là privé de lumiere lors
que cet astre en répandoit le plus dans les
Indes , et sur l'*Iberie* Asiatique.

Je passe sur plusieurs Hiperboles Poë-
tiques qui contribuerent encore beaucoup
à persuader que l'Enfer avoit été le parta-
ge de *Pluton*, et que cet Enfer étoit en Es-
pagne ; les Grecs pour faire connoître
ceux de leurs Heros qui voyagoient à l'Oc-
cident de leur Pays , avoient coutume de
feindre que ces braves étoient descendus
tous vivans aux Enfers. *Pirithous* et *The-
sée* allant en Epire , *Hercule* en Espa-
gne , et *Enée* en Italie , on ne manqua
pas de dire d'eux à leur retour qu'ils
étoient ressortis de l'Enfer après y être
descendus , notre *Pluton* s'étant marié en
Sicile , on suposa aussitôt que la femme
qu'il épousa nommée *Proserpine* , étoit
partie avec lui pour être la Reine de son
sombre Empire.

Car quoique le faux préjugé , qui avoit
long-temps fait croire que l'Espagne de-
voit être moins favorisée du Soleil que les
climats orientaux , fut tombé par sa fer-
tilité , dont s'apercevoient les Pheniciens,
et les Grecs qui y allerent trafiquer , ces
noms

noms funestes des Lieux dont j'ai parlé , qui s'y trouvoient toujours joints à une tradition vivante , qui enseignoit que les plus belles campagnes de ce pays étoient les vrais *Champs Elisées*, ces noms , dis-je , continuerent à persuader que le Roy des Enfers devoit avoir eu là le Siège de son Empire ; la conduite que tint Pluton après qu'il fut bien établi , acheva de le faire passer dans des siecles posterieurs , pour avoir regné veritablement sur les ombres, et sur un Royaume souterrain ; car il fit creuser la terre , trouva des mines , et en tira tant de richesses qu'oultre son premier nom qui marquoit son opulence , il eut encore celui de *Chrisaor*, pour désigner le moyen qu'il sçut trouver d'avoir de l'or en abondance : mais comme malgré l'avantage d'une si haute fortune il ne se désunit point d'avec ses deux freres *Jupiter & Neptune* , et que la bonne intelligence subsista toujours entre ces trois Princes , la Postérité jugea qu'un exemple d'amitié si constante et si rare , méritoit d'être perpetué par l'emblème des trois corps réunis en un , qui servit à désigner, notre *Pluton* et sa posterité , de même que cette embleme avoit déjà désigné celui des descendans de *Noé* qui étoit venu le premier en Espagne.

Si

Si après ce que je viens de dire de ce second *Geryon* dont je fais le *Pluton* des Grecs, on veut continuer à suivre son Histoire et celle de ses fils malgré l'obscurité dont elles sont enveloppées, on y apprendra qu'une autre bande d'Etrangers étant venuë aborder en Espagne sous la conduite d'un *Hercule*, c'est-à-dire d'un nouveau chef de gens qui cherchoient un établissement, cet *Hercule* vainquit les enfans de *Geryon* qui étoient au nombre de trois, et avoient combattu sous le Simbole du monstre à trois corps de leur pere, ce qui fit dire aux Poëtes qui chantaient les travaux du vainqueur des trois Princes Espagnols, que leur *Heros* après être descendu aux Enfers, y avoit poursuivi *Cerbere*, Chien à trois têtes jusqu'au pied du Trône de *Pluton* son Maître, ce qui au fond n'étoit qu'une fiction, qui renfermoit l'Histoire de la défaite des enfans de *Geryon*, qui furent poursuivis par *Hercule* jusques dans le sein de leurs Etats.

La Fable en effet nous représente toujours *Hercule* comme l'ennemi de *Pluton*, et si tous les hommes à qui on a donné le premier de ces noms, ont aussi été ce qu'étoient ceux qui ont porté le nom de *Mercur*e, c'est-à-dire de gros Marchands,

ou

ou des conducteurs de Colonies, dont on a fait les Dieux du commerce , et les premiers Rois de chaque Nation, cela, dis-je, étant supposé , achevera de prouver que de riches Marchands de divers pays , attirez en Espagne par l'envie de profiter des richesses que la Renommée donnoit à Geryon et à ses enfans , leur sont venus faire la guerre en differents temps.

Les diverses bandes d'Etrangers qui de l'Asie , de l'Afrique , et même de la Grece et de l'Italie , vinrent s'établir en Espagne , et qui sans doute étoient bien différentes de mœurs , ont peut-être par là commencé ce que dans des tems bien postérieurs , ont achevés les *Gots* , les *Suèves* , les *Vandales* , et les *Maures* , c'est-à-dire donné naissance à la difference de genie , et au peu de simpathe qui s'est remarqué jusqu'à present entre les habitans de chaque Province de ce grand Continent qui renferme encore aujourd'hui trois nations, sçavoir la *Castillanne* , la *Portugaise* , & l'*Arragonnoise* , très distinguées l'une de l'autre, par des qualités d'esprit toutes opposées.

La suite pour un autre Mercure.

LICIDAS.



LICIDAS , MÆRIS , MENALCAS ,

E G L O G U E.

Maris. **C**Onnois tu , Licidas , ces braves Che-
valiers

Qui combatoient tantôt au milieu de la plaine ?

Licidas. Je les connois , Mæris , le brave d'An-
gliers , *

Brilloit par sa valeur , mais jaurai de la peine

A me resouvenir de l'autre champion ,

Je le rapelle enfin ; c'est Regnaud fils d'Aimon.

Maris. Quel sujet fait agir leur valeur freneti-
que ?

Licidas. Ils se batoient , Mæris , pour la belle
Angelique.

Maris. Quelle espece d'amour ! qu'oi-donc ?
un Paladin

Prend un cœur , comme un Fort , les armes à
la main !

Par le sang d'un rival il obtient sa maitresse ,

Quelle fureur ! grand Dieu ! quelle afreuse ten-
dresse !

Licidas. Nous n'aimons point ainsi dans nos ha-
meaux charmans ,

L'Amour decide seul du destin des Amans ,

La Bergere prononce et l'on suit sans obstacle

* *Le Chevalier d'Angliers , c'est Roland.*

Ce qu'elle a prononcé ; c'est pour nous un oracle.

Maris. Bergers , qui disputés de l'ardeur de vos feux ,

N'usés point entre vous de l'arc ni de la lance ;
Par vos soins , par vos chants , vous réussirez
mieux ;

Le Berger le plus tendre aura la préférence.

Licidas. Vivés , tendres Bergers , dans un heureux repos ,

Ne disputés jamais qu'au son des Chalumeaux ;
Vos combats les plus grands seront en chansonnettes ;

Pour armes vous aurés vos aimables musettes ;
Des combats plus sanglans sont bons pour les
Héros.

Maris. Tandis que nos brebis paissent dans la prairie ,

Mæris , cher Licidas , au combat te défie ,

Prepare de ta voix les accens les plus beaux ;

Et soutiens si tu peus mes terribles assauts ;

Je veux chanter , Philis , l'honneur de ce Village ,

Elle m'aime , et mes chants portez par les échos ,

L'exciteront encore à m'aimer davantage.

Licidas. La beauté de ces Eaux , ces feuillages
naissans ,

Tout m'invite à chanter l'objet de mon martyre ;

Ses cruautés seront le sujet de mes chants ,

Echos ,

Echos , repetés lui les sons qu'elle m'inspire ;
De mes plaisirs un jour vous serés confidens.
Mais quel sera , Mæris , le prix de la victoire ?
Le vainqueur pour loyer n'aura-t'il que l'honneur ?

Maris. Le vaincu cedera sa musette au vainqueur.

Un Berger doit n'aimer que l'amour et la gloire.
Licidas. Qui prendrons nous ici pour juger nos débats !

Maris. Menalcas qui survient ; entends nous ,
Menalcas !

Menalcas. Celebre, Licidas, cette beauté cruelle,
Qui te cause mille langueurs ;
Que Mæris chante les faveurs

De sa Philis , plus douce et qui n'est pas moins belle ;

Commence , Licidas , toi tu suivras , Mæris ,
Au plus digne des deux je donnerai le prix.

Licidas. O Nymphes , ornés-moi d'une grace nouvelle ;

Je veux fléchir Aminthe , à mes désirs rébelle ;
C'est souffrir trop long-temps une injuste rigueur ,

L'Amour tendre et constant doit regner sur un cœur.

Maris. Venus , vous le sçavés , je vous ai bien servie ,

J'ai suivi votre Cour tout le tems de ma vie ,

Conservés

Conservés, chez Philis, toujours les mêmes feux,
Qu'ils soient égaux aux miens; c'est tout ce que
je veux.

Licidas. Aminthe, vous touchiez à la douzième
année,

Lorsque dans ces vallons j'aperçus vos attraits;
Je n'oublierai jamais la fatale journée,

Où pour vous de l'Amour je ressentis les traits.

Maris. Moi j'ignore en quel jour mes feux ont
pris naissance;

J'ignore en quel instant sont éclos nos amours;
Nos deux cœurs, ma Philis, furent joints dès
l'enfance,

Et je ne doute point qu'ils ne le soient toujours.

Licidas. Ah! je connois l'Amour; cet Enfant in-
docile;

Ennemi des Bergers, se nourrit de nos pleurs.

Maris. L'Amour à mes désirs sera toujours fa-
cile;

Pour les foibles Amans il garde ses rigueurs.

Licidas. Amour, sur ton Autel je mettrai ta
figure,

Elle sera d'argent, si tu combles mes vœux;

Maris. L'Amour n'aura de moi qu'une simple
peinture;

Si j'augmente en troupeaux, un jour je ferai
mieux.

Licidas. Aminthe quelquefois en son humeur ba-
dine,

Jette sur moi des fleurs et puis se va cacher,

je

Je cherche vainement , ou bien si je devine
En son ardent courroux je n'ose l'approcher.

Maris. La charmante Philis par sa fuite legere ,
Ne se dérobe point à mes feux innocens ,
Elle s'offre sans peine à mes désirs pressans ,
Comme un enfant docile aux ordres de sa mere.
Licidas. Recevés , belle Aminte , un bouquet de
ma main ,

Un bouquet vous est dû le jour de votre Fête ,
J'ajoute à ce présent une tendre requête ;
C'est que vous le placiez sur votre aimable sein .
Maris. Je t'offre , ma Philis , des jasmins et
des roses ;

Les jasmins de ton teint imitent la blancheur ;
Les roses de mes feux exprimeroient l'ardeur ,
Si ces fleurs duroient plus quand elles sont
écloses ;

Licidas. Je dansois dans nos prez un jour avec
l'ingrate ,

Et j'amaï je n'eus d'elle un regard gracieux ;
Je crus même , un Amant à l'ame délicate ,
Que sur le beau Silvandre elle jettoit les yeux .

Maris. Lors qu'avec ma Philis je danse sur l'her-
bette ,

Je vois ses yeux s'emplir d'une douce gayeté ;
Elle regarde peu Palemon ou Damete ,
Elle tient sur moi seul son regard arrêté.

Licidas. Les Loups de mes troupeaux font un
cruel carnage ;

Les

Les vents gâtent les dons de la blonde Cérés,
Aminte, les torrens détruisent mes guerets;
Mais vos rigueurs sur moi font bien plus de ravage.

Maris. Le tendre oranger aime un printemps sans frimats;

Les roses, des Zephirs la gracieuse haleine,
Et nos prez déséchés les eaux d'une fontaine,

Licidas. Ma Phillis à mes yeux a cent fois plus d'apas.

Je connois que mon feu par la rigueur s'augmente;

Maris. Le bonheur ne rend point ma flamme moins constante.

Licidas. Regarde ces flambeaux dans le Temple allumés,

Leur feu croît par l'effort du zephir qui l'excite.

Maris. Regarde ces flambeaux lentement consumés,

Ils brulent plus long-tems quand rien ne les agite.

Licidas. Les fleurs dans leur éclat ne durent qu'un moment;

Le bonheur d'un Amant passe aussi vite qu'elles.

Maris. Compares-tu les fleurs au bonheur d'un Amant?

Nos jardins ont des fleurs que l'on nomme immortelles.

Licidas. Dis-moi dans quel endroit des mortels ignoré,

E Dans

Dans le fiel , dans le sang , l'Amour trempe ses
armes ?

Maris. Dis-moi dans quels climats , et je t'en
sçaurai gré ,

L'Amour puise pour nous son nectar et ses
charmes ?

Menalcas. Cessés , Bergers , vos tendres sons ,
J'admire également vos aimables chansons ;
Celles où l'on se plaint des cruautés d'Amince ,
Et celles de *Maris* qui ne fait nulle plainte ;
De vos divins accens tous mes sens sont épris ;
Par ces chants où sans art s'exprime la tendresse ,
Près de moi , près d'une Maîtresse ,
Tous deux également vous méritez le prix.

P. D. F.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

DEUXIEME LETTRE
sur la Vie et les Ouvrages de Moliere.

Vous trouverez ici en abrégé , Mon-
sieur , le Portrait de l'illustre Au-
teur sur lequel vous demandés des éclair-
cissemens.

Tantôt Plaute , tantôt Terence ,
Toujours Moliere cependant.

Que

Quel homme ! avouons que la France ,
En perdit trois en le perdant.

Le bon goût et les lumieres du Roy Louis XIV. et la justice que ce Grand Prince rendoit à l'heureux génie de Moliere, l'animoient de plus en plus à travailler malgré sa mauvaise santé, qui empira encore considerablement, après qu'il eut quitté l'usage du lait où il s'étoit réduit. Il acheva néanmoins sa Comédie du *Malade imaginaire*. Il en donna le 10. Fevrier 1673. après son raccommodement avec sa femme, la premiere Réprésentation, dont on prétend qu'il étoit l'original lui-même.

Le 17. Fevrier, jour de la troisième Réprésentation, il se trouva plus mal de sa fluxion ? on voulut l'empêcher de jouer le principal rôle, que personne ne pouvoit faire que lui, mais il commença la Piece et l'acheva avec de grands efforts, malgré une convulsion qui lui prit sur le Théâtre. Après la Réprésentation il fut saisi de froid ; on le fit porter chez lui dans la rue de Richelieu ; il se mit au lit, sa toux redoubla, il cracha beaucoup de sang, et assisté de sa femme qu'il avoit envoyé chercher, et de deux de ces Religieuses qui viennent quêter à Paris

E ij pendant

1558 MERCURE DE FRANCE
pendant le Carême , et auxquelles il faisoit la charité , il rendit l'esprit , avec des sentimens d'un bon Chrétien. On obtint qu'il fut inhumé à S. Joseph sa Paroisse , mais la populace s'étant amassée devant sa porte , Madame Moliere épouvantée leur jeta quelque argent pour prier Dieu pour son Mari. Les Épitaphes de Moliere commencerent à paroître ; et le Prince de Condé s'en voyant présenter une assés mauvaise , dit a l'Auteur , en la rejetant, j'aimerois bien mieux que Moliere me présentât la vôtre. Il ne laissa point d'enfans de Claire-Elizabeth Bejar , sa femme.

Il y a dans les Ouvrages de Moliere un tour d'esprit admirable , une adresse , un raffinement pour la Comédie , dont les plus grands Maîtres ne s'étoient pas encore avisés , un assaisonnement qu'on n'avoit pas scû donner avant lui , et qui s'accômmodoit au goût de tout le Monde ; c'est-là ce qui fait que les gens simples , et les gens d'esprit , courent également après ses Comédies ; il est vrai que les premiers n'y sont pas attirés par ce qui y charme les oreilles délicates ; ils n'y saisissent que le plaisant , et ne font cas que du burlesque ; mais les derniers y remarquent et y admirent , jusqu'où il a pénétré dans les mœurs des hommes , et reconnoissent

connoissent les traits de la plus saine Philosophie.

Ses dernières Comédies , si on en excepte celles qu'il fit sur le modèle de Plaute , sont tout à fait dans les mœurs Françaises. Il n'en est pas de même de ses Comédies Héroïques , parce qu'il songea moins en les composant à faire de vraies Comédies , que des Pièces Dramatiques , qui pussent servir de liaison aux divertissemens destinés à former ces Spectacles magnifiques que Louis XIV. donnoit à sa Cour. Il avoit 40. ans lorsqu'il fit les premières de ces Comédies , dignes d'être comptées au nombre des Pièces qui lui ont acquis sa réputation ; mais il ne suffisoit pas à Molière d'être grand Poète pour être capable de les composer ; il falloit encore qu'il eut acquis une connoissance des hommes et du Monde , qu'on n'a pas de si bonne heure , et sans laquelle le meilleur Poète ne sauroit faire que des Comédies médiocres.

• On prétend que Molière a presque également surpassé tous les Poètes Dramatiques de notre temps , et les Anciens. Ce qu'il y a de bien vrai , c'est qu'il a sçu l'art de plaire qui est le grand art du Théâtre ; soit dans ses compositions comme Auteur , soit dans ses Représentations comme Ac-

E iij teur.

1560 **MERCURE DE FRANCE**
teur. Par une adresse singuliere , et un talent superieur qu'il avoit reçu de la nature, il a porté la Comédie à un point de perfection qui l'a renduë à la fois divertissante et utile , et ses Pieces qu'on jouë depuis près de 80. ans sans interruption , sont encore reçues du Public avec aplaudissement, et conservent même après un si long temps , je ne sçais quelle grace et quelle naïveté qui plaît toujours , qui se fait sentir agréablement , et que le temps n'use point.

Moliere , comme je l'ai dit d'abord , ne borroit pas son mérite à la composition de ses excellens Ouvrages , ayant presque réuni dans sa personne les differens caracteres des Aristophanes, des Menandres , des Plautes et des Terences. Il jouoit encore son rôle sur le Théâtre d'une maniere à ne rien laisser à désirer ; c'étoit un modele parfait pour les Acteurs qui vouloient aspirer au sublime dans leur profession. Il étoit à la fois bon Poëte, bon Comédien , et bon Orateur ; en un mot le vrai Trismegiste du Théâtre.

Outre les grandes qualitez nécessaires au Poëte , à l'Acteur , et à l'Orateur , qu'il possedoit au souverain degré , il avoit encore celles qui font l'honnête-homme ; genereux , bon ami , modeste ,
poli ,

poli, sçavant sans le vouloir paroître, d'une conversation douce et aisée, ce qui le faisoit generalement aimer des Grands et des petits.

C'étoit lui qui faisoit les annonces ; et qui étoit ce qu'on apelloit alors, le Harangueur de la Troupe. Jamais homme n'a prononcé un compliment en public avec tant de grace, tant de simplicité, tant d'énergie, ni tant de facilité. Six ans avant sa mort, étant bien-aise de se décharger de cet emploi, il pria la *Grange* de remplir sa place.

Il avoit un amour de passion pour son métier, et un zele ardent pour le divertissement du Public, dont il étoit très-aimé ; il en donna des marques jusqu'à la fin de sa vie. A sa mort le Théâtre fut fermé pendant 15. jours, et ce ne fut qu'après ce tems-là que la Troupe mortellement affligée, eut le courage de rejouer, car tous ses camarades le regardoient comme leur Pere commun, et leur bienfaicteur.

Les Parens de Moliere l'avoient élevé pour être de leur profession ; il resta jusqu'à l'âge de 14. ans dans la boutique, sçachant tout au plus lire et écrire. Il avoit un grand-Pere qui l'aimoit éperdument, et ce bon homme aimoit passio-

E iiij nément

1562 MERCURE DE FRANCE
nement la Comédie ; il y menoit souvent le petit Poquelin , à l'Hôtel de Bourgogne. Le Pere qui appréhendoit que ce plaisir ne dissipât son fils , et ne lui ôtât toute l'attention qu'il devoit à son métier , le gronda fort , et à plusieurs reprises ; et un jour s'adressant au bon homme : Avez-vous dessein, lui dit il, d'en faire un Comédien ? plut à Dieu, lui répondit le grand Pere , qu'il fut aussi bon Comédien que *Bellerose*. Cette réponse frappa le jeune homme , et contribua fort à augmenter le dégoût qu'il avoit déjà pour la profession de Tapisser , ce qu'il témoigna dans la suite à son Pere par sa mélancolie ; il le supplia de vouloir le faire étudier. Le pere y donna les mains , et l'envoya au College des Jesuites. En cinq années de tems , il fit non-seulement ses humanitez , mais encore sa Philosophie.

Ce fut au College qu'il fit connoissance avec Mrs Chapelle et Bernier, à qui Gassendi enseignoit la Philosophie ; ce celebre Philosophe trouva dans Moliere tant de docilité et de pénétration , qu'il se fit un plaisir de lui découvrir toutes ses connoissances. Cyrano de Bergerac , qui étoit venu achever ses études à Paris , grossit encore cette petite Troupe de Philosophes.

Poquelin

Pocquelin ayant quitté les Etudes , fut Avocat ; quelque temps après il s'amusa avec quelques autres Bourgeois , selon le goût de ce tems-là , et le sien particulier, à représenter des Pièces de Théâtre en bourgeoisie , c'est-à-dire *gratis* , dans les maisons de quelques particuliers ; mais ses camarades et lui se croyant bons Acteurs , ils se mirent à jouer la Comédie pour de l'argent , et ce fut alors que ce celebre Comédien prit le nom de Moliere, sans qu'on ait jamais bien sçû pourquoi.

Les succez que Moliere avoit sur le Théâtre du Palais Royal furent partagez et souvent diminuez même , par les farces Italiennes de Scaramouche ; elles attiroient la foule qui rioit aussi volontiers pour des grimaces, et des singeries , que pour des représentations naïves et sensées.

Un autre désagrément qu'eut Moliere , fut le vacarme que firent les gens de la Maison du Roy , quand il eut obtenu de S. M. un ordre pour les empêcher d'entrer sans payer, Ils prirent cet ordre pour une insulte, voulurent entrer de force, et tuerent même un des portiers de la Comédie qui se mit en état de leur résister. Tout étoit consterné dans la Troupe ; tous les Acteurs et les Actrices prièrent Moliere avec instance , de ne point faire

E v valoir

1564 MERCURE DE FRANCE
valoir l'ordre du Roy , et de laisser les
choses sur l'ancien pied pour avoir la
paix et la tranquillité dans le Spectacle.
Mais cet illustre chef ne défera point aux
suplications de ses camarades ; rien ne
pût ébranler sa fermeté , et sans craindre
les suites que ses demarches pourroient
avoir , il alla se plaindre au Roy de la
violence qu'on lui avoit faite ; S. M. or-
donna sur le champ qu'on punit les cou-
pables , et qu'on fit exécuter ses ordres.
Comme Moliere aimoit fort à haranguer ,
il fit un beau Discours au Parterre à la
premiere Réprésentation ; et s'adressant
aux Gendarmes de la Garde du Roy , qui
étoient les plus difciles , il leur dit tant
d'honnêtetés , les flatta si bien , et gagna
tellement leur esprit , qu'il les ramena au
point qu'il vouloit , ensorte qu'à l'ave-
nir il n'arriva plus de violence aux por-
tes , et que tout le monde paya genera-
lement.

M. de Grimarest rapporte un trait de Mo-
liere que je n'ai garde d'oublier , il fait
trop d'honneur à sa mémoire pour n'être
pas repeté. Un jeune homme de famille
vint se présenter à lui pour être reçu Co-
médien , ayant un grand talent pour la
déclamation. Moliere après l'avoir enten-
du et admiré , lui demanda quelle étoit sa
famille

famille , et sur ce qu'il répondit qu'il étoit fils d'un Avocat , Moliere lui répliqua : *Suivez cette profession , la nôtre est la dernière ressource de ceux qui ne sçauroient mieux faire , ou des libertins qui veulent se soustraire au travail ; d'ailleurs c'est enfoncer le poignard dans le sein de vos parens que de monter sur le Théâtre : je me suis toujours reproché d'avoir donné ce déplaisir à ma famille , si j'avois à recommencer je ne le ferois pas.* Chapelle survint , qui ayant vû le talent du jeune homme pour le Théâtre , voulut le détourner du barreau , et insista pour le déterminer à être Comédien , ou par une alternative étrange , à être Prédicateur. Moliere n'entendit point raillerie , et s'en prenant à Chapelle même , fit si bien , qu'il ôta au jeune homme la pensée d'être Comédien.

Le Roy voulut rendre Moliere le chef de sa Troupe avec six mille livres de pension. Il représenta à S. M. que d'ami de ses camarades il deviendrait leur ennemi , et qu'il aimoit infiniment mieux être leur ami et leur confrere que leur chef. Le Roy admira ce sentiment généreux et accorda la pension de 6000. l. à la Troupe entière , dont elle a toujours jouï , et qui fut augmentée à la jonction des Troupes vers 1680. à 12000. livres.

La Comédie de *l'Etourdi ou les Contre-temps* en cinq Actes en Vers , après avoir été joué à Lion pour la première fois en 1653 , fut représentée à Paris sur le Théâtre du Petit Bourbon en 1658. Molière y joua toujours le principal Rôle , lequel fut rempli après sa mort successivement, par les sieurs *de la Grange , Hubert , Verneuil , du Croisi , la Torillière , Monmènil*. Et par les Dllles *de Brie , du Pin , Raisin , &c.* Je suis , &c.



EPIGRAMME.

F Rapé depuis long-tems d'un mal imaginaire

L'hipocondre Cléante a terminé son sort.

Il se croyoit cocu , peut-être à la légère :

Peut-être avec justice , on n'en est pas d'accord ;

Mais posons qu'il le fut , il eut toujours bien tort ,

De prendre tant à cœur un destin si vulgaire.

Et que seroit-ce donc , si pour cette chimere ,

Tous ses pareils en foule alloient aux sombres bords !

Quel deuil , quel vaste deuil ! ma foi dans cette affaire ,

Je

JUILLET. 1735. 1567

Je pense à dire vrai que parmi tant de morts ,
Chaque Enfant trembleroit de rencontrer son
Pere.

Par M. Desroches.



*LETTRE écrite de Rennes le 28. Juin
1735 par M. de la Haye , sur un En-
droit des Commentaires de l'Ecriture ,
par le R. P. Calmet.*

J Ay lû, Monsieur, dans le Commentaire
du R. P. Calmet sur le Livre de la
Sagesse , cap. 12. v. 8. que dans ces der-
niers siecles , on a plus d'une fois dans les
Sieges irrité des Mouches à Miel par le feu
et par la fumée , contre les armées des assié-
geans. Il cite là-dessus Osorius lib. 8. de
reb. Emmanuelis Reg. Lusitania.

Ce Livre est imprimé à Lisbonne , un
vol. in fol. sous ce titre *De rebus Emma-
nuelis Regis Lusitania invictissimi virtute
et auspicio gestis libri 12. auctore hieronimo
Osorio Episcopo Silvensi 1571.*

J'ay verifié la citation , et je suis tou-
jours plus convaincu , qu'il y a beaucoup
à rabattre dans presque tout ce qu'on
nous raconte de merveilleux. Osorius dit,
à la verité , que les habitans de Tanli en
Affrique

Affrique , jetterent du haut de leurs murailles une grande quantité de ruches à miel enflammées , et que les Portugais , brulez par les flammes , et piquez par les aiguillons , furent contraints d'abandonner leur attaque , *Alvearia apum innumera quibus abundant incensa à manibus dimisere , nostri et alvearium flammis ambus- si , et apium aculeis stimulati ; oppugnationem deserere coacti sunt.*

Il semble qu'en voila plus qu'il ne faut pour justifier le fait et la citation , cependant vous allez voir , Monsieur qu'il y a beaucoup à dire sur l'un et sur l'autre. Ces ruches enflammées et en même temps pleines d'Abeilles , capables de voler et de piquer en sortant du milieu des flammes , ont un air de fable qu'Osorius même a reconnu , puisqu'il ajoute que les Abeilles ne furent pas la seule defense des habitants , et que ceux-ci blessèrent grièvement le Chef des Portugais avec plusieurs des siens. *Multi etiam vulnera ab hostibus accepere , ne apibus tantum ea propugnatio adscribi possit , ipseque Barriga graviter vulneratus abscessit.*

Le R. P. Calmet qualifie , je ne sçai pourquoi , ce *Barriga* du titre de General des Troupes du Roy de Portugal , et donne ainsi l'idée d'une armée entiere , occupée

eupée à faire un Siège important : il est vrai qu'au livre 10. le même Osorius le représente à la tête des Portugais , qui forcerent le Château d'*Amagor* , mais il ne comandoit alors qu'une très petite Troupe , la prise fut même regardée comme un miracle , à cause que ce Château étoit situé sur un rocher escarpé au milieu du lit ou du confluent de deux rivières; en effet l'étendart de l'Ordre de Christ fut mis au sommet de la Tour , qui représente ce Château dans les armes des Barrigues en signe d'une Victoire , *non humanis viribus, sed Christi numine et beneficio paria.*

Mais l'expédition de *Tanli* fut faite avec encore moins de Troupes : ma première preuve, c'est que ce fut une simple incursion , *Barriga in oppidum quod appellant Tanli , impetum similiter tulit.* Je vois en second lieu que l'expédition à laquelle celle de *Tanli* est comparée par le mot *similiter*, n'avoit été faite qu'avec 150. Cavaliers.

Or dès qu'il n'est plus question d'Armée ni de Siège , tout le merveilleux s'évanouit , et le dénouement est très simple, les habitans de *Tanli* fermerent leurs Portes et jetterent sur les Portugais des ruches enflammées , comme l'on jette en
pareil

pareil cas des choses pesantes , au défaut de pierres , pour se garantir ; le Commandant blessé et *grièvement* blessé , ainsi que plusieurs de sa petite Troupe , par des gens qu'il avoit crû surprendre , se retira sans débrider ; tout cela est très-ordinaire , et Osorius pouvoit se passer d'y faire entrer le bizarre secours tiré des aiguillons des Mouches à miel , lequel a principalement donné lieu à l'erreur du R. P. Calmet , sur le Siege , le General et l'Armée. Je suis , &c.



F A B L E.

Certain Faucon , par la faim aux abois ,
 Etoit en quête. Il sort du fond d'un bois ;
 Il voit de loin une jeune Colombe ,
 A tire d'aîle avance , plane et tombe
 Sur la pauvrete et se met en devoir
 De la croquer : Quoi donc ? votre pouvoir
 Est votre loi ? cria l'Oiseau timide ;
 On est vainqueur quand le combat décide ;
 Mais quelle gloire est-ce à votre vigueur
 De triompher de moi , qui meurs de peur ?
 Allez forcer l'Epervier à se rendre ,
 Ou le Milan , ils sçauront se défendre.

Notre

Notre Faucon lui répond d'un ton sec ,
 Défendez-vous , n'avez-vous pas un bec ?
 Hélas ! mon bec n'a de force et d'adresse
 Que, pour donner des preuves de tendresse
 A mon ami. Quel est ce bel ami ?
 C'est un Pigeon , mais il est endormi :
 Faut l'éveiller et qu'il vienne à votre aide ;
 Non , s'il vous plaît , de grace ; le remède
 Seroit encor plus cruel que le mal.
 Comme ils parloient , ce petit animal
 Se réveillant , vient se perdre lui-même ;
 Pour sa Colombe il se fait égorger.
 L'Amour prudent avoit vû le danger ;
 L'Amour ardent ne voit que ce qu'il aime.



*SUR LA QUESTION de sçavoir ;
 si ceux qui conviennent que la Maison
 de nos Roys , a la même source que celle
 de Charlemagne , doivent l'appeller la
 Troisième Race , &c.*

L Es lumieres que la critique a repandues sur l'Histoire , nous ont désabusé de plusieurs opinions fausses , que l'on prenoit auparavant pour autant de veritez ; parce qu'on ne se donnoit pas la peine de recourir aux sources , de juger

1572. MERCURE DE FRANCE
ger de l'autorité des Auteurs , d'observer l'ordre des tems , et d'examiner les Actes. Tout étoit vrai , parce qu'on vouloit tout croire , et qu'on ne distinguoit pas entre la bonne Antiquité , et ce qui pouvoit l'avoir corrompue ; on respectoit sans discernement tout ce qui paroissoit ancien. On donne peut être aujourd'hui dans l'extrémité opposée ; mais du moins si on perd quelques veritez en ne se livrant pas si aisément , on a l'avantage de ne croire que sur des preuves solides. Il y a cependant certains points d'Histoire , et dans d'autres genres de science , qui quoique démontrés pour les personnes neutres , trouvent encore de l'opposition de la part de ceux qui n'ont pas la force de séparer de leur état les opinions qui ont pris naissance chez eux , ou que differents interêts ont obligé à s'en rendre les Protecteurs. Cela est arrivé à des Personnages dignes de respect par leur pieté et par leurs lumieres ; cette démarche auroit sans doute fait tort à des hommes médiocres ; mais les fautes des grands Hommes se pardonnent d'autant plus volontiers , que plus ils ont de réputation , moins elle peut souffrir de diminution dans son intégrité.

Il est encore arrivé que malgré ces éclaircisse-

eissemens , le Public accoutumé à l'erreur , en a conservé le langage , et a contredit par son expression l'idée qu'il a de la chose ; il y en a des exemples dans plusieurs Sciences qu'il n'est pas besoin de rapporter ici.

Cela m'a surpris à l'égard de nos plus célèbres Historiens qui conviennent presque tous , que la Maison de nos Roys n'est pas différente de celle de Pepin et de Charlemagne : et n'ont pas cessé de s'exprimer comme ceux qui croient que c'est une troisième Race ; ils veulent nous prouver que Childebrand, frere de Charles Martel , étoit Ayeul de Robert le Fort , Bisayeul de Hugues Capet ; et ils appellent deux Races une Famille qu'ils soutiennent être la même , et qui ne forme, suivant leur système, que deux Branches d'un tronc commun ; il leur convenoit, sans doute , après avoir découvert une vérité , de faire la Loy des termes et de l'expression.

Hugues Capet étoit plus proche de Pepin , pere de Charles Martel , que Henri IV. ne l'étoit de S. Louis ; cependant on n'a pas séparé la Branche de Bourbon des autres Branches de la Maison de France , en disant que c'est une quatrième Race ; pourquoi ne dira-t-on pas

1574 **MERCURE DE FRANCE**
pas du Roy Hugues , à l'égard des Car-
lovingiens , ce qu'on dit de Henri IV. à
l'égard des Capetiens.

Il est vrai qu'on peut répondre qu'il
y a bien de la différence entre Henri IV.
et le Roy Hugues : Henri IV. étoit re-
connu pour un Prince du Sang qui avoit
un droit incontestable à la Couronne ,
que nulle Puissance sur Terre n'étoit en
droit de lui disputer, au lieu que Hugues
Capet n'y avoit aucun droit que par le
choix de la Nation , que tout le droit à
la Couronne résidoit en la personne de
Pepin et de sa posterité , et que les au-
tres Seigneurs de la Maison n'étoient pas
devenus , par son Election , successibles
à la Couronne.

Mais on peut aussi répliquer qu'il faut
distinguer entre le droit à la Couronne, et
être d'une même Maison , avec une Bran-
che Royale , quoique le Roy Hugues
n'eût pas par sa naissance le droit de
monter sur le Trône , il avoit la parenté
ou plutôt la consanguinité avec Charle-
magne , laquelle ne s'efface jamais , tant
qu'on peut la découvrir ; ainsi dès qu'on
sait qu'il avoit une même origine , le
droit négatif , pour ainsi dire , à la Cou-
ronne, ne peut pas empêcher qu'il ne soit
vrai de dire qu'il est de même Maison ;
et

et qu'ayant remplacé la posterité de ce grand Prince , quoique ce ne soit pas par droit de naissance ou de succession , sa Race ne doive être comptée avec elle , comme la seconde par rapport à celle de Clovis.

Quand je dis que le Roy Hugues n'avoit aucun droit à la Couronne , cela est exactement vrai. On peut cependant dire qu'il y avoit de la justice de le préférer aux autres Seigneurs , puisqu'il étoit de même Maison que l'héritier qu'on vouloit exclure ; il paroît que Dieu fit lui-même cette justice , et que cette raison n'étoit pas scûë communément de tout le monde , puisqu'on sçait qu'il eut des concurrens et d'autres traverses à essuyer , que contre le Prince Charles. Glaber (*a*) lui-même ne connoissoit pas l'origine de Hugues Capet , et l'aveu qu'il en fait ne prouve ni pour ni contre ; parce qu'un Auteur qui dit qu'il ne sçait pas une chose , ne détruit aucun sisteme.

Je conviens qu'il étoit contemporain à cette révolution ; mais cela ne décide encore rien pour le point dont il s'agit , puisqu'il est né plusieurs siècles après Pepin , Pere de Charles Martel ; il n'est

(*a*) L. 1. cap. 2. & l. 2.

pas fort surprenant qu'il ait ignoré quel étoit Childebrand , et si le Roy Hugues en étoit descendu. Il n'y a rien de si facile à perdre que des degrés de Généalogie ; et d'ailleurs la grandeur où étoit montée la Branche de Charlemagne, pouvoit avoir obscurci par son éclat celui des autres Branches , qui n'ayant pas de droit à la Couronne perdoient tous les jours de leur considération , à mesure qu'elles s'éloignoient du tronc commun , de sorte qu'elles ne furent plus regardées que comme les autres grandes Maisons de l'Erat.

On a même toujours eu tant de vénération pour Charlemagne , que l'on séparoit, pour ainsi dire, de sa Maison et de sa Race tout ce qui n'en descendoit pas en ligne directe , on ne parloit que du sang de Charlemagne et de ceux qui pouvoient se vanter de remonter jusqu'à lui. Enfin la décadence de sa Posterité nous ramene à des tems malheureux où l'ignorance sur les plus grandes affaires, les grands événemens , les Négociations, le Gouvernement , &c. nous prouvent que l'on ne s'attachoit pas à des détails et à des recherches de Généalogie.

Je n'entrerai pas dans toutes les preuves que l'on a données en faveur de ce
système

système qui est le plus suivi , elles sont connuës de tout le monde. Ce que je trouve de plus décisif est la Lettre de Charles le Simple au Comte Hugues , Ayeul de Robert qu'il apelle *juss consanguineus* , ce qui exprime un Parent du même Sang et de même Race , ce qui ne s'entendra pas pour ces tems-là d'un Titre honoraire comme celui de Cousin que le Roy donne à ses Maréchaux ; Aimoin raporte dans la vie d'Abon un fragment de son Apologetique , où parlant au Roy Robert il lui dit en ces termes , copiez d'après Horace , dans son Ode à Mécenas *Dulce decus meum Roberte , quem atavis Regibus editum divina pietas perduxit ad Regni fastigium.* Ce qui ne doit pas être expliqué par une Traduction rigoureuse , ni être entendu de maniere que Robert fût descendu des Roys qui l'avoient précédé ; mais ce qui peut s'entendre d'une Ligne collaterale , dont on peut fort bien dire que l'on descend , quand on est inférieur en degré de parenté. On peut voir sur cette Question les preuves de du Boucher , Mezeray , les Notes d'Adrien de Valois sur le Poëme d'Adalberon , &c.

Personne n'a osé dire , depuis que ce système a paru , qu'il a été imaginé , pour
flater

flater nos Roys ; leur Grandeur n'a pas besoin qu'on emprunte pour faire paroître leur Maison ancienne et illustre ; quand on ne dateroit que depuis le Roy Hugues ; on a déjà remarqué plusieurs fois qu'il n'y a pas de Maison Souveraine, sans exception, qui compte une aussi longue suite de Roys , et qui en ait donné un aussi grand nombre à tant de Royaumes et d'Etats.

L'objet que j'ai eu dans ce que je viens de dire, est de proposer, s'il n'est pas plus convenable de régler l'expression sur l'idée que l'on a , que de parler comme ceux qui croient différemment , ce qui pouroit jeter dans la suite de la confusion dans le langage historique. Ainsi ceux qui n'adoptent pas ce système sur l'origine de la Maison de France , peuvent parler comme ils pensent ; mais ceux qui le reçoivent peuvent-ils s'exprimer comme ils ne pensent pas , sans faire valloir l'opinion contraire ? il faut donc que ceux qui veulent que les Capetiens ne forment qu'une même Maison avec les Carlovingiens , n'admettent que deux Races de Rois , et fortifient leur sentiment par les termes qui y accoutument. Par quelle raison subordonnera t'on ce système là aux expressions de celui qui y

est

JUILLET. 1735. 1579

est opposé ? si on a parlé plusieurs siècles autrement que je ne propose , c'est qu'on croyoit devoir parler comme on croyoit ; l'usage ne doit être ici d'aucun poids , puisqu'il est d'usage de parler comme on pense.

Le mot de l'Enigme du premier Volume de Juin est *Ciseaux* , et ceux des Logogryphes sont , *Port* et *Maire*. On trouve au premier , *Or* , *Po* , *Pot* , *Trop* , *Top*. Au second , *Marie* , *Mire* , *Emir* , *Air* , *Mer* , *Ame* , *Mi* , *Ré* , *Rame* , *Amer* , *Arme* , *Mie* , *Aimer* , et *Rime*.

L'Enigme du second Volume du *Mercur*e de Juin a dû s'expliquer par la *Nuit* et le *Jour* ; et les deux Logogryphes par *Ponce* et *Livre*. On trouve dans ce dernier , *Lire* , *Ivre* , *Levi* , *Urie* , *Ver* , *Rive* , *Lie* , *Vire* , *Vil* , *Re* , *Ire* , *Jeu* , *Rue* , *Elu* , *Kie* , *Le* , *Eli* , &c.

● On a fait une faute considérable dans le *Mercur*e de May , page 921. en confondant par inadvertance deux Logogryphes en un seul. Le premier est celui de *Chatte* , qui commence par ces mots : *Je nais pour rapiner* , &c. et finit ainsi : *Combinez-moi je gâte vos habits* ; il n'a que six Vers.

F. L'autre

L'autre dont le mot est *Fraise*, commence tout de suite par ces mots: *Six membres font mon tout*, &c,



E N I G M E.

Quoique mon secours soit vulgaire ;

Il n'en est pas moins salulaire ;

Celui qui me visite en mon appartement

Est fort sûr d'y trouver quelque soulagement ;

Et ce que l'on sçait être un devoir nécessaire ,

Commodément par tout sans moi ne se peut faire.

Chez l'un et l'autre sexe on me croit si discret

Que je suis le depositaire

De ce qu'ils ont de plus secret ;

Aussi sçais-je si bien me taire ,

Qu'on me peut sûrement confier son affaire ;

Sans en avoir aucun regret.

Tel qui le plus m'abhorre et fuit mon voisinage ;

Ne peut me refuser l'hommage

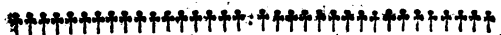
Que l'on doit me rendre ; et pourquoi

Nature qui paroît si sage ,

A-t'elle imposé cette Loi ?

Consultés Hipocrate, il le sçait mieux que moi,

LO.



LOGOGYPHE.

DE six membres mon corps emprunte sa
Structure.

Les six unis, je suis un ornement ;
Mais ne me fais , Lecteur , aucun retranchement.

Un seul de moins , je deviens pourriture.
Pour réparer ma chute , ôte m'en un encore ,

Je m'associe aux celestes Concerts ;
Mais pour le coup , tout beau , sans quoi , vile
pécure ,

Je suis réduit à chanter d'autres airs.
Veux-tu du corps entier retrancher tête et queue ?

Il restera, ce que comptoient avoir
Sur le double sommet maints Auteurs sans sça-
voir.

Crains-les , Lecteur , et fuis-les d'une lieüe.
Certain mal dangereux que je ne nomme pas ,
Leur fut legué pour unique héritage.

De deux membres sur six interdis-moi l'usage ,
Tu trouveras ce mal , ou toi-même l'auras.

*** à Rome.

AUTRE.

SEPT caracteres me composent ,
Et suivant comme ils se transposent ,
Produisent bien des noms divers.

Vous y trouverez l'eau pour nos besoins utile ;
F ij Le

1582 MERCURE DE FRANCE

Le nom de la superbe Ville,
Qui mettant les Rois dans ses fers,
Donna jadis des Loix à l'Univers.

Celui de pieux Solitaire :
Un arbre sous lequel et Berger et Bergère
Vont s'égayer et danser fréquemment ;

Un capricieux Élément,
Et cette Nation que le Soleil rend noire ;
Un instrument fort connu des Chasseurs ;
L'endroit où l'on met les Liqueurs,
Qu'on veut tenir fraîches pour boire.

Vous y pourrez encore voir
Ce qui fait qu'on porte un mouchoir.
Un Roc dont les Vaisseaux font souvent triste
épreuve ,
Et le nom d'un Poisson qu'on pêche en Terre-
Neuve ,

Le premier mot que l'Ange dit
A la Vierge pleine de grace ;
L'endroit sur lequel on s'assit.

Le métal précieux que l'Inde nous produit ;
Une jaune couleur , Maroc , un mur , un fruit,
Me transposant d'autre manière ,

Un chétif animal qui rampe sur la Terre ,

La Plume que tient un Forçat ;
L'Arme dont Cupidon aux cœurs livre la
guerre ,

Dignité de l'Eglise et bon repas d'un Chat ;

Abbesse que l'Eglise honore ;

Et

JUILLET. 1735. #583

Et Note de Musique encore.

Un mot qu'on a voulu retrancher du François ;

Une herbe utile en Pharmacie ;

Guérison d'une maladie ,

Et ce qu'à déjeuner on mange quelquefois.

Vous verrez aussi sur la Liste ,

En François , en Latin un nom d'Evangeliste ;

Un poids qui sert pour l'or et pour l'argent ;

Edipes curieux , cherchez le dénouement.

Le Maire.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

DESCRPTION GEOGRAPHIQUE
Historique, Chronologique, Po-
litique et Physique de l'Empire de la
Chine et de la Tartarie Chinoise , en-
richie des Cartes generales et particu-
lieres de ces Pays , de la Carte generale
et des Cartes particulieres du Thibet et
de la Corée , et ornée d'un grand nom-
bre de Figures et de Vignettes gravées
en taille-douce. Par le R. P. J. Baptiste
du Halde , de la Compagnie de Jésus. *A*
Paris , chez P. G. le *Mercier* , rue S. Jac-
ques

F iij

1584. MERCURE DE FRANCE
ques, au Livre d'or, 1735. 4. volumes
in folio, papier grand Raisin, prix 2.20.
livres. On peut assurer que rien n'est
épargné dans cette Edition.

RÉCUEIL DE L'HISTOIRE et Memoires
de l'Académie Royale des Sciences, de-
puis son établissement en 1666 jusqu'en
1698. entièrement imprimé en onze
tomes, lesquels se divisent en 14. vol. *in*
4. avec quantité de figures: avec la Ta-
ble générale des Matieres de tout le
Recueil des mêmes Mémoires depuis
1666. jusqu'à 1730. en quatre volumes
in 4. et le Recueil des Machines qui
ont été présentées à cette Académie de-
puis son établissement jusqu'à pré-
sent, en six volumes *in* 4. remplis de
figures. Ces 24. volumes *in* 4. paroissent
par les soins de G. Martin, Coignard,
fils, et Guérin l'aîné, Libraires, rue saint
Jacques, chez lesquels on trouve aussi
les Mémoires de la même Académie de-
puis et compris 1699. jusques et com-
pris l'année 1710. en 12. volumes *in* 4.
avec figures.

AVIS DESINTERESSE' sur les der-
niers Ecrits publiez par les Cours de
Vienne et de Madrid, au sujet de la
guerre

JUILLET. 1735. 1585
guerre présente, avec quelques Observations de Droit sur l'Article V. de la Quadruple Alliance et le Supplément au Recueil des Pièces citées dans la Réponse de la Cour de Vienne, où l'on trouvera les Pièces que la même Cour a jugé à propos de ne pas exposer au Public. 1735. in 4. pages 200. ou environ. *A Paris*, chez Coignard, fils, et Boudet, rue S. Jacques, à la Bible d'or.

TRAITE' DES CUREZ PRIMITIFS, où l'on examine leur origine, les différentes causes qui y ont donné lieu, leurs droits, prérogatives et Charges. Les différents moyens Canoniques pour établir leurs droits, la manière de les exercer, et les autres questions sur la même matière. Suivant les Décrets des Conciles, les Constitutions des Papes, les Chartres anciennes, les Ordonnances et Déclarations des Rois, et la Jurisprudence des Arrêts des Cours Souveraines. Le tout rapporté à la dernière Jurisprudence, fixée par la Déclaration du Roy du 5. Octobre 1726. et celle du 15. Janvier 1731. in 4. *A Toulouze*, chez Nicolas Caranove, et *à Paris*, chez Etienne Ganeau et Louis-Etienne Ganeau, fils, rue S. Jacques.

F iiij LES

LES CONTES , ou les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis de *Bonaventure des Periers*, Valet de Chambre de la Reine de Navarre. *Nouvelle Edition*, augmentée et corrigée , avec des Notes Historiques et Critiques. Par M. de la Monnoye, 3. volumes in 12. A Amsterdam, chez Z. Chatelain, et à Paris, chez Jacques Clouzier, rue S. Jacques à l'Ecu de France.

LETTRES d'un Médecin de Montpellier à un Médecin de Paris, pour servir de Réponse à la Critique du Traité de Chymie de M. Malouin, brochure in 12. de 24. pages. *Seconde Edition*. A Paris, chez Guill. Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or, M. DCC. XXXV.

Ces Lettres sont écrites avec beaucoup de netteté ; l'Auteur ne s'y est point arrêté à ce qui fait simplement le sujet de la querelle littéraire. Il paroît au contraire qu'il a eu principalement en vûe d'y éclaircir differens points de Physique et de Pharmacie, et il l'a fait avec précision ; c'est ce qui rendra sans doute ces Lettres utiles aux Amateurs de la Chymie.

ABREGE' DE L'HISTOIRE ET DE LA
Mo-

JUILLET. 1735. 1587

MORALE DE L'ANCIEN TESTAMENT, où
l'on a conservé, autant qu'il a été possible,
les propres paroles de l'Ecriture Sainte,
avec des éclaircissemens & des réflexions.
Dédié à Monseigneur le Duc de Chartres
1. et 2. Vol. in 12. A Paris, chez Jean
Desaint, rue S. Jean de Beauvais. 1735.
Les 2. Vol. reliez 5. livres.

Cet Ouvrage dont on vient de publier les deux premiers Volumes, est dans le même plan que l'Abregé de l'Ancien Testament que l'Auteur a publié en un Volume l'an 1727. et qui a eu une aprobation universelle, parce qu'on y raconte les faits historiques dans le stile, et souvent avec les propres paroles de l'Ecriture, et qu'on y présente des Extraits des Livres sapientiaux et prophétiques, débarassez des difficultez de la lettre, et les plus propres à l'instruction des Fideles. Mais celui que nous annonçons, a sur le premier deux avantages considerables. 1°. On y fait entrer toutes les Histoires de l'Ancien Testament, et la plûpart des faits y sont exposez avec plus d'étendue. 2°. On éclaircit les principales difficultez qu'on n'a pû écarter du Texte, et on développe les veritez et les mysteres de l'Ecriture, par de solides réflexions tirées des Auteurs anciens et

F y moder-

1588 MERCURE DE FRANCE

modernes, qui les ont expliquez avec le plus de lumiere et d'onction. L'Auteur donnera un Volume chaque année, et à la fin de chaque Volume de l'Histoire, une Table chronologique, une Table géographique, et une Table des matières. *Le troisième Volume est sous presse.*

Abregé de l'Histoire et de la Morale de l'Ancien Testament. 1. Vol. sans les Réflexions, d'un caractere menu . . . 1. livre 15. sols.

Le même, d'un caractere plus gros, papier ordinaire . . . 2. liv.

Le même, papier fin . . . 2. liv. 10. s.

On trouve chez le même Libraire les Oraisons funebres de *Flechier*, *Bosquet* et *Mascaron*, 3. Vol. en beaux caracteres et en beau papier . . . 7. liv. 10. s.

Sentences tirées des Lettres de S. Augustin, par ordre alphabetique, en Latin et en François . . . 1. liv. 4. s.

Dictionnaire de la Fable . . . 1. liv. 15. s.

Poèmes sur la Musique et la Chasse, dédiés au Roy, où l'on trouve beaucoup de Tailles douces des meilleurs Maîtres. 9. liv.

SINGULARITEZ HISTORIQUES ET LITTERAIRES, contenant plusieurs recherches, découvertes et éclaircissemens sur
un

JUILLET. 1735. 1589
un grand nombre de difficultez de l'Histoire ancienne et moderne. *A Paris*, chez *Didot*, Quay des Augustins, à la Bible d'or, in 12. pp. 496.

MEMOIRES ET AVANTURES de M. de *** traduits de l'Italien par lui-même. *A Paris*, chez *Prault pere*, Quay de Gesvres, 1735. broch. in 12. de 120 pages sans la Préface, *Prix*, 24. sols.

T A B L E A U des Maladies, ou les Remedes choisis et éprouvez, tant de Medecine, que de Chirurgie, pour les Maladies du Corps humain, dont un grand nombre n'ont pas encore été imprimez. Suite de l'Ouvrage de *Lomnius*, par M. *le Breton*, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, in douze, 1735. 2. liv.

LA MEDECINE STATIQUE de *Sanctorius*, ou l'Art de se conserver la santé par la transpiration, traduite en François par M. *le Breton*, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, in 8°. 1735. 1. liv.

LES CLEFS DE LA PHILOSOPHIE SPAGNIQUE, qui donnent la connoissance des Principes et des veritables Opérations de cet Art dans les Mixtes des trois genres, par le même Auteur, in 8°. 1735. 1. liv. 5. sols. Ces trois Livres se trouvent à

F vj *Paris*

1590 MERCURE DE FRANCE
Paris, chez P. G. Le Mercier , rue Saint
Jacques, au Livre d'or.

HISTOIRE DU VICOMTE DE TURENNE,
Maréchal General des Armées du Roy.
A Paris, chez la Veuve *Mazier* et J. B.
Garnier, Imprimeurs et Libraires de la
Reine , rue S. Jacques, à la Providence.
1735. in 4°. 2. Volumes, Tome 1. pp.
600. Tome 2. contenant les Preuves , en
trois Parties. La premiere , pp. 209. La
seconde , pp. 88. La troisième , pp. 150.
Planches détachées xiv.

On parlera plus amplement de ce
grand et magnifique Ouvrage.

INSTITUTS au Droit Coutumier du Du-
ché de Bourgogne , avec le Texte de la
Coutume , les cahiers contenant l'inter-
prétation et déclaration des articles les
plus obscurs et ambigus de ladite Cou-
tume, et les Notes omises , et un Memoire
des Villes et Villages qui usent du Droit
Ecrit au Duché de Bourgogne. *Nouvelle
Edition*, revûe et corrigée. *A Dijon*, chez
Jean Sirot. 1735. in 12.

HISTOIRE UNIVERSELLE , Sacrée et
Prophane , depuis le commencement du
Monde , jusqu'à nos jours , par le R-P
Dom

JUILLET. 1735. 1594

Dom Augustin Calmet , Abbé de Senones , et Président de la Congrégation de S. Vanne et de S. Hidulphe, in 4°. Tome premier. Cet Ouvrage sera en six Volumes qu'on donnera successivement les uns après les autres. *A Strasbourg*, chez Jean Renauld Doulssecke , et à *Paris*, chez Etienne Ganeau et Louis-Etienne Ganeau fils , rue S. Jacques.

LES ANCIENS ITINERAIRES DES ROMAINS ; sçavoir , l'*Itineraire de l'Empereur Antonin* , avec les Notes entieres de Jos. Simler , de Jérôme Surita , et d'André Schott. L'*Itineraire de Jerusalem* , et le *Compagnon de voyage d'Hieroclès le Grammairien* : le tout publié de nouveau par les soins de Pierre Wesseling, lequel y a joint ses Remarques. *A Amsterdam* , chez Jean Wetstein et G. Smith , 1735, in 4°. pp. 762. sans la Préface et les Tables. *L'Ouvrage est en Latin.*

On apprend de Londres que M. Jacques Billen a fait imprimer un nouvel Herbar ou Collection des Plantes les plus rares qu'il cultive dans son Jardin. Ce Recueil a pour Titre : *Hortus Elibamensis seu Plantarum rariorum quas in Horto suo Elibami in Cantio coluit vir ornatissi-*

1592 MERCURE DE FRANCE
natissimus et prestantissimus Jacobus Ske-
rard , &c. Ce Livre enrichi de Figures se
débite aussi à Paris chez H. Louis Gue-
rin l'aîné , rue S. Jacques.

On apprend aussi de Londres , que M.
Tyndall a traduit en Anglois une *His-*
toire de l'Empire Ottoman , écrite en Latin
par le feu Prince *Demetrius de Cantimir* ,
dernier Hospodar de Moldavie , qui fut
déposé en l'année 1711. par le Grand
Seigneur , peur avoir signé un Traité
avec le Czar Pierre I. Et le Ministre de la
Czarine à Londres , lequel est fils de ce
Prince , vient de faire imprimer cette
Traduction en 21. Volumes.

Dans l'Assemblée que l'Académie
Royale de l'Histoire , à Lisbonne, tint le
26. du mois de May dernier , le Docteur
Nicolas - François Xavier de Silva , fut
élu Académicien à la place du Pere *Pierre*
Monteiro , mort il y a quelque tems , et
il a été chargé de recueillir les Memoires
qui ont raport à l'Histoire du Tribunal
de l'Inquisition.

OU-

JUILLET. 1735. 1593
OUVERTURE PUBLIQUE de l'Académie Royale des Belles Lettres de la Rochelle. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 16. Juillet 1735.

L'Ouverture publique de l'Académie Royale des belles Lettres de la Rochelle devoit suivre de près son Etablissement ; mais les obstacles qu'elle a eus à surmonter , ne lui ont pas permis de remplir plutôt ce qu'elle devoit à son Auguste Protecteur et à elle-même : elle souhaitoit d'ailleurs , pour donner plus d'éclat à cette première Séance publique , de réunir ses premiers Académiciens honoraires ; et c'est avec chagrin qu'elle n'a pû y voir M. Bignon occuper la Place qui lui étoit destinée.

Ce fut le Mercredi 22. du mois dernier que l'Académie donna à la Rochelle un Spectacle si nouveau et si intéressant pour ses Citoyens. M. l'Evêque et M. le Comte de Matignon se rendirent sur les dix heures à la Cathédrale, accompagnés chacun des quatre Académiciens que la Compagnie leur avoit députés. Pendant la Messe célébrée par M. l'Evêque , on chanta un Motet , dont l'exécution parut contenter les connoisseurs.

Comme la Salle que l'Académie occu-

pe

1594 MERCURE DE FRANCE
pe dans la Maison de Ville , n'étoit pas assez spacieuse pour contenir une Assemblée que l'amour des Belles-Lettres , la curiosité , même devoient rendre nombreuse , les R.R. PP. Jesuites furent priez de prêter leur Eglise qui est propre et bien éclairée. A trois heures l'on se rendit dans une des Salles de leur Maison ; et lorsque la Compagnie fut formée , elle alla à l'Eglise , qu'une Assemblée très-brillante de l'un et de l'autre sexe remplissoit entièrement. M. l'Evêque et M. le Comte de Matignon occuperent les deux premiers fauteuils au haut bout de la Table ; le Directeur se mit à la droite de M. l'Evêque , suivi du Chancelier et du Secrétaire. Les Académiciens honoraires furent placez du côté de M. le Comte de Matignon , et les autres Académiciens prirent place indistinctement et sans choix.

M. l'Abbé Dargia , Chanoine de la Cathedrale , Directeur , ouvrit la Séance par un Discours dans lequel il annonça en peu de mots le sujet de l'Assemblée. M. Martin de Chassiron , Trésorier de France et Conseiller au Presidial , Chancelier , fit ensuite la lecture des Lettres Patentes , qu'il accompagna d'un petit Discours qui en expliquoit les motifs.

La

La lecture des Lettres achevée , le Directeur prononça un Discours de remerciement à Monseigneur le Prince de Conti, il fit l'éloge des Heros de cette Auguste Maison , et les representa chacun par des traits qui leur étoient propres. L'éloge du Prince Protecteur parut interesser particulièrement l'Assemblée ; l'Orateur mêla avec délicatesse à la peinture de ses vertus , le récit des prémices de sa valeur.

A la suite de ce Discours M. Valin , Avocat , second Secretaire , lut une Ode sur la naissance de Monseigneur le Comte de la Marche. Le Poëte a sçu y insérer avec art une partie des principales actions des Condé et des Conti , en disant au jeune Prince , que pour former un jour son courage , il lui suffiroit de lire l'Histoire de sa Maison.

Après la Lecture de ce Poëme , le Pere Jaillot de l'Oratoire , et Curé de S. Sauveur , lut le Discours que M. Gastumeau , premier Secretaire , avoit fait sur les avantages que les beaux Arts retirent des Académies , et sur la gloire qu'elles procurent aux Villes dans lesquelles elles sont établies. On ne crût pas que l'absence de l'Auteur dût priver le Public d'une Pièce composée pour la
Cere,

1596 MERCURE DE FRANCE
Ceremonie , et dont la lecture fit en effet beaucoup de plaisir. Les Eloges du Roy , de Monseigneur le Prince de Conti , de M. le Cardinal Ministre y furent amenez naturellement, avec ceux de M. l'Evêque , de M. le Comte de Malignon , de M. l'Intendant , et des premiers Corps de la Ville.

Il seroit inutile de faire ici l'analyse de tous ces Discours , l'Académie les donnera sans doute au Public; je me contente de vous rapporter l'endroit de ce dernier qui promet l'Histoire de la Rochelle.

»Egalez, Messieurs, par vos efforts la noblesse du Projet que vous avez formé; que
» cette Ville déjà si illustre par l'étendue et l'éclat de son commerce , le
» devienne encore par son goût pour les
» Lettres ; puissiez-vous dans une Histoire exacte et fidele faire connoître à
» la posterité les veritables sources de
» son élévation et de sa gloire. Sa fidelité pour ses Roys n'eut jamais été
» soupçonnée , si une odieuse faction
» d'Etrangers devenuë trop puissante
» dans son sein , n'eut étouffé ses vrais
» sentimens avec sa liberté ; renduë à
» elle-même , elle n'a plus écouté que son
» devoir et son amour ; et elle en a donné
» des preuves assez éclatantes pour écarter

per à jamais le souvenir de ses malheurs.

Il y avoit encore d'autres pieces à lire, entr'autres un Dialogue en Vers, dont le sujet faisoit allusion à l'Etablissement de l'Académie, et où l'Auteur, après avoir fait l'Histoire abrégée des beaux Arts, et marqué la fin qu'ils se proposent, répond aux préjugés de ceux qui ne considèrent l'étude des belles Lettres, que comme un amusement frivole, quelquefois même dangereux; mais la Séance ayant déjà duré près de trois heures, on jugea à propos de la lever.

Dans l'Assemblée de l'Académie Royale de l'Histoire à Lisbonne, tenuë le 10. du mois passé, et à laquelle Don François-Xavier de Menezes, Comte d'Ericeira, présida en qualité de Directeur, le nouvel Académicien Don François-Nicolas-Xavier de Silva fit un Discours pour remercier l'Académie du choix qu'elle avoit fait de lui pour remplir la place vacante par la mort du P. Pierre Monteiro, et les Docteurs Don Alexandre Ferreira, Don André de Barros, et dom Antoine de Andrade Rego, rendirent compte de leurs recherches.

Le 15. Juin dernier, *René Aubert de Vertot*, ci devant de l'Ordre des Capucins

1598 MERCURE DE FRANCE
eins , Prêtre , Docteur en Droit Civil , et
Canon , Pensionnaire de l'Académie des
Inscriptions et Belles Lettres , Censeur
Royal de Livres , Commandeur de San-
tini , Secrétaire des commandemens du
Duc d'Orleans, et Secrétaire des Langues
de feuë la Duchesse d'Orleans , mourut
à Paris en son appartement au Palais Royal,
dans un âge avancé. Il s'étoit fait con-
noître par plusieurs Ouvrages d'His-
toire qu'il avoit donnés au Public , an-
tr'autres , l'Histoire de la Conjuration de
Portugal en 1640. imprimé à Paris 1689.
in 12. l'Histoire des Revolutions de Suede
depuis 1350. jusqu'en 1560. avec un abre-
gé Chronologique de l'Histoire de Suede,
à Paris 1696. in 12. deux vol. l'Histoire
des Révolutions de la République Ro-
maine , l'Histoire de Malthe en V. vol.
in 4. imprimée à Paris en 1727. et plusieurs
Mémoires Historiques imprimez dans les
Recueils de l'Académie des Belles Lettres.

L'Abbé de Vertot étoit âgé de 80. ans,
et fils puîné de François d'Aubert, Cheva-
lier, Seigneur de Vertot, et de Bernerot,
près le Havre, au Pays de Caux, et de
Marie Hanyvel de Menneville. Il
avoit passé de l'Ordre des Cupucins dans
celui des Prémontrés. Son Pere étoit fils
puîné de Charles d'Aubert, Seigneur de
Dau-

Daubeuf, de Vertot, du Gouchet, et de la Vavassorerie noble des Marets, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, et de Louise de Prye. La famille d'Aubert est du Pays de Caux. Sa Noblesse est connue depuis l'an 1478. elle porte pour armes d'argent à 3. Faces de sable, accompagnées de 4. Roses de gueules posées 2. 1. & 1.

Le 28 du même mois, on fit un Service pour l'Abbé de Vertot, en qualité d'Académicien, dans l'Eglise des PP. de l'Oratoire de la rue S. Honoré, selon la coutume.

Quelque attention que nous ayons à conserver le souvenir des personnes illustre dans les Sciences et dans les Arts, que la mort nous enleve, nous avons été en défaut l'année dernière au sujet de M. Louis Audran, Peintre, Dessinateur du Roy, Concierge du Palais du Luxembourg, mort le 27. May 1734. âgé de 76. ans, recommandable par ses talens, par sa modestie, par sa probité, par des qualitez aimables et des sentimens genereux. Il avoit un génie admirable et fécond pour toutes sortes d'ornemens de plafonds, Galleries, Décorations, &c. On voit beaucoup de ses Ouvrages dans les Maisons Royales, dans les Palais des Princes, et dans diverses maisons de particuliers,

1600 **MERCURE DE FRANCE**
iculiers , à Versailles , à la Ménagerie , à
Meudon , à Seaux , au Château d'Anet ,
à l'Hôtel de Toulouse , au Temple , à
Gros Bois , à l'Hôtel de Bouillon , à l'Hô-
tel d'Antin , à l'Hôtel de Verrue , chez
Mrs de Moras , la Faye , &c.

La famille des Audrans , originaire de
Paris , si connue par les amateurs des
Beaux Arts, vient d'Adam Audran, Maî-
tre Paumier à Paris , qui eut pour fils
Louis Audran , l'un des principaux Offi-
ciers de la Louveterie sous Henry IV. Ce
grand Roy se plaisoit à jouer à la Paume
avec lui. Il n'avoit pas son pareil dans cet
exercice ; et c'étoit un des passetems de
la Cour de ce tems-là , de voir jouer une
partie de Paume par Audran et par les
meilleurs joueurs qui étoient assés forts
pour jouer contre lui ; le Roy fut fort
content de ses services , et le gratifia d'un
terrain au Fauxbourg S. Germain à Paris ,
sur lequel Audran fit bâtir le jeu de
Paume de l'Etoile , où est actuellement
le Théâtre de la Comédie Françoisè , rue
des fossez S. Germain.

Il eut deux fils Charles et Claude Au-
dran , qui après avoir appris le Dessein ,
s'apliquerent à la gravure au burin , et y
excellerent. Charles ou Karles qui avoit
passé quelque tems en Italie pour se per-
fectionner

fectionner dans son Art, étoit le plus habile. Il mourut garçon à Paris en 1674, âgée de 80. ans, laissant pour Eleves ses neveux dont nous allons parler, et *Gregoire Huret*. Il gravoit très proprement, et se servoit de burins à lozanges très étroits, et presque comme des canifs, qui, mordant plus profondément dans le cuivre, faisoient qu'on tiroit 4. à 5000. Estampes de chaque planche, toutes très noires et aussi nettes que belles. Aucun autre Graveur n'a eu ce talent.

Comme son nom de Batême commençoit par un C. de-même que celui de son frere, on confondoit leurs Ouvrages, car on voyoit également sur les uns et sur les autres C. *Audran*. Ce fut pour les distinguer que Charles mit un K. au lieu d'un C. pour n'être pas confondu avec Claude.

Ce Claude Audran, frere cadet, et Eleve de Louis, épousa à Lion Elie Fretolat, et y mourut en 1676. âgé de 79. ans, laissant pour Enfans Germain, Nicolas, André, Gerard, et Claude Audran.

Germain l'aîné, vint à Paris, aprit la Gravure sous Charles son oncle, et retourna à Lion où il épousa Jeanne Ciceron en 1654. et où il mourut en 1711. âgé de 98. ans, Adjoint à Professeur de l'Académie

400 **MERCURE DE FRANCE**
ticuliers , à Versailles , à la Ménagerie , à
Meudon , à Seaux , au Château d'Anet ,
à l'Hôtel de Toulouse , au Temple , à
Gros-Bois , à l'Hôtel de Bouillon , à l'Hô-
tel d'Antin , à l'Hôtel de Verrue , chez
Mrs de Moras , la Faye , &c.

La famille des Audrans , originaire de
Paris , si connue par les amateurs des
Beaux Arts , vient d'Adam Audran , Maî-
tre Paumier à Paris , qui eut pour fils
Louis Audran , l'un des principaux Offi-
ciers de la Louveterie sous Henry IV. Ce
grand Roy se plaisoit à jouer à la Paume
avec lui. Il n'avoit pas son pareil dans cet
exercice ; et c'étoit un des passetems de
la Cour de ce tems-là , de voir jouer une
partie de Paume par Audran et par les
meilleurs joueurs qui étoient assés forts
pour jouer contre lui ; le Roy fut fort
content de ses services , et le gratifia d'un
terrain au Fauxbourg S. Germain à Paris ,
sur lequel Audran fit bâtir le jeu de
Paume de l'Etoile , où est actuellement
le Théâtre de la Comédie Françoisè , rue
des fossez S. Germain.

Il eut deux fils Charles et Claude Au-
dran , qui après avoir appris le Dessin ,
s'appliquerent à la gravure au burin , et y
excellerent. Charles ou Karles qui avoit
passé quelque tems en Italie pour se per-
fectionner

fectionner dans son Art, étoit le plus habile. Il mourut garçon à Paris en 1674, âgée de 80. ans, laissant pour Eleves ses neveux dont nous allons parler, et *Gregoire Huret*. Il gravoit très proprement, et se servoit de burins à lozanges très étroits, et presque comme des canifs, qui, mordant plus profondément dans le cuivre, faisoient qu'on tiroit 4. à 5000. Estampes de chaque planche, toutes très noires et aussi nettes que belles. Aucun autre Graveur n'a eu ce talent.

Comme son nom de Batême commençoit par un C. de-même que celui de son frere, on confondoit leurs Ouvrages, car on voyoit également sur les uns et sur les autres C. *Audran*. Ce fut pour les distinguer que Charles mit un K. au lieu d'un C. pour n'être pas confondu avec Claude.

Ce Claude Audran, frere cadet, et Eleve de Louis, épousa à Lion Elie Fretolat, et y mourut en 1676. âgé de 79. ans, laissant pour Enfans Germain, Nicolas, André, Gerard, et Claude Audran.

Germain l'aîné, vint à Paris, aprit la Gravure sous Charles son oncle, et retourna à Lion où il épousa Jeanne Ciceron en 1654. et où il mourut en 1711. âgé de 98. ans, Adjoint à Professeur de l'Académie

1602 MERCURE DE FRANCE
cadémie formée à Lyon à l'instar de celle
de Paris, laissant de son mariage Claude,
Gabriel, Benoist, Jean et Louis Audran.
Il eut pour Eleves, Benoist et Jean Au-
dran ses fils, et Pierre Drevet, tous Gra-
veurs habiles de l'Académie Royale de
Paris.

Gerard Audran, fils de Claude, et frere
cadet de Germain, commença dès sa ten-
dre jeunesse à dessiner sous son Pere,
sous Germain son frere, et sous François
Perrier, Peintre de l'Académie Royale de
Peinture, ainsi que son frere Claude Au-
dran, mort garçon à Paris, Professeur de
l'Académie Royale de Peinture en 1684.
Ils vinrent à Paris pour y étudier, et peu
de tems après ils entrèrent aux Gobelins.

M. le Brun employa Gerard, à graver
le Triomphe et *la Bataille de Constantin*,
dans les intervalles de sa gravure il s'a-
pliquoit à dessiner et à peindre d'après
nature, qu'il n'a pas cessé d'avoir pour
objet. En 1666. il alla à Rome où il fit
plusieurs Planches qui le mirent en répu-
tation, sur tout celles des Portraits de
Clement IX. du neveu de ce Pontife, et de
M. de Sorbieres.

Louis XIV. informé de sa grande
capacité, ordonna qu'on le fit revenir,
en arrivant il grava pour Sa Majesté les *Ba-
tailles*

J U I L L E T. 1735. 1603

taille d'*Alexandre*, et fit ensuite beaucoup d'autres Planches d'après les Desseins du *Poussin*, *Mignard* et autres grands Maîtres.

Il est le premier qui ait entrepris de si grandes Planches, et qui les ait faites avec autant de facilité et d'intelligence, ce qui marque qu'il a été le plus grand Dessinateur de tous ceux qui l'ont précédé. Il est mort à Paris au mois de Juillet 1703. dans sa 63 année, Conseiller de l'Académie Royale de Peinture, Pensionnaire du Roy, considéré des Grands, aimé des Sçavans en tout genre, et n'a laissé qu'une fille; Benoist et Jean Audran, ses neveux, furent ses Elèves.

Benoist Audran, fils cadet de Germain, né à Lyon en 1661. mort garçon à Paris en Octobre 1721. ayant dès sa jeunesse commencé à apprendre le Dessin et la Gravure, vint à Paris sous la direction de son oncle Gerard, où il se perfectionna dans l'un et dans l'autre, par quantité de Planches qu'il fit d'après les Desseins du *Poussin*, de le Sueur, le Brun, l'Albane, *Mignard* et de l'Histoire Metallique de Louis XIV.. Ce qui est sorti de sa main l'a fait regarder, après son oncle, comme le premier de son Art. Il étoit Conseiller de l'Académie Royale de Peinture, et Pen-
G sionnaire

1604 **MERCURE DE FRANCE**
sionnaire du Roy. Il eut pour Eleve le
sieur Tardieu , de l'Académie Royale de
Peinture.

Claude Audran fut Peintre du Roy ,
et Professeur en son Académie , mort
sans posterité.

Jean Audran , frere de Claude , der-
nier mort , Graveur et Pensionnaire du
Roy , établi aux Gobelins , qui a une
grande réputation, justement acquise, est
le seul qui reste de tous les illustres Artis-
tes de son nom.

Un des principaux Ouvrages de Claude
Audran, qui donne lieu à cet article , sont
les douze mois de l'année , qu'on voit
en Estampes avec les Divinitez qui y pré-
sident , et leurs Attributs , gravez par
Jean Audran , son frere , et exécutez en
Tapisseries pour le Roy , dont voici la
Description.

JANVIER , sous la protection de Junon ;
signe du Verseau.

JUNON , ornée de son Diadème , tenant
son Sceptre , qui la désigne Reine du
Ciel et des Richesses , est assise sur des
nuées , sous le Pavillon d'un Temple ;
l'Oiseau de son Char à côté d'elle , et
un Cornet rempli de Pierreries et de Mé-
dailles. Ce Temple est surmonté des Vents

ce

J U I L L E T. 1735. 1605
et d'un Paon roüant, au dessus duquel est
placé le signe de ce mois (*le Verseau* ,)
plus bas differens Sceptres sortant de
deux autres Cornets , accompagnés des
instrumens à vent qui sont les attributs
de cette Déesse. Les Festons legers de plu-
mes sont des ornemens de cette Piece, au
bas de laquelle sont deux Oyes particulie-
rement dediées à cette Divinité.

F E V R I E R , Neptune : *les Poissons.*

Le Dieu des Eaux tenant en main son
Trident , est debout sous une Grotte for-
mée de cascades , surmontée de filets , et
autres instrumens propres à la pêche , et
du signe de ce mois (*les Poissons* ,) au
dessous de la Grotte sont représentez les
chevaux du Char de Neptune , et plus
bas un Navire avec ses agrets. On a mis
dans cet Ouvrage un mélange d'Oiseaux
marins , de Poissons , de branches de Co-
rail , et toutes sortes de riches coquilla-
ges pour attributs.

MARS , Mars et Minerve. *Signe du Belior.*

Le Dieu de la Guerre , est assis sur un
Corcelet , le pied sur un Casque , sous
un Pavillon soutenu par deux colonnes
belliques , ornées de drapeaux. Le Vau-
tour placé aux côtez du Pavillon , le Loup

G ij et

1696. MERCURE DE FRANCE
et le chien que l'on voit au dessous de la
figure, sont des animaux destinés aux Sa-
crifices de cette Divinité. Les Couronnes
triomphales, palissaires, murales; le chesne
et le laurier dont on couronnoit les Vain-
queurs, de-même que les trophées d'armes,
et tous les feux, sont les attributs de la
Guerre.

AVRIL, Venus. *Signe du Taureau.*

La Déesse des Amours tient en main
la Pomme d'or; elle est assise sur un
nuage avec Cupidon, sous un berceau de
treillage composé de Myrthes et de fleurs;
Plus bas est une fontaine soutenüe par des
Dauphins, et un Cigne nageant dans son
bassin, autour duquel sont les Pigeons
de son Char. Les Festons de roses qui sont
au dessus du berceau sont enrichis des
trophées de l'Amour. Les Moineaux que
l'on voit à côté étoient dédiés à cette
Déesse.

MAY, Apollon. *Signe des Jumeaux.*

Apollon est sous un berceau soutenu
de Cyprès entouré de Lauriers: ce ber-
ceau est couronné de son Trépied et du
serpent Python; à côté sont la Lyre de
ce Dieu, et la flute de Marsias, dont-il
fut vainqueur. Les trophées d'instrumens
que

que l'on voit au dessous de la figure , et les singes qui en jouent , marquent l'Empire de cette Divinité sur la Musique comme sur la Poésie : les Couronnes en sont les récompenses ; les deux Corbeaux l'un blanc , l'autre noir , représentent au dessus du berceau , à côté du signe de ce mois , étoient consacrez à Apollon.

JOIN , Mercure. *Signé de l'Ecrevisse.*

Ce Dieu de l'Eloquence , des Sciences et des Arts , tenant en main son Caducée , est représenté sous un Pavillon , porté sur un nuage. Au dessus sont la Sphère , le Globe , et les instrumens du jeu de la paume , attributs qui lui conviennent : la Houlette , les Ciseaux et la Bourse que l'on voit au dessous , font connoître qu'il étoit le Dieu des Bergers , et des Larrons ; les balots et les festons de rubans , qu'il préside au commerce. Le Coq et le Bouc étoient consacrés à cette Divinité.

JUILLET , Jupiter. *Signe du Lion.*

Le Roy du Ciel , et le Maître des Dieux armé de sa foudre , est soutenu par son Aigle sur un nuage , sous un Pavillon dans un Temple au dessus duquel est son Egide. Une Couronne et deux Sceptres en sautoir , désignent sa puissance sou-

G iij veraine.

1608 **MÉRCURE DE FRANCE**
veraine ; l'Autel et les parfums marquent
qu'on lui rendoit les plus grands homma-
ges. On lui sacrifioit le Taureau blanc , à
cornes dorées , représenté au dessous de
l'Autel. Les cornes d'abondance qui cou-
vrent l'Autel , les Mouches à miel et le
Chesne placé autour de l'Egide lui étoient
consacrés.

A O U T , Cérés. *Le signe de la Vierge.*

La Divinité qui préside aux moissons ,
est désignée par son habit blanc , son
flambeau , sa gerbe , et sa faucille.
Au dessous sont les Dragons de son
Char. La charruë , le joug , le fleau ,
et tous les instrumens qui servent au la-
bourage , sont du nombre de ses attributs ,
de-même que les épics , les pavots , et
autres fleurs dont on faisoit des Couron-
nes à cette Déesse.

SEPTEMBRE , Vulcain. *Signe de la Balance.*

Le Dieu du Feu , et des Forgerons est assis
sur une enclume , sous un Pavillon , soure-
nu de deux Colonnes chargées des instru-
mens qui servent à la forge. Plus bas est la
Salemandre , qu'on croit se nourrir dans le
feu , et des Cyclopes figurez par trois sin-
ges , qui forgent la foudre de Jupiter.
Les casques , cuirasses , bombes , mor-
tiers

boulets , et autres instrumens d'Artillerie distribuez dans differens endroits de cette Piece marquent les attributs de cette Divinité.

OCTOBRE , Minerve et Mars ,
Le signe du Scorpion.

Minerve Déesse des Sciences. et de la Sagesse , tenant d'une main son Egide , et de l'autre sa Lance , est sous un Temple soutenu de javelots , enrichi de branches et de couronnes d'Oliviers qui lui étoient dédiées : le Dôme est composé du travail d'Arachné sa Rivale : aux deux cotés sont les Oiseaux qui lui étoient consacrez. Les instrumens qui servent à la Tapisserie à laquelle cette Déesse présidoit , sont distribuez de maniere dans cette Piece , qu'ils en font presque tout l'ornement.

NOVEMBRE , Diane. *Signe du Sagittaire.*

La Déesse de la Chasse et de la Pêche , habillée à la legere , avec son Diadème en forme de croissant , tenant d'une main un Javelot , de l'autre menant un Levrier , paroît en action de marcher. La Biche et le Chien lui étoient dediez : les ceintures que les filles d'Athene lui offroient , les oiseaux , les arcs , les flèches , le car-

G iiij quois

quois, les filets propres à la Chasse et à la Pêche, sont les ornemens de cette Pièce, et les attributs ordinaires de cette Déesse.

DECEMBRE, Vesta. *Signe du Capricorne,*

Vesta, Déesse de la Terre, portant d'une main le Feu qui lui étoit consacré, de l'autre une corne d'abondance, ornée d'un Diadème figuré par des Tours, est représentée assise sur une chaise, un tambour à ses pieds, sous un Temple de figure ronde, orné de festons, au dessus duquel on voit une femme tenant un Enfant sur ses genoux. On offroit à cette Déesse les prémices des Enfans et de tous les fruits. L'Ours et le Lyon étoient les animaux du Char de Cybele que les Poètes ont dit être la même Divinité.

Nouvelles Estampes.

Il paroît un nouveau Livre d'Estampes en 7. morceaux, compris le Titre, dans un Cartouche historié, avec des attributs de chasse, dédié à M. Bosnier de la Mosson, Bailly, Capitaine des Chasses des Plaisirs de Sa Majesté, par J. de la Joüe, Peintre ordinaire du Roy en son Académie Royale. Il y en a trois en hauteur, et trois en largeur, représentant des Buffets, ornez d'une manie-

J U I L L É T. 1735. 1617
re fort ingénieuse et singulière , le tout
est gravé par le sieur *Huquier* , qui les
débite , vis-à-vis le grand Châtelet.

La veuve Chereau, rue S. Jacques, aux
deux Piliers d'or , a mis en vente une
fort belle Estampe en large , gravée par
Frédéric Hortemets, et terminée par N. *Tar-*
dieu , d'après un Tableau de M. *Charles*
Vanloo, peint en 1719. représentant *Beth-*
sabée , sortant du bain , vûe par *David*.

Les Quatre Saisons , traitées de la ma-
nière du monde la plus ingénieuse et
la plus piquante , par M. C. *Natoire*, Ad-
joint à Professeur de l'Académie Royale
de Peinture , d'après les Tableaux origi-
naux qui sont dans le Cabinet de M. *Or-*
ry, Contrôleur General des Finances. Ces
quatre beaux Morceaux sont gravez à
l'eau forte par M. *Natoire* même, et termi-
nez par le sieur *P. Aveline*. Ils se vendent
chez *Huquier* , vis-à-vis le grand Châ-
telet ; il vient de graver et mettre en
vente une Estampe en large , intitulée la
Fontaine , d'après M. de la Joüe. C'est
un Morceau fort agréable.

Il paroît d'après M. de Trôys , un très-
beau Morceau en large , représentant
G v *Leda*

1612 MERCURE DE FRANCE
Leda, avec le Cigne, qui fait pendant
à *Calisto*, du même Auteur, dont nous
avons parlé depuis peu, et gravé aussi
par le sieur *Fessard*, lequel dans ce der-
nier Ouvrage, paroît au-dessus de lui-
même par l'intelligence et la délicatesse
de son burin. Cette Estampe se débite
avec grand succès chez l'Auteur, Place
des Victoires, et chez le sieur *Duchange*,
rue saint Jacques. On lit au bas ces Vers
de M. Danchet.

Crains ce Cigne mélodieux,
Leda, c'est un Amant qui se cache à tes yeux ;
Ses caresses, ses sons cherchent à te surprendre ;
Ces pièges de l'Amour sont les plus séducteurs ;
Quand l'oreille se prête à des discours flatteurs.

Le cœur est bien près de se rendre.

Le sieur *Larmessin*, Graveur du Roy
en son Académie, a mis au jour quatre
Estampes, qu'il vient de graver d'après
quatre Tableaux du sieur *Lancret*, Pein-
tre ordinaire du Roy et Conseiller en
la même Académie.

Ce sont les quatre âges caractérisés
par leurs amusemens ; les Jeux de l'En-
fance ; la Coquetterie naissante de l'Ado-
lescence ; la Galanterie de la Jeunesse,

et la conversation des Vieillards. Ce sont les traits sous lesquels l'habile Peintre a voulu les faire paroître. Au choix ingénieux des personnages et à leurs expressions fines et délicates, qui n'offrent que des objets agréables, on reconnoît le goût du sieur Lancrer, dont le talent aimable a eu jusqu'ici les applaudissemens du Public.

Les Ouvrages du sieur Larmessin n'en ont pas moins eu, et l'on doit croire que les Curieux seront contents des soins que se sont donnez ces deux illustres Artistes, pour les satisfaire. M. Roy a bien voulu joindre son talent aux leurs et faire les Vers qu'on lit au bas des Estampes, et qu'on nous sçaura peut-être bon gré de voir ici.

L' E N F A N C E.

Foibles amusemens nez avec l'innocence,
Plaisirs qui ne coutez ni recherches ni soins,
Vous faites envier le bonheur de l'Enfance:
A vous connoître mieux on vous sentiroit moins.

L' A D O L E S C E N C E.

Dès que de ses rayons la raison nous éclaire,
Elle fait acheter le plaisir et l'honneur:
On cherche à se parer, on s'étudie à plaire,
Et des regards d'autrui dépend notre bonheur.

G v j LA

LA JEUNESSE.

Pourquoi tous ces combats si chers à la jeunesse ?

Quels frivoles talens veut-elle mettre au jour ?

Non, chacun voudroit vaincre aux yeux de sa
Maîtresse ;

La Lice est une Scene où triomphe l'Amour.

LA VIEILLESSE.

Vieillards, vous vous vengez du temps qui vous
dévore,

Tant que vous conservez des yeux et des désirs ;

Ces biens vous manquent-ils ? Celui de vivre
encore,

Vous dédommage assés des turbulents plaisirs.

Ces quatre belles Estampes se vendent
avec grand succès, *ruë des Noyers, chez*
N. Larmessin, Graveur du Roy.

On apprend de Londres que la Reine
d'Angleterre a donné à M. Pointz, Gouverneur du Duc de Cumberland ; son
Portrait, peint par M. Amiconi, celebre
Peintre Italien, et dans lequel elle est
représentée, remettant ce Prince entre
les mains de Minerve.

Un des plus habiles Sculpteurs de Londres, a fait par ordre du Duc de Marlborough, une Statuë du General de ce nom, laquelle doit être placée dans l'Abbaye de Westminster.

EX-

*EXTRAIT d'une Lettre de M. Gayot
de Pitaval, Avocat en Parlement, Au-
theur du Recueil des Causes Celebres.*

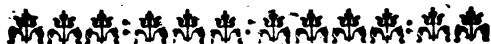
JE suis obligé, Monsieur, de répa-
rer une erreur que j'ai commise dans
les *Causes Celebres et interessantes*, que
j'ai données au Public : j'ai attribué
au Parlement de Flandres, séant à Doïay,
un Arrêt qui condamne au feu un Curé
innocent, comme convaincu d'un assas-
sinat ; il est vrai que je raconte qu'il y
avoit un corps de délit et des présomp-
tions très-pressantes, et que suivant
l'histoire que je fais, le Parlement ne
pouvoit juger autrement ; on a vérifié
sur les Registres de cette Cour que de-
puis son institution jusqu'à présent, elle
n'a jamais rendu un pareil Jugement.
En réparant cette erreur je rétablis la
vérité dans ses droits, et je rends au Par-
lement de Flandres la justice que je lui
dois ; je reconnois donc qu'il ne peut
avoir le déplaisir d'avoir rendu un pa-
reil Jugement, et qu'il jouit justement de
sa réputation dans tout son éclat et son
intégrité. Cette réputation est dans ce
Monde la légitime récompense des Ju-
ges équitables ; l'erreur que j'ai faite là-
dessus est dans le III. Tome, je place
cette

1616 MERCURE DE FRANCE
cette Histoire après celle de le Brun.

Je vous serai très-obligé, Monsieur,
si vous voulés bien inserer dans votre
Mercure cette rétractation de mon er-
reur. Je suis, &c. Signé *Gayot de Pitaval.*

A Paris le 8. Juillet 1735.

Le Public sera, sans doute, bien aise
d'être averti que le sieur *Doutrelean*,
Marchand Epicier, à l'Image S. Nicolas,
ruë et près S. André des Arts, à Paris,
vend le Sel *Polychreste* de M. *Seignette* de
la Rochelle.



CH A N S O N.

M Ars, qui se plaît au bruit des Armes,
Vous rendant votre Epoux fait cesser vos al-
larmes.

Profitez, belle Iris, de son heureux retour.

L'Hymen en liberté jouit de sa victoire.

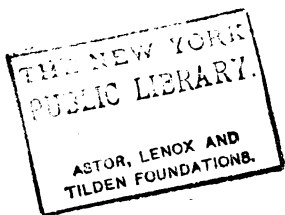
Il a le plaisir à son tour

De faire souffrir à la Gloire

Les maux qu'elle a faits à l'Amour.

Ces paroles sont de M. Moreau de
Mautour, et la Musique de M. du Vignau.

SPEC-



ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



S P E C T A C L E S.

LE 20. de ce mois , on reçut dans l'Assemblée des Comédiens François la Tragédie nouvelle de *Teglis* , de M. de Morand , dont nous avons parlé dans le *Mercur*e d'Avril 1734. sous le titre de *Pyrrhus, et Tégli*s. Elle sera jouée incessamment.

Les mêmes Comédiens répètent actuellement une Comédie nouvelle en trois Actes et un Prologue, en Vers, dont le titre est l'*Amante en Tutelle*, dont nous rendrons compte du succès et des jugemens du Public.

La Tragédie d'*Aben-Saïd* de M. l'Abbé le Blanc , dont nous avons annoncé le succès dans le dernier *Mercur*e , a été retirée par l'Auteur à la douzième Représentation pour être reprise cet hyver après la première Tragédie nouvelle , qui sera donnée au retour de Fontainebleau , où elle doit être jouée devant le Roy.

☐ L'Histoire Orientale est si peu connue, qu'il n'est pas étonnant que nous soyons tombés dans quelque erreur au sujet de cette Pièce. *Aben-Saïd* n'est point un Descendant

dant des anciens Kalifes , ainsi que nous l'avons dit ; il descendoit au contraire en ligne droite de *Genghiscan* , et ce sont les Successeurs de ce fameux Conquérant, l'Alexandre de l'Orient , qui ont détruit l'Empire des Kalifes. Holagou , cinquième Empereur des Mogols , est celui qui extermina leur Race dans la personne de Mostaâssen , et qui s'empara de tous leurs Etats. Aben-Saïd est le treizième et le dernier des Successeurs de Genghiscan. Arbacan lui succéda , mais il ne posséda qu'une très-petite partie des Etats qui avoient été soumis à la domination des Genghiscaniens. Les Timurides , c'est-à-dire , Tamerlan et ses Successeurs les en dépouillèrent et les forcèrent de se retirer dans le Pays des Usbeks , fort avant dans le Nord.

Aben Saïd étoit fils de Mohammed , Kodabendé , dont le nom Mogolien est *Algiapton* ; ce Sultan est le premier des Descendans de Genghiscan , qui ait embrassé le Mahometisme , et ce fut alors qu'il changea de nom. Il fit bâtir la Ville de Sultanie et y établit son Siège Impérial , c'est celle que les Orientaux appellent Solthaniah , et où Aben Saïd a été inhumé , ainsi que son Père. Elle subsiste encore et c'est une des plus belles Villes de la Médie.

L'A-

L'Académie Royale de Musique continuë les Représentations des *Fêtes de Thalie*, qu'on voit toujours avec plaisir.

Le 26. de ce mois, on remit au Théâtre la Critique de ce même Ballet, faite par l'Auteur de la Piece; *Thalie*, *Polymnie*, *Terpsicore* et *Momus*; en sont les Acteurs; les Rôles sont remplis par les Dlls Petitpas, Monville, Mariette, et par le sieur Cuvillier. Le Public a paru satisfait de cette Addition. La Dlle Mariette s'est très-bien acquittée de son Rôle de Muse de la Danse, et a été fort applaudie, tant par rapport à son Jeu, que par rapport à son Chant.

On vend chez la veuve de *Louis-Denis de la Tour*, Imprimeur, Libraire, rue de la Harpe, aux trois Rois, un Poëme Lyrique, intitulé *Rhodope* ou l'Opera Perdu. M. Autreau qui a donné au Public de si excellens Ouvrages de Théâtre, a ajouté celui-ci à la petite Comédie de la *Magie d'Amour*, dont nous avons donné l'Extrait dans le dernier Mercure; le nom d'*Opéra Perdu*, qu'il ajoute à celui de *Rhodope*, semble annoncer au Public que cet Opéra n'ayant pas été joué, a été comme perdu pour l'Auteur des Paroles: nous n'entrerons pas dans une plus grande discussion.

1620 MERCURE DE FRANCE
cussion : nous ne croyons pas que nos Lecteurs en soient bien curieux. Venons à l'Ouyrage.

Le Théâtre représente au Prologue un des bosquets du Parnasse, formé de Lauriers, dont les troncs sont entourez de festons d'immortelles, et chargez sur le devant d'instrumens de Musique; on voit dans l'éloignement Pegase, prenant son vol du haut du double Mont. *Calliope* est à la tête des Muses; *Minerve* entre d'un côté, tenant par la main une jeune Fille, qui représente la *Fable*; *Momus* entre de l'autre, accompagné des Ris, des Jeux, des Graces badines. *Momus* excite les Muses à chanter, par ces Vers qu'il chante lui-même.

Chantez, chantez, divines Sœurs;
Minerve à vos Concerts aujourd'hui s'intéresse;
Inspirez de votre art les charmantes douceurs
Au digne objet de sa tendresse;
Par vos chants, par vos soins méritez ses faveurs;

Minerve avouë la Fable pour sa Fille;
conquë de la même maniere qu'elle l'a été
elle-même de *Jupiter*; *Calliope* prie la
Fable de donner un essai de son génie,
cette aimable Fille de *Minerve* s'en acquitte par cet ingénieux Apologue.

Une

Une jeune Beauté , d'un air un peu severe ,
 Toujours dans un simple ornement ,
 D'esprit tranquille et doux sans trop d'ardeur de
 plaire ,

Quoi qu'aimable , tendre et sincère ,
 Inspiroit peu d'amour au cœur de son Amant ;
 Une fête à ses yeux l'offrit vive et brillante ;
 Des plus charmants transports l'Amant fut agité ,
 En quittant son austerité ,
 La Sagesse ainsi nous enchante.

Momus adresse la morale de cette Fable
 aux Vertus qui accompagnent Minerve ;
 elles les invite à être moins severes , et
 leur promettre qu'elles en plairont davan-
 tage ; un chœur apuye l'invitation de
 Momus , tout se mêle dans la danse qui
 suit le chœur , et la Sagesse ne rougit
 point de se livrer à un innocent badinage ;
 Minerve lie la Pièce au Prologue par ces
 vers qu'elle chante sur le point de son dé-
 part :

Un pressant intérêt m'engage
 A me rendre en ce jour près des murs de Mem-
 phis ;
 J'y vais jouir du triomphe d'un sage ,
 Le plus cher de mes favoris.

Calliope en l'absence de Minerve ache-
 ve ce Prologue ; les Rossignols se mêlent
 à

1622 MERCURE DE FRANCE
à ses chants , et forment avec les Muses
d'agréables concerts ; le Prologue finit
par ce chœur :

Que la joie anime vos pas ;
Regnez , Plaisirs , regnez dans nos sacrés Bo-
cages ;
S'il est des temps pour être sages ,
Il en est pour ne l'être pas.

R H O D O P E ,

Comédie Ballet.

La Scene est dans les jardins de Rhodope
près de Memphis. Son Palais se découvre
dans un lointain , au delà duquel s'éle-
ve la pyramide qui porte encore au-
jourd'hui son nom. *Esope* ouvre la Scene
par ce court Monologue :

Evitons , évitons dans ce fatal séjour
Le dangereux objet de mon premier amour.
Xantus dans ces jardins m'ordonne de l'atten-
dre ;
Esclave malheureux je n'ai pu m'en défendre ;
O Ciel ! à quel danger m'exposai-je en ce jour !
Sois satisfait de ma longue follesse ,
Dieu des Amans , laisse-moi respirer ;
Je t'abandonnai ma jeunesse ;
N'est-il pas temps pour moi de ne plus soupire
Le

Le Philosophe *Xantus*, Maître d'Esoppe vient interrompre les sages réflexions de son Esclave. Esope lui conseille de ne pas exposer son cœur aux dangereux regards de Rhodope qui va se rendre dans ces jardins, où ses Amans doivent célébrer une Fête à sa gloire. *Xantus* brave les traits de l'Amour ; Esope lui donne une utile leçon par cette Fable :

Un jour assis sur le rivage,
 D'agréables zéphirs, un calme plein d'apas,
 Tout m'inspiroit des désirs de voyage,
 Un Alcion vint me dire tout bas :
 Loin de tes yeux j'aperçois un orage :
 Malheureux ne t'embarque pas.

Esope est l'Alcion de cette Fable ; mais *Xantus* ne profite pas de l'Apologue. Rhodope vient ; le Maître et l'Esclave se retirèrent ; celui-ci pour l'éviter, et celui-là pour observer ses traits. Rhodope piquée de la fuite d'Esope son premier Amant, fait entendre à *Chloë* sa confidente, qu'elle n'oubliera rien pour s'en venger : elle se promet de le rengager pour l'accabler de rigueur ; *Chloë* lui conseille de songer uniquement au choix qu'elle va faire d'un Epoux, entre tant d'Amans qui soupirent pour elle. Rhodope s'apercevant
 que

que Xantus la regarde tendrement , se propose de le rendre l'instrument de la vengeance qu'elle médite contre Esope ; elle le fait connoître par ces deux Vers :

Il tient l'ingrat sous sa puissance ;

Il peut servir à ma vengeance.

Xantus n'osant l'aprocher , elle lui en témoigne sa surprise , attendu qu'ils sont nés tous deux sous un même Ciel ; ce timide Philosophe se sentant désarmer d'un seul regard , lui dit d'un air interdit :

L'éclat de tant d'apas , cet accueil gracieux

A troubler ma raison semble d'intelligence ;

Toute mon ame est dans mes yeux ;

Je ne puis qu'admirer et garder le silence.

Il n'en dit que trop pour affermir Rhodope dans le dessein qu'elle a de se venger de l'indifference d'Esope ; on verra dans le second Acte de quelle maniere cette fine coquette s'y prendra ; ce premier est terminé par une Fête , composée de Bergers et de Bergeres , de Jardiniers et de jardinières , ce qui forme deux differents caracteres , l'un galant , l'autre comique.

Au second Acte la Scene est encore dans les Jardins de Rhodope , du côté
opposé

JUILLET. 1735. 1625

oposé à celui qu'on a vû dans le premier Acte ; la Pyramide s'y découvre entiere au-devant de son Palais ; elle est ornée de festons de fleurs , et terminée par sa Statuë ; un Aurel au pied de la Pyramide.

Esope déplore le sort de son Maître que Rhodope a conduit dans son Palais ; il se confirme dans le dessein de ne plus s'engager avec une Beauté si dangereuse ; il se cache voyant aprocher Xantus , et prête l'oreille à ce Monologue.

Doux espoir , flatteuse esperance ,
Présage des plaisirs , que vous avés d'apas !

Ah ! peut-on ne se rendre pas

A votre aimable violence ? &c.

Esope feignant d'arriver à l'imprévu , sonde le cœur de Xantus au sujet de Rhodope ; Xantus avoüe sa défaite , et prie Esope d'en instruire son Vainqueur. Esope n'oublie rien pour être dispensé d'un emploi si dangereux. Il fait connoître par là que son cœur se ressent encore des premiers feux qu'il a sentis , et qui peuvent se rallumer. Xantus lui dit qu'il a une confiance entiere en sa sagesse , et lui demande cette derniere marque de zele ; il se retire voyant arriver Rhodope qu'il laisse seule avec son Esclave.

Esope s'acquite , quoiqu'à regret , de
l'em-

l'emploi dont son Maître l'a chargé; Rhodope lui reproche ce même Emploi, qui ne peut qu'être injurieux à un objet qu'il a autrefois aimé; elle passe de la sincérité à la dissimulation, et feignant d'accepter l'Epoux qu'il veut lui donner en la personne de Xantus, elle le prie de lui conserver au moins son amitié, et lui demande en qualité d'ami un conseil sur l'Hymen qu'il vient de lui proposer. Esope lui récite cette espece de Fable.

Fauvette volage,
 Craignés de la Cage
 Le fâcheux séjour;
 Dans ce charmant Bocage,
 Mille Oiseaux d'alentour,
 Du plus brillant plumage
 Viennent tour-à-tour,
 Par leur tendre ramage,
 Vous faire la cour;
 Pourrés-vous à votre âge,
 Après un doux usage,
 Quitter de l'Amour
 Le galant badinage?
 On ne s'en dégage
 Que sur le retour.
 Fauvette volage, &c.

Rhodope a trop d'esprit pour ne se pas
 recon-

reconnoître dans la Fauvette ; elle remercie Esope de sa sincerité , et lui promet en reconnoissance de n'écouter Xantus , que pour les intérêts d'un si fidele Esclave.

Esope s'étant retiré , Rhodope laisse éclater un dépit qu'elle n'a retenu que pour mieux se vanger de l'ingrat qui l'a excité dans son cœur. Xantus vient , elle l'écoute favorablement ; et pour prix de sa main et de son cœur , elle ne lui demande qu'Esope ; Xantus lui transmet tous les droits qu'il a sur cet Esclave , qu'il croit trop heureux de changer de Maître. Rhodope le quitte pour aller se mettre en possession du don qu'il vient de lui faire. Cet empressement donne de la défiance à Xantus qui se propose d'observer et la Maîtresse et le nouvel Esclave ; dans la scène suivante , Esope paroît comme appartenant à Rhodope ; il fait auprès d'elle toutes les fonctions qu'exige son nouvel esclavage. Ces fonctions se font dans une Fête qui consiste dans la Consécration de la Pyramide de Rhodope à l'Amour. La grande Prêtresse et sa suite commencent la Cerémonie , à laquelle se joignent les Sacrificateurs des autres Divinitez que Memphis adore , et les Esclaves de Rhodope richement vêtus.

H Tous

1628 MERCURE DE FRANCE
Tous les Personnages dont vous venons
de parler , composent le Ballet general
de cette Auguste Ceremonie.

Comme l'Auteur n'a pas marqué dans
l'impression de cette Piece le lieu de la
Scene , il est à présumer que l'Action du
troisième Acte se passe dans les Jardins de
Rhodope , comme dans les précédents , à
quelque difference près. Xantus ordonne
à *Arbate* son Pilote , de se tenir prest à
partir. Il fait entendre ce qui lui fait
presser l'embarquement , par ces quatre
Vers , qui commencent un Monologue.

Les yeux de l'infidelle ont trahi son ardeur ;
Ils m'ont fait pénétrer jusqu'au fond de son ame ;
Non ; je ne doute plus de son indigne flamme ;
De mon Esclave , elle a fait son vainqueur ;

Le dépit de se voir préférer un Esclave ;
détermine Xantus à renoncer à une pas-
sion si humiliante. Il se retire , voyant
aprocher Rhodope , et fait connoître le
motif de sa fuite par ce Vers.

Fuyons, ne cherchons point à renoüer ma chaîne ;

Rhodope est piquée de voir Esope se
plaindre de son nouvel esclavage , au
lieu qu'il devrait s'en réjouir ; Chloë va
beau lui dire que ce dépit marque un res-
te

JULLET. 1735. 1619

te d'un amour mal éteint , sa fiere Maitresse lui répond qu'elle veut feindre de l'aimer , pour lui faire mieux sentir à quel point elle le hait. Esope vient. Rhodope, s'aplaudit de l'avoir pour Esclave; Esope répond à un compliment si flatteur , d'une maniere à faire connoître à sa nouvelle Maitresse , qu'il ne répond plus de son cœur auprès d'elle. Voici comment il s'explique :

Ai-je du Sort mérité cet outrage ?

Est-ce à Rhodope à m'accabler ?

Vous, qui deviez finir mon trop long esclavage ;

Vous cherchez à le redoubler.

Le sens métaphorique de ces quatre Vers , devient plus clair par ceux-ci :

Ah ! laissez-moi guérir d'une fatale flamme ;

De mon sort malheureux moderez les rigueurs ;

Soyez attendrie à mes pleurs ;

Et calmez par pitié le trouble de mon ame.

Esope toujours amoureux de Rhodope, change sa vengeance en attendrissement ; elle le fait connoître dans un Monologue , par ces deux Vers :

Un seul moment me désarme et m'éclaire ;

La plus tendre pitié succede à ma fureur.

H ij Nous

Nous abregcons ce qui suit pour arriver plutôt au dénoûement qui est annoncé par ce dernier Monologue. Les Amans de Rhodope viennent la presser de nommer l'heureux Epoux dont son cœur a fait choix ; elle balance quelque tems ; mais enfin se voyant pressée , elle se détermine en faveur d'Esope. Xantus tout le premier confesse qu'Esope merite cette gloire ; et voyant que cet illustre Esclave veut la lui ceder toute entiere , il lui dit :

Cédez à des transports et si beaux et si doux ;
 Quand un Rival lui-même vous en presse , &c.
 Nous ne devons être jaloux
 Que de votre sagesse , &c.

Tous les Amans de Rhodope parlant le même langage , Esope se rend ; les Matelots qui doivent conduire Xantus en Grece , font le divertissement de ce dernier Acte avec leurs Maîtresses. Un Matelot et sa Maîtresse chantent ce Duo qui est repeté par le Chœur.

Aimons, aimons dans le bel âge ;
 Embarquons-nous sans crainte du naufrage,
 L'Amour prend soin de notre sort.
 Partons, partons, goutons les plaisirs du voyage,
 En attendant les délices du Port.

Le

J U I L L E T. 1735. 1631

Le 30. Juin les Comédiens Italiens ,
donnerent la premiere Représentation
d'une Comédie en un Acte et en Vers ,
intitulée : *les Adieux de Mars*. Cette Pie-
ce fut très aplaudie ; la Musique dont
elle est ornée , et qui est de M. Mouret,
fit aussi un très grand plaisir. Voici le
Plan de la Comédie en question.

Le Théâtre représente les jardins de
Paphos. Venus ouvre la Scene avec Ze-
phire ; cet Amant de Flore lui vante les
soins qu'il s'est donnés d'embellir les lieux
qu'elle honore de sa présence , et qu'elle
embellit mieux elle-même que les plus
brillantes fleurs dont ils sont semez. Ve-
nus ayant congedié Zephire , se plaint
dans un court monologue du départ pro-
chain de Mars et de sa negligence à lui
venir faire ses adieux , se faisant atten-
dre au lieu qu'il auroit dû se trouver le
premier au rendez-vous. Apollon qui lui
est aussi odieux , que Mars lui est cher ,
se présente à ses yeux , et lui dit des fa-
deurs qu'elle reçoit avec assez de mépris ;
elle le quitte bientôt , et lui défend de la
suivre, d'un ton à se faire obéir. Apollon
se plaint des mépris de Venus , Vulcain
qui survient abrège bientôt son monolo-
gue elegiaque : il lui parle sur un ton de
mari jaloux , il lui fait entendre qu'il ne

H iij s'ac-

Nous abregcons ce qui suit pour arriver plutôt au dénoûement qui est annoncé par ce dernier Monologue. Les Amans de Rhodope viennent la presser de nommer l'heureux Epoux dont son cœur a fait choix ; elle balance quelque tems ; mais enfin se voyant pressée , elle se détermine en faveur d'Esope. Xantus tout le premier confesse qu'Esope merite cette gloire ; et voyant que cet illustre Esclave veut la lui ceder toute entiere , il lui dit :

Cédez à des transports et si beaux et si doux ;
 Quand un Rival lui-même vous en presse , &c.
 Nous ne devons être jaloux
 Que de votre sagesse , &c.

Tous les Amans de Rhodope parlant le même langage , Esope se rend ; les Matelots qui doivent conduire Xantus en Grece , font le divertissement de ce dernier Acte avec leurs Maîtresses. Un Matelot et sa Maîtresse chantent ce Duo qui est repeté par le Chœur.

Aimons, aimons dans le bel âge ;
 Embarquons-nous sans crainte du naufrage ;
 L'Amour prend soin de notre sort.
 Partons, partons, goutons les plaisirs du voyage,
 En attendant les délices du Port.

Le

Le 30. Juin les Comédiens Italiens , donnerent la premiere Représentation d'une Comédie en un Acte et en Vers , intitulée : *les Adieux de Mars*. Cette Piece fut très aplaudie ; la Musique dont elle est ornée , et qui est de M. Mourer, fit aussi un très grand plaisir. Voici le Plan de la Comédie en question.

Le Théâtre représente les jardins de Paphos. Venus ouvre la Scene avec Zephire ; cet Amant de Flore lui vante les soins qu'il s'est donnés d'embellir les lieux qu'elle honore de sa présence , et qu'elle embellit mieux elle-même que les plus brillantes fleurs dont ils sont semez. Venus ayant congedié Zephire , se plaint dans un court monologue du départ prochain de Mars et de sa negligence à lui venir faire ses adieux , se faisant attendre au lieu qu'il auroit dû se trouver le premier au rendez-vous. Apollon qui lui est aussi odieux , que Mars lui est cher , se présente à ses yeux , et lui dit des fadeurs qu'elle reçoit avec assez de mépris ; elle le quitte bientôt , et lui défend de la suivre, d'un ton à se faire obéir. Apollon se plaint des mépris de Venus , Vulcain qui survient abrège bientôt son monologue elegiaque : il lui parle sur un ton de mari jaloux , il lui fait entendre qu'il ne

H iij s'ac-

1632 MERCURE DE FRANCE
commode pas de ses visites , et que s'il
s'obstine à en rendre à sa femme, avec qui
il veut désormais vivre en bon ménage , il
trouvera en son chemin des Cyclopes
dont les bras forts et nerveux le feront
repentir de son audace ; dans cette Scène
qui a paru la plus frappante de la Pièce ,
Vulcain reproche à Apollon tous les li-
belles qui partent de la plume de ses
élèves ; Apollon les désavoüe , et dit
qu'il n'inspire pas ces Epigrammes *qui*
font rougir le cœur des succez de l'esprit.
Un bruit de timballes qui annonce l'ar-
rivée de Mars , déconcerte également le
Mari jaloux et l'Amant timide. Mars
donne d'abord ses ordres aux Guerriers
de sa suite , et leur dit de se tenir prêts à
voler à la victoire ; il se plaint ensuite
à Vulcain du peu d'ardeur qu'il témoi-
gne à lui forger des armes , et à Apol-
lon, de sa négligence à célébrer ses ex-
ploits : Vulcain lui répond que Lemnos
retentit sans cesse des coups de marteau
qui font gémir son enclume , et que ses
Cyclopes dont il a augmenté le nombre,
ne sçauroient suffire à la rapidité de ses
Conquêtes. Apollon de son côté lui dé-
clame un Poëme qu'il a fait à sa gloire ;
Mars l'interrompt brusquement au cin-
quième ou sixième vers , et lui reproche
son

son ton pedantesque ; Apollon se retire ; bien honteux d'avoir été interrompu dès l'Exorde. Venus revient sur la Scene et se plaint à Mars de son peu d'empressement à la chercher ; Mars lui parle de son amour en vrai Petit-Maître. Cette conversation , où la coqueterie et la bonne opinion de soi-même éclatent également , seroit poussée plus loin , sans l'arrivée inattenduë des trois Graces que Venus avoit envoyées de Lemnos à Paris , pour travailler à l'accroissement de l'Empire de son fils ; elles reviennent si fatiguées d'un voyage infructueux , qu'elles tombent d'inanition sur un lit de gazon ; Venus leur ordonne de lui rendre compte de leur voyage ; elles lui en font le récit d'une voix tremblante ; cette Critique tombe sur le dernier Opera qu'on a représenté : la Grace ingenuë et la Grace mélancolique se plaignent également du peu d'acueil que le Public leur a fait ; mais la Grace badine s'aplaudit du plaisir qu'elle a fait , et finit son petit éloge par la triste nécessité où elle s'est trouvée de ne pouvoir pas être par tout. Venus , après les avoir grondées , les renvoie à leur toilette , pour remédier au dérangement de leurs attraits. A ce sujet de chagrin et de colere , il en succe-

H iij de

Mais quand sa flamme est satisfaite,
 Le Public est son confident ;
 Il embouche la Trompette,
 Et s'en va tambour battant.

En secret l'injuste Critique
 Ne cherche qu'à nous outrager ;
 Clairement la raison s'explique ;
 Son but est de nous corriger :
 Le Public exempt de caprice
 A choisi le ton éclatant ;
 Qu'il siffle, ou qu'il applaudisse,
 C'est toujours tambour battant.

Le 12. et le 16. Juillet, l'Opera Comique donna deux Pièces nouvelles d'un Acte chacune, avec un Divertissement de Chants et de Danses : la première a pour titre la *Nouvelle Sapho*, et l'autre la *Nimphe des Tuilleries*. Ces Pièces sont suivies de la Parodie d'*Aben-Said*, intitulée le *Droit du Seigneur*, dont l'Auteur ne veut pas être connu, quoique l'Ouvrage soit ingénieux et fort applaudi.

Le 29. on donna encore une Pièce nouvelle en un Acte, intitulée l'*Enlèvement précipité*, qui a été goûtée du Public.

NCU.



NOUVELLES ETRANGERES.

*LETTRE écrite de Constantinople le
premier Juin 1735.*

LE 5. du mois dernier, M. le Baron d'Hopkèn et M. Carlson, Gentilshommes Suédois, arriverent ici: chargez de quelque commission de leur Cour, quoiqu'ils n'ayent point de caractère public, ils furent admis le 21. à l'Audience du Grand-Vizir, qui leur fit beaucoup d'amitié, les fit revêtir de Caftans, de-même que sept autres Personnes de leur suite, et remplit à leur égard le même ceremonial, à peu de chose près, dont on use envers les Résidens.

Le Capitan-Pacha sortit le 10. en grande cérémonie du Port de Constantinople, avec 14. Galeres et 2. Vaisseaux de 80 Pieces de Canon, 20. de ces Galeres sont destinées à passer dans la Mer Noire, et les quatre autres, de-même que les deux Vaisseaux, accompagneront le Capitan-Pacha dans la tournée qu'il va faire dans les Mers de l'Archipel.

On apporta le 12. au Grand-Seigneur, la tête d'Abdalla, Pacha d'Eydim, qui alloit joindre l'Armée Ottomane en Perse; il étoit beau-frere du G. S. On dit que Sa Hautesse l'a fait mourir pour n'avoir pas assez tôt executé les ordres qu'il lui avoit envoyez de se rendre en Perse, et pour avoir marqué du mépris pour tous ceux qu'il recevoit du G. V. Il tua avec son Kandgiar ou Poignard, le Janaisaire Aga-d'Erzerun, qui lui

H vj pré-

1638 MERCURE DE FRANCE
présenta le commandement par lequel le G. S. lui demandoit sa tête, et deux autres de la suite de ce Janissaire-Aga ; cependant le commandement fut depuis exécuté.

Les Turcs continuent à faire passer beaucoup de Troupes et quantité de munitions de guerre et de bouche en Perse, le G. S. a même ordonné au Kan des Tartares de se rendre dans ce Pays-là, à la tête d'une Armée de 100. mille hommes et de prendre sa route par le *Daghestan*. Cette dernière circonstance a fort alarmé le Résident de Moscovie, qui est en cette Gour ; ce Ministre et le Résident de l'Empereur, ont fait auprès du G. V. tous les efforts imaginables pour le porter à ne point faire prendre aux Tartares la route du *Daghestan*, parce que les Moscovites se prétendent Maîtres des Pays par où les Tartares doivent passer, et qu'ils craignent que dès qu'ils paraîtront, les Peuples qui y habitent et qui sont Mahométans, ne se joignent aux Tartares et n'occasionnent une révolution ; mais le G. V. a été inébranlable dans sa résolution ; on a ordonné au Kan de se préparer à partir incessamment, et le G. S. a envoyé à ce Prince beaucoup d'argent, plusieurs Chevaux richement harnachés, et les autres présens qu'il est d'usage de lui envoyer, lorsque le Kan marche à la tête des Tartares pour quelque expédition Militaire.

R U S S I E.

LE 20. Juin. le Ministre de l'Electeur de Saxe remit à la Czarine une Lettre, par laquelle ce Prince supplie aujourd'hui S. M. Cz. d'accorder aux Habitans de la Ville de Dantzick une diminution sur le dernier paiement des sommes qu'il

qu'il avoit ci-devant exigé le Comté de Munich à exiger de cette Ville.

Un Officier dépêché par Thamas Kouli-Kam, a apporté la ratification du dernier Traité conclu par les Ministres de la Czarine avec l'Ambassadeur que le Roy de Perse envoya il y a quelque temps en cette Cour.

En conséquence de ce Traité, par lequel S. M. Cz. a consenti de rendre toutes les Places conquises sur les Persans par le feu-Czar Pierre I. à l'exception de la Forteresse d'Yerski, toutes les Troupes Moscovites qui étoient en garnison dans ces Places, ont reçu ordre de les abandonner, et l'on a reçu avis qu'elles étoient en marche pour revenir dans les nouveaux quartiers qui leur ont été assignez.

La Czarine ayant été informée que le Kan des Tartares de Crimée, se disposoit à passer par le Daghestan, S. M. Cz. a chargé M. de Neplief, son Ministre à la Porte, de faire des représentations à ce sujet, et de déclarer au Grand Visir qu'elle ne pouvoit consentir au passage des Tartares dans ses Etats.

Il paroît par les dernières Lettres de Constantinople, que le G. V. n'a eû aucun égard à ce qui lui a été représenté par M. de Neplief, et qu'il lui a répondu que Sa Hautesse regarderoit comme une marque de rupture les obstacles que la Czarine apporteroit à la marche des Tartares.

Les mêmes Lettres marquent que le lendemain du jour que M. de Neplief avoit été admis à l'Audience du G. V., le Grand-Seigneur avoit envoyé au Kan de Crimée 200. Bourses, avec le Caftan et les autres ornemens Militaires que S. H. a coutume de donner à ses Généraux et aux Princes ses Vassaux, qui font la guerre, de son consentement.

Depuis

Depuis qu'on a reçu ces Nouvelles, on a appris que le Kan de Crimée avoit assemblé une Armée de 80000. hommes, que 30000. Turcs devoient marcher à son secours et que le G. S. lui avoit déjà fourni une grande quantité de munitions de guerre.

P O L O G N E.

L paroît depuis la fin du mois dernier, un Ecrit, dans lequel l'Electeur de Saxe explique les motifs qui l'ont déterminé à obliger les Peres Arcelli et Salaroli, Religieux de l'Ordre des Clercs Reguliars de la Divine Providence, de sortir du Royaume.

L'Evêque de Cujavie et le Prince Wienowieski, Castellan de Cracovie, sont depuis le 15. Juin à Lowitz, d'où l'on compte que le Primat se rendra bien-tôt à Blonie, petite Ville située à quatre lieues de Warsovie.

Selon les derniers avis reçus de Warsovie, le Primat du Royaume y étoit attendu le 15. du mois dernier, et il devoit être admis à l'Audience de l'Electeur de Saxe.

On écrit de Königsberg, que le Comte Osarowski, qui est allé en France avec caractère d'Ambassadeur du Roy et de la République de Pologne, a donné avis à S. M. Polonoise que le 3. de ce mois il avoit eu sa première Audience du Roy de France.

Le 6. le Roy de Pologne reçut une Lettre que le Comte de Casteja, Ambassadeur de S. M. T. C. à Stockholm, lui avoit écrite pour l'informer d'un Traité conclu le 25. du mois dernier entre le Roy de France et le Roy de Suede, et S. M. communiqua aussi-tôt cette Lettre au Maréchal de la Confédération Generale, aux Palatins et

aux

aux autres Seigneurs Polonois qui sont à Königsberg.

Le Roy fit présent au commencement de ce mois, de son Portrait dans une boîte garnie de Diamans, au General Kette.

Quelques avis reçus de Warsovie, portent que les Troupes Moscovites, qui étoient en quartiers dans plusieurs Villages appartenans au Primat, en avoient été retirées, et que plusieurs Ecclesiastiques de sa suite avoient été remis en liberté.

ALLEMAGNE.

Le premier de ce mois, M. Foscarini, Ambassadeur de la République de Venise, eut son Audience de congé de S. M. I. Ce Ministre, dans l'Audience qu'il eut de l'Empereur le 22. Juin, remit de la part de sa République à S. M. I. un Acte de Protestation par rapport au passage des Troupes Imperiales par l'Etat de Venise.

Il a été résolu dans le Conseil que S. M. I. tint le 5. de ce mois, de ne laisser dans le Tirol que l'Infanterie de l'Armée Imperiale, qui a été obligée d'abandonner la Lombardie, et de distribuer des quartiers à la Cavalerie de cette Armée dans la Stirie et dans la Carinthie.

Il partit une Lettre écrite par l'Electeur de Baviere à S. M. I. pour s'excuser d'envoyer à l'Armée sur le Rhin le Contingent qu'il avoit promis de fournir. Ce Prince, dans le commencement de sa Lettre, rapelle à l'Empereur, qu'en conséquence de ses promesses il avoit fait assembler dès l'année dernière les Troupes qui devoient composer son Contingent, et il prie S. M. I. de se souvenir des raisons qui l'ont engagé à suspendre leur marche.

Il fait ensuite le détail des sujets que l'Empereur lui a donnez de se plaindre, en faisant saisir à Francfort les Armées qu'il avoit fait acheter à Liege, en obligeant les Troupes de Saltzbourg et celles des autres Etats du Cercle de Baviere de se séparer de celles de l'Electorat; en ordonnant qu'on traçât des lignes le long des Frontières de la Baviere, et qu'on élevât plusieurs redoutes, à la construction desquelles on a employé, sans aucun ménagement, des bois coupéz dans ses propres Forêts; en traitant l'Electeur de Cologne d'une manière peu conforme aux égards qui lui sont dûs, et en ruinant les Sujets de ce Prince par la quantité de Troupes qu'on a mises en quartiers pendant l'hyver dans ses Etats.

L'Electeur demande dans la même Lettre que les redoutes construites sur ses Frontieres soient démolies, et que S. M. I. fasse punir ceux qui, sans doute à son insçu, ont osé, en traçant les lignes voisines de ces redoutes, anticiper sur les Terres de l'Electorat.

Il ajoute qu'on ne doit pas être surpris si ne pouvant accepter la Pragmatique Sanction, il conserve ses forces unies pour le maintien des droits de sa Maison; et qu'il espere qu'aucun des Princes de l'Empire ne blâmera la conduite qu'il a tenue jusqu'ici, tant qu'on ne travaillera point à dissiper ses justes inquiétudes.

La Réponse de l'Empereur à la Lettre dont on vient de parler a été rendue publique, et S. M. I. assure dans cette Réponse qu'elle n'a rien négligé pour lever les difficultez qui ont paru déterminer l'Electeur à différer la marche de ses Troupes. Elle ajoute que si elle n'a pu s'empêcher d'ordonner aux Troupes des autres Etats du Cercle de Baviere de se tenir sur le Rhin, elle a eu soin de conserver

104

tous les égards dûs à l'Electeur, comme Prince-
 Directeur du Cercle; qu'il est vrai que les Ingé-
 nieurs, chargez de tracer des lignes le long des
 Frontieres de l'Electorat de Baviere, ont pris
 quelque terrain appartenant à l'Electeur, et fait
 couper des arbres dans ses Forêts, mais que la
 Régence d'Insruck a reçu ordre de réparer les
 dommages qui pouvoient avoir été causez à ce
 Prince; que le Camp qui devoit être formé à
 Eger, et qui lui avoit donné quelque inquiétude,
 n'a point eu lieu, et que quand même on l'au-
 roit formé, ce n'eût été que dans la vûe d'assu-
 rer la tranquillité des Pays Hereditaires, et nul-
 lement pour préjudicier à aucun Prince de l'Em-
 pire. S. M. I. finit cette Réponse en exhortant
 de nouveau l'Electeur à fournir au plutôt les se-
 cours qu'il a promis.

Au commencement du mois passé M. Passio-
 nei, Nonce du Pape, donna part à l'Empereur
 de la résolution prise par S. S. de ne point rece-
 voir la Haquenée que le Prince de Sainte-Croix
 devoit lui présenter de la part de S. M. I.

Le 21. Juin, la premiere colonne des Trou-
 pes Moscovires entra en Silesie, et le lendemain
 elle arriva à Strelitz, où elle fut divisée en qua-
 tre Corps, dont le premier, composé des Régim-
 ens de Knowet de Plesko, Infanterie, se rendit
 le 25. à Oppelen.

Le 4. Juillet, deux Régimens de la premiere
 colonne des Troupes Moscovites arriverent à
 Glatz et après avoir passé la nuit dans un Vil-
 lage voisin, le Comte de Welseck leur fit distri-
 buer des logemens. ils continuerent le lendemain
 leur route vers Pilsen.

L'Infanterie de l'Armée Imperiale qui a été
 obligée d'abandonner la Lombardie, a été dis-
 tribuée

1624 **MERCURE DE FRANCE**
tribuée dans les Villes de Monte-Baldo , de Ri-
va , de Borghetto , et d'Alla , et dans quelques
autres endroits du Tirol , et le bruit court qu'on
donnera des quartiers dans l'Autriche à une
partie de la Cavalerie de cette Armée, afin qu'elle
y puisse subsister plus commodément.
Le Comte Olivier de Wallis , a été nommé pour
commander à la place du Comte de Konigseg, les
Troupes qui resteront sur les Frontières d'Italie.

ITALIE.

ON écrit de Rome , que le Cardinal Cien-
fuegos , ayant fait , par ordre de la Cour
de Vienne, de nouvelles instances auprès du Pape
pour l'engager à recevoir la Haquenée de la part
de l'Empereur , S. S. fit assembler le 25. de ce
mois. une Congrégation particuliere , composée
des Cardinaux Annibal Albani , Georges Spi-
nola , Porzia , Corsini et Riviera , et de M. Le-
vizani , afin qu'on y prît une dernière résolution
sur la demande de S. M. I. La décision de ces
Commissaires a été conforme à celle des Cardi-
naux et des Prélats qui avoient été chargez quel-
ques jours auparavant de donner leurs avis sur
la même affaire , et le Pape ayant rendu en con-
séquence un Decret dans lequel il expose les rai-
sons qui l'ont empêché de consentir que l'Empe-
reur lui fit présenter la Haquenée , M. Jonquet ,
Secrétaire Impérial , a remis entre les mains du
Fiscal de la Chambre une protestation , dont on
lui a donné Acte.

Dans le Consistoire secret que le Pape tint le
27. du mois dernier , le Cardinal Otthoboni
proposa l'Archevêché de Besançon pour l'Abbé
de Grammont, l'Evêché de S. Papoul pour l'Abbé
de Charency , et celui d'Oléron pour l'Abbé de
Montillet.

S. S.

S. S. n'étant plus incommodée de la goutte, on a recommencé les Concerts qui s'exécutent deux fois la semaine dans son Appartement, et le 4. de ce mois il y en eut un auquel elle assista.

Le Roy d'Espagne a envoyé à Rome un Agent qui doit y résider en la même qualité que ceux qui y ont été envoyez par S. M. C. avant que l'Empereur possédât les Royaumes de Naples et Sicile.

DE NAPLES ET SICILE.

LE 17. Juin, la Garnison Imperiale qui étoit dans Siracuse et qui n'étoit plus composée que de 1300. hommes, sortit de la Ville, et elle s'embarqua sur les Vaisseaux destinez à la transporter à Trieste, lesquels firent voile le même jour, sous l'escorte de deux Vaisseaux de guerre du Roy d'Espagne.

Aussi-tôt après que cette Garnison eut évacué la Place, le Marquis de Gracia-Réal y fit entrer 2000. hommes des Troupes Espagnoles, et il reçût, au nom de S. M., le serment des Magistrats et des Députés du Corps de Ville.

Le 19. ce Lieutenant-Général, après avoir donné les ordres nécessaires pour la réparation des Fortifications de Siracuse, se mit en marche avec le reste des Troupes qu'il commande, pour aller joindre celles qui formoient le blocus de Trapani.

M. de Correas, Gouverneur de cette dernière Place, instruit de l'approche des Troupes du Marquis de Gracia-Réal, lui a envoyé un Officier pour demander à capituler aux mêmes conditions que le Gouverneur de Siracuse a obtenues.

Les Galeres d'Espagne se sont emparées quelques

ques jours avant que le Gouverneur de la Ville de Trapani eût demandé à se rendre, de deux Vaisseaux, que plusieurs Habitans de la Place avoient armez pour aller en course, et de deux autres Bâtimens qui y portoient du Bled.

On écrit de Naples, qu'on travaille avec toute la diligence possible à construire quatre nouvelles Galeres et un pareil nombre de Vaisseaux de ligne, dont deux seront de 80. Canons et les deux autres de 70.

Le Roy d'Espagne a fait présent à S. M. de deux Vaisseaux de guerre, chacun de 90. Canons, et de cinq Galeres.

Le Roy des deux Siciles voulant remettre l'Escadre des Galeres du Royaume de Naples sur le même pied qu'elle étoit autrefois, en a fait acheter trois nouvellement construites à Civita-Vecchia, et la République de Genes doit lui en vendre un pareil nombre.

ENTRÉE solennelle et Couronnement à Palerme du Roy des deux Siciles.

LE 30. Juin, le Roy, accompagné des Seigneurs de sa Cour, se rendit dans la Plaine de S. Erasme, près de Palerme, où les Régimens des Gardes Espagnoles, Walones et Italiennes, étoient sous les Armes.

Le Roy étant entré sous une magnifique Tente qui lui avoit été préparée; Don Michel Branciforte, Prince de Butera, Premier Baron du Royaume, présenté par le Duc d'Arion, Premier Gentilhomme de la Chambre, complimenta S. M. au nom de la Noblesse, et lui témoigna la joye que les Siciliens avoient d'être sous sa domination.

Après

Après que le Roy eut répondu à la Harangue du Prince de Butera, et que S. M. lui eut remis l'Etendart Royal que tenoit le Prince Corsini, Grand-Ecuyer, le Marquis Xavier Gravina, Adjudant du Roy, donna un signal, auquel toute l'Artillerie de la Ville et de la Citadelle répondit par plusieurs salves, et la marche commença dans l'ordre suivant :

Le Régiment d'Infanterie des Gardes Italiennes ; les Valets de pied de S. M. ses Pages à cheval, ayant leur Gouverneur à leur tête ; Don Bernard Gravina, Prince de Rammacca, Grand-Justicier de la Ville, précédé de ses Hallebardiers, les Députés du Royaume avec leurs Massiers ; les Barons et la principale Noblesse, les Tambours, les Trompettes et les Hautbois du Sénat et ceux du Tribunal du Domaine, le Procureur Fiscal de ce Tribunal, ceux de la Chambre Souveraine, les Secrétares d'Etat, le Protonotaire et les Conseillers du Conseil du Roy ; les Abbés et les autres Prélats ayant séance aux Etats ; les Evêques, deux à deux ; les Massiers du Senat ; Don André Riggio, Prince della Catena, Grand Trésorier ; la Compagnie des Hallebardiers de la Garde, commandée par Don Mariano Nasselli ; un détachement des Gardes du Corps ; les Majordomes ; Don Joseph Bacza, Premier Aumônier, les Gentilshommes de la Chambre et les Adjudans de S. M. le Prince de Butera, portant l'Etendart Royal, marchoit devant le Roi qui étoit à cheval sous un Dais soutenu par six Sénateurs, et qui avoit à sa droite Don Ignace Lanza, Prince della Trabia, second Baron du Royaume, et à sa gauche Don François Bonanno, Prince della Catholica, Préteur de la Ville et Chef du Senat ; au côté droit du Dais étoit le Prince

bre le revêtirent des habits destinez pour la ceremonie de son Couronnement.

Ensuite S. M. fut conduite par les Evêques de Catane et de Siracuse à l'Autel , où elle étoit attendue par l'Archevêque , qui ayant dit les prières ordonnées ensemblable occasion par le Pontifical Romain , sacra le Roy , en lui répandant selon la coutume quelques gouttes du Saint Chrême sur le bras droit , et entre les deux épaules.

S. M. ayant pris son Manteau Royal , monta sur son Trône, et l'Archevêque commença l'Introit de la Messe. Après le Graduel , le Roy alla se mettre à genoux devant ce Prélat qui lui cignit l'Epée Royale , lui mit la Couronne sur la tête , et le Sceptre dans la main , et l'ayant reconduit à son Trône , l'intronisa en la maniere accoutumée.

L'Archevêque , lorsque cette ceremonie fut finie , continua la Messe , pendant laquelle le Roi alla à l'offrande , et présenta 300. pièces d'or frappées à son coin.

Un peu avant l'élevation , le Duc d'Arion ayant ôté la Couronne de dessus la tête du Roi , et S. M. lui ayant remis son Sceptre entre les mains , ces ornemens Royaux furent déposez sur un bassin porté par le Prince de Butera.

Le Roy à la fin de la Messe , reçut la communion des mains de l'Archevêque , et tous les Seigneurs qui avoient accompagné S. M. la reconduisirent au Palais , au bruit des acclamations réitérées du peuple , et des salves réitérées de l'Artillerie de la Ville et de la Citadelle , et de la mousqueterie des Troupes.

La Couronne qui a servi au Couronnement du Roy , étoit composée de six branches surmontées par un globe sur le haut duquel étoit une

JUILLET. 1735. 1631

une Croix , et elle étoit ornée de 361. Diamans, dont un placé vers le milieu de la branche qui étoit sur le devant de la tête , pèsait 168. grains. On assure que le prix de cette Couronne montoit à 120000. Pièces , qui font environ six millions de notre monnoye.

PORTUGAL.

LE Chevalier Jean Norris, qui commande la Flote que le Roy d'Angleterre a envoyée à Lisbonne, eut le 21. du mois passé une Audience particuliere du Roy , et le même jour il fut admis à celle de la Reine.

Cet Amiral a déclaré au Roy , que S. M. Br. en mettant une Flote en Mer , n'a point eu dessein de prendre parti dans le differend qui est entre la Cour de Madrid et celle de Portugal ; qu'elle se propose seulement d'assurer le retour de la Flote du Bresil , sur laquelle les Anglois ont des fonds considerables , et qu'elle est toujours dans la disposition d'employer ses bons offices , le plus efficacement qu'il lui sera possible, pour rétablir une union durable entre l'Espagne et le Portugal.

TRADUCTION de la Lettre écrite par M. Patinho , Ministre du Roy d'Espagne , le 8. Juin , à M. Keene , Ambassadeur du Roy de la Grande-Bretagne à Madrid.

M O N S I E U R ,

J'ai fait raport au Roy de la prompte résolution que vous m'avez communiquée , et que S. M. Br.

A devoit

avoit prise d'envoyer une nombreuse Escadre de Vaisseaux de guerre les plus considerables vers le Port et Côtes de Lisbonne, pour les garantir de toute attaque, et pour assurer l'arrivée de la Flote du Brezil à quoi la Nation Angloise étoit beaucoup interessée, comme aussi pour proteger le Commerce; j'ai fait aussi raport des droites intentions de S. M. Br. et que ledit enroi de l'Escadre n'avoit d'autre objet que le sus mentionné, bien loin de vouloir par là autoriser et animer le Roy de Portugal à commettre des insultes qui ne seroient pas à tolerer, S. M. B. engageant sa parole Royale que son intention n'est aucunement de fomentier la moindre mésintelligence, et qu'il falloit comprendre par les termes les plus expressifs dont vous vous êtes servi, que la sincerité de S. M. Br. étoit sans égale.

Le Roy connoît dès à présent qu'il ne doit pas hésiter sur la foi indubitable des insinuations si solennelles, et il convient qu'elles valent des démonstrations sans réplique, pour éloigner tout soupçon qu'auroit pu réveiller la consideration du temps dans laquelle la forte résolution susdite a été prise. Mais nonobstant les bons offices que vous avez, Monsieur, offerts en dernier lieu au nom de S. M. Br. et la réponse favorab'e et pleine d'attention que vous avez obtenue de la propre bouche de L. M. comme il vous est mieux connu qu'à aucun autre, que toute résolution à prendre contre le Roy de Portugal sera encore laissée en suspens, outre la confiance particuliere que S. M. a toujours témoignée généralement dans les affaires les plus importantes pour l'arbitrage de S. M. B. il a paru pourtant nécessaire à S. M. de m'ordonner de vous représenter les mauvaises conséquences qui résultent de la résolution susdite, du préjudice de ses Sujets, de toute l'Europe, et de la tranquillité publique.

On

On équipe à Cadix la Flote pour la nouvelle Espagne, dont la Cargaison consiste dans des Marchandises que fournissent toutes les Nations qui se confient dans l'Alliance qui subsiste entre l'Espagne et l'Angleterre, et n'ont point la moindre inquiétude sur ce qui pourroit occasionner leur ruine totale en perdant leurs Effets. Aussi-tôt que les Commerçans apprendront le bruit, je ne dis point de l'arrivée de l'Escadre Angloise sur les Côtes de Portugal mais seulement de la résolution prise de l'envoyer; tous les esprits se mettront en mouvement et chacun tâchera de retirer son bien, lequel étant mêlé avec les sommes empruntées et converties en Marchandises on ne pourra pas aussi-tôt le ravoir, d'où s'ensuivront infailliblement des plaintes qu'on entend déjà des principaux Négotians, non seulement en Espagne, mais aussi en France, en Angleterre et en Italie, de sorte qu'ils choisiront pour moindre inconvenient de suspendre l'envoy de leurs Marchandises cette année et de perdre les profits considérables qui nourrissent le trafic de toute l'Europe; pour apaiser cette émotion generale, il ne suffira pas que le Roy assure les Marchands de la sacrée parole de S. M. B. et de l'accompagner de la sienne propre, puisque plus on se servira de grandes et éclatantes assurances, plus grande sera la fermentation que causera dans les esprits l'effet incertain qu'on peut attendre du moyen dont on se sert, et il n'y aura point de raison qui tiendra pour les persuader que l'Escadre de S. M. Br. n'est pas destinée pour empêcher la sortie de la Flote de Cadix; on peut la surprendre en chemin, et il ne suffira pas de leur offrir une escorte de Vaisseaux de guerre en nombre égal ou supérieur, puisqu'ils ne croiront aucune sûreté aussi réelle que celle de voir le danger éloigné.

Je ne m'étendrai pas sur la réflexion, combien il doit être sensible aux sujets de S. M. de voir entrer dans les Ports de son Royaume les Vaisseaux de la Nation Angloise avec la liberté que leur fournit l'amitié du Roy, et la protection d'une Escadre si puissante et voisine, sans qu'aucun Vaisseau Espagnol ose naviger pour ne point se risquer soi-même et sa cargaison.

Ce qu'il y a de plus, est que ces inquiétudes ne laisseront pas que de penetrer dans les endroits les plus éloignés de l'Amerique Espagnole, sans qu'on puisse prévoir à quoi se détermineront ses habitans, lorsqu'ils apprendront que le voyage de la Flote a été suspendu, ou hasardé, puisque vous sçavez bien, Monsieur, le tems qu'il faut pour convaincre et châtier les Transgresseurs ou Interpretes des ordres du Roy et le dommage qui entretiens en resultera.

Surtout il seroit encore plus sensible s'il arrivoit que les desordres ou accidens que cette nouveauté peut causer, fussent attribuez avec artifice à une autre origine que celle qui en est la véritable.

Le Roy m'a ordonné de vous exposer tout ceci pour qu'en le faisant sçavoir à S. M. Br. elle puisse connoître la sincerité avec laquelle S. M. répond à celle que S. M. Br. lui a temoignée, et pour que S. M. Br. veuille peser si l'utilité de l'expédition et du séjour de l'Escadre sur les côtes de Portugal, peut être preferable aux maux auxquels elle donne occasion, puisque moyennant l'acceptation de la Médiation de la France, il n'y avoit point d'hostilité à craindre sur les côtes de Portugal ni sur ses confins, la seule susdite Médiation amiable de la France, ou celle même de la Grande Bretagne pouvant les prévenir. Je suis, &c.

GRANDE

GRANDE-BRETAGNE. •

LA Reine a prit le 7. de ce mois par un Courier qui lui avoit été dépêché de Lisbonne, que la Flote commandée par le Chevalier Jean Norris, et composée de 25. Vaisseaux de ligne et de 2. Brulots, y étoit arrivée le 20. du mois dernier, et que quelques jours après le Chevalier Norris étant descendu à terre, avoit été admis à l'audience du Roy de Portugal qui avoit envoyé à la Flote 100. bœufs, 400. moutons, 80. pipes de vin, et une grande quantité d'autres rafraichissemens.

On a appris depuis de Lisbonne que le Roy de Portugal s'étoit rendu à bord du Vaisseau *la Britannia*, où S. M. P. avoit été reçûe au bruit de plusieurs salves de l'Artillerie de tous les Vaisseaux de la Flote Angloise.

Les mêmes Lettres ajoutent que S. M. P. a envoyé au Chevalier Norris plusieurs présens, dont la valeur monte à plus de 6000. livres sterlings.

L'Escadre commandée par le Conte-Amiral Stewart, a été jointe depuis peu par le Vaisseau de Guerre le Rippon.

Tous les Matelots des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui sont actuellement sur la Tamise, ont été enlevez pour le service de la Flote.

Une Compagnie composée de plusieurs personnes de distinction, a fait construire trois Vaisseaux, nommez le Cunningham, le Bootlé, et le Nil, chacun de 450. tonneaux, de 32. pieces de canon, et monté de 60. Soldats, qui sont destinez à aider le Gouverneur de la Jamaïque à soumettre

1656 MERCURE DE FRANCE
les Negres rebelles, et qui ont mis à la voile il y
a quelque temps pour cette Isle.

Le Roy a fait déclarer par le Lord Harrington,
Secrétaire d'Etat, aux Ministres des Puissances,
qui ont pressé S. M. de rapeller la Flote com-
mandée par le Chevalier Jean Norris, qu'il n'a
envoyé une Flote à Lisbonne que dans le dessein
d'assurer le retour de celle du Bresil, sur laquelle
ses sujets ont des fonds considerables, et qu'il est
trop interessé à maintenir la paix entre l'Espa-
gne et le Portugal, pour ne pas chercher les
moyens d'engager les deux Cours à terminer
leurs differends.

H O L L A N D E , P A Y S - B A S .

ON mande de Bruxelles, que le 17. de ce
mois, jour auquel on reporta en l'année
1585. dans l'Eglise de S. Michel et de Ste Gu-
dule, les Hosties consacrées qu'on avoit été
obligé de cacher pendant quelque temps, pour
les garantir des profanations des Heretiques, on
fit l'ouverture du Jubilé, qui doit être célébré à
Bruxelles tous les 150 ans, en actions de graces
du rétablissement de la Religion Catholique dans
les Pays bas.

L'Archiduchesse Gouvernante, se rendit en
grand cortège à cette occasion à l'Eglise Colle-
giale, et y entendit la Messe à laquelle l'Evêque
de Bruges assisté des Abbez de Saint Michel, de
Grimbergue, de Parck et de Diligem, officia
pontificalement. Cette Princesse après l'Office et
le sermon, qui fut prononcé par l'Evêque d'Y-
pres, accompagna la Procession que fit le Clergé
Seculier et Regulier de cette Ville, et à laquelle
se trouverent tous les Conseils, les Tribunaux,
le Corps de Ville, et les Confrairies.

L'après midi, l'Evêque d'Ypres officia aux Vespres et au Salut, et vers les huit heures du soir, on fit une triple décharge de l'artillerie des remparts.

Les Etudiens du College des Peres de la Compagnie de Jesus, vêtus magnifiquement, et paragez en diverses quadrilles, firent le même jour une Cavalcade, que l'Archiduchesse Gouvernante vit passer des fenêtres de la galerie de l'Hôtel de Ville. Le lendemain l'Evêque d'Anvers celebra la Messe dans l'Eglise Collegiale. L'Evêque de Bruges prêcha le 19. en Latin dans la même Eglise, et la Messe y fut celebrée par l'Evêque d'Ypres. Le 20. l'Archiduchesse Gouvernante y assista au Salut, après lequel l'Abbé de Saint Michel donna la Benediction du Saint Sacrement.

ARMÉE D'ALLEMAGNE.

LE 14. de ce mois, le Maréchal de Coigny fit faire un fourage general beaucoup plus près de Mayence que les deux premiers qui ont été faits aux environs de cette Place, depuis que l'Armée du Roy est campée à Weinholsheim.

Le Marquis de Guerchy, Lieutenant General, qui commandoit ce fourage, partit du Camp à minuit, et il arriva à quatre heures du matin sur les hauteurs de Dexheim avec 47. Compagnies de Grenadiers, et 2700. hommes d'Infanterie, qui avoient été détachés des Troupes qui sont dans ce Camp et des deux Corps commandez par le Marquis de Drèux et par le Comte de Belleisle. Le Marquis de Guerchy avoit aussi sous ses ordres un Corps de Cavalerie très considerable.

Les Ennemis qui dès la pointe du jour avoient

I iij fait

1658 MERCURE DE FRANCE
fait sortir du Camp qu'ils ont à Cassel , de l'autre côté de Mayence , 1000. hommes d'Infanterie et, 2000. de Cavalerie , les firent avancer en bataille dans le terrain qui est à Bretzenheim , jusqu'au grand chemin de Mayence , et ils les partagerent en plusieurs Corps composez de 100. hommes chacun. Ces détachemens ne sortirent point de leurs postes , et ils n'oserent s'avancer pour troubler le fourage , pendant lequel il n'y eut que de legeres escarmouches entre nos Hussards et ceux des Ennemis. Un Officier du Régiment d'Infanterie de Dillon y a été blessé legerement, et un Maréchal des Logis de Cavalerie l'a été d'un coup de carabine.

On a appris de Treves que M. Wandal , Capitaine d'une Compagnie franche , qui avoit passé le Rhin du côté de Bonn avec un détachement de 250. hommes, étoit revenu à Treves le 22 du mois de Juillet , et qu'il avoit ramené avec lui plusieurs Bailifs des Comtez de Seyn , d'Hachenbourg , et d'Aldenkirchem , dans le Westerwaldt. Cet Officier après avoir dérobé sa marche à quelques Corps de Troupes qui avoient été commandez pour le poursuivre , a rencontré en sortant d'un bois 600. paysans qui s'étoient armez pour s'oposer à ses courses , il les a attaquez et dispersez , et il a si bien pris ses mesures , qu'après avoir enlevé plusieurs Baillifs , il est rentré à Treves avant que les détachemens sortis de Coblentz ayent pû le joindre.

AMM

ARMÉE D'ITALIE.

ON a appris par les Lettres du 11. de ce mois, que toutes les Troupes qui composent l'Armée des Alliés, étoient arrivées dans les différents quartiers du Haut et du Bas Mantouïan, qu'il leur ont été destinez; et que suivant les dernières nouvelles qu'on avoit reçues de la marche des ennemis, le Comte de Königsegg ayant laissé dans les gorges du Trentin une partie de ses Troupes, avoit fait avancer le reste dans le Tirol; que ce General devoit retourner à Vienne, et qu'il seroit remplacé dans le commandement des Troupes de l'Empereur par le General Wallis.

Les Lettres du 14 marquent qu'on y avoit reçu le 11. la nouvelle de la Capitulation du Fort d'Orbitello qui s'est rendu aux Espagnols le 5. et que suivant les articles de cette Capitulation, la Garnison Impériale composée de 1000. hommes devoit sortir le 15. de la Place avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduite à Trieste et à Fiume. Les mêmes Lettres ajoutent que les Impériaux faisant sortir tous les jours de la Ville de Mantouë par la porte Cereze des patrouilles de 10. hommes, le Marquis de Maillebois en avoit fait attaquer deux; que tous ceux qui composoient la première avoient été tuez; que de la seconde, il y en avoit eu deux hommes de tuez, et que le reste avoit été pris.

On a sçu par un Courier dépêché par le Marquis de la Mina, que le Gouverneur d'Orbitello avoit capitulé, et que la Garnison Impériale de cette Place devoit être transportée à Trieste, à condition de ne point porter les Armes pendant un an contre aucune des Puissances Alliées.

I v Cette

Cette nouvelle est d'autant plus importante que par la prise de cette Place la Toscane est délivrée des courtes que la Garnison faisoit fréquemment , et que les Corsaires de Trieste et de Fiume n'ont plus sur la côte aucun Port où ils puissent se retirer.

Les derniers avis reçus de Modene portent que les Troupes Espagnoles, qui assiegeoient la Mirandole , devoient ouvrir la tranchée devant cette Place le 19. de ce mois , et qu'ils avoient déjà 22. pieces de canon et 8. mortiers prêts à mettre en batterie.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

D On Louis Peixoto da Silva , Chevalier de l'Ordre de Christ , Gentilhomme de la Maison du Roy de Portugal , et Conseiller de Cape et d'Epée dans le Conseil des Finances , mourut à Lisbonne le 8. Juin , âgé de 71 ans.

Le seize , D. Ferdinand Suarez de Figueroa , Marquis de Surco , Chevalier de l'Ordre de Calatrave , Gentilhomme de la Chambre, le premier Ecuyer du Roy d'Espagne , Lieutenant general de ses Armées , Gouverneur du Serenissime Infant D. Philippe , Administrateur General des Commanderies , et Sur-Intendant General du Grand Prieuré de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , mourut à Madrid , à l'âge de 60 ans.

La Mere Anne-Louise de Salvador , Religieuse du Monastere de Sainte Claire hors les murs de Lisbonne , mourut le 19. dans la 114. année de son âge. Elle demouroit dans ce Monastere depuis

puis qu'il avoit été fondé , et elle y a été Religieuse pendant 98. ans.

Le vingt-trois , *Marie-Anne de la Grange d'Arquien*, veuve depuis le 15. Février 1688. de Jean Comte de Wieloposki, Grand Chancelier de la Couronne de Pologne, et Ambassadeur extraordinaire en France en 1685. avec lequel elle avoit été mariée le 19. Juin 1678. mourut à Warsovie dans un âge fort avancé. Des Lettres de Pologne portent qu'elle avoit 98. ans , et d'autres seulement 90. ce qui est plus vraisemblable. Elle étoit Sœur de Marie Casimire de la Grange d'Arquien, Reine de Pologne, morte à Blois le trente Janvier 1716. veuve du Roy Jean Sobieski , et dernière fille de Henry de la Grange , Marquis d'Arquien , Chevalier des ordres du Roy , créé Cardinal de l'Eglise Romaine , le 12. Décembre 1695. mort à Rome le 24. May 1707. âgé de 96. ans et 11. mois , et de François de la Chastre-Bruillebault , sa première femme , morte en 1672. La Comtesse de Wieloposka possédoit en commande la Starostie de Nowotorsko , d'un revenu considérable , qui lui avoit été conservée par une grace particulière après le décès de son mari. Cette Starostie vient d'être donnée au Prince Wicsnowieski , Castelan de Cracovie.



Cette nouvelle est d'autant plus importante que par la prise de cette Place la Toscane est délivrée des courses que la Garnison faisoit fréquemment , et que les Corsaires de Trieste et de Fiume n'ont plus sur la côte aucun Port où ils puissent se retirer.

Les derniers avis reçus de Modene portent que les Troupes Espagnoles, qui assiegeoient la Mirandole , devoient ouvrir la tranchée devant cette Place le 19. de ce mois , et qu'ils avoient déjà 22. pieces de canon et 8. mortiers prêts à mettre en batterie.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

D On Louis Peixoto da Silva , Chevalier de l'Ordre de Christ , Gentilhomme de la Maison du Roy de Portugal , et Conseiller de Cape et d'Epée dans le Conseil des Finances , mourut à Lisbonne le 8. Juin , âgé de 71 ans.

Le seize , D. Ferdinand Suarez de Figueroa , Marquis de Surco , Chevalier de l'Ordre de Calatrave , Gentilhomme de la Chambre, et premier Ecuyer du Roy d'Espagne , Lieutenant general de ses Armées , Gouverneur du Serenissime Infant D. Philippe , Administrateur General des Commanderies , et Sur-Intendant General du Grand Prieuré de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , mourut à Madrid , à l'âge de 60 ans.

La Mere Anne-Louise de Salvador , Religieuse du Monastere de Sainte Claire hors les murs de Lisbonne , mourut le 19. dans la 114. année de son âge. Elle demouroit dans ce Monastere depuis

puis qu'il avoit été fondé , et elle y a été Religieuse pendant 98. ans.

Le vingt-trois , *Marie-Anne de la Grange d'Arquien*, veuve depuis le 15. Février 1688. de Jean Comte de Wieloposki , Grand Chancelier de la Couronne de Pologne, et Ambassadeur extraordinaire en France en 1685. avec lequel elle avoit été mariée le 19. Juin 1678. mourut à Warsovie dans un âge fort avancé. Des Lettres de Pologne portent qu'elle avoit 98. ans , et d'autres seulement 90. ce qui est plus vraisemblable. Elle étoit Sœur de Marie Casimire de la Grange d'Arquien, Reine de Pologne, morte à Blois le trente Janvier 1716. veuve du Roy Jean Sobieski , et dernière fille de Henry de la Grange , Marquis d'Arquien , Chevalier des ordres du Roy , créé Cardinal de l'Eglise Romaine , le 12. Décembre 1695. mort à Rome le 24. May 1707. âgé de 96. ans et 11. mois , et de François de la Chastre-Bruillebault , sa première femme , morte en 1672. La Comtesse de Wieloposka possédoit en commande la Starostie de Nowotorsko , d'un revenu considérable , qui lui avoit été conservée par une grace particulière après le décès de son mari. Cette Starostie vient d'être donnée au Prince Wiesnowieski , Castelan de Cracovie.





FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roy a nommé Lieutenans Generaux de ses Armées , le Comte de Clermont , le Prince de Conti , le Prince de Dombes , et le Comte d'Eu.

Le 2. de ce mois la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles , et S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleuri , son Grand Aumônier.

Le 3. le Comte Osarowski , Ambassadeur du Roy et de la République de Pologne , eut sa premiere Audience particuliere du Roy ; il eut ensuite Audience de la Reine , et il fut conduit à ces deux Audiences par M. Hebert , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 4. après midi , le Comte Osarowski se rendit au Château de Meudon , où il eut Audience de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France. Il y fut conduit par le même Introduceur.

Le

Le Roy a accordé l'Agrément du Régiment de Cavalerie dont le Duc de Villars , Brigadier des Armées de S. M. étoit Mestre de Camp , au Vicomte de Rohan.

Le Marquis de Puysieux , que le Roy a nommé il y a déjà quelque tems son Ambassadeur auprès du Roy des deux Siciles, a pris congé de S. M. le 26. de ce mois et il doit partir incessamment pour se rendre à Naples.

Le 18. de ce mois , Monseigneur le Dauphin , et Mesdames de France , les deux aînées , vinrent se promener au Cours et dans les Champs Elisées.

Le Comte de Maurepas , Ministre et Secrétaire d'Etat , qui a été dangereusement malade , est parfaitement rétabli.

MORTS , NAISSANCES et Mariages.

LE Marquis de Bethune , Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie par Commission du 20. Février 1734. mort depuis peu au Camp d'Al-

1614. **MERCURE DE FRANCE**
 d'Algesheim en Allemagne , à l'âge de 12. à 23.
 ans , étoit fils de Louis-Marie-Victoire , Comte
 de Bethune , de la Branche de Selles , Maré-
 chal de Camp des Armées du Roy , de la Pro-
 motion du 20. Fevrier 1734. (neveu , par feuë
 sa mere , de feuë Marie Casimire de la Grange
 d'Arquien , Reine de Pologne , et de la Com-
 tesse de Wieleposka qui vient de mourir) et
 de défunte Dame Henriette d'Harcourt de Beau-
 vron , sa premiere femme , morte le 6. Août
 1614.

L'agrément du Régiment de Cavalerie, vacant
 par la mort du Marquis de Bethune , a été don-
 né à Charles Armand , Vicomte de Pons , Comte
 de Roquefort , né le 16. Juin 1692. Chef de la
 seconde Branche de l'illustre Maison de Pons, de
 la Province de Saintonge. Il est fils unique de feu
 Pons de Pons , Comte de Roquefort , mort le
 27. Juillet 1705. et de D. Charlotte Armande
 de Rohan-Guimené , sa seconde femme.

Le 4. Juillet Dame *Jeanne-Françoise le Febvre
 de la Barre* , veuve depuis le 21. Fevrier 1712.
 d'Antoine-François le Févre d'Ormesson , Sei-
 gneur de Chéré , Maître des Requêtes ordinaire
 de l'Hôtel du Roy , et Intendant successivement
 à Rouen , en Auvergne et à Soissons , avec le-
 quel elle avoit été mariée le 21. Decembre 1682.
 mourut à Paris dans la 81. année de son âge ,
 étant née le 13. Novembre 1654. elle étoit fille
 d'Antoine le Febvre , Seigneur de la Barre , Gou-
 verneur et Lieutenant General des Isles et Ter-
 res fermes de la Nouvelle France en Canada , et
 Lieutenant General des Armées du Roy , et au-
 paravant Maître des Requêtes , et Intendant en
 différentes Provinces , mort le 4. May 1688. et
 de Marie Mandat , morte le 20. Decembre 1689.
 La

JUILLET. 1735. 1565

La Dame d'Ormesson étoit mere d'André-François de Paule le Febvre d'Ormesson, Seigneur de la Saciere et des Tourneiles, né le 27. Mars 1695. et reçu Conseiller au Parlement de Paris, et Commissaire aux Requêtes du Palais, le 6. May 1716; de Jeanne le Fèvre d'Ormesson, née en 1685. et mariée en 1708. avec Jean-Baptiste Charles du Tillet, Marquis de la Bussiere, Baron de Pontchevron, aujourd'hui Président honoraire aux Enquêtes du Parlement de Paris, et de feu Olivier le Febvre, Seigneur d'Ormesson et de Cheré, né le 30. Septembre 1686. et mort au mois d'Avril 1718. étant Maître des Requêtes et Intendant en Franche-Comté. Celui-ci avoit épousé le 11. Juin 1714. Marie-Claude Cahouët de Beauvais, dont il a laissé Olivier le Febvre, Seigneur d'Ormesson et de Cheré, né le 15. Septembre 1715; et Marie-Marguerite le Febvre d'Ormesson, née le 13. Mars 1717. la Dame leur mere, sœur de la Dame Chauvelin, Epouse de M. le Garde des Sceaux, s'est mariée avec François-Antoine de Chabannes Pion-sac, Seigneur de la Palice, Brigadier des Armées du Roy, et Major du Régiment des Gardes-Françaises, Major General de l'Armée de S. M. en Allemagne.

Le 5. Juillet *Antoine Bonnier*, Seigneur d'Alco, S. Cosme, &c. President en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, reçu en cette Charge le 20. Décembre 1712. mourut d'une rétention d'urine à Paris, âgé d'environ 69. ans. Il étoit frere de feu Joseph Bonnier, Baron de la Mosson, Conseiller Secrétaire du Roy, et Trésorier General des Etats de la Province de Languedoc, mort au mois de Novembre 1726.

Le

Le 7. N. O. Donell de Tirconell ,
Brigadier des Armées du Roy , de la Promotion
du 1. Fevrier 1719. et ci-devant Colonel d'un Ré-
giment d'Infanterie Irlandois au Service de S.
M. mourut au Château de S. Germain en Laye,
dans la 70. année de son âge.

Le 10. Dame *Jeanne de Palmes* , veuve en se-
condes nocces de Jean Thevenin , Ecuyer , Con-
seiller , Secrétaire du Roy , Maison , Couronne
de France et de ses Finances , ancien Greffier en-
Chef du Parlement de Bourdeaux , et en pre-
mieres nocces de François Burin , Ecuyer , Sei-
gneur de Richebourg. et de la Neuville , mou-
rut à Paris , laissant de son second mari qu'elle
avoit épousé. au mois de Janvier 1706. deux
fils , dont l'aîné Jean Thevenin , Seigneur de
Tanlay , a été reçu Conseiller au Parlement de
Paris à la Quatrième Chambre des Enquêtes , le
16. Mars 1731.

Le 13. *Dom Hervé Ménard* , Supérieur Gene-
ral des Benedictins de la Congrégation de S.
Maur, mourut dans l'Abbaye de Lagay en Brie ,
âgé de 72. ans

Le Juillet *Pierre Paon* , Gentil-hom-
me de Normandie , Brigadier des Armées du
Roy, du 1. Fevrier 1719. et Chevalier de l'Ordre
Militaire de S Louis depuis 1705. mourut à Frau-
villé en Caux , âgé de 73. ans. Après avoir servi
long-tems dans la Cavalerie , il eut le 6. Mars
1706. un Brevet de Mestre de Camp ; et au mois
de Septembre suivant il obtint un Régiment de
Cavalerie , qui ayant été réformé en 1714. il
fut incorporé dans celui de Villars.

Le 16. Dame *Marie - Anne Collette Mor-
gan* , épouse de Pierre - Jean - François de la Porte,
Maître des Requêtes ordinaire du Roy , avec
lequel

lequel elle avoit été mariée le 27. May 1734. mourut à Paris d'une maladie de Poitrine, après quelques mois de langueur, âgée de 18. ans, et sans laisser d'enfans. Elle étoit fille unique de Jean Baptiste Morgan, Ecuyer, et de défunte Marie-Louise Forne.

Le 21. Dame *Catherine Martin*, Epouse de *Bernard Chauvelin*, Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant des Provinces de Picardie et d'Artois, mourut à Paris, âgée d'environ 57. ans, laissant pour enfans, entr'autres Jacques Bernard Chauvelin, né le 8. Decembre 1701. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, et Intendant de Picardie et d'Artois depuis 1731. Louis-Gabriel Chauvelin, Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, Chanoine de l'Eglise de Paris, et Abbé de S. Jouin lès Marnes, Diocèse de Poitiers; le Chevalier Chauvelin, Capitaine dans le Régiment du Roy, Infanterie, qui fut blessé à la Bataille de Parme le 29. Juin 1734. et Henri-Philippe Chauvelin, né le 18. Avril 1714. reçû Chanoine de l'Eglise de Paris, le 2. May 1732. La Dame Chauvelin étoit fille de feu Jean-Louis Martin, Seigneur d'Auzelles, Conseiller, Secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances, Fermier General de S. M. et de Marie-Madeleine du Mas, et sœur aînée de Marie-Therese Martin, veuve de Louis de Bethune, Marquis de Chabris, Sire de Chastillon, mort le 28. Fevrier 1728. et de Marie-Anne Martin, épouse de Philippes de Baylens, Marquis de Poyarne et de Castelnau.

Le même jour mourut à Paris *Louis André de Lulli*, petit fils du fameux Jean-Baptiste Lulli, Sur-Intendant de la Musique du feu Roy Louis XIV. Le

Le 24. *Louis Albert Asselin*, Sieur de Beauville, natif de Rouen, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, reçu en cette Charge le 31. Avril 1717. mourut à Paris subitement.

Le 28. *René Anne-Elizabeth de Coëtlogon*, Sous Diacre du Diocèse de S. Malo, Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Mémie ou S. Menge, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Châlons, qui lui avoit été donnée au mois d'Octobre 1729., et Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, mourut d'une Maladie de Poitrine à Paris, dans la Communauté des Gentils-Hommes, âgé d'environ vingt-six ans. Il étoit frère puîné de Louis de Coëtlogon, Vicomte de Loyat, Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roy, d'Emanuel-Louis de Coëtlogon Colonel Lieutenant du Régiment de Toulouse Infanterie, du 1. Decembre 1734. et d'Emanuel-Marie, Chevalier de Coëtlogon, Lieutenant de Vaisseaux. René-Charles-Elizabeth de Coëtlogon leur pere, Vicomte de Loyat, Seigneur de la Gaudinaye, Syndic general des Etats de Bretagne, mourut le 9. Fevrier de l'année dernière.

Le vingt-neuf, *Louis - François du Vau de Soucariere*, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ci-devant Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, dont il avoit été auparavant Lieutenant Colonel. mourut à Paris âgé de plus de 70. ans. Il étoit fils de feu François du Vau, Conseiller Secretaire du Roi, Maïson, Couronne de France et de ses Finances, Trésorier General des Maison et Finances de la Reine Marie-Therese d'Autriche, et Receveur General des Finances à Tours, mort le 25. Avril 1700 et de Louise Marchais, morte le 22. Avril 1720.

et

et frere de feuè Louise du Vau , morte le 22. May 1712. laquelle avoit épousé Florent d'Argouges, Seigneur des Greves , Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy , mort le 4. Janvier 1719. dont elle laissa Florent , appelé le Chevalier d'Argouges, et Susanne d'Argouges, épouse de Louis de la Rochefoucaud , Marquis de Montendre.

Le nommé Charles Vernier est mort vers la fin de ce mois à Varenne en Champagne , âgé de 102. ans.

Le vingt a été baptisée en l'Eglise de Saint Severin à Paris née le jour précédent , fille de Jean-Baptiste-René , Marquis de la Vieuville , Comte d'Ablois , Colonel d'Infanterie , et Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis , et de D. Anne-Charlotte de Creil , son épouse , et elle a été tenuë sur les Fonts de Baptême par les Comte et Comtesse de Rottembourg qui avoient été mariés le jour précédent , comme il est rapporté ci-après.

Le onze , *Louis - François de Maulde* , Gentilhomme du Boulonnois , appelé le Comte de Maulde , ci-devant Capitaine Commandant le Régiment de Turenne Cavalerie , fut marié à Paris dans l'Eglise des Théatins, avec Dlle *Marguerite-Felicité de Conflans* , fille de feu Philippe-Alexandre de Conflans , Marquis de S. Remy , ancien Mestre de Camp de Dragons , premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc d'Orleans , Regent , mort le deux Decembre 1719. et de D. Louise-Françoise de Jussac , sa veuve.

Le treize , *Armand - Pierre - Marc - Antoine*
da

1670 MERCURE DE FRANCE

de Gourgues, pourvu d'un Office de Conseiller et Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, auquel il doit être reçu incessamment, fils aîné de feu Jean-François-Joseph de Gourgues, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, mort le 27. Juillet 1734. et de D. Catherine-Françoise le Marchand de Bardouville, sa veuve, fut marié avec Dlle Louise-Claire Delamoignon de Courson, fille d'Urbain-Guillaume Delamoignon de Courson, Conseiller d'Etat ordinaire, et au Conseil Royal des Finances, et de D. Marie-Françoise Meliand.

Le dix-neuf, *Frederic-Rodolphe, Comte de Rottembourg*, Mestre de Camp de Cavalerie, fils d'Alexandre-Rodolphe, Comte de Rottembourg, Gouverneur du Duché de Crossen en Brandebourg, et de feuë Eve-Marie, Baronne de Falckenhan, son épouse, et Légataire universel de Conrad-Alexandre, Comte de Rottembourg, son Cousin, Chevalier des ordres du Roy, Maréchal de Camp de ses Armées, et Gouverneur du Quesnoy, mort le 4. Avril dernier, épousa Dlle *Gabrielle-Anne de Baudean de Parabere*, âgée de 19. ans, fille de feu Cesar de Baudean, Comte de Parabere, et de Pardeilhan, Brigadier des Armées du Roy, mort le 13. Février 1716. et de D. Marie-Madeleine de la Vieuville, sa veuve, Sœur du Marquis de la Vieuville, dont il est parlé ci-devant. Ce mariage a été célébré dans l'Eglise de S Roch, et la cérémonie en a été faite par l'Evêque de Coutances.

Le 26. *Jacques Bernard Durey de Noinville*, Seigneur de Prele, Bierry Magny, Esrées &c. Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requêtes Honoraire de son Hôtel, et Président au son Grand-Conseil, dernier fils de feu Pierre-François

JUILLET. 1735. 1671

François Durey, Seigneur de Trochere, Conseiller Secrétaire du Roy Trésorier Général de sa Maison, et Receveur Général des Finances de Franche-Comté, mort le 30. Juillet 1710. et de feuë Jeanne-Madeleine Brunet, sa femme, morte le sept Janvier, fut marié avec Dlle Marie-Françoise-Susanne Pauline de Simiane, fille unique de Nicolas-François de Simiane la Coste, appelé le Comte de Simiane, Seigneur de Bayard, la Terrasse, Lambert, &c. Maréchal des Camps et Armées du Roy, Chevalier d'Honneur de feuë S. A. R. Madame, Duchesse Douairiere d'Orléans, et de feuë D. Marie-Susanne Guyhou, son épouse, morte en 1717.

A M. Durey de Noirville, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Président au Grand - Conseil, sur son Mariage.

M A D R I G A L.

Après avoir long-temps erré de Belle en Belle,
L'hymen vous a fixé, l'Amour a décidé.

Tous deux en vous ont accordé
Les soins de tendre Amant, et ceux d'Epoux
fidelle.

Que vous allez filer de jours heureux ?

Pour vous la Cour de Thémis s'intéresse,
Parents, amis, tous approuvent vos feux.

La naissance, l'esprit, les graces, la jeunesse,
Se trouvent réunis dans l'objet de vos vœux,
Est-il rien de plus favorable ?

Si

Si vous avez fondé parmi les beaux esprits

Pour le Public un nouveau Prix ,

Par le choix d'une Epouse aimable ,

Et dont vous possédez le cœur ,

Vous avez pour vous seul fondé votre bonheur ;

Le vingt-sept de la Roche , Chevalier de Fontenilles , Frère du Marquis de Rambures , dont on a parlé dans le Mercure du mois de May dernier , p. 1021. à l'occasion de son mariage avec la Dlle de Verac , épousa D Marie Anne Duché , veuve sans Enfans de Paul Gui Briçonnet , Seigneur Marquis d'Oysonville , Congerville , et Gaudreville en Beauce , Capitaine dans le Régiment du Roy Infanterie , tué à la Bataille de Parme le 29. Juin 1734.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES, Ode tirée du Cantique de Moyse ,	1461
Lettre à Mlle de Malcrais, et Réponse	1464
Le Héros vainqueur de l'Amour , <i>Poème</i> ,	1476
Lettre au sujet des Petrifications ,	1580
Veis sur une Avanture arrivée à Poitiers ,	1490
Question qui ce l'homme ou de la femme a le plus de constance d'esprit. Réfutation des Reflexions de Mlle Archambault ,	1492
Elevation à Dieu par la contemplation de ses Ouvrages , <i>Ode</i> ,	1503
Lettre au sujet du jour des Etrennes ,	1508
Les differens Points de vûe , <i>Fable</i> ,	1511
Seance	

Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie ,	1512
L'Amante , <i>Stances</i> ,	1527
Lettre sur l'Education des Enfans et du Bureau Typographique ,	1530
Le nouveau Geay , <i>Fable</i> ,	1536
Dissertation sur les Hieroglyphes ,	1537
Eglogue ,	1550
Deuxième Lettre sur la Vie et les Ouvrages de Moliere ,	1556
Epigramme ,	1566
Lettre sur un Endroit des Commentaires sur l'Ecriture , par le P. Calmer ,	1567
Le Faucon , <i>Fable</i> ,	1570
Question sur la troisième Race de nos Rois , &c.	1571
Enigme , Logogryphes , &c.	1579
NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS , &c.	1583
Abregé de l'Histoire et de la Morale de l'Ancien Testament ,	1586
Ouverture de l'Assemblée publique de l'Académie de la Rochelle ,	1593
Morts d'Hommes Illustres , l'Abbé de Vertot , Louis Audran ,	1598
Les douze Mois de l'année en Estampe , &c.	1604
Estampes nouvellement gravées , les quatre Saisons , les quatre Ages , &c.	1610
Chanson notée ,	1616
Spectacles ;	1617
Rhodope , Poëme Lyrique , <i>Extrait</i> ,	1619
Les Adieux de Mars , Cornélie , <i>Extrait</i> ,	1631
Nouvelles Etrangères , Lettre de Constantinople ,	1637
De Russie , Pologne et Allemagne ,	1638
D'Italie , Naples et Sicile ,	1644
Entrée	

Entrée solennelle et Couronnement du Roy des deux Siciles ,	1646
De Portugal, et Lettre du Ministre du Roy d'Es- pagne à l'Ambassadeur d'Angleterre ,	1651
Grande Bretagne , Hollande , Pays-Bas ,	1655
Nouvelles de l'Armée d'Allemagne ;	1657
Armée d'Italie ,	1659
Morts des Pays Etrangers ,	1660
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1662
Morts , Naissances et Mariages ,	1664

Errata du second volume de Juin.

P Age 1379. ligne 26. dernier , lisez :
de Juillet prochain.

P. 1396. dernière ligne du bas , sort du Buffet,
A. sert de Buffet.

Faute à corriger dans ce Livre.

P Age 1467. ligne 2. le , lisez la.

La Chanson notée doit regarder la page 1616

MERCURE

DE FRANCE,

¹
DÉDIÉ AU ROY.

A O U S T 1735.



A PARIS,

Chez } GUILLAUME CAVELIER;
 ruë S. Jacques.
 La veuve PISSOT, Quay de Conry,
 à la descente du Pont Neuf.
 JEAN DE NULLY, au Palais..

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU , Commis au *Mercur* , vis - à - vis la Comedie Françoise , à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachez aux Libraires qui vendent le *Mercur* , à Paris , peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment , quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste , d'avoir soin d'en affranchir le Port , comme cela s'est toujours pratiqué , afin d'épargner , à nous le déplaisir de les rebuter , & à ceux qui les envoient , celui , non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages , mais même de les perdre , s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers , ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la premiere main , & plus promptement , n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau , qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps , & de les faire porter sur l'heure à la Poste , ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

AOUST. 1735.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

PARAPHRASE

*Du Càntique d'Ezechias Roy de Juda,
Ego Dixi in dimidio dierum meo-
rum, &c. Isai. C. 38.*



Treint d'une langueur mortelle |
Dans mes ans les plus gracieux,
C'en est fait, ai-je dit, une nuit
éternelle

Va désormais fermer mes yeux.

A ij Vainement

Vainement j'ai cherché ces beaux jours de ma
vie ,

Dont pouvoient me flater mon âge et ma vi-
gueur ,

Ils ont disparu : je m'écrie :

Je ne verrai plus le Seigneur.

Je ne le verrai plus , ce Dieu plein de tendresse,
Dans cette Terre des vivants ;

Je n'aurai plus de part aux bienfaits éclatans
Qu'il nous dispense avec largesse.

Non , je ne verrai plus aucun homme ici-bas ;

Ils jouiront sans moi du repos de la terre ;
Le Ciel me déclare la guerre ,

Et vient de m'annoncer l'arrêt de mon trépas,

Ainsi que des Bergers , il faut plier ma tente ;
A peine j'ourdissois la toile de mes jours ,

Dans ma saison la plus brillante ,
Que le souverain Maître en a tranché le cours,

Sitôt que du matin paroissoit la lumière ,

Je disois d'un esprit chagrin :

Le soir finira ma carrière ;

Et la nuit mon espoir se bernoit au matin.

Mon mal comme un Lion, jusqu'aux os me con-
sume ,

Je

Je ne puis résister ; chaque instant que je voi
 Dans l'excez de mon amertume
 M'annonce que ce soir ce sera fait de moi.

Comme de l'Hirondelle oublieuse et tardive ;
 Les petits affamés poussent des cris perçants
 Ou comme la Colombe incessamment plaintive,
 Ainsi me consumois-je en des regrets cuisants.

Mes yeux fixés au Ciel et tout baignés de larmes,
 Se sont enfin lassés à force de s'ouvrir ,
 Et dans ces mortelles allarmes
 Si vous m'abandonnez , Seigneur , je vais pétir

Mais que dis-je après tout ? que sert-il de me
 plaindre ,

Puisque c'est de sa main que partent tous ces
 coups ?

Nai-je pas plutôt lieu de craindre
 D'allumer son juste courroux ?

L'esprit tout pénétré de ces sages pensées ;
 Dans l'amertume de mon cœur ,

Je repassois le cours de mes heures passées
 En la présence du Seigneur.

Mon Dieu , disois-je alors , quel état de misère !
 Si c'est ainsi que l'on vit ici-bas ,

A iij Frapez-

Frappez moi j'y consens , mais que votre colere
Ne me poursuive point au-delà du trépas.

Je sens qu'à ce moment éclate votre gloire ,
Et que par un plus heureux sort ,
De mes crimes , Seigneur , effaçant la mémoire ,
Vous m'avez délivré des horreurs de la mort.

* Ce n'est pas dans l'obscur manoir
Qu'on bénit votre nom par des chants d'alle-
gresse ,
Seigneur , les morts n'ont plus d'espoir
De jouir de votre promesse.

C'est dans le séjour des vivants
Que s'élèvent vers vous mille chants de victoire ,
Et qu'on célèbre votre gloire ,
Comme je fais dans ces moments.

Le Pere à ses Enfans annonce qui vous êtes ,
Il leur raconte vos bienfaits ,
Ainsi de race en race on n'oubliera jamais
Les riches dons que vous nous faites.

Sauvez moi donc , Seigneur , mon unique espe-
rance ,
Guerissez-moi de ma langueur ,
Je ferai retentir dans ma reconnoissance
Des Cantiques à votre honneur ,
* *Quia non infernus confitebitur tibi.*

SUITE



*SUITE du Discours sur les Hieroglyphes ,
Quatrième Partie.*

L'Afrique a toujours été regardée comme le Pays des Monstres , et lorsqu'on fut le plus dans le goût des Fables , il fut aisé de feindre qu'il se trouvoit dans cette partie du Monde des animaux plus extraordinaires que dans les autres ; que de ces animaux les uns sçavoient se procurer une espece d'immortalité , comme le *Phenix* qui se brule pour renaître de sa cendre , ou comme le *Linx* qui a le regard si perçant , qu'il voit à travers d'une muraille ; d'autres , qui comme les *Hien*-*nes*, et les *Harpies* , étoient de deux sexes et de deux natures ; et d'autres enfin qui comme les Griphons , et les Dragons , étoient faits pour être les Gardiens des richesses cachées , les *Argonautes* eurent des Dragons à combattre avant que d'enlever la Toison d'Or. A l'égard des Espagnols , ces peuples , plus proches qu'aucuns autres Européens, de l'Afrique , que l'on disoit contenir tous ces Monstres , adopterent volontiers leur existence, ce qui leur parut favorable et pouvoir leur servir

A iiij . à

1678 MERCURE DE FRANCE
à n'être point troublez dans la possession
de leurs mines d'or et d'argent : croyant
par ce moyen oter à tout Erranger l'envie
de le faire , ils publièrent avec soin que
les *Griphons* , et les *Dragons* étoient les
gardiens ordinaires des Trésors resserrés
dans les entrailles de la terre , et qu'il se
trouvoit beaucoup de ces animaux dans
les lieux déserts , et souterrains de leur
Pays ; mais il est aisé de voir que ces
Monstres , ainsi que les autres dont j'ai
parlé , n'ont été que des emblèmes ins-
tructifs , qu'on inventa pour expliquer
des choses qu'il falloit transmettre à la
posterité dans les tems que l'on manquoit
ou que l'on n'avoit pas assés de caracteres
Hierogrammatiques pour le faire, et quand
on eut assés de ces derniers pour pou-
voir se faire entendre plus nettement par
leur moien , on ne laissa pas de conserver
toujours l'ancienne maniere d'écrire par
Hieroglyphes , et souvent même du
mélange de ces deux Ecritures , il s'en
formoit une troisième qui eut le nom de
Logogryphe ; terme composé de deux
mots Grecs que je rends par Enigmes en
figures ou discours enigmatiques figurés ;
quoi qu'à la lettre , le λογος γειφος ne
doive s'entendre que de ces lignes ou fi-
gures dont on formoit les *Hierogrammes*.

Dans

Dans le Recueil des Idilles d'Ausone , il s'en trouve une intitulé *Gryphus* qui est une veritable Enigme dont ce Poëte proposa l'explication pendant un repas qu'il donnoit à ses amis , la coutume d'alors étoit d'en user de la sorte entre personnes sçavantes , pour , avec ces Enigmes , exercer les esprits sur la fin des Assemblées de plaisir.

L'Idille dont je parle montre que dès le tems où elle fut faite , le nom de *Logogryphe* n'étoit plus resté qu'à certains discours en Vers , et même en Prose , qui quoi qu'écris avec les caracteres ordinaires ou alphabetiques, ne laissoient pas de contenir un sens caché pour l'explication duquel on s'étoit servi avant les Hieroglyphes.

L'Ecriture en figures ne laissoit pas d'être très expressive ; chaque membre d'un Monstre qui formoit une Image instructive , avoit son application particuliere qui étoit connue aux initiés dans ces sortes de lectures ; le Monstre en son entier contenoit un assemblage de connaissances, même sur differens sujets, car en le changeant d'attitudes suivant l'espece de discours pour la signification duquel il étoit employé, il en changeoit le sens ; par exemple, le Gryphon mis pour instruire de quelque point de Religion , auroit été représenté ram-

A v pant ,

1680 MERCURE DE FRANCE
pant , et pour donner des instructions
Philosophiques, ou de politique , il auroit
été posé ou contourné ; il en étoit ainsi
des autres bêtes qui se représentoient dans
differentes attitudes.

Les Monstres de deux natures en fait
de politique , dénotoient les deux Puis-
sances qui dominent également dans les
Etats policés , sçavoir la spirituelle
exercée par les Prêtres , et la tempo-
relle dont les Rois sont les dépositai-
res ; d'autres Monstres composés d'un
plus grand-nombre de natures , servoient
comme de *Panthées* pour les peuples qui
rendoient un culte aux animaux et qui par
ce moyen rassembloient tous leurs Dieux
en une seule figure. Au reste celle du
Grifphon dont je viens de parler , n'étoit
pas d'une invention nouvelle , puisque
les Poètes nous ont quelquefois repré-
senté *Apollon* traîné dans un Char attelé
de deux de ces monstres. Cet attelage
n'étoit pas aparemment le même qui ser-
voit à ce Dieu en qualité de Soleil , puis-
que celui-ci étoit tiré par quatre chevaux
blancs , dont Ovide nous a conservé jus-
qu'aux noms.

Le *Darphin* doit encore passer pour un
autre de ces animaux que la fantaisie ou
le besoin d'augmenter les Images sçavan-
tes a produits ; il est vrai que tous les An-
ciens

ciens nous ont parlé d'un Poisson de ce nom , et nous l'ont donné pour véritable ; Horace dans son Art Poétique , en recommandant de mettre dans un Discours chaque chose en sa place , dit que sans cela ce seroit tirer les Dauphins du fond de la Mer , et les Sangliers des bois , pour mettre ces animaux dans leur élément contraire, mais malgré cela, par la description que les Naturalistes nous ont faite de ce Poisson, il faut nécessairement le mettre au rang des chimeres ; en effet où trouvera t'on aujourd'hui un animal qui ait la bouche au milieu du corps , ou du moins dont la machoire inferieure soit si cachée sous la superieure qu'il soit obligé de se recoquiller pour pouvoir prendre sa nourriture, ainsi que Plaine nous le dépeint. *Os illi foret medio penè in ventre , nullus piscium celeritatem ejus evaderet.* (Hist. Nat. l. 9.)

Si on en croit Tzétzez , le Serpent *Python* tué par Apollon , porta le nom de *Delphonon*, à cause de quoi le vainqueur de ce Monstre fut surnommé le *Delphien* , on lui bâtit sous ce nom un Temple dans la Grece , qui devint fameux par les Oracles qui s'y rendoient ; delà je conjecture que les Anciens avoient la coûtume d'appeller Dauphins non-seulement tous les Poissons extraordinaires , mais même en-

A vj core

core toutes les bêtes monstrueuses qui paroissent pour la première fois à leurs yeux. *Δελφες* a voulu dire ce que nous exprimons en latin par *Vulva* deux choses doubles, Enfans, ou autres productions de la terre ; deux Enfans jumeaux s'appelloient *αδελφες* On a une Comédie de Terence sous ce nom, qui fut donnée à Apollon né avec *Diane*.

Quoiqu'il en soit, le surnom de *Δελφορον* donné à Apollon, se communiqua à une Ville qui étant devenuë comme la Métropole de toutes celles où le culte de ce Dieu dominoit, fut appelée pour cela la Ville de *Delphes*, et puisque ce nom prenoit son origine du Monstre qui le porta, il semble qu'on peut croire qu'il fut dans la suite employé pour nommer tout Animal monstrueux, et même les Animaux emblématiques, suposant que ces derniers n'existoient pas seulement en figures, mais qu'ils étoient réels, et qu'une Mere les produisoit pour conserver par cette generation imaginaire, la probabilité d'une existence qui ne peut être vraie que par ce moyen.

Cependant quoique jusqu'à présent j'aie combattu l'existence des Monstres que j'ai nommés, je ne prétends pas nier que la nature ne puisse former des

Esres

Etres presque aussi defectueux ; on a vû des Enfans doubles avec deux têtes , quatre bras , et quatre jambes , d'autres avoir des parties d'Animaux , mais ce sont des productions accidentelles dont la mort suit la naissance , ou qui n'ont point de suite ; de semblables Monstres n'en engendrent point de leur espece , et un Monstre qui paroîtra dans un tems n'aura jamais son semblable dans tous les tems à venir ; il y a même une infinité de choses monstrueuses sur la Terre qui s'offrent continuellement à nos yeux , et que nous ne regardons pas comme telles parce que nous sommes dans l'habitude de les voir.

Tout corps mixte, à la rigueur, pouroit être mis dans ce rang ; il n'y a que les simples qui soient dans l'ordre ordinaire de la nature ; mais sans porter trop loin cette démonstration , mon sentiment est qu'il faut admettre deux sortes de monstruosités. 1°. Les ordinaires , qui sont ces mélanges que la nature fait pour lier toutes choses , et entretenir par-là sa durée. 2°. Les extraordinaires , qui sont celles que cette même nature semble prendre plaisir à faire , pour signaler sa puissance , et produire plus de ces variétés admirables , qu'on remarque en elle ; ces secondes
sortes

sortes de monstruosités sont la formation d'une chose qui n'entre point dans celles qu'il faut que cette nature produise nécessairement, il faut qu'elle mêle et lie ensemble les Atomes terreux, et les Germes qui font les végétations, et ce sont là ses productions ordinaires ; mais ce qu'elle fait d'inutile pour sa conservation, et contre son travail nécessaire, entre dans le genre monstrueux, on aperçoit de ces derniers effets dans les Animaux, et dans les Végétaux d'une conformation nouvelle ; par exemple, dans un Animal qui a plus de parties qu'il n'en doit avoir, ou dans une Plante dont le suc extravasé ou altéré dans ses qualités en a changé la configuration et la rend par conséquent monstrueuse.

Nous voyons en lisant les Anciens Botanistes, que beaucoup de Plantes qu'ils nommoient par un certain nom, ne sont point celles que nous connoissons aujourd'hui sous le même nom ; ou si elles le sont, elles ont si fort changé par dégénération ou autrement, qu'il est presque impossible de les avoir pour les mêmes : Qui a pû altérer si fort leur qualité ? voici ce que je pense sur cela. Ne seroit ce point que ces Plantes par une suite d'accidents causés par l'extravasation de
suc,

suc , ou par le changement de terroir , et de culture , ont changé peu à peu , pour ainsi dire , de nature ; ensorte que quoi qu'elles soient encore aujourd'hui les mêmes pour l'espece , qu'elles étoient autrefois , elles sont toutes différentes pour la forme et pour les qualités : un exemple sur cela achevera de faire comprendre ma pensée.

La Plante nommée *Laserpitium* avoit autrefois tant de vertu que son extrait s'achetoit au poids de l'or, cette même Plante nous est présentement si inutile par le peu de vertu que nous lui connoissons , qu'on seroit tenté de croire qu'elle n'est pas la même que celle à qui les Anciens donnoient ce nom ; il faut donc conclure que si notre *Laserpice* est le vrai , les causes d'alteration ont si fort agi sur lui , qu'il est devenu tout autre.

Si des monstruosités prises dans le regne vegetatif , on passe à d'autres , prises du regne animal , on en trouvera encore d'autres , sur tout comme certains Monstres que la nature ne produiroit pas sans la volonté dérangée de quelques êtres , qui par un effort d'imagination , entrent dans des positions si déordonnées , qu'il en naît des corps d'une telle difformité,

1686 MERCURE DE FRANCE

mité, qu'on peut leur donner le nom *d'horrible*, sur tout quand ces corps participent à plusieurs natures différentes, comme une femme qui fortement frappée d'un objet vicieux, accouche d'un Enfant qui a quelque chose de la figure dont la Mere s'est frappée, ou qui porte l'objet entierement imprimé sur lui; cependant la chose ne va jamais si loin, qu'une Mere accouche d'un Etre entierement diferent du sien; ainsi le *Minotaur* dont on attribué la naissance à *Pasiphaé* ne doit passer, selon moi, que pour un Monstre emblematique.

Les Animaux d'un temperamment chaud, s'accouplent aisement avec d'autres qui ne sont point de leur espece, et forment par-là des Monstres du genre de ceux que j'ai appellés extraordinaires, étant produits contre l'ordre naturel; le Mulet en est un exemple, et l'est en même tems pour montrer ce que j'ai dit qu'un Monstre n'en produit pas un autre de son espece, puisque le Mulet n'engendre point.

Les Poissons sont de tous les Animaux ceux qui peuvent donner le plus de Monstres, puisque frayant communément les uns avec les autres sans distinction d'espece, la Mer par ce moyen peut
nous

nous en fournir souvent de nouveaux ; il n'est donc point étonnant qu'on ait donné le nom de *Dauphin* à différents Poissons, inconnus avant qu'on leur eut donné ce nom.

La fécondité surnaturelle de certains autres Animaux, pourroit aussi faire regarder comme des Monstres, ce qu'ils produisent contre l'ordre ordinaire. Les Lievres mâles font des petits, on a ouvert des Souris pleines, dont les petits en avoient d'autres dans le ventre ; il est parlé quelquepart * d'une Femme qui accoucha d'une fille qui étoit grosse d'une autre fille ; tous ces exemples convaincront assés que la nature produit des Monstres, mais non pas tels, que ces assemblages de tant de membres multipliés, ni de tant de parties différentes d'Animaux fussent rassemblés en une seule figure, dont les Anciens se faisoient des *Hieroglyphes* ; car quoi qu'ils eussent été témoins d'accouchements aussi extraordinaires que ceux dont je viens de parler, (la nature dans tous les temps semblant prendre plaisir à se rendre incompréhensible) les admirateurs de ces monstruosités cherchoient néanmoins à les détruire quoiqu'ils en conservassent les Ima-

* *Nouvelles de la République des Lettres.*

ges

1688 MERCURE DE FRANCE
ges pour s'en servir à leur Ecriture. En
effet, on exposoit dans les bois ou à la mer-
ci des Eux , les Enfans qui naissoient
difformes ; une des Loix Romaines au-
torisoit un Pere à faire mourir son Enfant
quand il n'étoit pas construit comme un
autre. *Patet ad insignem deformitatem pue-
rum citò necato.* (Cicéron de leg. l. 3.) Il
est pourtant à croire que cette permission
n'étoit donnée qu'au cas que l'Enfant eut
une forme plus monstrueuse qu'humaine,
et que de simples taches ou marques , ne
rendoient pas un innocent sujet à cette
loi , qui autrement auroit été plus cruelle
que juste.



LE CORBEAU ET LE RENARD ,

FABLE DE LA FONTAINE.

Sur l'Air : *Que j'estime mon cher voisin
l'honneur de te connoître.*

SUR un arbre un Corbeau tenoit
En son bec un fromage ;
Un Renard le sentant , disoit :
J'en goûterai , je gage.

He ! bon jour , Monsieur du Corbeau ,

lui

Lui dit le fin compere ;

Ah ! que vous me parroissez beau

Je ne sçaurois m'en taire.

Si la beauté de votre voix

Peut repondre au plumage

Sur tous les Hôtes de ces bois

Vous avez l'avantage.

Le Corbeau s'entendant vanter ;

Ne se sent pas de joie ;

Il ouvre le bec pour chanter ,

Et laisse aller sa proie.

Le Renard la prend , et lui dit :

Ecoutez bien , beau Sire ;

Qui nous vante et nous applaudit ,

Souvent cherche à nous nuire.

Dauph.



LETTRE



*LETTRE de M * * sur la Vie & les
Ouvrages de Moliere.*

IL est vrai , Monsieur , qu'on a déjà beaucoup parlé de Moliere ; mais on ne sçauroit jamais en trop dire sur cet incomparable Génie. Personne , selon M. Baillet , n'avoit reçu tant de talens de la nature que lui , pour pouvoir jouer tout le Genre humain , pour trouver le ridicule des choses les plus serieuses, et pour l'exposer avec finesse et naïveté aux yeux du Public. C'est en quoi consiste l'avantage qu'on lui donne sur tous les Comiques modernes , sur ceux de l'ancienne Rome , et sur ceux même de la Grece ; de sorte que s'il se fût contenté de suivre les intentions du Cardinal de Richelieu , qui avoit dessein de purifier la Comédie , et de ne faire faire sur le Théâtre que des Leçons de Vertus morales , comme on veut le persuader , on n'auroit peut-être pas tant de précautions à prendre pour la lecture de ses Ouvrages.

Pour surpasser les autres Poëtes Comiques , comme il a fait , il a pris une route différente. Il s'est particulièrement appliqué

qué à connoître le génie des Grands, et de ce qu'on appelle le Beau Monde, au lieu que les autres se sont souvent bornés à la connoissance du peuple. Les anciens Poètes, dit le P. Rapin, n'ont que des Valets pour les Plaisans de leur Théâtre; et les Plaisans du Théâtre de Moliere sont les Marquis et les Gens de Qualité: les autres n'ont joué dans la Comédie, que la Vie bourgeoise et commune; et Moliere a joué tout Paris et la Cour. Ce même Pere prétend que Moliere est le seul parmi nous qui ait découvert ces traits de la nature qui la distinguent et qui la font connoître. Il ajoute que les Beutez des Portraits qu'il fait, sont si naturelles, qu'elles se font sentir aux Personnes les plus grossieres, et que le talent qu'il avoit à plaisanter, s'étoit renforcé de la moitié par celui qu'il avoit de contrefaire.

C'est par ce moyen qu'il a scû réformer, non pas les Mœurs des Chrétiens, mais les défauts de la Vie civile, et de ce qu'on appelle le train de ce Monde; et c'est, sans doute, tout ce qu'a voulu louer en lui le P. Bouhours, (a) par le Jugement avantageux qu'il semble en avoir

(a) *Dans les Observ. de Menage sur la Langue Françoisse. chap. 4.*

fait

1692. MERCURE DE FRANCE
fait dans le Monument qu'il a dressé à
sa Mémoire , ou après l'avoir appelé par
raport à ses talens naturels.

Ornement du Théâtre , incomparable Auteur ;
Charmant Poëte , illustre Auteur.

Il ajoute , pour nous précautionner
contre ses Partisans et ses Admirateurs ,
et pour nous spécifier la qualité du ser-
vice qu'il peut avoir rendu aux gens du
Monde.

C'est toi dont les plaisanteries
Ont guéri des Marquis l'esprit extravagant.

C'est toi qui par tes momeries
As reprimé l'orgueil du Bourgeois arrogant.

Ta Muse en jouant l'hypocrite ,

A redressé les faux dévots.

La Précieuse à tes bons mots

A reconnu son faux mérite.

L'homme ennemi du genre humain ,

Le Campagnard qui tout admire ,

N'ont pas lû tes Ecrits en vain ;

Tous deux s'y sont instruits en ne pensant qu'à
rire.

Enfin tu réformas et la Ville et la Cour ;

Mais quelle en fut la récompense ?

Les François rougiront un jour

De leur peu de reconnaissance.

Il

Il leur fallut un Comédien

Qui mît à les polir son Art et son étude ;
Mais, Moliere , à ta gloire il ne manqueroit
rien ,

Si parmi leurs défauts que tu peignis si bien ,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

M. Despreaux au si persuadé du merite
de Moliere , que le Pere Bouhours, sem-
ble n'avoir pas été du sentiment de ce
Pere , sur le peu de reconnoissance que
le Public a témoigné pour tous ses ser-
vices , après sa mort. Il prétend , au con-
traire , que l'on n'a bien reconnu son
merite , qu'après qu'il eut jouié le der-
nier Rôle de sa vie , et que l'on a beau-
coup mieux jugé du prix de ses Pieces en
son absence , que lorsqu'il étoit présent.
C'est ce qu'il marque à son ami Racine,
lorsqu'il lui dit ; *Ep. 7.*

Avant qu'un peu de terre , obtenu par priere ,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Moliere ;
Mille de ses beaux traits aujourd'hui si vantés
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes Pièces ,
En habits de Marquis , en robes de Comresses ,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nou-
veau ,

Et secquoient la tête à l'endroit le plus beau.

Le

Le Commandeur vouloit la Scène plus exacte ,

Le Vicomte indigné sortoit au second Acte.

L'un défenseur zélé des bigots mis en jeu ,

Pour prix de ses bons mots , le condamnoit au feu ;

L'autre fougueux Marquis lui déclarant la guerre ,

Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre ;

Mais si-tôt que d'un trait de ses fatales mains

La Parque l'eut rayé du nombre des Humains

On reconnut le prix de sa Muse éclipsee.

Toute la Comédie avec lui terrassée ,

En vain d'un coup si rude espera revenir ,

Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.

Mais , selon M. Baillet , tous ces grands défauts , à la correction desquels on veut qu'il se soit appliqué , ne sont pas tant des qualités vicieuses ou criminelles , que quelque faux goût , quelque sot entêtement , quelques affectations ridicules , telles que celles qu'il a reprises assez à propos dans les Prudes , les Précieuses , dans ceux qui outrent les Modes , qui s'érigent en Marquis , qui parlent incessamment de leur Noblesse , qui ont toujours quelques Poësies de leur façon à montrer aux gens.

Voilà , dit M. Bayle , dans la Réponse des

des Lettres , Avril 1684. les désordres dont les Comédies de Moliere ont un peu arrêté le cours ; car pour la galanterie criminelle , l'envie , la fourberie , l'avarice , la vanité , et les autres crimes semblables , il ne faut pas croire , selon l'observation du même Auteur , qu'elles leur aient fait beaucoup de mal ; au contraire , il n'y a rien de plus propre pour inspirer la coquetterie que ces sortes de Pièces ; parce qu'on y tourne perpetuellement en ridicule les soins que les peres et les meres prennent de s'opposer aux engagements amoureux de leurs enfans.

La Galanrerie n'est pas la seule science qu'on apprend à l'Ecole de Moliere , on apprend aussi les maximes les plus ordinaires du libertinage , contre les veritables sentimens de la Religion , quoiqu'en veuillent dire les ennemis de la bigoterie ; et l'on peut assurer que son *Tartufe* est une des moins dangereuses pour nous mener à l'irreligion , dont les semences sont répandues d'une maniere si fine et si cachée dans la plûpart de ses autres Pièces, qu'on ose assurer qu'il est infiniment plus difficile de s'en défendre , que de celle où il joie pesle et mesle Bigots et Dévots le masque levé. Il faut

B avouer

1696 **MERCURE DE FRANCE**
avoient néanmoins que celles qui jouent
certaines Professions et certaines passions,
peuvent être fort utiles.

Rosteau prétend qu'il étoit également
bon Auteur et bon Acteur, que rien n'est
plus plaisamment imaginé que la plû-
part de ses Pièces ; qu'il ne s'est pas con-
tente de posséder simplement l'Art de la
Bouffonnerie , comme la plûpart des au-
tres Comédiens , mais qu'il a fait voir
qu'il étoit assez sérieusement sçavant.
Madame Dacier trouve qu'il avoit beau-
coup de génie , et des manieres de Plaute
et d'Aristophane.

Mr Despreaux qui a commencé son
Portrait pendant sa vie , et qui ne l'a
achevé qu'après sa mort , relève extraor-
dinairement cette facilité merveilleuse
qu'il avoit pour faire des Vers. En s'adres-
sant à lui-même, il lui dit :

Que sa fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine ;
Qu'Apollon tient pour lui tous ses trésors ou-
verts
Et qu'il sçait à quel coin se marquent les bons
Vers
Que s'il veut une Rime , elle vient le chercher ;
Qu'au bout du Vers jamais on ne le voit bron-
cher :

Et

Et sans qu'un long détour l'arrête ou l'embarasse ,

A peine a-t'il parlé, qu'elle-même s'y place.

Le même Auteur voyant Moliere au Tombeau, dépouillé de tous les ornemens extérieurs dont l'éclat avoit ébloüi les meilleurs yeux , durant qu'il paroissoit lui-même sur son Théâtre, remarqua plus facilement ce qui avoit tant imposé au Monde , c'est à dire , ce caractere aisé et naturel , mais un peu trop populaire , trop bas , trop plaisant et trop bouffon.

Au reste , quelque capable que fût Moliere , M. Baillet assure qu'il ne sçavoit pas même son Théâtre tout entier , et qu'il n'y a que l'amour du Peuple qui ait pû le faire absoudre d'une infinité de fautes. Aussi peut-on dire qu'il se soucioit peu d'Aristote et des autres Maîtres, pourvu qu'il suivit le goût de ses Spectateurs qu'il reconnoissoit pour ses uniques Juges. Le Pere Rapin prétend que l'ordonnance de ses Comédies est toujours défectueuse en quelque chose , et que ses dénouemens ne sont nullement heureux.

Il faut avouer , continuë M. Baillet , qu'il parloit assez bien françois , qu'il traduisoit passablement l'Italien , qu'il ne copioit point mal ses Auteurs ; mais on

B ij dit ,

dit, peut être trop légèrement, qu'il n'avoit point le don de l'invention, ni le génie de la belle Poësie, quoique ses amis même convinssent que dans toutes ses Pièces le Comedien avoit plus de part que le Poëte, et que leur principale beauté consistoit dans l'action.

Quelques-uns trouvent qu'il outroit, dit M. de Grimarest; mais ces gens-là ignorent les ressorts qui émeuvent le Public, auquel il faut des traits marquez fortement, et lorsque Moliere en employoit de cette espece, il n'ignoroit pas la maniere d'en mettre en œuvre de plus délicats, aussi bien que Plaute et Terence auxquels bien des gens l'ont préféré. C'est ce qu'auroient dû apercevoir quelques Critiques suffisants, dit le même Auteur, lesquels en méprisant certaines saillies de Moliere, comme indignes des autres productions de ce Poëte, n'ont pas reconnu que dans les Pièces mêmes qu'ils blâmoient sans restriction, il y avoit des Scenes d'une extrême finesse, et même prises de Terence.

Quoiqu'il en soit, le succès de Moliere anima la jalousie des Auteurs médiocres; on disoit sur quelques-unes de ses Pièces, que c'étoient des Sujets empruntez, ce qui est vrai dans un sens; mais

mais il faut avouer que la maniere dont il traitoit ses Sujets , avoit autant de grace et de nouveauté ; que les Sujets même qui étoient de son invention. Il prenoit ceux-ci dans les Originaux que lui fournissoient abondamment la Cour et la Ville. M. de Grimarest remarque qu'il travailloit avec beaucoup moins de facilité et de promptitude, qu'il ne laissoit voir. Il donnoit quelquefois pour des Pièces faites en peu de jours , celles qu'il avoit déjà avancées à loisir dans le tems qu'il étoit en Province ; comme sa Comédie des Fâcheux qui parut commencée et achevée en 15. jours.

Comme il étoit né avec de la droiture, il souffroit impatiemment le Courtisan empressé , flatteur , médisant , faux ami. Il prenoit plaisir à décharger sa mauvaise humeur contre les personnes de ce caractère, qui de leur côté ne l'épargnoient pas dans l'occasion.

Moliere avoit été fort estimé du Roy Louis XIV. qui le gratifia de plusieurs Pensions. Il avoit beaucoup profité de l'imitation de Plaute et de Terence aussi bien que de celle des Auteurs Dramatiques, Espagnols et Italiens , comme nous le disons en parlant de ses Pièces.

Claude-Emmanuel Louillier , surnom.

B iiij mé

1700 MERCURE DE FRANCE
mé Chapelle , fils naturel d'un Maître
des Comptes , étoit l'intime ami de Mo-
liere , et les délices des bonnes Comp-
gnies et des agréables débauchez de son
temps ; on annonçoit six mois avant
que de l'avoir dans une Partie ; mais
on ne le voyoit gueres hors des fumées
du vin. Il avoit de plus un talent singu-
lier pour faire des Vers d'un tour aisé et
naturel , témoin son Voyage avec Ba-
chaumont , et ceux - ci qu'il fit sur le
champ :

Tout bon habitant du Marais
Fait des Vers qui ne coûtent guere,
Pour moi c'est ainsi que j'en fais ,
Et si je les voulois mieux faire ,
Je les ferois bien plus mauvais.

On prétend que c'est à lui qu'est dûe
une grande partie des beautez que nous
voyons briller dans les Comédies de Mo-
liere , qui le consultoit sur tout ce qu'il
faisoit , et qui avoit une déference en-
tiere pour la justesse et la délicatesse de
son goût.

A l'exemple des Peintres et des Sculp-
teurs , qui donnent de grands traits aux
visages que l'on veut voir de loin , Mo-
liere outroit souvent les caracteres qu'il
mettoit

mettoit sur le Théâtre , parce qu'on les y regarde comme dans un éloignement. Si d'un noble enjouement il tomboit quelquefois dans un bas Comique , c'est qu'il avoit beaucoup plus d'ignorans , que des Gens d'esprit et de sçavoir à ménager, et que les grands profits qu'il tiroit des premiers , le consolient des Censures des autres. C'est peut-être ce qui a fait dire à Boileau , dans son Art Poétique :

Etudiez la Cour et connoissez la Ville,
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
C'est par là que Moliere illustrant ses Ecrits,
Peut-être de son Art eût remporté le prix ,
Si moins ami du Peuple en ses doctes peintures
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin ,
Et sans honte à Térence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe ,
Je ne reconnois plus l'Auteur du Misanthrope.

Le peut être qui commence le quatrième Vers a été attaqué , et avec raison ; car on ne sçait pas qui peut avoir disputé, avec quelque fondement , le prix de la Comédie à Moliere , et qui peut douter qu'il l'ait remporté.

Il est difficile de faire un Portrait de fantaisie , qu'il ne ressemble à quelqu'un ;

B iiii C'est

1702 MERCURE DE FRANCE
c'est ce qui arrivoit souvent à Moliere.
Des gens qu'il n'avoit jamais eus en vûë,
croyoient se reconnoître dans ses Pieces,
et il avoit toujours des plaintes et des
éclaircissemens à essuyer.

Moliere a surpassé Plaute et Terence ;
par l'invention de quelques-unes de ses
Comedies ; (a) par les saillies de son imagi-
nation et la finesse de ses plaisanteries ;
mais il s'oublie étrangement lui-même
dans d'autres Pieces ; ce n'est plus l'ex-
cellent Auteur , c'est le singe de Plaute,
qui devient , par ses obscénitez et par ses
bouffonneries , l'esclave du goût de la
canaille , ou tout au plus des Petits-Maî-
tres.

Selon Mr D. L. B. il n'a manqué à
Moliere , que d'éviter le jargon , et d'é-
crire poliment. Quel feu , dit il , quelle
naïveté ! quelle source de bonne plai-
santerie ! quelle imitation des mœurs !
quels Portraits ! et quel fleau du ridi-
cule ! mais quel homme on auroit pû
faire de Terence et de lui !

Les Partisans outrez de Moliere ont
soutenu qu'il avoit plus corrigé de dé-
fauts à la Cour et à la Ville , que tous
les Prédicateurs ensemble. Mais disons la
vérité ; Moliere a corrigé des défauts , si

(a) *Mem. de Trev. Avril 1717. p. 531.*

l'on

l'on entend seulement par ce nom certaines qualitez qui ne sont pas tant un crime qu'un faux goût, ou qu'un sot entêtement.

L'Auteur du Journal Litteraire de la Haye, (a) regarde Moliere comme le meilleur Poëte Comique qu'on puisse trouver parmi les anciens, aussi-bien que parmi les modernes. La sagesse de ses expressions, la conduite de ses intrigues, la finesse de ses pensées, le tour naturel de son stile, et sur-tout la beauté de ses caracteres, qui tendent tous à rendre le vice ridicule et méprisable, sont des choses que quelques-uns de ceux qui lui ont succédé dans le genre Comique, ont imité d'assez près dans un petit nombre de Pieces, mais qui peut-être ne se trouvent réunies dans aucune.

Moliere a changé, par la superiorité de son génie, le goût de ses contemporains pour l'obscenité, et les a forcés à venir en foule se divertir en Gens raisonnables, et non pas en grigoux et en crocheteurs.

Son jugement exquis l'a toujours porté à ne jamais parler lui-même dans ses Pieces; mais à y faire parler toujours ses Personnages, selon l'idée qu'il donne de

(a) *Tome 9. p. 190.*

1704 MERCURE DE FRANCE
leur condition et de leur tour d'esprit.

Le Remercement en Vers que Molière fit à Louis XIV. après qu'il l'eut honoré d'une Pension de mille livres, est un Ouvrage des plus spirituels, et une Satire des plus fines des airs des Courtisans.

Ce fut vers ce tems là qu'il se maria, selon M. de Grimarest, et ce Mariage répandit l'amertume sur tout le reste de sa vie; les dégoûts qu'il eut de ce côté-là le porterent à se renfermer dans son travail et dans ses amis.

Chapelle étoit son ami, comme on l'a dit; mais il le trouvoit trop livré au plaisir, pour tirer de lui les douceurs d'une amitié raisonnable; c'est pourquoi il se fit des amis plus solides dans la personne de Mrs Rohaut et Mignard. Il se répandoit avec eux sur ses chagrins domestiques, qui avoient souvent leurs principes dans son humeur naturellement réveuse et bizarre, qu'augmentoient encore sa mauvaise constitution; mais cette foiblesse de santé avoit d'ailleurs un avantage; c'étoit de le dispenser des excès de ses amis, témoin l'Histoire que rapporte l'Auteur de sa vie, de ceux qui à la fin d'un Repas, qui avoit duré toute la nuit, formèrent le Projet bizarre et funeste de s'aller noyer, et que Molière, qui en fut averti
assez

assez à tems, ramena, en flétant leur manie, en leur faisant entendre qu'il vouloit être de la partie, qu'ils avoient raison, que le bonheur de la vie, et la vie même n'étoit rien, qu'elle étoit pleine de traverses, &c.

Tout le tems que Moliere donnoit à la composition de ses Pieces, ou à leurs représentations, ne l'empêchoit pas de penser à la Philosophie et aux Philosophes ses amis, dit M. de Grimarest; car il le présente toujours aux yeux du Lecteur, comme un Philosophe. En faveur de la Philosophie, continuë-t'il, il traduisit Lucrece presque tout entier, et en Vers; et l'on auroit cet Ouvrage, si son Valet de Chambre n'avoit pas pris ces feuilles volantes, pour des papiers abandonnez, qu'il mit en papillotes, pour mettre en boucles les perruques de son Maître. La tranquillité avec laquelle l'Auteur prit un contre tems si piquant, valoit bien la Traduction même, au sentiment de M. de Grimarest.

Ne voulant rien dissimuler des jugemens avantageux et désavantageux que diverses personnes de merite ont fait de Moliere, on ne passera pas sous silence ce qu'en dit le Signor Louis - Antoine Muratori, Bibliothécaire du Grand

B vj Duc.

Duc. (a) Après avoir blâmé Corneille et Racine , d'avoir fait parler avec trop d'esprit les personnes qu'ils font paroître pénétrées de grandes passions , Moliere , dit-il , est un Auteur pernicieux , qui ne tend qu'à donner du crédit et de l'autorité au crime , en décrivant ceux qui s'y opposent , ou en aprenant la maniere dont les jeunes personnes doivent se servir , pour tromper des parens chargez de leur conduite. Il n'excepte aucune de ses Pièces , et ne fait même aucune grace au Misanthrope.

Tout le monde sçait à quel point Moliere étoit acharné contre la Medecine. Il définissoit un Medecin un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un Malade ; jusqu'à ce que la nature l'ait guéri , ou que les remedes l'aient tué. Voilà donc votre Medecin , lui dit Louis XIV. un jour à son dîner , le voyant avec M. de Mauvilain ? Que vous fait il ? Sire , répondit Moliere , nous raisonnons ensemble , il m'ordonne des remedes , je ne les fais point , et je guéris.

Revenu à Paris en 1658. il joua à la Cour ses premieres Pièces , qui furent ex-

(a) *Del a perfetta Poësia Italiana , &c.* 1706.
A Modenel 2. Vol in 4.

crème

trêmement goûtées , et il en produisit ensuite de nouvelles , dans le véritable goût de la Comedie , que nos Auteurs avoient négligé , corrompus par l'exemple des Espagnols et des Italiens , qui donnent beaucoup plus aux intrigues surprenantes , et aux plaisanteries forcées , qu'à la peinture des mœurs et de la vie civile.

S. Evremont dit qu'il s'étoit formé sur les Anciens , à bien dépeindre les gens et les mœurs de son siècle dans la Comédie , ce qu'on n'avoit pas vû encore sur nos Théâtres. Il prit les Anciens pour modeles , et s'est rendu inimitable , &c.

Cette merveille de nos jours ,
Moliere aux François regrettable ;
Et qu'ils regreteront toujours ,
Se trouveroit inimitable
A ceux qu'il avoit imitez ,
S'ils se voyoient ressuscitez.

Les Pieces qui furent trouvées les plus excellentes , sont le *Misanthrope* , le *Tartuffe* , les *Femmes Sçavantes* , l'*Avare* , et le *Festin de Pierre*. Dans le *Bourgeois Gentilhomme* , le *Pourceaugnac* , les *Fourberies de Scapin* , et les autres de cette nature , il a trop donné au goût du Peuple , pour les situations et les pointes bouffonnes.

Les

1704 MERCURE DE FRANCE
leur condition et de leur tour d'esprit.

Le Remercement en Vers que Molière fit à Louis XIV. après qu'il l'eut honoré d'une Pension de mille livres, est un Ouvrage des plus spirituels, et une Satire des plus fines des airs des Courtisans.

Ce fut vers ce tems-là qu'il se maria ; selon M. de Grimarest , et ce Mariage répandit l'amertume sur tout le reste de sa vie ; les dégoûts qu'il eut de ce côté-là le porterent à se renfermer dans son travail et dans ses amis.

Chapelle étoit son ami , comme on l'a dit ; mais il le trouvoit trop livré au plaisir , pour tirer de lui les douceurs d'une amitié raisonnable ; c'est pourquoi il se fit des amis plus solides dans la personne de Mrs Rohaut et Mignard. Il se répandoit avec eux sur ses chagrins domestiques , qui avoient souvent leurs principes dans son humeur naturellement rêveuse et bizarre , qu'augmentoient encore sa mauvaise constitution ; mais cette foiblesse de santé avoit d'ailleurs un avantage ; c'étoit de le dispenser des excès de ses amis , témoin l'Histoire que rapporte l'Auteur de sa vie , de ceux qui à la fin d'un Repas , qui avoit duré toute la nuit , formèrent le Projet bizarre et funeste de s'aller noyer, et que Molière, qui en fut averti assez

assez à tems, ramena, en flâtant leur manie, en leur faisant entendre qu'il vouloit être de la partie, qu'ils avoient raison, que le bonheur de la vie, et la vie même n'étoit rien, qu'elle étoit pleine de traverses, &c.

Tout le tems que Moliere donnoit à la composition de ses Pieces, ou à leurs représentations, ne l'empêchoit pas de penser à la Philosophie et aux Philosophes ses amis, dit M. de Grimarest; car il le présente toujours aux yeux du Lecteur, comme un Philosophe. En faveur de la Philosophie, continuë-t'il, il traduisit Lucrece presque tout entier, et en Vers; et l'on auroit cet Ouvrage, si son Valet de Chambre n'avoit pas pris ces feuilles volantes, pour des papiers abandonnez, qu'il mit en papillotes, pour mettre en boucles les perruques de son Maître. La tranquillité avec laquelle l'Auteur prit un contre tems si piquant, valoit bien la Traduction même, au sentiment de M. de Grimarest.

Ne voulant rien dissimuler des jugemens avantageux et désavantageux que diverses personnes de merite ont fait de Moliere, on ne passera pas sous silence ce qu'en dit le Signor Louis - Antoine Muratori, Bibliothécaire du Grand
B vj Duc.

1702 **MERCURE DE FRANCE**
c'est ce qui arrivoit souvent à Moliere.
Des gens qu'il n'avoit jamais eus en vûë,
croyoient se reconnoître dans ses Pieces,
et il avoit toujours des plaintes et des
éclaircissemens à essuyer.

Moliere a surpassé Plaute et Terence ;
par l'invention de quelques-unes de ses
Comedies ; (a) par les saillies de son imagi-
nation et la finesse de ses plaisanteries ;
mais il s'oublie étrangement lui-même
dans d'autres Pieces ; ce n'est plus l'ex-
cellent Auteur , c'est le singe de Plaute,
qui devient , par ses obscénitez et par ses
bouffonneries , l'esclave du goût de la
canaille , ou tout au plus des Petits-Mâî-
tres.

Selon Mr D. L. B. il n'a manqué à
Moliere , que d'éviter le jargon , et d'é-
crire poliment. Quel feu , dit il , quelle
naïveté ! quelle source de bonne plai-
santerie ! quelle invitation des mœurs !
quels Portraits ! et quel fleau du ridi-
cule ! mais quel homme on auroit pû
faire de Terence et de lui !

Les Partisans outrez de Moliere ont
soutenu qu'il avoit plus corrigé de dé-
fauts à la Cour et à la Ville , que tous
les Prédicateurs ensemble. Mais disons la
vérité : Moliere a corrigé des défauts , si

(a) *Mem. de Trev. Avril 1717. p. 531.*

l'on

l'on entend seulement par ce nom certaines qualitez qui ne sont pas tant un crime qu'un faux goût, ou qu'un sot entêtement.

L'Auteur du Journal Litteraire de la Haye, (a) regarde Moliere comme le meilleur Poëte Comique qu'on puisse trouver parmi les anciens, aussi-bien que parmi les modernes. La sagesse de ses expressions, la conduite de ses intrigues, la finesse de ses pensées, le tour naturel de son stile, et sur-tout la beauté de ses caracteres, qui tendent tous à rendre le vice ridicule et méprisable, sont des choses que quelques-uns de ceux qui lui ont succédé dans le genre Comique, ont imité d'assez près dans un petit nombre de Pieces, mais qui peut-être ne se trouvent réunies dans aucune.

Moliere a changé, par la superiorité de son génie, le goût de ses contemporains pour l'obscenité, et les a forcés à venir en foule se divertir en Gens raisonnables, et non pas en grigoux et en crocheteurs.

Son jugement exquis l'a toujours porté à ne jamais parler lui-même dans ses Pieces; mais à y faire parler toujours ses Personnages, selon l'idée qu'il donne de

(a) *Tome 9. p. 190,*

Duc. (a) Après avoir blâmé Corneille et Racine , d'avoir fait parler avec trop d'esprit les personnes qu'ils font paroître pénétrées de grandes passions , Moliere , dit-il , est un Auteur pernecieux , qui ne tend qu'à donner du crédit et de l'autorité au crime , en décriant ceux qui s'y opposent , ou en aprenant la maniere dont les jeunes personnes doivent se servir , pour tromper des parens chargez de leur conduite. Il n'excepte aucune de ses Pièces , et ne fait même aucune grace au Misanthrope.

Tout le monde sçait à quel point Moliere étoit acharné contre la Medecine. Il définissoit un Medecin un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un Malade ; jusqu'à ce que la nature l'ait guéri , ou que les remedes l'ayent tué. Voilà donc votre Medecin , lui dit Louis XIV. un jour à son dîner , le voyant avec M. de Mauvilain ? Que vous fait il ? Sire , répondit Moliere, nous raisonnons ensemble , il m'ordonne des remedes , je ne les fais point , et je guéris.

Revenu à Paris en 1658. il joüa à la Cour ses premieres Pièces , qui furent ex-

(a) *Del a perfetta Poësia Italiana , &c. 1706. A Modenel 2. Vol in 4.*

crèmes

trémement goûtées , et il en produisit ensuite de nouvelles , dans le veritable goût de la Comedie , que nos Auteurs avoient négligé , corrompus par l'exemple des Espagnols et des Italiens , qui donnent beaucoup plus aux intrigues surprenantes , et aux plaisanteries forcées , qu'à la peinture des mœurs et de la vie civile.

S. Evremont dit qu'il s'étoit formé sur les Anciens , à bien dépeindre les gens et les mœurs de son siecle dans la Comédie , ce qu'on n'avoit pas vû encore sur nos Théâtres. Il prit les Anciens pour modeles , et s'est rendu inimitable , &c.

Cette merveille de nos jours ,
Moliere aux François regrettable ;
Et qu'ils regreteront toujours ,
Se trouveroit inimitable
A ceux qu'il avoit imitez ,
S'ils se voyoient ressuscitez.

Les Pieces qui furent trouvées les plus excellentes , sont le *Misanthrope* , le *Tartuffe* , les *Femmes Sçavantes* , l'*Avare* , et le *Festin de Pierre*. Dans le *Bourgeois Gentilhomme* , le *Pourceaugnac* , les *Fourberies de Scapin* , et les autres de cette nature , il a trop donné au goût du Peuple , pour les situations et les pointes bouffonnes.

Les

708 **MERCURE DE FRANCE**
Les Précieuses , les Petit-sMaîtres , et les
Medecins , ont été les principaux objets
de sa Satyre.

Il étoit aussi bon Acteur , qu'excellent
Auteur ; et dans la représentation de sa
derniere Piece , qui fut le *Malade Imagi-
naire* , il sembloit s'être surpassé lui-mê-
me. Tout malade qu'il étoit , et pressé
d'une fluxion sur la poitrine , il entre-
prit d'y jouer pour la quatrième fois , le
17. de Février 1673. et ne put achever ,
qu'avec de très-grands efforts. Il lui en
coûta la vie ; car s'étant mis au lit en sor-
tant du Théâtre , sa toux redoubla avec
tant de violence , qu'il se rompit une
veine , et mourut le même jour. On eut
toutes les peines du monde à obtenir qu'il
fut enterré en Terre Sainte, et il fallut un
Ordre du Roy. Il fut inhumé le 20. Fé-
vrier dans le Cimetiere de S. Joseph ,
rue Montmartre.

ÉPITAPHE

CY gît Moliere et c'est dommage ,
Il jouoit bien son personnage ,
Il fit fort bien le mort , ainsi que le coca ;
En lui seul à la Comédie ,
Tout à la fois nous avons vu ,
L'Original et la Copie.

AUTRE

A O U S T. 1735. 1769

A U T R E.

CY gît sans nulle pompe vaine,
Le Singe de la vie humaine,
Qui n'aura jamais son égal,
De la mort comme de la vie,
Voulant être le Singe en une Comédie,
Pour trop bien réussir, il lui réussit mal ;
Car la Mort en étant ravie,
Trouva si belle la Copie,
Qu'elle en fit un Original.

A U T R E.

Passant, ici repose un qu'on dit être mort.
Je ne sçai s'il rit ou s'il dort :
La maladie imaginaire
Ne peut pas l'avoir fait mourir ;
C'est un tour qu'il joue à plaisir,
Car il aimoit à contrefaire.
Quoiqu'il en soit, cy gît Moliere :
Comme il étoit Comédien,
Pour un Malade imaginaire,
S'il fait le mort, il le fait bien.

A U T R E.

Sous ce tombeau gissent Plaute et Terence,
Mais cependant le seul Moliere y gît.
Leurs trois talens ne formoient qu'un esprit,
Dont

1710 MERCURE DE FRANCE

Dont le bel Art divertissoit la France :
Ils sont partis et j'ai peu d'esperance
De les revoir malgré tous nos efforts ;
Pour un long tems selon toute aparence ,
Terence, Plaute et Moliere sont morts.

Voilà , Monsieur , tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui , sur les matieres auxquelles vous vous interessez ; mais je vous promets quelque chose de plus remarquable sur la Vie et les Ouvrages de Moliere.



LETTRE de M. Adrien Maillart , ancien Avocat au Parlement de Paris , à M. D. L. R. au sujet des COÛTUMES ET USAGES D'ARTOIS.

Monsieur. En 1704. je fis imprimer, avec mes Notes , les Textes des Coûtumes d'Artois , compilées en 1509. 1540 et 1544.

J'indiquai dans la Préface , et à la page premiere , colonne 1. *D'abord* , un Recueil des Coûtumes d'Artois, lequel avoit été scellé par le Roy Louis X. dit le Hutin , décédé le 15. Juin 1316. *Plus*, d'autres Coûtumes usitées au Pays d'Artois ,
du

A O U S T. 1735. 1711
du tems de S. Louis , décédé le 25. Août
1270. qui devoient être compilées par
l'autorité de la Comtesse Mahault , dé-
cédée le 27. Octobre 1329. et qui de-
voient être scellées par la même Prin-
cesse.

Ces deux points importans , resultent
de la Charte du mois de Decembre 1315.
qui est la quarante-troisième de la pre-
miere partie du Code des Gens , dans la
compilation de M. Leibnitz , Edition
de 1693.

Quelques perquisitions que j'aye faites
jusqu'à present , je n'ai pû trouver le
Recueil scellé par le Roy Louis le Hutin.

Je n'ai pû non plus decouvrir si la
Comtesse Mahault avoit fait rediger et
sceller les Coûtumes d'Artois.

La suite des tems procurera peut-être
quelques éclaircissemens sur ces deux
points. Mais en attendant je communi-
que au Public par votre moyen , Mon-
sieur , la decouverte que j'ai faite d'un
Manuscrit , qui interesse directement
l'Artois , et par réflexion, les Amateurs
de l'Antiquité.

Ce Manuscrit est coté 1250. au Cata-
logue des Manuscrits de M. Colbert, qui
sont présentement dans la Bibliotheque
du Roy , à Paris. C'est un petit in folio
relié

1712 **MERCURE DE FRANCE**
relié en Bazanne verte, écrit sur du vélin, ou sur du parchemin. Il contient 92. pages écrites, et il finit sur la page 93. Il y a huit Miniatures peintes en outre-mer, en vermillon, en or, et autres couleurs, le tout relativement aux Sujets traités dans les pages qui contiennent ces Miniatures. L'écriture de ce Manuscrit me paroît être du commencement du quatorzième siècle. J'ai fait tirer des copies de ces huit Miniatures, et j'ai transcrit fidèlement ce Manuscrit.

Permettez moi, Monsieur, de vous faire part de mes Observations sur ce Manuscrit.

1^{re}. Il commence à la page 1, par ces mots ; *Cils parole des Coutumes, et des Usages d'Artois.*

2^{de}. Et il finit à la page 93. par ces mots : *Et est Sentence deffinitive, qui determine principale question. Et doit contenir absolution, ou condempnation, ou autrement ne vaut riens.*

Cet Ouvrage d'Artois est fait par forme d'instruction, donnée par un pere à son fils, qui avoit aussi un fils.

Il m'a paru être une imitation du Conseil de Pierre de Fontaine, Bailli de Vermandois, qui vivoit en 1260. imprimé à la fin du S. Louis de M. du Cange. Edition de 1668.

Ce Recueil d'Artois contient 57. Titres. L'Auteur en paroît sçavant dans le Droit Canonique , dans le Civil , et dans les Usages , tant de France , que d'Artois. Il est méthodique , et avoit assisté à plusieurs Jugemens dans différentes Cours , pages 6. 12. et 16. *Je vi en la Court le Conte à Arras. Pages 8. 15. 50. 62. à Biankaisne. Page 17. Je vi en la Court le Roy à Dorlens. Page 18. Si vi-je à Encre , ou Chastel. Page 37. Li plege lo seurent. Il le vinrent requérir au Baillu. Et je meismes les requis por aus qui nous proposiesmes aussi page 54. ou Chastel à Lens.*

Ce qui me fait augurer que cet Ouvrage d'Artois , est du commencement du quatorzième siecle. C'est que l'Auteur y nomme plusieurs Personnes , et raporte plusieurs choses , qui sont entre les siecles 13 et 14.

A la page 16. on lit: *il étoit M. d'Artois.*

NOTE HISTORIQUE.

C'étoit Robert II. Comte d'Artois , tué à la Bataille de Courtrai le 11. Juillet 1302.

Page 18. *Y fu verités que Mesire Wistasse de Noeville morut au Voyage d'Aragonne.*

NOTE

1712 **MERCURE DE FRANCE**
relié en Bazanne verte, écrit sur du vélin, ou sur du parchemin. Il contient 92. pages écrites, et il finit sur la page 93. Il y a huit Miniatures peintes en outre-mer, en vermillon, en or, et autres couleurs, le tout relativement aux Sujets traités dans les pages qui contiennent ces Miniatures. L'écriture de ce Manuscrit me paroît être du commencement du quatorzième siècle. J'ai fait tirer des copies de ces huit Miniatures, et j'ai transcrit fidèlement ce Manuscrit.

Permettez moi, Monsieur, de vous faire part de mes Observations sur ce Manuscrit.

1^{re}. Il commence à la page 1, par ces mots; *Cils parole des Coutumes, et des Usages d'Artois.*

2^e. Et il finit à la page 93. par ces mots: *Et est Sentence deffinitive, qui determine principale question. Et doit contenir absolution, ou condempnation, ou autrement ne vaut riens.*

Cet Ouvrage d'Artois est fait par forme d'instruction, donnée par un pere à son fils, qui avoit aussi un fils.

Il m'a paru être une imitation du Conseil de Pierre de Fontaine, Bailli de Vermandois, qui vivoit en 1260. imprimé à la fin du S. Louis de M. du Cange. Edition de 1668.

Ce Recueil d'Artois contient 57. Titres. L'Auteur en paroît sçavant dans le Droit Canonique , dans le Civil, et dans les Usages , tant de France , que d'Artois. Il est méthodique , et avoit assisté à plusieurs Jugemens dans différentes Cours , pages 6. 12. et 16. *Je vi en la Court le Conte à Arras.* Pages 8. 15. 50. 62. à *Biankaisne.* Page 17. *Je vi en la Court le Roy à Dorlens.* Page 18. *Si vi-je à Encre , ou Chastel.* Page 37. *Li plege lo seurent. Il le vinrent requerir au Baillu. Et je meismes les requis por aus qui nous proposiesmes aussi* page 54. *ou Chastel à Lens.*

Ce qui me fait augurer que cet Ouvrage d'Artois , est du commencement du quatorzième siècle. C'est que l'Auteur y nomme plusieurs Personnes , et raporte plusieurs choses , qui sont entre les siècles 13 et 14.

A la page 16. on lit : *il étoit M. d'Artois.*

NOTE HISTORIQUE.

C'étoit Robert II. Comte d'Artois , tué à la Bataille de Courtrai le 11. Juillet 1302.

Page 18. *Y fu verités que Mesire Witasse de Noeville morut au Voyage d'Aragonne.*

NOTE

NOTE HISTORIQUE.

Ce Voyage fut fait par le Roy Philippe III. dit le Hardi , à l'occasion de la Guerre que ce Prince déclara en 1282. à Pierre Roy d'Arragon. ; Guerre qui fut fatale à ce Roy , puisqu'il mourut à Perpignan en Catalogne le 15. Octobre 1285.

Page 29. *Li Maistres dou Temple de le Maison de Plume-Oison.*

NOTES HISTORIQUES.

1°. Cela est antérieur à l'année 1315: que les Templiers furent abolis en France , à l'occasion du Decret du Concile de Vienne , daté du 2. May 1312.

2°. Les biens des Templiers furent donnés aux Hospitaliers , qui sont actuellement les Chevaliers de Malte , lesquels jouissent de la Commanderie de l'Oison , au Baillage d'Heden en Artois, au Nord de la Rivière de Canche.

Page 47. *Et en alast puès en Aubegos.*

NOTES HISTORIQUES.

1°. La grande Guerre des Albigeois , commença par la Croisade de 1210. et finit par la Paix de 1233.

2°. Comme cette Guerre des Albigeois
avoit

avoit été occasionnée par des Hérétiques, contre lesquels la Croisade avoit été publiée; j'augure que les Guerres postérieures, accompagnées de Croisades, avoient été qualifiées de *Guerres des Albigeois*.

3°. Je mets dans cette Cathégorie, la Guerre de 1282. déclarée à l'occasion des Vêpres Siciliennes, et qui fut suivie d'une Croisade publiée contre Pierre, Roy d'Aragon.

Page 53. Je ti résponderai selonc ce que je vi : il fu debas ; et plais meus, en le Court le Roy , entre le Conte d'Artois , et le Conte de Clermont , qui demandoient à avoir moitié ; li uns à l'autre; des Mœbles et des Chasteus, qui demeuré leur estoient, et esken de le Mere Medame de Bourbonnois , que Messire de Artois eut à femme : et le Cuens de Clermont avoit le fille , qui estoit de Bourbonnois.

NOTES HISTORIQUES.

1. *Agnès*, Dame de Bourbon, avoit épousé en premières Nôces, Jean de Bourgogne, Seigneur de Charolois.

2. De ce mariage vint une fille unique nommée *Beatrix de Bourgogne*, laquelle mourut le premier Octobre 1310. après avoir épousé *Robert de France*, Comte de Clermont en Beauvoisis, décédé le 7. Février

1716 MERCURE DE FRANCE
vriier 13.17. par la volonté duquel les Cou-
tumes de Beauvoisis avoient été compi-
lées en 1283. par Philippe de Beauma-
noir, Bailly de Clermont.

3. C'est la souche commune de la Mai-
son, actuellement regnante en France.

4. En secondes Nôces Agnès de Bour-
bon épousa Robert I I. Comte d'Artois,
tué à la Bataille de Courtray le 11. Juillet
1302.

5. Après le décès d'Agnès de Bourbon
arrivé le 1283. il y eut Procès entre
le Vitric et le Gendre, au sujet des *Meu-
bles et des Catens d'Artois*.

6. Ce Procès étoit antérieur à l'année
1302. puisque l'Auteur du Recueil d'Ar-
tois parle du Comte d'Artois, comme
d'un homme qui étoit actuellement vi-
vant au temps qu'il écrivoit.

Page 58. *Si comme entre le Conte de Foix
et le Conte de Ermignasc, qui s'entr'apele-
rent de traison faite envers le Roy.*

*Et entre le Seigneur de Harecourt et le
Chambrelent de Tancarville, leques Cham-
brelent apiela, de mordre, ledit Seigneur de
Harecourt.*

NOTES HISTORIQUES.

1. Le Comte de Foix, étoit Roger
Bernard III.

2. Le Comte d'Armagnac , étoit Ger-
 raut V.

3. Ces deux Seigneurs étoient beau-
 freres : car chacun avoit épousé une fille
 de Gaston , Seigneur de Bearn , et de
Marthe de Bigorre.

4. Après la mort de ces Pere et Mere ;
 chacun de ces deux Seigneurs voulut
 avoir le Bearn et la Bigorre , ce qui causa
 Guerre et Procès entre eux.

5. Le Comte d'Armagnac mit en son
 parti , le Roy Philippe III. dit le hardy ,
 qui se trouva offensé de ce que le Comte
 de Foix s'étoit emparé d'un Château
 appartenant à ce Roy ; lequel fit enfermer
 le Comte de Foix au Château de Beaucaire
 sur le Rhône , et en Languedoc.

6. Ce Comte d'Armagnac mourut le
 1285.

7. Et le Comte de Foix , le 1303.

8. Le Seigneur d'Harcourt , dont parle
 notre Auteur , étoit Jean II. decédé le
 21. Decembre 1302.

9. Et le Chambellan de Tancarville étoit
 Robert , qui fut tué à la Bataille de Cour-
 tray , le 11 Juillet 1302.

10. La principale cause de la querelle de
 ces deux Seigneurs Normands , et voisins
 par la contiguité de leur Terres de *l'Isle-
 Bonne* , et de *Tancarville* , fut le mauvais
 traitement

1718 MERCURE DE FRANCE
traitement que le Sire de Tancarville avoit reçu en son corps , de la part du Sire de Harcourt , lequel lui avoit crevé un œil , à cause de quoi il fut apellé en duel par le Seigneur de Tancarville. Cet apel n'eut aucune suite par la médiation du Roy Philippe le Bel , à la priere du Comte de Valois , frere de ce Roy.

II. A l'occasion de l'insulte faite par le Sire d'Harcourt au Sire de Tancarville , la Terre de l'Isle-Bonne fut chargée envers le Seigneur de Tancarville , d'une rente annuelle de 50. livres.

REFLEXIONS SUR CES FAITS HISTORIQUES.

1. L'Auteur du Recueil d'Artois étoit instruit des grands événemens qui arrivoient de son temps.

2. Cela me conduit à penser , Monsieur , que ce Recueil a été composé , et achevé entre les siècles 13. et 14.

3. En effet, les 8. Miniatures qui y sont peintes aux pages 4. 24. 30. 38. 44. 56. 65. & 88. sont conformes à ce qui se pratiquoit sous le regne de Philippe IV. dit le Bel , decédé le 29. Novembre 1314.

Je suis persuadé , Monsieur , que votre exactitude ordinaire procurera au Public la communication de cette Lettre. J'ai l'honneur d'être , &c.

A Paris le 8. Juin 1735.



L A F A Y E N C E.

P O E M E.

C Hantons , Fille du Ciel , l'honneur de la
Fayence.

(a) Quel Art ! dans l'Italie il reçut la naissance,

(b) Et vint passant les Monts , s'établir dans
Nevers ,

Ses Ouvrages charmans vont au-delà des Mers.

Le superbe Plutus trop fier de sa richesse

Méprisoit de Pallas et le goût et l'adresse ;

» L'argent plaît par lui-même , et les riches
buffets ,

» A la beauté de l'or doivent tous leurs attraits ;

Ainsi parloit ce Dieu privé de la lumière ;

» Je me passerai bien de ta riche matière ,

» Dit Pallas , que sert l'or au besoin des hu-
mans ?

» L'argile la plus vile est prisee en mes mains ;

Pallas dans le courroux dont son ame est sai-
sie ,

(c) De deux terres compose une terre assortie ,

(d) La prépare avec soin , la place sur le tour ,

La presse de ses mains qu'elle étend à l'entour ;

Elle anime du pied la machine tournante ,

Et forme cette argile avec sa main savante ;

C De

1710 MERCURE DE FRANCE

De ce fertile tour (en croirai-je mes yeux !)

Sortent dans un instant cent vases curieux ;

Ces vases sont d'abord foibles dans leur nais-
sance ,

Séchant avec lenteur ils prennent consistance ,

(e) Puis du feu par degrés éprouvant les effets ,

Deviennent à la fois plus durs et plus parfaits ;

Ces Ouvrages encor n'ont rien que la figure ,

Il y faut ajouter l'émail et la peinture ,

Cet émail dont l'éclat et la vivacité ,

Des rayons du Soleil imite la beauté ;

Pallas qui de Plutus dédaigne la richesse ,

Compose cet émail par son unique adresse ;

(f) Dans l'Etain calciné, dans le Plomb, vil mé-
tail ,

Joint au sel , au sablon elle trouve un émail ;

Le tout fondu , devient plus dur que roche ou
brique ,

(g) Le broyant , elle en fait une chaux métalli-
que ,

Un lait , qui n'est jamais de poussiere obscurci ;

Elle y plonge le vase en la flamme endurci ;

Le Peintre ingenieux , de figures legeres ,

Embellit cet émail , y trace des Bergeres ,

Des grotesques plaisans , d'agréables festons ;

Des danses , des Amours , des jeux et des chan-
sons ,

Des Temples , des Palais , de superbes Portiques

Respectables débris des Ouvrages antiques ;

(h)

(b) L'illustre Raphaël, des Peintres le Héros,
 Raphaël qui traita les sujets les plus hauts,
 A daigné quelquefois s'exercer sur l'argile,
 Son immortel pinceau sur un vase fragile,
 Placa mille beautés, et plus habile encor
 Il rendit le limon plus précieux que l'or.
 Vous qui de Raphaël osez suivre la trace;
 Animez votre main d'une nouvelle audace,
 Cultivez avec soin les regles de votre art;
 A l'immortalité vous aurez quelque part.
 De la perfection ce n'est-là qu'une image,
 C'est le feu seulement qui finit cet ouvrage;
(i) Pour la seconde fois, Vulcain, prête tes feux;
 Un émail sans éclat ne sçauroit plaire aux yeux;
 Sans toi l'azur n'est rien qu'une couleur ingrate;
 Tu rends cette couleur et vive et delicate,
 Et l'azur par l'effort de ta flamme fondu
 Dans le sein de l'émail se trouve confondu.
 Muse, dois-je parler de la noble élégance,
(l) De l'ouvrage qui doit au moule sa naissance?
 Dois-je parler enfin dans mes Vers peu vantés
 Des émaux, des vernis par Pallas inventés?
(m) Du jaune que forma l'antimoine perfide?
 Du Chimiste adoré, mais souvent homicide?
(n) Du verd né de Venus? **(o)** du noir, de Mars le
 fils?
(p) Du rouge que Pallas montre à ses favoris?
 Que vois-je! j'aperçois sur nos heureux rivages
 L'Etranger chaque jour affrontant les orages,

1722 MERCURE DE FRANCE

Se charger à l'envi de Fayence à Nevers ,
Et porter notre nom au bout de l'Univers.

Le superbe Paris , et Londres peu docile
Payent , qui le croira ! tribut à notre Ville ;
Les toits de nos Bergers , et les riches Palais ;
De Fayence parés , brillent de mille attraits ;
Aux tables , aux jardins , la Fayence en usage
Meuble le Financier , et le Noble et le Sage ,
On estime son goût et sa simplicité ;
Et l'éclat de l'argent cede à la propreté.

Trop jaloux des succès de l'heureuse Fayence ;
Plutus en son dépit exprime sa vengeance ,

» La Fayence , dit-il , n'a que frêles attraits ;
Mais Pallas de Plutus repousse ainsi les traits ;

» La Fayence est fragile ! en est-elle moins belle ?
Le plus riche cristal est fragile comme elle ,

» Un émail délicat et qui charme les yeux
Par sa fragilité devient plus précieux ;

» La Porcelaine enfin où le bon goût réside ,
» Se feroit moins cherir en devenant solide ,

» Plutus , ne blâmés point cette fragilité ;

» L'argile toutefois à sa solidité ,

» Mieux que l'or elle garde et sa forme , et sa
grace ,

» Sur l'argile jamais la couleur ne s'efface ,

» Non , le temps qui détruit la pierre et le mé-
tail

» Ne sauroit altérer ni l'azur ni l'émail ,

C'est ainsi que Pallas établit la Fayence ,

Pallas

Pallas par ce beau trait signala sa vengeance ,
Mortels , vous profitez du celeste courroux ,
Pallas en sa colere à travaillé pour vous.

Pierre Defrasnay.

Observations sur ce Poëme.

(a) **L** Art de la Fayence a commencé à *Faënza* en Italie , et a reçu de-là son nom.

(b) Les Manufactures de Fayence de Nevers sont des plus anciennes du Royaume ; nos anciens Ducs les ont aportées d'Italie, d'où ils étoient originaires ; ces Manufactures font subsister une partie de la ville de Nevers.

(c) La Fayence à Nevers se compose de deux especes de terre , dont l'une est apellée terre blanche ou terre fine , et l'autre est une terre jaune ; l'une donne la beauté et la finesse , et l'autre la force.

(d) Ces deux terres mêlées avec proportion sont broyées ensemble dans un poinçon plein d'eau , et ensuite cette eau est passée dans un tamis et est reçue dans une fosse ; on tire cette terre de la fosse lorsqu'elle commence à sécher ; on la met dans une autre fosse pour la faire sécher davantage ; on la porte ensuite dans une

C iij Cave

1724 **MERCURE DE FRANCE**
cave , où on la laisse en dépôt pendant quelques mois ; après ce temps on la marche , on en forme des balons que l'on porte sur le banc du Tourneur qui bat cette terre de nouveau avec les mains , et puis la porte sur le tour.

(e) Je parle dans ce Vers de la première coction , et de la seconde dans le 54. Vers ; la Fayence cuit deux fois ; d'abord on la fait cuire en crud , ce crud par le feu est changé en biscuit , ce biscuit est trempé dans le blanc , on l'arrange dans des boîtes que l'on appelle cazettes , et on le porte au feu une seconde fois ; dans les deux coctions on observe de donner le feu par degré , c'est-à-dire qu'on commence par un petit feu , on augmente ensuite la force de ce feu , et on finit par le grand feu ; cette coction dure ordinairement à Nevers vingt-quatre heures.

(f) L'Email blanc de la Fayence se fait avec le plomb et l'étain calcinés ensemble dans un fourneau que l'on nomme fournette ; lorsqu'il y a cent l. de cette cendre , on y ajoute 14. liv. de sel ou matières salines , et cent livres de gros sable blanc , et l'on fait fondre le tout ensemble sous le fourneau.

(g) Le tout est broyé dans un moulin fait exprès , et lorsqu'il est broyé il devient

vient blanc et liquide comme du lait ; on a soin de bien boucher ce lait , afin que la poussiere ne s'y mêle point.

(*b*) Raphaël a peint sur la Fayence ; ce grand Peintre a peint entr'autres les vases de l'Apoticaïrerie de Notre-Dame de Lorette ; le Cardinal de Polignac a dans son Cabinet plusieurs Vases peints de la main de Raphaël.

(*i*) Je parle ici de la seconde coction , qui fond les émaux et donne la perfection à l'ouvrage.

(*l*) Il y a deux sortes d'ouvrages dans la Fayence ; les uns sont faits au tour , et les autres au moule.

(*m*) Le jaune se fait avec l'antimoine , la suye , le plomb calciné , le sel et le sablon ; l'antimoine est appelé l'Idole des Chimistes , on sçait que l'antimoine a passé pendant long-temps pour un remede dangereux.

(*n*) Venus chez les Chimistes , c'est le cuivre ; le verd est fait avec du cuivre et du plomb calcinés ensemble , auxquels on joint du sel et du sablon ; remarquez que le plomb entre dans toutes les compositions aussi-bien que le sel et le sablon ; le plomb est appelé médiateur , et sert à coller l'émail sur la terre ; le sel est un fondant qui corrige la dureté de l'émail et en-

1726 MERCURE DE FRANCE
rend la fusion plus facile ; le sable donne
de l'éclat , du brillant et de la consistance
à l'émail.

(v) Mars dans la Chimie est le fer ;
l'émail noir se fait avec le fer, calciné avec
le plomb ; on y joint à l'ordinaire le sel
et le sablon.

(p) Le secret du beau rouge n'est gue-
res connu en France que d'un très petit
nombre de Personnes.



BOUTS - RIMEZ,

*Proposés dans le dernier Mercure , et remplis
par l'ordre de Madame la M. D. P.*

L'Exacte prévoyance est la vertu du Sage ;
Ainsi nous l'ont appris Aristote et Platon :
Dans le chemin battu n'allez point sans Baton :
Et marchez au beau temps, munis contre l'Orage.
A la sécurité trop de succès Engage :
Mais avant qu'au repos s'abandonne un Caton ,
Son sort est assuré ; ce n'est pas le Bouton ,
C'est la feuille en un mot qui forme le Bocage
De mon discours , Iris , vous riez. Grand Jupin ,
Depuis quand, dites vous , moralise Crispin ?
Ce trait de quelque trône annonce, t'il la Chute ?
Pour

Pour vous plaire, Madame, on verroit un *Lapin*,
Transporter sa demeure au plus haut d'un *Sapin*,
Et Democrite en pleurs faire la culle *Buste.*



*LETTRE écrite à M. de Perar, Chirurgien
de la Reine, au sujet d'un Accouchement
contre nature.*

L'Honneur que vous faites, Monsieur, à notre Profession, la gloire que vous y avez acquise, celle que vous acquerez tous les jours par des succès toujours heureux, ne vous feront pas dédaigner le détail que je vais avoir l'honneur de vous faire d'un Accouchement contre nature; persuadé comme je le suis, que si j'ai pû saisir votre méthode, ou m'en aprocher quelque peu, votre Aprobation ne peut que me faire beaucoup d'honneur.

Le quinze du mois de Mars dernier la nommée Marie Vieussan, femme d'un pauvre Laboureur de la Paroisse de *Manco*, Diocèse d'Aire en Marsan, âgée d'environ 35. ans, au terme du neuvième mois de sa grossesse, après une perte de sang considerable, et ayant souffert des douleurs incroyables, l'espace de 24. heures, me fit prier de l'aller voir par chari-

1728 MERCURE DE FRANCE
té , et de la secourir dans un besoin si
pressant. J'y courus le plus promptement
qu'il me fut possible. A mon arrivée je
trouvai cette femme aux abois : elle avoit
été confessée , je lui fis administrer le der-
nier Sacrement , ensuite je me disposai à
l'operation.

L'Enfant présentoit déjà le bras gau-
che jusqu'au coude avec une enflure con-
siderable jusqu'à l'extremité des doigts.
Je repoussai d'abord le bras de l'Enfant
jusqu'au derriere de sa tête, pour lui don-
ner lieu de venir naturellement ; mais
tous mes efforts furent inutiles. Après
une grosse heure de travail , je me déter-
minai à repousser la tête pour le tirer par
les pieds. L'expedient ne fut pas vain :
l'Enfant suivit sans peine et presque sans
autre effort que celui qu'on a coutume
d'employer dans les acouchemens ordi-
naires.

Cet Enfant qui étoit un garçon , étoit
fort sain , et même son arriere-faix dont
je délivrai la mere ; mais elle n'étoit point
encore hors d'embarras ; la grosseur de
son ventre me fit apercevoir qu'il y avoit
encore quelque autre chose. J'introduisis
de nouveau ma main bien avant dans la
matrice, où j'empoignai d'abord une grosse
masse de chair monstrueuse ; c'étoit une
veritable

veritable mole. Sa grosseur ne me permit pas de la tirer au premier coup ; je l'emportai en dix morceaux que je ramassai avec tout le soin qu'il me fut possible : elle pesoit en tout cinq liv. trois quarts ; c'étoit un corps charnu de couleur brune semé de petites vesicules comme des grains de raisin , se tenant les unes aux autres par des filamens sans nombre. D'abord après l'extraction de cette mole la femme se pasma : je crus certainement alors qu'elle alloit expirer : elle étoit sans mouvement et presque sans pouls ; elle demeura plus d'une heure à revenir de cette grande foiblesse. Je lui fis prendre un peu de bouillon avec une cuillerée de vin pour la fortifier.

Le 19. à quatre heures du soir la fièvre la prit , avec des redoublemens frequens , precedez de frissons , accompagnez de transport au cerveau , avec suppression de vuidanges. A tous ces accidens se joignirent de vives douleurs dans toute la region umbilicale et hypogastrique ; ce qui me détermina à la saignée du pied. Je lui fis faire en même tems quelques frictions au dedans des cuisses avec des linges chauds pour suplèer au défaut de l'évacuation ; cela ne produisit aucun bon effet. Le 20. je lui fis donner un lave-

C. vj ment

1730. MERCURE DE FRANCE
ment purgatif qui la vuida copieusement,
et qui lui fit revenir ses vuidanges. Dans
trois jours elle n'eut plus de transport;
mais les tranchées durèrent encore plus
de huit jours. Pour y remédier je lui fis
prendre de l'huile d'amandes douces ,
avec le sirop de capillaire pendant quel-
ques jours , avec des onctions de la même
huile sur tout le ventre ; elle se trouva
bien de ce remède.

Mais ce qu'il y eut de plus fâcheux, et ce
qui devoit me faire craindre pour sa vie ;
c'est qu'une perte blanche très considéra-
ble survint , cet écoulement étoit conti-
nuel et très abondant , ensorte que la ma-
lade étoit hors d'état de se lever , et de se
tenir même assise sur son lit , tant elle
étoit épuisée. Je commençai par vuidier la
plénitude du corps par plusieurs saignées
reiterées , et par quelques purgatifs assés
doux. Je la mis ensuite dans l'usage d'une
décoction sudorifique , faite avec la ra-
cine d'Esquine et de Salsepareille, après lui
avoir fait prendre auparavant pendant
quelques jours le baume de Copahu dans
un demi verre de thé : enfin cette femme
après trois mois de maladie , est aujour-
d'hui en parfaite santé ainsi que son En-
fant.

Au reste , Monsieur , il y a bientôt 14
ans

A O U S T. 1735. 1731

ans que je pratique les accouchemens , je n'ai jamais trouvé de mole avec un Enfant vivant : cela me paroît étrange : j'attends là dessus vos réflexions avec d'autant plus de confiance , que je suis bien persuadé que vous vous faites toujours un plaisir de communiquer vos lumieres à ceux qui veulent en profiter.

J'ai l'honneur d'être , &c. *Signé* , DAY-RIES , *Chirurgien Juré de la Ville de Mont de Marsan.*

Le 12. Juillet 1735.



LA VIE RUSTIQUE.

Imitation d'Horace.

H EUREUX, qui, dégagé du Monde et des affaires,
Dans un sage repos met ses plus doux plaisirs ,
Et qui sans rien devoir , borne tous ses desirs
A cultiver les Champs que labouroient ses Peres ;
Heureux celui qui fait son unique bonheur
D'aimer la probité , de chérir la candeur ;
Il n'est point effrayé par le bruit des Trompettes ;
Mais il dort au doux son des champêtres Mu-
siques.

Ses yeux n'ont jamais vû les flots
Enflés par un cruel Orage ,

Faire

Faire désirer le rivage

Aux plus assurés Matelots.

Content d'un fertile héritage.

Il ne va point aux Grands rendre un servile
hommage.

Sensible aux plaisirs seulement

Que procure une vie innocente et rustique.

On le voit , tantôt qui s'applique

A marier adroitement

Aux plus hauts Peupliers les branches de sa Vigne,

Et retranchant l'inutile sarment,

Consérvier le meilleur , afin qu'elle provigne.

Tantôt dans des Valons charmans

Il voit errer ses Bœufs parmi les pâturages.

Qui de leurs longs mugissemens

Font retentir les Bois et les Autres sauvages.

Tantôt dans la belle saison

Il presse dans sa main le miel qui sort des Ruches.

Dont il remplit de larges cruches ;

Et tantôt des Brebis il coupe la Toison ;

Mais à quels doux plaisirs son ame s'abandonne

Qu'il ressent de charmes divers.

Quand il voit arriver l'Automne

Le chef orné de Pampres verts !

A cueillir des Raisins lorsque sa main s'apprête.

C'est pour vous les offrir aux beaux jours d'une
Fête ,

Grandes Divinités , dont les soins bienfaisans

Conservent ses Jardins et protègent ses champs.

Couché

Conché sur le gazon, assis sous de vieux Chênes,
Il goûte des Zéphirs les flatteuses haleines

Pendant que cent petits Ruisseaux,
Qui tombent des Rochers pour arroser les
Plaines,

Le chant plaintif de mille oiseaux,

Et le murmure des Fontaines,

Par un mélange sans pareil,

L'invitent à goûter les charmes du sommeil.

Mais lorsque les frimats et l'extrême froidure

Font gémir les Mortels et languir la Nature,

Il voit avec plaisir ses genereux Limiers

Faire la guerre aux Sangliers.

Tantôt il tend des rets à la Grive goulue,

Tantôt à la facile Gruë;

Quelquefois il s'estime heureux,

Quand d'un lacet le piège inévitable,

Lui fait prendre un Lievre peureux;

Comme le fruit d'une Chasse agréable

Parmi des plaisirs si charmans,

Qui pourroit ressentir les amoureux tourmens?

Que si les loix d'un heureux hymenée,

L'ont uni pour jamais

Avec une Epouse bien née

Et de qui les vertus surpassent les attraits;

Si cette Epouse, aussi douce que sage,

Prend soin de ses enfans et veille à son ménage;

Si pour lui signaler l'excès de son amour,

Et

Et soulager sa lassitude ,
 Elle allume un grand feu quand il est de retour ;
 Si par un rare effet de son exactitude

Elle renferme son Troupeau ,
 Et lui tire du vin ageable et nouveau ;
 Si d'ailleurs sans se mettre en aucune dépense ;
 Elle apprête un repas où regne l'abondance . . .
 Non , tout ce que le luxe et l'amour des plaisirs
 Peut inventer de propre à flater les désirs ,
 Ni tout ce que des Rois la suprême puissance ,
 Peut étaler de faste et de magnificence ,
 Rempliroient beaucoup moins mes vœux et mes
 souhaits ,

Que des plaisirs si doux , si grands et si parfaits :
 Il est vrai que l'on voit la pompe et l'opulence
 Regner avec éclat dans les Palais des Rois ;

Mais on voit regner dans les Bois
 Et la droiture et l'innocence.

Oùi , tout ce qu'ont d'exquis la Perdrix , l'Or-
 .tolan ,

La Gelinote et le Faisan ,

Me plairoit moins que l'oseille sauvage ;

Que l'Olive , qu'un tendre Agneau ,

Que la chair d'un jeune Chevreau ,

Qu'un Berger rempli de courage

A garanti des dents des Loups.

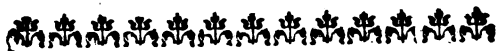
Ressent-on des plaisirs plus doux

Que de voir ses Brebis repues ,

Le soir à leur bercail revenir lentement ;

Et

Et ses Bœufs harassez trainer languissamment
 Le soc renversé des Charruës ?
 De voir à son foyer de robustes Valets ,
 (Signes certains de la richesse)
 Raconter à l'envi les travaux qu'ils ont faits ;
 Pendant que leur soupe se dresse ?
 Quand l'usurier Damon eut tenu ce discours ;
 Résolu de quitter le tumulte des Villes ,
 Et de passer le reste de ses jours
 Parmi des plaisirs si tranquilles ,
 Il ramassa tout son argent ;
 Mais ne pouvant forcer le malheureux penchant
 Qu'il avoit eu de la Nature ,
 Il se repentit de son choix ,
 Et plaça son argent une seconde fois ,
 Pour en tirer encore une plus grosse usure.



*ESSAI sur les Bucoliques de Virgile.
 Sujet de la premiere Eglogue.*

L'Année qui suivit la Bataille de Phil-
 lippe , où Brutus et Cassius , les
 derniers Défenseurs de la Liberté Romaine , furent défaits , Octavien qui eut dans
 la suite le nom d'Auguste , ramena ses
 Troupes en Italie ; et pour récompenser
 la valeur de ses Soldats vétérans , il leur
 dis-

1736 MERCURE DE FRANCE
distribua le Territoire des Villes d'Italie ,
qui s'étoient déclarées pour le Parti con-
traire. Les Soldats de Marc - Antoine
qui n'avoient pas peu contribué au gain
de la Bataille , se plaignirent qu'ayant eu
grande part aux périls de la Guerre , ils
n'en avoient aucune aux fruits de la Vic-
toire. Comme leur General désarmé par
la volupté , languissoit alors dans les bras
de la Reine d'Egypte , ils s'adresserent
au Consul Lucius Antonius , frere du
Triumvir, et obtinrent par son crédit ce
qu'ils demandoient. Le Territoire qu'on
avoit assigné aux Soldats d'Octavien , ne
se trouvant pas suffisant pour satisfaire
tous ceux qui aspiraient aux récompen-
ses , on étendit la distribution des Ter-
res , jusqu'aux Cantons voisins. Mantoue
à qui on ne pouvoit reprocher d'autre
crime , que celui d'être trop voisine de
Crémone, fut envelopée dans les désastres
de cette Ville infortunée.

Le Pere de Virgile avoit un petit Do-
maine dans le Village d'Andès , assés
près de Mantoue : il en fut chassé , et on
en mit en possession un Officier de l'Ar-
mée victorieuse ; mais Virgile par la
protection de Varus , de Pollion , et de
Mécene , obtint d'Octavien la restitution
de son bien. Ce fut pour remercier ce
Prince

A O U S T. 1735. 1737

Prince de la grace qu'il lui avoit accordée , qu'il composa cette Eglogue dans laquelle le Poëte parle , ou fait parler son Pere sous le nom de Tytire.

Cette Pièce fut faite sous le Consulat de Publius Servilius Isauricus , et de Lucius Antonius , c'est-à-dire , l'année 713. depuis la fondation de Rome. Virgile avoit environ 29. ans.

TRADUCTION.

Tytire , tu patula.

Melibée. Heureux Tytire , tranquillement couché sous cet épais feuillage, vous vous livrez tout entier au plaisir de jouïr sur le Chalumeau des airs champêtres. Pour nous , infortunés , on nous chasse de notre Pays natal , on nous force d'abandonner des Campagnes cheries , nous sommes bannis de notre Patrie ; Et vous , fortuné Tytire , couché negligemment à l'ombre , vous aprenez aux Echos des Forêts à répéter le nom de votre Amarillis.

O Melibae , Deus.

Tytire. C'est un Dieu , cher Melibée , à qui je dois le repos dont je jouïs. Ouy ce Dieu sera toujours l'objet de nos plus tendres vœux , et souvent j'immolerai sur son Autel le plus gras de mes agneaux.

Si

Si mon Troupeau erre en liberté dans ces pâturages , si moi-même je puis au gré de mes désirs joüir sur mon Chalumeau les airs qui me plaisent le plus , c'est un effet de sa bonté.

Non equidem invideo.

Melibée. Votre bonheur me fait moins d'envie , qu'il ne me cause d'étonnement. Se peut-il que vous soyez si tranquille au milieu du désordre qui regne dans nos Campagnes ? Victime de la fureur d'un Barbare étranger , je me trouve contraint, tout malade que je suis , de conduire loin de ces lieux quelques chèvres que j'ai sauvées de ses mains : En voici une que j'ai bien de la peine à faire suivre ; car ici près sous ces coudriers elle a mis bas deux chevreaux qui étoient toute l'esperance de mon Troupeau: Hélas ! il a fallu les abandonner sur le caillou où ils étoient nez. Le Ciel , insensé que j'étois , à quoi pensois-je alors ? m'a donné plus d'un présage de cette disgrâce. Souvent la foudre tombée à mes yeux sur un chêne , souvent une Corneille , pour mon malheur, hélas ! trop véritable , me l'avoit annoncé du haut d'un Arbre creux. Cher Tytire , je me suis aveuglé. Vous cependant apprenez-moi , je vous prie , quel est ce Dieu qui vous est si favorable ?

Urbem

Urbem quam.

Tytire. Quelle étoit ma simplicité ! cher Melibée ; je m'étois figuré que la Ville que l'on appelle Rome , étoit semblable à celle où nous avons coutume d'aller vendre nos agneaux ; et je croyois qu'il n'y avoit entr'elles d'autre différence que celle qui se trouve entre les grands chiens et les petits , entre les brebis et leurs agneaux : et je ne jugeois de la grandeur de Rome , que par la distance qui est entre les grandes choses et les petites ; mais Rome s'élève autant au dessus des autres Cités , que les plus beaux Ciprès s'élèvent au-dessus des plus rampants arbrisseaux.

Et qua tanta.

Melibée. Mais encore quel motif vous conduisoit à Rome ?

Libertas qua.

Tytire. La liberté : cette Divinité a daigné jeter sur moi un regard favorable , un peu tard à la vérité , lorsque j'étois cassé de vieillesse , et que mon menton étoit chargé d'une barbe blanche : elle s'est enfin offerte à moi , après avoir été long-temps l'objet de mes vœux , et je jouïs de ses faveurs depuis que j'ai quitté Galatée , pour m'attacher à Amaryl-
lis. Il faut aussi l'avouer , tandis que Ga-
latée

1740 **MERCURE DE FRANCE**
latée me tenoit sous ses loix , je vivois
sans esperance de liberté , et sans aucun
soin de mon petit bien. J'avois beau pré-
senter à l'ingrate des agneaux dignes d'être
offerts sur les Autels des Dieux : J'a-
vois beau presser pour elle des fromages
délicieux ; je revenois chés moi sans au-
cune marque de sa reconnoissance. J'ai
donc pris le parti de m'éloigner d'elle.

Mirabar quid.

Melibée. Aussi étois-je surpris de voir
Galatée, abatuë de tristesse, implorer le se-
cours des Dieux. Je ne sçavois pour quoi
elle négligeoit de recueillir les fruits de
ses vergers. Tytire étoit absent. Cher Ty-
tire , ces pins , ces vergers , ces fontai-
nes , tout vous invitoit à revenir.

Quid facerem ?

Tytire. Qu'aurois-je fait de mieux ?
Comment sortir autrement d'esclavage ?
Où trouver ailleurs des Dieux aussi puis-
sants ? C'est-là , Melibée , que j'ai vû ce
jeune Heros à qui chaque année j'offrirai
pendant douze jours des Sacrifices. Ce
Dieu, lui-même prévenant ma priere , m'a
fait entendre cette réponse favorable :
*Bergers, paisez vos troupeaux , et cultivez
vos campagnes comme auparavant.*

Fortunate senex.

Melibée. Heureux vieillard, vous voilà
donc

donc pour toujours paisible possesseur
 de votre petit Domaine ; quoiqu'environ-
 né d'un côté par un rocher , et borné de
 l'autre par un marais, il suffit au sage Ty-
 tire. Le changement de paturage n'in-
 commodera point vos brebis qui seront
 pleines , et la contagion qui ravage un
 troupeau voisin , ne se communiquera
 pas aux meres de votre troupeau. Heu-
 reux vieillard , sous un charmant feüil-
 lage, vous prendrez le frais , tantôt sur
 les rives de ces deux fleuves qui vous sont
 connus , tantôt sur le bord de ces fon-
 taines consacrées aux Nymphes. D'un
 côté vous serez invité à vous livrer aux
 douceurs du sommeil, par le bourdonne-
 ment des Abeilles qui viendront sucer
 les fleurs de cette haye qui separe votre
 champ de celui de votre voisin. D'un au-
 tre côté vous serez agréablement réjoui
 par la voix des bûcherons, qui, en émon-
 dant les Arbres sur ce rocher , feront re-
 tentir les airs de leurs Chansons. Cepen-
 dant les Ramiers, vos délices, mêleront
 leurs gémissemens à ceux de la Tourte-
 relle.

Ante levet.

Tytire. Aussi verra-t'on les Cerfs paître
 dans l'air , la Mer tarir , les Poissons
 laissés à sec sur ses rivages , la Saone ar-
 roser

1740 MERCURE DE FRANCE
Galatée me tenoit sous ses loix , je vivois
sans esperance de liberté, et sans aucun
soin de mon petit bien. J'avois beau pré-
senter à l'ingrate des agneaux dignes d'être
offerts sur les Autels des Dieux : J'a-
vois beau presser pour elle des fromages
délicieux ; je revenois chés moi sans au-
cune marque de sa reconnoissance. J'ai
donc pris le parti de m'éloigner d'elle.

Mirabar quid.

Melibée. Aussi étois-je surpris de voir
Galatée, abatuë de tristesse, implorer le se-
cours des Dieux. Je ne sçavois pour quoi
elle négligeoit de recueillir les fruits de
ses vergers. Tytire étoit absent. Cher Ty-
tire, ces pins, ces vergers, ces fontai-
nes, tout vous invitoit à revenir.

Quid facerem ?

Tytire. Qu'aurois-je fait de mieux ?
Comment sortir autrement d'esclavage ?
Où trouver ailleurs des Dieux aussi puis-
sants ? C'est là, Melibée, que j'ai vû ce
jeune Heros à qui chaque année j'offrirai
pendant douze jours des Sacrifices. Ce
Dieu, lui-même prévenant ma priere, m'a
fait entendre cette réponse favorable :
*Bergers, paissez vos troupeaux, et cultivez
vos campagnes comme auparavant.*

Fortunate senex.

Melibée. Heureux vicillard, vous voilà
donc

Donc pour toujours paisible possesseur de votre petit Domaine ; quoiqu'environné d'un côté par un rocher , et borné de l'autre par un marais, il suffit au sage Tytire. Le changement de paturage n'incommodera point vos brebis qui seront pleines , et la contagion qui ravage un troupeau voisin , ne se communiquera pas aux meres de votre troupeau. Heureux vieillard , sous un charmant feuillage, vous prendrez le frais , tantôt sur les rives de ces deux fleuves qui vous sont connus , tantôt sur le bord de ces fontaines consacrées aux Nymphes. D'un côté vous serez invité à vous livrer aux douceurs du sommeil, par le bourdonnement des Abeilles qui viendront sucer les fleurs de cette haye qui separe votre champ de celui de votre voisin. D'un autre côté vous serez agréablement réjoui par la voix des bûcherons, qui, en émondant les Arbres sur ce rocher , feront retentir les airs de leurs Chansons. Cependant les Ramiers, vos délices, mêleront leurs gémissemens à ceux de la Tourterelle.

Ante leves.

Tytire. Aussi verra-t'on les Cerfs paître dans l'air , la Mer tarir , les Poissons laissés à sec sur ses rivages , la Saone arroser

1742 MERCURE DE FRANCE
roser le Pays des Parthes , et le Tigre tra-
verser la Germanie , avant que l'image
de ce Heros s'efface de mon cœur.

At nos,

Melibée. Pour nous , infortunés que
nous sommes , nous irons habiter , les
uns les Plaines brulantes de l'Afrique,
les autres les Régions glacées de la Sci-
thie , quelques-uns passeront en Crete
sur les bords de l'Oaxe , ou dans les Isles
Britaniques séparées du reste de la Terre.
Quoi jamais ! pas même après un long
exil, je ne reverrai ma Patrie ! Quoi après
quelques années je n'aurai point le plaisir
de revoir ma pauvre Cabane et mon pe-
tit Domaine ! Quoi ces Champs cultivés
avec tant de soin , seront la proie d'un
Soldat inhumain ! Un Barbare recueil-
lera ces moissons ! Cruelle discorde , voi-
là les extrémités où tu as réduit nos mal-
heureux Citoyens ! Voilà pour quelles gens
nous avons ensemencé nos Terres. Infor-
tuné Melibée , ente à présent des Poi-
riers , Plante des Vignes au cordeau. Al-
lez , mes Chèvres , Troupeau autrefois
heureux , allez chercher ailleurs des pâ-
turages. Couché dans un antre tapissé de
verdure , je ne vous verrai plus sur le
penchant de cette colline couverte de
buissons ; vous n'entendrez plus le son
de

A O U S T. 1735. 1743

de ma Musette , ma Houlette ne vous conduira plus en ces lieux où vous broustiez le saule et le citise.

Hic tamen.

Tyire. Cependant , cher Melibée , pourquoi vous hâter ? Rien ne vous empêche de passer ici la nuit avec moi. La verte jonchée vous servira de lit. Je vous offre des fruits , des châtaignes et du fromage à foison. Où irez vous ? Déjà la fumée qui s'élève au dessus des maisons du Village ; déjà l'ombre des montagnes devenuë plus grande, nous annonce la fin du jour.

L. M. D. C.

R I S U S.

SCire velis quid sit Risus ? quærebat id olim
Ardenti studio gens ambitiosa sophorum
Dignaque rideri : reliquis sapientior unus
Assiduo risu , quid sit ridere , docebat
Democritus ; talem quis nolit habere Magistrum
Tu tamen hâc de re quære Sententia nobis
Accipe. Lætitiæ proles gratissima Risus ,
Nascitur hic primum in cordis penetralibus, inde
Carceris impatiens erumpit , et ilia motu
Pulsa quatit ; cœu cùm maternis exilit infans
Visceribus , sed non duros parit ille dolores
D Dum

1744 MERCURE DE FRANCE

Dum paritur, Rex est, faciat si Purpura reges :
 Purpura nascentem namque excipit, inque labellis
 Regia purpureis habet incunabula. Molles
 Sæpè etiam cunas simul hinc, simul indè cavatæ
 Exhibuere genæ ; pueri vagitibus ortus
 Signavère suos ; Risus non vagit in ortu ,
 Vagitus teneros nisi dixeris esse cachinnos.

Flent pueri , fletu aspergit quoque lumina Rîsus
 Sed natat in fletu , nec salsâ immergitur undâ.
 Multa infantis habet ; tener est , festivus , amæ-
 num

Nescio quid spirat : levis est , mutatur in horas.
 Garrulus est, ultro loquitur, nam murmura voci
 Officiumque subit : sed fallere novit , id unum
 Non infantis habet ; mentitur gaudia sæpè ,
 Tristitiamque tēgit; blandum profitetur amorem,
 Dissimulatque odium , nec quamvis exeat imo
 Corde , aperit sensus imo sub corde latentes.
 Sæpè alios fallit., sed se quoque fallit et errat
 Sæpius. Ah ! quoties alieno tempore prodit !
 Dum prodit,quoties peperit mala semina luctûs!
 Ergo si falli metuis , ne consulte risum :
 Si sapis, ipse modum in risu servare memento.

C. P.

EX-



*EXTRAIT d'une Lettre de M. D. S. J.
 au sujet d'un Livre nouveau , intitulé
 REMARQUES de Chymie , touchant la
 préparation de differens Remedes usi-
 tés dans la Pratique de la Medecine.
 A Paris , chez Didot , à l'entrée du Quay
 des Augustins , du côté du Pont S. Mi-
 chel , à la Bible d'or. 1735. in 12. de
 144. pages , sans l'Epitre de l'Auteur,
 et l'Avis de l'Editeur.*

CE Livre est une critique du Traité
 de Chymie de M. Malouin. Pour en
 donner une idée et vous mettre en état
 d'en juger , je vais rapporter quelques en-
 droits pris au hazard dans le Livre.

» On lit page 90. du Traité de Chymie;
 » il faut deux ou trois parties d'esprit
 » de vitriol , pour dissoudre une partie
 » de Mercure. Voici la remarque qui se
 trouve sur cet article , dans la critique
 page 44. le mot d'Esprit de Vitriol est ré-
 servé pour exprimer l'huile volatil du vitriol
 qui a une odeur de soufre allumé très pene-
 trante. . . . Par le nom d'Esprit , on entend
 en Chymie, une liqueur volatile et penetrante.
 Ainsi on dit l'Esprit de Nitre , mais on ne

D ij pent

1746 MERCURE DE FRANCE
peut pas dire l'Esprit de Vitriol pour désigner l'huile de Vitriol, parce qu'elle n'est pas volatile.

» L'Antimoine fournit depuis long-
» tems de grands remedes, et quoi qu'on
» l'ait toujours soupçonné de poison, l'ef-
» ficacité de ses préparations à prévalu
» contre les efforts de ceux qui dans tous
» les tems ont cherché à le rendre odieux.
Traité de Chymie, page 106.

L'Auteur auroit bien dû constater ce fait, que dans tous les tems l'antimoine a été soupçonné de poison. Un éclaircissement là-dessus auroit été important pour l'histoire de ce mineral. Remarques critiques, p. 59.

» Le Sel sedatif de M. Homberg n'est
» plus si fort en usage qu'il l'a été, parce
» que les Medecins ne reconnoissent plus
» dans lui les effets qu'on lui a attribués
» lors qu'on a commencé à le connoître ;
» ce qui vient de ce qu'on ne le prépare
» plus aujourd'hui comme l'Auteur l'a
» donné. On donne un Sel cristallisé pour
» un Sel sublimé. Le Sel sédatif a cela de
» commun avec presque tous les autres
» remedes composés, qui n'ont bien réus-
» si qu'au sortir des mains de leurs Auteurs,
» parce que dans la suite l'avarice, l'igno-
» rance, ou l'envie de mettre du sien,
» ont toujours apporté des changemens
dans

» dans leur préparation. *Traité de Chymie*
page 182.

Les Chymistes savent quelle est la longueur du procédé de M. Homberg, pour faire le Sel Sedatif. Par un feu considerable de plusieurs heures, on ne sublime selon le procédé dont il s'agit, que quelques grains de ce Sel. Rem. cr. p. 89.

» A une petite lieüe de Montespan en
 » Gascogne, il y a une fontaine qui donne
 » abondamment d'un Sel tout-à-fait
 » semblable au Sel de Glauber. *Tr. de Ch.*
page 213.

Cette fontaine de Gascogne n'est pas la seule qui contienne du Sel de Glauber ; et sans aller si loin, les Eaux de Passy en contiennent, comme l'a fait voir M. Boulduc dans les Mémoires de l'Académie, année 1726. Rem. cr. p. 101.

» Notre Sel ammoniac n'est point naturel, il est artificiel ; c'est un Sel peut-être composé d'un Sel urineux et du Sel marin. *Tr. de Ch. p. 281.*

Voilà tout ce que l'Auteur nous dit sur l'origine du Sel ammoniac ; mais nous avertirons qu'on peut consulter là-dessus les Mémoires de la Compagnie de Jesus, dans le Levant, Tome I I. A Paris, 1717. On y verra la maniere dont les Egyptiens font ce Sel, et cela merite d'être lu. Rem. crit. p. 121.

D iiij L'Au-

L'Auteur de cette Critique finit par la remarque suivante. *Un autre défaut considérable de ce Traité (dit-il p. 129.) c'est que l'Auteur croit qu'en Medecine il faut mesurer autrement les liqueurs que les drogues seches et molles, sçavoir, par pintes, chopines, &c. en quoi il se trompe. Les Medecins mesurent les liqueurs par livres, demi-livres, dragmes, &c. comme les autres drogues. La pinte varie selon les Lieux, mais le poids de Medecine ne varie point. La pinte de S. Denis, par exemple, est le double de celle de Paris, et il n'est personne qui à S. Denis voyant ordonner dans le livre de notre Auteur, une pinte d'eau de vie ou d'autre liqueur, n'en mette deux pintes. Il en sera ainsi des autres lieux. Voilà ce que notre Auteur auroit dû prévoir.*

Je crois devoir vous faire observer à l'occasion de cette derniere remarque, qu'on lit expressément dans le Traité de Chymie, dans l'Avis, page XV. ce qui suit. » On entend par chopine la moitié » de la pinte : la pinte pese deux livres. La » goutte est d'un grain et demi, à peu près » selon la pésanteur de la liqueur.

» On n'entend point la livre d'Apotiquaire, de douze onces : on entend la » livre de Marchand, de seize onces. » L'once est &c. Voilà qui est bien précis.

A



A SON EMINENCE
M. LE CARDINAL DE P. ***

*A qui l'Auteur avoit déjà présenté quelques
Ouvrages.*

P Ermettez, grand Prélat, que ces nouveaux
Ouvrages
Vous renouvellent mes hommages ;
Si les premiers, en cent recueils épars,
Ont de votre indulgence attiré les regards,
Ceux-ci par leur sujet mériteront sans doute
De votre pitié les propices égards ;
Ma Muse s'ouvre une autre route ;
Loin de moi les amours ou les fureurs de Mars ;
Je chante le souverain Etre
Devant qui je vois disparoître
Cette Myriade de Dieux
Célébrés par des Vers aussi frivoles qu'eux.





*LETTRE de M. Lefevre , Marchand
Grainier , Fleuriste et Botaniste , à l'en-
seigne du Cocq de la bonne foy , au mi-
lieu du Quay de la Megisserie , à Paris.
Contenant un Catalogue instructif des
meilleurs fruits , &c.*

J'Espere , Monsieur , de vous mettre
bientôt en état de rendre bon compte
de ma conduite , au sujet de la petite
fleur nommée *Oreille d'Ours* ; mais en at-
tendant il sera plus utile pour le Public
que je lui fasse part dans cette saison d'un
Catalogue nouveau des meilleurs fruits ,
avec les temps justes de leur maturité.
Ouvrage important , que M. le Normand ,
Directeur du Potager du Roy , qui en est
l'Auteur , et de qui je le tiens , ne trou-
vera pas mauvais que je communique au
Public , qui lui sera redevable d'une ins-
truction d'autant plus nécessaire , que
presque tout le monde a des fruits sans
sçavoir ni leurs noms , ni dans quel temps
on doit les manger , &c. Je suis , &c.

Catalogue

*Catalogue des meilleurs fruits, avec les temps
les plus ordinaires de leur maturité.*

POIRES. *A la my-Juillet.*

PETIT MUSCAT, ou Piores de sept en
gueule. Excellente et fort estimée mal-
gré sa petitesse, à cause de la finesse de
son musc. Pour l'avoir fort bonne il faut
que l'arbre soit en plein vent, dans un
terrain sec, et même qu'il soit vieux, c'est
la première Poire qui meurisse.

AURATE, Poire fort estimée, elle n'est pas
encore fort connue, elle est presque aussi
hâtive que la précédente, et sept ou huit
fois plus grosse, et d'un goût presque
aussi délicat.

A la fin de Juillet.

POIRES DE MADELAINE ou Citrons des
Carmes, d'un assez bon goût, mais su-
jettes à devenir cotoneuses.

Au commencement d'Aoust.

MUSCAT ROBERT ou Poire Dambre,
on à la Reine, Poire cassante, mais excel-
lente au sucre, à cause de son musc, et
parce qu'elle n'a point de marc.

CUISSE MADAME, connue en Flandre
sous le nom de *Poire de Fusée*, fort bon-

D v ne :

1792 **MERCURE DE FRANCE**
ne : son défaut est qu'elle tombe de l'arbre fort aisement , et qu'elle est trop mûre près de la queue lorsqu'elle est encore verte à la tête.

BLANQUETTE à longue queue. Elle est de beaucoup meilleure que les autres especes de Blanquettes. Son goût est vineux , et sa chair tendre.

EPARGNE ou *Poire de Samson* ou de *Beau present* , fort belle , passablement bonne , un peu âpre.

POIRE DE CIPRE , ou *Rousselet hâtif*. Fort bonne , mais sujette à devenir molle ; elle ressemble assés au Rousselet de Septembre par sa figure et un peu même par son goût , mais qui n'est pourtant pas si fin à beaucoup près.

A la ny-Aoust

POIRE SANS PEAU. Excellente , très beurrée , et d'une eau parfumée.

OIGNONET. Assés bonne , plate , à peu près de la figure d'un Oignon.

GROS BLANQUET ET PETIT BLANQUET. Cassantes, fort bonnes au sucre, mais insipides crus.

BELLISSIME ou *Suprême* , belle à peindre , mais cotonneuse et sans goût.

Cassolette

A la fin d'Aoust.

CASSOLETTE. Poire cassante , mais d'un musc agreable et sans marc , pour cela excellente au sucre.

SALVIATI, Poire musquée et sans marc, excellente au sucre : on en fait de fort bon ratafia.

POIRE DE ROSE ou *Epine Rose* , assés bonne , mais d'une chair grossiere , ayant beaucoup de marc.

BON CHRE'TIEN D'ETE' , ou *Grassioli.* Belle Poire , mais peu estimée , si ce n'est pour les compotes , ou pour monter des plats.

BON CHRETIEN D'ETE' *musqué.* Belle , musquée et cassante , mais non pas seche, elle est plus estimée que la precedente et ne réussit point greffée sur Coignassier.

ROBINE ou *Royale musquée* , ou à verat , ou *Muscat d'Aoust.* Très estimée , quoique cassante , parce qu'elle a de l'eau et qu'elle est d'un parfum excellent.

MILAN BLANC ou *Poire aux Mouches* ; ou *Bergamotte d'Esté.* Tendre et douce , mais cotoneuse.

BOURDON MUSQUE' , et *Poire d'Orange.* Elles ont de l'odeur , mais elles sont cassantes et seches , et pour cela peu estimées.

En Septembre.

ROUSSELET. Poire excellente , tout le monde le connoît. C'est une erreur que de faire deux especes du gros et du petit. Le sujet sur lequel la greffe est posée , la vigueur de l'arbre , son âge , le terrain, sec ou humide, dans lequel il est planté , sont les seules causes du plus ou du moins de grosseur , de couleur et de goût.

EPINE D'ETE' , en Italien *Bujarda*. Excellente Poire , très fondante et d'un musc très fin ; elle ressemble assés à l'Epine d'Hiver par sa figure , si ce n'est qu'elle est un peu plus allongée vers la queue , une marque de son excellence est qu'on l'estime , quoiqu'elle meurisse dans le tems des Pêches , qui bannissent toutes les Poires de leur saison , hors celle-ci et le Rousselet.

INCONNUE CHENEAU ou *Fondante de Bresse*. C'est à tort qu'on l'a nommée Fondante , elle ne l'est pas , mais elle est d'une fort bonne eau , et quoiqu'on ne puisse pas la compter parmi les excellentes Poires , cependant il est à propos d'en planter quelques arbres dans les Jardins d'une grandeur raisonnable , pour ne se trouver pas sans fruits entre les Pêches et le Beuré.

A O U S T. 1735. 1755

ANGLETERRE ou *Beuré d'Angleterre*.
Poire très fondante et d'un goût relevé ,
mais elle mollit extrêmement vite. C'est
la seule avec l'inconnue Cheneau , qui
puisse garnir le vuide dont on vient de
parler entre les Pêches et le Beuré.

En Octobre.

BEURE'. Excellent , tout le monde le
connoît ; le vert , le gris , le rouge , le
doré sont tous de la même espece. Ces
differences ne viennent que des mêmes
causes qui ont été rapportées ci-devant à
l'occasion du Rousselet.

VERTE LONGUE ou *Moëlle bouche d'Aut
tomne*. Poire fort bonne , fondante et fine ,
elle seroit beaucoup plus estimée si elle
mûrissoit avant le Beuré dont la compa-
gnie lui est fort désavantageuse.

VERTE LONGUE SUISSE ou *Mouille Bouche
Panachée*. Elle n'est differente de la précé-
dente , qu'en ce que celle-ci est rayée de
jaune et de vert ; le bois est panaché com-
me le fruit.

BERGAMOTTE D'AUTOMNE. Poire excel-
lente , très beurée , pleine d'eau et d'un
parfum fort agréable dans les terres se-
ches et legeres , elle est cependant su-
jette à devenir cotoneuse.

BERGAMOTTE SUISSE. Elle n'est diffé-
rente

1756 MERCURE DE FRANCE
rente de la précédente que par la couleur,
celle ci est rayée de jaune.

DOYENNE. Poire de S. Michel , Poire
de Neige , ou Poire de bonne ente , fort
belle et assés bonne , mais sujette à moli-
rir et à devenir cotoneuse ; elle seroit
plus estimée , si elle meurissoit dans une
autre saison , le Beuré lui fait tort.

BEZY DE LA MOTTE. Poire excellente
et fort estimée , parce qu'elle est très-fon-
dante, son arbre charge beaucoup en plein
vent à haute tige , et son fruit y est meil-
leur qu'en aucune autre situation. C'é-
toit la Poire favorite de Louis XIV.

En Novembre.

MESSIRE JEAN. D'un goût exquis ;
mais dont la chair est fort grossiere et fort
pierreuse.

**POIRE DE VIGNE , de D'emoiselle , longue
queüe , ou Grise Brune.** Petite Poire très
fondante et d'un goût relevé , mais qui
mollit trop vite.

LANSAC OU DAUPHINE. Cette Poire fut
présentée au Roy Louis XV. lorsqu'il étoit
Dauphin, Madame de Lansac étant pour
lors sa Gouvernante. Elle est tendre et
douce avec un petit fumet qui la fait es-
timer.

SUCRE VERT. Petite Poire verte, Beur-
rée et très-bonne.

A O U S T. 1735. 1757

CRASANE. Excellente , très fondante et d'un goût très relevé , tellement que quelques-uns l'accusent d'être âpre , mais fort estimée de la plûpart , à cause de ce goût vineux.

MARQUISE. Excellente, Beurée et d'une fort bonne eau.

BON CHRE'TIEN D'EPARGNE. Beaucoup plus beau que bon ; on s'en sert pour les compotes.

En Decembre.

PETIT OIN ou *Merveille d'Hiver.* Beurée et bonne.

S. GERMAIN , autrefois inconnuë , *la Faze.* Excellente et fort estimée , quoique sujette à être pierreuse , parce qu'elle est fondante, d'un goût exquis , et qu'elle se garde long-temps mûre sans mollir , qualité qui n'appartient qu'à elle seule , de toutes les Poires fondantes.

LOUISE BONNE. Plus belle ordinairement que bonne ; cependant il s'en trouve de fort bonnes , provenuës de vieux arbres en plein vent.

ECHASSERIE. Excellente ; c'est grand dommage qu'elle mollisse si vite ; celles de plein vent se gardent plus long-temps , et sont d'un goût exquis.

AMBRETTE. Excellente et fondante dans les terrains secs , mais mauvaise pour l'ordinaire

1758 **MERCURE DE FRANCE**
dinaire dans les lieux humides et froids.

MARTIN SEC. Cassant , peu estimé crû ,
mais excellent cuit.

VIRGOULEUSE , en Angoumois *Bujaleuf* , en Limouzin *Chambrette* , en Gascogne *Poire de glace*. Excellente , très Beurée et fort estimée, tant pour sa beauté que pour sa bonté.

EPINE D'HIVER. Poire très fondante ; et d'un musc très fin. On convient qu'une bonne Epine est la meilleure et la plus fine de toutes les Poires , mais il est très rare de la trouver, et il en faut souvent ouvrir beaucoup avant que de la rencontrer.

Janvier et mois suivans.

ROYALE D'HIVER , en Italie *Spina de Carpi*. Belle et bonne , quand elle provient d'un vieux arbre , planté en terrain sec , mais sans cela insipide et de peu de valeur.

COLMART. Excellente , fort beurée et d'un goût très exquis , elle se garde longtemps , et c'est la dernière Poire Beurée qui se mange.

BON CHRETIEN D'HIVER. Très beau , cassant , et d'une eau sucrée , excellent pour les compotes , et pour la décoration d'une Table.

ANGELIQUE DE BORDEAUX , ou Saint
Marial

Martial. Assés grosse et bienfaite , mais de peu de valeur , quoique quelques uns assurent l'avoir mangé bonne en certaines années.

BERGAMOTE DE BUGI. Grosse et bonne en Touraine , où elle est connue sous le nom de *Poire de Ministre* ; mais à Paris on ne s'en sert que pour les compotes.

FRANC REAL , double fleur Cadillac ; *Poire de Livre.* Ne se mangent que cuites.

Remarques Generales sur les Poires.

Les Poires en general se greffent sur le Coignassier ou sur le Franc qui est le Sauvageon de Poirier , soit de bouture , soit de pepin.

Le Franc est extremement vigoureux , et pour cette raison fait des arbres très grands qui sont tardifs à porter du fruit , et qui le donnent moins coloré et de moindre goût que ceux qui sont sur Coignassier. En recompense ces arbres sur Franc durent long-tems ; et étant fort grands , ils donnent une prodigieuse quantité de fruits quand l'âge a moderé leur vigueur excessive , mais il faut les attendre. Au contraire les Poiriers greffés sur Coignassier , ne deviennent ni si grands ni si vieux ; mais comme ils donnent leurs fruits plus colorés et de meilleur goût , et qu'ils
sont

1760 MERCURE DE FRANCE
sont d'un raport beaucoup plus prompt ,
(ce qui flate ceux qui plantent) on ne
s'avise guere de planter du Franc que dans
les terres où le Coignassier ne peut pas
reussir.

Ces terrains sont ceux qui sont fort
brulans et qui se dessechent assés , avant
et pendant les chaleurs de l'Eté ; les ra-
cines du Coignassier ne s'enfonçant gue-
res , ne font que couler entre deux terres
assés proche de la superficie , où elles ne
seroient pas en sûreté contre la seche-
resse dans ces sortes de terres , au lieu
que les racines du Franc , piquent , s'en-
foncent , et se mettent ainsi hors de la
portée de la secheresse.

Ce qu'on vient de dire doit s'entendre
seulement pour les arbres à planter en con-
tre espaliers , palissés en buisson et en
espaliers ; car pour ceux que l'on plante
en plein vent à haute tige , il faut qu'ils
soient greffés sur Franc. Les racines du
Coignassier sont trop foibles et trop peu
profondes pour soutenir ces grands ar-
bres contre les vents auxquels ils sont ex-
posés. D'ailleurs comme on ne retranche
presque rien à cette sorte d'arbres que
l'on ne taille pas comme les autres , l'a-
bondance de la seve se trouve bientôt
partagée dans une si grande quantité
de branches , qu'elle est modérée dans
chacune ,

chacune , et par consequent ne les empêche pas de se mettre à fruit.

Les Poiriers se plantent en espaliers, en contre espaliers, palisés , en buissons , et en plein vent de haute tige ; à l'égard des espaliers , il faut distinguer les bonnes expositions qui sont celles du Levant et du Midy ; la médiocre qui est celle du Couchant , et la mauvaise qui est celle du Nord.

On ne peut gueres avoir aux environs de Paris de beau bon Chrétien d'Hyver, ni de bonnes Bergamotes qu'en espaliers aux bonnes expositions ; ainsi il faut y planter ces deux especes de Poires ; mais on ne conseille pas d'y en planter aucunes autres qui peuvent fort bien réussir ailleurs, et qui occuperoient ici des places qui sont précieuses par le besoin qu'on en a pour les Pêches , les Cerises précoces , quelques especes de Prunes , et les Raisins muscats, tous fruits à qui ces bonnes expositions sont nécessaires.

Toutes sortes de Poires s'accoutument assés de l'exposition du Couchant , mais on croit à propos de ne planter en espaliers que des gros fruits qui sont sujets à tomber en plein vent , comme *Beurrée* , *S. Germain* , *Crasane* , *Virgoulense* , &c. on ne doit pas pour cela se dispenser de planter

1761 MERCURE DE FRANCE

planter de ces mêmes especes en plein air, soit en buissons , soit en contre espaliers palissés , parce qu'en general les fruits venus en plein air, sont de bien meilleur goût que ceux de l'espalier.

Pour l'exposition du Nord , il y a peu d'especes de Poires qui y donnent du fruit, ces especes sont le *Beuré*, la *Crasanne*, *S. Germain*, le *Messire Jean*, et le *Doyenné*. Ces fruits y deviennent gros, sans couleur, et on doit les employer à faire des compotes, avant qu'ils soient murs , car la plupart mollissent avant leur parfaite maturité , et ceux qui y parviennent sont insipides et pâteux.

Les contre espaliers pallissés et les buissons , sont propres pour toutes les especes de Poires , excepté le bon Chrétien d'Hyver qui y seroit peu coloré , et par conséquent privé de son principal merite , et les Bergamotes , dont les arbres réussissent ordinairement très mal.

Pour les pleins vents à hautes tiges , on doit choisir les especes dont les fruits sont petits , et par consequent moins sujets à être abatus par les vents , et quelques especes , comme le *Bezy de la motte* , qui n'étant pas naturellement d'un goût très relevé , ont besoin de cette disposition pour le leur augmenter ; car parmi les fruits

A O U S T. 1755. 1763

fruits en plein air , qui ont tous plus de goût que ceux des espaliers , ceux de hautes tiges se distinguent considerablement.

POMMES , à la my-Aoust.

CALVIL D'ETE'. Grosse Pomme rouge , qui a la chair legere comme les autres Calvils , d'un bon goût , mais sujette à être cotoneuse , lorsqu'elle est bien mûre. Elle est fort agreable pour la décoration des Tables , sur tout dans les années ou les Pêches manquent.

En Novembre.

CALVIL BLANC à côtes. Très belle Pomme , bonne et qu'on garde quelquefois jusqu'à Pâques.

Decembre , et les mois suivans.

CALVIL ROUGE. Très belle et bonne Pomme , dont la chair est rouge , lorsqu'elle provient de vieux arbres en terrain sec. Elle se garde long-tems , et fait l'ornement des Tables à la fin de l'Hiver.

REINETTE FRANCHE. Fort connuë et fort estimée par tout pour sa bonté , tant cruë que cuite , et parce qu'elle se conserve long-tems.

REINETTE

1764 MERCURE DE FRANCE

REINETTE GRISE. Excellente à manger crüe , lorsqu'elle est fannée , elle a au moins autant de goût que la précédente , et se garde aussi long-temps.

REINETTE D'ANGLETERRE ou *Pomme d'or*. Petite Pomme fort jaune , plus plate et plus sèche que la Reinette franche ; elle se garde long-tems.

POMME DE VIOLETTE. Grosse Pomme d'un rouge foncé , dont la chair a le goût aprochant de l'odeur de la Violette , mais cotoneuse.

FENOUILLET GRIS. Pomme grise qui a le goût d'anis , excellente lorsqu'elle est fannée.

FENOUILLET ROUGE, ou *Bardin*. Comme la précédente , hors qu'elle est d'un gris plus sombre , avec quelques grandes taches d'un rouge pourpre ; elle a la chair plus ferme que la précédente , et quelque chose de plus fin dans le goût.

APY. Petite Pomme fort jolie pour sa couleur , d'un rouge vif , sur un fond blanc clair , on en monte des pyramides magnifiques pour les tables pendant l'Hiver.

POMME ROSE. Elle ressemble fort par le dehors à l'Apy. Elle est ordinairement un peu plus grosse ; mais elle ne se garde pas si long-tems , sa chair est moins sèche , et sent un peu la Rose.

Remarques

Remarques generales.

Les Pommés se greffent sur le Franc de Pommier, qui est le Sauvageon de Pepin, sur le Doussin et sur le Paradis, qui sont deux autres especes de sauvageon.

Le Franc de Pommier, comme celui de Poirier, fait des Arbres vigoureux, tardifs à porter du fruit, mais qui vivent long-tems; on ne s'en sert que pour les Arbres en plein vent de haute tige.

Le Paradis ne faisant pas de grosses Racines, fait des Arbres qui poussent peu, qui donnent du fruit très promptement, et pour cela sont propres à être plantés en Contre-espaliers palissés, ou en buissons, dans les endroits où on craint de se borner la vûë.

Le Doussin tient le milieu pour la vigueur, entre les deux Sauvageons précédens; c'est-à-dire, que les Arbres qu'il fait, poussent moins que ceux sur Franc, et plus que ceux sur Paradis, qu'ils se mettent à fruit plutôt que les uns, et plutôt que les autres; enfin qu'ils subsistent moins long-tems que ceux-là, et beaucoup plus que ceux-ci.

Les Arbres greffés sur ce Sauvageon, sont les plus propres à faire de beaux buissons; car ceux sur Franc deviennent d'une

1766 MERCURE DE FRANCE
d'une grandeur prodigieuse , et ne donnent du fruit que lorsqu'ils sont vieux ; et ceux sur Paradis poussent si peu de bois , qu'on ne peut presque pas leur faire prendre forme. Ils vivent trop peu , et sont trop chiffons pour un Jardin d'une grandeur raisonnable , si ce n'est pour les endroits où des Arbres plus grands borneraient quelque vûë que l'on veut conserver.

Les Pommiers greffez sur ces trois Sauvageons , réussissent assez bien dans toutes sortes de terres passablement bonnes , même dans celles où les Poiriers languissent par trop de secheresse.

On trouve communément dans les Jardins bien d'autres especes de Pommes , que celles qui sont énoncées au Catalogue ci-dessus ; mais loin de s'attacher à ce grand nombre d'especes médiocres , on conseille volontiers de s'en tenir à la Reinette franche , à la Reinette grise , aux Calvils , aux Fenoüillets , à l'Apy , et à la Pomme rose , qui sont sans contredit , les meilleures especes ; et de rejeter les autres qui sont inférieures à celles-ci , et qui meurissent dans le même temps , posant pour maxime , qu'on ne doit souffrir de fruits médiocres , que dans les saisons où on n'en a point de fort bons.

CERISES

CERISES vers la fin de May.

CERISES PRECOCES, ne sont considérables, que par leur primeur ; et par conséquent ne doivent se planter qu'à un Espalier au Midi ou au Levant, et jamais à une mauvaise exposition, ni en plein vent, où elles ne seroient pas hâtives.

A la my-Juin.

CERISES COMMUNES, sont plus belles et meilleures que les précédentes, mais moins belles et moins bonnes que les suivantes ; il n'en faut que pour garnir le vuidé qui se trouveroit entre les Precoces et celles de Montmorency.

Vers la fin de Juin.

CERISES DE MONTMORENCY, sont belles et bonnes, on s'en sert pour les Confitures et pour les Ratafiats.

GUIGNES BLANCHES ET NOIRES. Les blanches sont plus estimées que les noires, il ne faut des unes et des autres, que pour attendre les Bigareaux qui sont beaucoup plus beaux et meilleurs.

Vers la my-Juillet.

CERSIES ROYALES ou d'Angleterre, sont très-grosses et très-douces, l'Arbre fleurit

1768 MERCURE DE FRANCE
rit beaucoup , charge peu , et ressemble
fort au Griottier.

GRIOTTES , c'est une espece de grosse
Cerise noire , fort estimée , parce qu'elle
est fort douce ; son Arbre charge fort
peu , quoiqu'il fleurisse beaucoup.

BIGAREAUX. C'est à tort que quelques-
uns les divisent en deux especes ; sça-
voir , gros et petits, il se trouve toujours
des deux especes sur le même Arbre ; et
si un Arbre les donne generalement plus
gros qu'un autre, on ne doit imputer cela
qu'à la vigueur de l'Arbre , et non pas
multiplier les especes fausement.

REMARQUES sur les Cerises.

En Italie , et en quelques Provinces
du Royaume , comme en Dauphiné , ce
qu'on appelle Griottes , ce sont nos Ceri-
ses , et ce que nous apellons Griottes en
France , ils le nomment Cerises. En
Poitou et en Angoumois , on appelle Gui-
gnes ce que nous apellons Cerises ; on
appelle Cerises ce que nous apellons Me-
rises ; et on appelle Guindoux ce que nous
apellons Griottes.

Tous les Cerisiers en general se gref-
sent sur le sauvageon de Cerisier , ou sur
le Merisier , en fente ou en écusson ;
mais ils s'accoutument ordinairement
mieux

mieux de la greffe en écusson à la pousse, c'est-à dire, de celle qui se fait avant la S. Jean.

Ils réussissent assés bien dans toutes les terres qui ne sont pas absolument mauvaises ; mais mieux dans celles qui sont legeres et sabloncuses.

Les Cerisiers de Cerises Royales, et les Griottiers, sont si semblables par leur bois, la maniere de le pousser, la grandeur et l'épaisseur de leurs feuilles, par la quantité extraordinaire de leurs fleurs disposées sur l'une et sur l'autre de la même maniere ; enfin par le peu de fruit qui y tient, en comparaison de cette quantité de fleurs, même par la grosseur, la figure et la douceur de leurs fruits, qu'on croit volontiers que ce sont deux especes de Griottes, dont l'une est rouge et l'autre noire.

PRUNES au commencement de Juillet.

JAUNE HATIVE, ou *Prune de Catalogne*. C'est la plus hâtive de toutes les Prunes, elle est très douce et assés estimée, parce qu'on n'en a point encore de meilleures dans cette Saison.

VIOLETTE HATIVE, ou *Grosse noire de Montreuil*. Grosse et très-belle Prune, presque aussi hâtive que la Jaune ; mais

1770 M E R C U R E D E F R A N C E
sa beauté et sa primeur font tout son mérite ; car elle n'est pas bonne.

A la my-Juillet.

PERDRIGON HATIF , ressemble assés au Perdrigon violet par sa figure et par sa couleur , mais n'en approche pas par sa bonté , quoiqu'elle soit meilleure que la précédente.

A la fin de Juillet.

GROSSE MIRABELLE , ou *double Mirabelle* , ou *Mirabelle perlée*. Très-bonne Prune, pleine d'eau et fort sucrée ; c'est de toutes ces prunes , celle qui approche le plus de la bonté des trois excellentes dont on va parler ; et ce qui lui est avantageux , c'est qu'elle meurt avant elles dans une Saison où elle est sans concurrente,

En Aoust.

PRUNE DE MONSIEUR, que quelques-uns déguisent sous le nom de *Damas de Tours*. Assés belle prune , fort commune , passablement bonne , lorsqu'elle est bien meure.

DAMAS VIOLET et *Damas rouge* , sont deux especes de Prunes passablement bonnes , qui quittent le noyau bien net ,
comme

comme tous les Damas ; mais qui ne valent pas les trois especes de Damas qui suivent.

DAMAS BLANC , *Damas vert* , *Damas de Maugeron* , sont les trois meilleures especes de Damas , qui étoient autrefois les plus estimées de toutes les Prunes , lorsqu'on ne faisoit cas que de celles qui quittoient bien le noyau.

PETITE MIRABELLE. Petite Prune fort connue , elle est d'un fort bon goût ; mais elle est sèche , et pour cela propre aux confitures.

MIRABELLE ROUGE , n'est differente de la précédente , que par sa couleur.

IMPERIALE VIOLETTE. Grosse Prune , de la grosseur et de la forme d'un œuf de poule , très-belle , mais insipide.

IMPERIALE BLANCHE , ou *Dardonne* , ne differe de la précédente , que par sa couleur.

PRUNE D'ABRICOT. Belle et bonne Prune qui a la chair jaune , presque comme un Abricot commun.

REINE-CLAUDE , à Tours *Prune d'Abricot vert*. A Vitry sur Seine , *Dauphine*. C'est la meilleure de toutes les Prunes , elle garde toujours sa couleur verte , quoiqu'elle soit meure ; celles qui ont été bien découvertes sont fêlées de rouge ,

1772 MERCURE DE FRANCE
à cause du Soleil ; elle n'est pas belle ,
mais elle dédommage bien la vûe par le
goût ; on en envoie tous les ans une
grosse quantité de Tours à Paris , par
présent, dans des coffrets garnis de co-
ton.

ROYALE , ou *Perdrigon d'Italie* , très-
belle et excellente ; sa couleur est d'un
rouge un peu foncé ; mais elle est ordi-
nairement si fleurie , qu'elle paroît toute
blanche, elle a moins d'eau que la Reine-
Claude ; mais elle est cependant excel-
lente.

PERDRIGON VIOLET. Excellente Prune
longuette , très-fleurie , plus petite que
la précédente , mais qui fait avec elle et
la Reine-Claude , une classe de Prunes ,
que les autres ne suivent que de loin pour
la bonté.

PERDRIGON BLANC. Fort bonne Pru-
ne , semblable au Perdrigon violet par la
figure , mais qui lui est inférieure par sa
bonté.

DIAPRE'E. Bonne Prune violette , lon-
guette , qui a la chair jaunâtre , elle est
fort estimée pour faire des Pruneaux.

SAINTE CATHERINE. Fort bonne Pru-
ne , sur tout lorsqu'on la laisse meurir ,
jusqu'à ce qu'elle soit ridée vers la queue ,
mais il faut pour cela qu'elle soit en es-
palier

A O U S T. 1735. 1773

palier ; car en plein vent , elle est sujette à être abatuë par les vents.

En Septembre.

DAMAS DE SEPTEMBRE , ou *Prune de vacances*. Prune violette , qui meurt après les autres , et c'est son principal mérite.

Vers la my-October.

IMPERATRICE , et en Flandres *Prune d'Altesse* , est beaucoup meilleure que la précédente , quoique plus tardive , on en mange jusqu'en Novembre ; elle a la chair jaune , et est assés bonne pour faire plaisir en cette Saison.

REMARQUES sur les Prunes.

Toutes les especes de Prunes se greffent en fente ou en écusson , sur des sauvageons de Pruniers , soit de boutures , soit de noyau.

La jaune et la violette hâtive , n'étant considerables que par leur primeur ; on doit en planter en espalier aux bonnes expositions ; on peut cependant en planter au Couchant quelques Arbres , qui empêcheront qu'il n'y ait d'intervale entre ces especes et les autres.

Les Perdrigons violets et blancs réussissent

1774 MERCURE DE FRANCE
sent ordinairement plus mal ailleurs que dans ces espaliers bien exposez , et ce sont d'assés bonnes especes pour meriter qu'on leur y donne place.

Pour avoir la Sainte-Catherine fort bonne , il faut aussi en planter quelques Arbres à ces bonnes expositions , pour les raisons rapportées ci-dessus.

Toutes les autres especes de Prunes réussissent fort bien en plein air , et n'ont point besoin du secours de l'espalier. Ainsi on ne doit pas leur prodiguer les bonnes expositions ; on peut bien en mettre à l'espalier au Couchant, lorsque par la qualité de la terre cette exposition ne peut pas se garnir de Pêches.

Les Pruniers se plantent en plein air ; en buisson , ou à hautes tiges ; mais les contreespaliers palissés ne leur conviennent gueres ; parce qu'en general ils sont trop vigoureux pour être contenus dans le peu de hauteur qu'on donne communément à ces contreespaliers, pour ne pas borner la vûë , et en retranchant toujours ces Pruniers , comme on y seroit obligé , afin qu'ils n'excedassent pas le treillage ; ils ne feroient toujours que pousser de gros bois , et ne se mettroient point à fruit.

Il faut faire attention que dans les Pépinie-

A O U S T. 1735. 1775

pinieres de Vitry sur Seine , qui sont les plus considerables des environs de Paris, pour les Arbres fruitiers , l'excellente Prune qui est connuë à la Cour sous le nom de Reine-Claude , n'y est connuë que sous celui de *Dauphine*, et il faut l'y demander sous ce nom ; car les Marchands d'Arbres de ce Pays-là fourniroient pour Reine-Claude une espece de Damas blanc à qui ils donnent ce nom ; c'est une Prune seche , et qui n'ap proche pas de la bonté de celle que l'on auroit dessein d'avoir , et qu'ils nomment *Dauphine*.

ABRICOTS au commencement de Juillet.

ABRICOTS HATIFS ou *musqués*. Petits, ronds , ayant la chair blanche et le noyau rond , on ne l'estime qu'à cause de sa primeur.

A la fin de Juillet.

ABRICOTS COMMUNS, ou *gros Abricots*, ils sont plus plats , plus gros et beaucoup meilleurs que les hâtifs. Ils ont la chair jaune.

Remarques sur les Abricots.

L'Abricotier se greffe ordinairement sur l'Amandier et sur le Prunier , com-

F v me

1776 MERCURE DE FRANCE
me les Pêchés dont il sera parlé ci-après.
Les expositions du Levant ou du Midi
sont nécessaires aux Abricots hâtifs ; par-
ce qu'il n'y a qu'elles qui puissent leur
procurer la primeur qui fait tout leur
merite ; elles sont aussi très-favorables
aux communs ; mais ils ne laissent pas
de réussir aussi au Couchant , sur tout
dans les terres chaudes et seches.

Les Abricotiers communs réussissent
même en plein air en buissons, ou à hautes
tiges, et leurs fruits y sont incomparable-
ment meilleurs que ceux des espaliers ;
ensorte qu'on n'en planteroit point en es-
palier, si le raport de ceux de plein air
étoit aussi certain que celui des espaliers ;
mais il est fort ordinaire aux fleurs de
ceux-là , de périr par les gelées du Prin-
temps , parce qu'on ne peut pas les cou-
vrir comme les espaliers pendant cette
saison , quoiqu'ils soient beaucoup plus
exposés , n'ayant pas l'abri des murail-
les ; mais quand le Printemps est favora-
ble , et que ces Abricots de plein vent se
conservent , ils font mépriser ceux des
espaliers qu'on abandonne aux Confitu-
riers.

Quoique les Abricots réussissent mieux
dans les terres legeres , que dans celles
qui sont fortes , ils s'accoutument ce-
pen-

A O U S T. 1775. 1777

pendant assés bien de celles-ci , sur tout en éspaliers aux bonnes expositions ; on doit seulement observer de planter sur Amandier dans les Terres fort legeres , et sur Prunier dans celles qui sont pesantes ; pour les raisons qui seront apportées ci-après , en parlant des Pêches.

PECHES en Juillet.

AVANT PECHE BLANCHE , *Pêche de Troyes* , ou *Avant Pêche rouge* , ne sont estimées qu'à cause de leur primeur ; la blanche l'est plus que la rouge.

Au commencement d'Aoust.

PETITE MIGNONNE, ou *Double de Troyes* , est fort bonne , plus grosse , et meilleure que les précédentes.

Vers la my-Aût.

MAGDELAINE BLANCHE et *Magdelaine rouge* , excellentes , et ne sont différentes qu'en ce que la rouge est beaucoup plus colorée , tant dehors , que dedans autour du noyau ; leurs feuilles qui sont beaucoup plus dentellées que celles des autres especes de Pêches , font aisement distinguer leurs Arbres sans y voir le fruit.

GROSSE MIGNONNE , excellente , et la
E vj plus

1778 MERCURE DE FRANCE
plus belle de toutes les Pêches; aussi est-elle la plus estimée, et celle dont on doit planter le plus.

Vers la fin d'Aoust.

ROSSANE. Elle a la peau jaune, et d'un rouge pourpré du côté du Soleil, sa chair est jaune, assés sèche, et sujette à devenir cotoneuse; son Arbre charge beaucoup.

CHEVRUSE HATIVE. Elle est très-belle pour sa grosseur et sa couleur, sa forme est un peu allongée, elle est fort sujette à devenir cotoneuse; l'Arbre porte beaucoup de fruit.

BELLIGARDE, ou *Galande*. Belle Pêche, quoiqu'un peu languette, elle est la meilleure pour fournir avec la violette, l'intervale qui se trouve entre les Mignonnes et les Admirables.

VIOLETTE HATIVE. Pêche lisse excellente et très-estimée pour son goût exquis, et plus vineux que celui des autres bonnes Pêches.

BRUGNON, c'est un Pavy lisse, comme la Pêche violette, et qui ne se distingue d'elle, que parce qu'il ne quitte pas le noyau.

Va

A O U S T. 1735. 1779

Vers la my-Septembre.

ADMIRABLE ROYALE. Deux belles et excellentes Pêches , qui mûrissent en même temps , assés semblables dans leurs figures , si ce n'est que la Royale a communément comme une petite tête.

PAYY-MAGDELAINE , est fort beau et assés gros ; sa couleur est d'un rouge clair comme celle d'une Pêche-Magdelaine , et ses feuilles sont dentelées comme celles de cette Pêche.

POURPRE'E, ou *Chevreuse tardive* , très-belle et très bonne Pêche , un peu plus tardive que les précédentes ; elle a la figure et la beauté de la Chevreuse hâtive , et n'est pas cotoneuse comme elle ; son rouge est foncé , et cela lui a fait donner le nom de Pourprée.

En Octobre.

NIVETTE. Grosse Pêche allongée , mal unie , et d'une figure assés irrégulière , belle et assés bonne , lorsqu'elle meurt bien ; mais elle a peine à mourir dans les terrains froids et humides , à moins que l'année ne soit favorable.

BLANCHE D'ANDELY. Pêche toute blanche dedans et dehors , peu estimée.

ADMIRABLE JAUNE. Grosse Pêche fort
tar-

1780 MERCURE DE FRANCE
tardive , qui a la chair jaune , elle meurt
rarement aux environs de Paris, et n'y
est pas estimée.

VIOLETTE TARDIVE ou *Pêche marbrée*.
Pêche lisse , jaune, fouettée de rouge, qui
meurt rarement en ce Pays ; elle est fort
sujette à se crevasser.

PAVY DE POMPONNE ou *Pavy Monstrueux*. Très-gros et très-beau Pavy , de
la forme et de la couleur d'une belle
Pêche Royale ; il ne meurt que dans
les années et dans les terres avantageuses.

Remarques sur les Pêches.

Les Pêchers se greffent ordinairement en Ecussons sur Amandier ou sur Prunier ; les racines de l'Amandier piquent fort avant dans terre , au lieu que celles du Prunier s'enfoncent beaucoup moins , c'est sur ce fondement qu'on plante les arbres greffés sur Amandier , dans les terres qui sont si seches et si brulantes , que les racines du Prunier ne seroient pas en sureté contre la secheresse , et au contraire dans les terres humides , et dans lesquelles l'eau n'est pas éloignée de la superficie , on ne doit planter que sur Prunier , parce que les racines de l'Amandier en s'enfonçant trouveroient l'eau qui les pourriroit.

Les Pêchers s'accoutument beaucoup mieux d'une terre legere que de celles qui sont froides et pesantes, où la gomme les estropie et souvent même les fait périr. Il n'y a gueres que les Espaliers au Levant et au Midy, qui leur conviennent, et ils ne réussissent au Couchant que dans les terrains fort chauds et secs. Dans les Jardins d'une grandeur raisonnable, on doit planter quelques arbres d'avant Pêches et de petite Mignonne, qui annoncent, pour ainsi-dire, celles qui les suivent, et qui valent beaucoup mieux qu'elles ; mais dans les petits Jardins on doit les supprimer et réserver le peu de bonnes expositions que l'on a pour les suivantes.

De toutes les Pêches la grosse Mignonne est la meilleure et la plus belle, si elle dure pendant toute la saison des Pêches ; on se passeroit volontiers des autres especes, excepté la Violette, qui est d'une beauté et d'une bonté differente des autres Pêches.

Les Magdelaines meurissent dans le même temps que la grosse Mignonne, elles ne valent pas mieux au goût, sont beaucoup moins belles, et par conséquent ne se font pas admirer en sa compagnie, outre cela elles quittent l'arbre si facilement

1782 MERCURE DE FRANCE

le nient dans le temps de la maturité , qu'on a le désagrément d'en perdre une grande partie qui se meurtrit en tombant , ainsi il faut en planter peu. Tout ce qui détermine à planter des Magdelaines , c'est que les feuilles de leurs arbres ne se recoquillent point par les froids du Printems , comme celles des autres especes, dont les arbres et les fruits souffrent beaucoup dans ces temps-là.

La Bellegarde et la Violette se lient par leur commencement aux Magdelaines et à la Mignonne , et par leur fin à l'admirable et à la Royale , qui sont elles-mêmes suivies par la Pourprée ; en sorte que ces especes produisent pendant six semaines , sans interruption , une suite de très-bonnes Pêches , à la fin desquelles vient la Nivette , qui est fort bonne , lorsque l'Automne est favorable.

On ne conseille point de planter d'especes plus tardives , si ce n'est le Pavy de Pomponne , à cause de sa beauté ; car les Pêches ne valent plus rien dès que les nuits deviennent froides. Il est inutile aussi d'employer son Jardin en especes médiocres , qui meurent pendant cette suite de très-bonnes Pêches dont on vient de parler , suivant la maxime déjà rapportée , que les fruits médiocres ne doivent

vent se tolérer que dans les saisons où on manque des bons.

Les Pavis ont plus de goût que les Pêches dans les Pays chauds; le climat de Paris ne leur est pas si avantageux et ne leur fournit ni le goût ni la délicatesse des Pêches. Ils y ont toujours la chair grossière et coriasse; le seul avantage qu'ils y ont sur les Pêches, c'est qu'ils sont propres à être pochetés sans s'écraser, ce qui plaît beaucoup aux Dames. Les trois especes inserées dans le Catalogue sont les meilleures qui meurissent ordinairement aux environs de Paris, encore s'en sert-t'on plus pour les Compotes qu'à les manger cruds.

FIGUES au commencement d'Août.

FIGUE BLANCHE RONDE; c'est la plus estimée de toutes les Figues pour ce Pays; elle est fort belle, fort bonne, et celle dont le fruit d'Automne meurt le plus aisément.

FIGUE BLANCHE LONGUE, est fort belle et fort bonne; mais outre que son fruit d'Automne a plus de peine à mourir que celui de la précédente, son fruit d'Été a moins d'eau que la ronde, et quelquefois même il seche sur l'arbre, lorsqu'il se trouve trop découvert de feuilles.

Ces

1784 MERCURE DE FRANCE

Ces deux especes de Figues sont les seules dont on doit planter en ce Pays-cy, toutes les autres especes fort estimées dans les Pays chauds, donnent si peu de contentement aux environs de Paris, qu'on n'en trouve presque plus que dans les Jardins de quelques Curieux, qui veulent absolument avoir de tout, sans distinction.

Les deux especes de Figues blanches donnent beaucoup de Figues-Fleurs, ou Figues d'Été qui meurissent toujours, à moins de quelque accident particulier, et beaucoup de secondes Figues ou Figues d'Automne, qui ne meurissent que lorsque l'Automne est favorable.

Les autres especes donnent peu de Figues-Fleurs; et comme il est assés rare qu'il fasse assés chaud pendant l'Automne pour meurir les secondes, cette seule considération suffiroit pour justifier que c'est avec raison qu'on les a abandonnées pour ne garder que les blanches.

On croit inutile de rapporter les noms de toutes ces Figues dont on ne conseille point de planter. Les Figuiers se multiplient aisément par les marcottes, ou de bourures, ils se plantent en Espaliers aux bonnes expositions ou en plein air, soit en caisses, soit en pleine terre; les

les Figues de plein air ont beaucoup plus de goût que celles des espaliers, et celles des caisses sont plus hâtives que celles de pleine terre.

Le Figuier est un bois tendre, sujet à périr dans les hyvers rudes par les fortes gelées, et plus encore par les verglats; c'est pourquoi on doit serrer ceux qui sont en caisses, et couvrir ceux qui sont en pleine terre, de fumier sec, de paille longue ou de quelqu'autre matiere équivalente.

Il est vrai que ces couvertures ne seroient pas nécessaires tous les ans, si on pouvoit prévoir le degré de froid qui doit venir pendant l'Hyver, on s'épargneroit souvent cette dépense et les arbres n'en feroient que mieux; car outre que les rats et les mulots maltraitent souvent les Figuiers sous ces couvertures, le fruit est si tendre, lorsqu'on le découvre au Printems, qu'il est exposé à périr par la moindre petite gelée, par un grand hâle qui le desseche, ou par un Soleil ardent qui le brule avant qu'il soit endurci à l'air.

Les Figuiers en caisse se mettent fort à la mode, tant à cause que leur fruit est plus hârif et meilleur que celui de pleine terre, que par la facilité qu'il y a à les conserver l'Hyver, d'autant qu'il leur

leur suffit d'avoir une Serre qui les mette à couvert des plus fortes gelées, et qu'on peut en serrer un assés bon nombre dans un petit endroit, parce qu'il n'y a rien à leur faire pendant l'hiver; joignez à cela qu'on est dispensé par ces caisses d'employer en Figuiers une partie des Espaliers bien exposés; dont on n'a jamais trop pour les Pêches et les autres fruits à qui ils sont absolument nécessaires.

Il est vrai qu'il faut à ces caisses d'amples et fréquentes mouillures pendant l'Été, mais en les rangeant proche de l'eau lorsqu'on les sort de la Serre, ces arrosemens ne sont pas d'une fort grande dépense.

R A I S I N S à la fin de Juillet.

R A I S I N P R E C O C E, ou *de la Magdelaine*; tout son mérite est d'être hâtif.

Vers la fin d'Août.

CHASSELAS, beau et excellent Raisin; qui meurt facilement et qui est très-doux.

C I O U T A ou *Raisin d'Autriche*; bon; doux comme le Chasselas; ses feuilles sont découpées en feuilles de persil.

R A I S I N D E C O R I N T H E blanc, et *Raisin de Corinthe violet*, deux especes de petit Raisin

A O U S T. 1735. 1787

Raisin sans pepin , dont les grapes sont ordinairement très - grosses , les grains très menus et fort pressés.

En Septembre.

MUSCAT BLANC; *Muscat violet*, et *Muscat rouge*. Ces trois especes de Muscat sont peu differentes par le goût , ce sont de très - beaux et très - excellens Raisins , lorsqu'ils sont bien meurs , mais dans la plupart des Jardins des environs de Paris , ils ont besoin pour meurir d'être aidés , comme on le dira cy après ; encore dans bien des années ces secours ne leur suffisent pas.

En Octobre.

MUSCAT LONG, *Passe musqué*, ou *Muscat d'Alexandrie*. C'est un très-gros Raisin , long et très - excellent , lorsqu'il est planté dans un terrain assés chaud pour pouvoir meurir ; encore avec cet avantage de terrain , il faut que l'année soit favorable ; ainsi il est inutile d'en planter dans les terres froides , si ce n'est pour les confitures.

VERJUS , ou *Bourdelaïs* , gros Raisin dont on se sert avant qu'il soit mûr pour la Cuisine et pour les Confitures.

La Vigne se multiplie aisément par
mar-

1788 MERCURE DE FRANCE
marcottes ou de boutures , qui prennent racine fort aisément , soit qu'elles soient seulement du bois de l'année , ce qui s'appelle simplement Boutures , soit qu'il y tienne un peu de vieux bois , et pour lors elle se nomment Crossettes.

Les Vignes se plantent en espalier ou en plain air , soit pour les palisser sur quelques Treillages ou Berceaux , soit pour soutenir seulement chaque Sep avec un Echalas , comme on fait communément dans les Vignes de la Campagne.

Les Muscats , et sur tout le long , demandent absolument l'espalier à une bonne exposition ; par la difficulté qu'il y a à les faire meurir , il est aussi nécessaire au Raisin Précocé , pour lui procurer la primeur , qui fait tout son mérite.

Les espaliers bien exposés sont aussi fort avantageux aux Chasselas Ciouta et Corinthe , ils y deviennent plus beaux et y meurissent plus sûrement qu'ailleurs , cependant ces especes ne laissent pas de meurir communément assés bien au Couchant et même en plein air , sur tout dans les terres chaudes.

Pour le Bourdelais , comme on ne s'en sert qu'avant qu'il soit meur , on ne le plante qu'au Couchant ou au Nord , ou
en

en plein air, sur quelques Berceaux.

Les Muscats meurissent difficilement ,
1°. parce que leurs grains sont ordinairement si pressés sur les grapes , que chacune de ces grapes fait comme une masse qui ne peut pas être aisément pénétrée par la chaleur du Soleil , 2°. parce que la peau de ces grains est beaucoup plus dure que celle des autres Raisins.

Pour remédier à ces accidens naturels ,
1°. dès que les grains sont gros comme des pois , on doit avoir soin d'en ôter la plus grande partie avec des ciseaux , n'en laissant que pour garnir la grappe sans que les grains puissent se presser considérablement lorsqu'ils seront à leur grosseur , 2°. lorsque ces Muscats commencent à s'attendrir et qu'on les a découverts peu à peu de leurs feuilles , comme les autres Raisins , il faut les mouïller soigneusement par dessus pendant la chaleur du Soleil ; ces mouïlures attendrissent la peau des Muscats et leur procurent cette couleur d'Ambre qui fait tant de plaisir à la vûë.

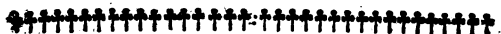
L'Enigme du mois de Juillet a été faite sur la *Chaise de commodité* , et les deux Logogryphes sur *Frangé* et *Morcan*.



E N I G M E.

Lecteur , je suis de bon augure ,
 Et ne donnerai pas beaucoup de tablature.
 La moitié des Humains me tient ; tout s'en res-
 sent ;
 Si je reste couché comme un pauvre innocent ,
 Je ne change pas de figure.
 Tel est mon sort que je ne puis du tout
 Me tenir tout-à-fait debout.
 Mais dans la main d'Iris , ce n'est pas chose
 étrange ,
 A tous les momens si je change ;
 Je deviens quadruple en grosseur ;
 Du soir au lendemain je change de couleur ;
 Plus souvent gris et blanc , que minime et que
 jaune ,
 Et l'on sçaura ce qu'en vaut l'aune.
 Par-là je me trouve engagé
 'Au produit dont je suis aussi-tôt déchargé ;
 Produit de terre , arbres , bêtes , chenilles ;
 Bien des préparatifs pour faire des guenilles.
 O ! que de gens , sans moi , seroient peu diffé-
 rens ,
 A l'innocence près , de nos premiers Parens.

*J. Chevrier , Organiste à Chemillé en
 Anjou. LO-*



LOGOGYPHE.

Qui rend l'homme inquiet et souvent plein
deffroi ,

Bourru , ~~mon~~ sociable et soupçonneux ? c'est moi.

Par sept Elemens je subsiste ;

Le Mortel que je tiens ne croit pas que j'existe.

Quatre choisis , si trois tu rejettois ,

Genre je deviendrois , d'espece que j'étois.

Du total ôre deux , tu trouves la personne

Atteinte du mal que je donne.

Quatre autres bien posez , on me fait faire exprès

Pour tenir la Vendange au frais.

Le chef tranché du tout , je fais sentir des peines ,

Par un excès fâcheux qui fait tendre les veines.

Je suis , réduit à trois , ton unique soutien ;

Tu me conserveras en te ménageant bien.

Retourne-les ; un saint, Juge dans l'Armorique]

Chose rare aux gens de pratique,

Verbe de cinq , avec un nom humain ,

Te dénote un cerveau peu solide , incertain.

Un de moins adjectif , tenez la couche prête ,

C'est-là qu'on guérira la pesanteur de tête.

De trois enfin , tu rends le salut en Latin ,

Tout simplement , sans te faire de fête.

Cher Lecteur , qui crois me tenir ,

Ou qui tâches d'y parvenir ;

F J'ai

1792 MERCURE DE FRANCE

J'ai du bon , du mauvais ; mais si je suis entière,
Evite de m'entretenir ,

Car je t'empêcherois de fermer la paupière.

J. Chevrier , Organiste à Chemillé en
Anjou.

A U T R E.

Faut-il en commençant me montrer toute en-
tière ?

D'ordinaire en l'air je me tiens ;

Je suis soutenue et soutiens ;

Je porte en haut , en bas , terrestre et marinier ;

Je vais tout rondement , j'ai plus d'une grandeur ;

Je puis en délinquant devenir meurtrière ,

Si l'on m'emploie avec trop de roideur ,

Ou du moins la besogne est vaine.

A la moitié d'une douzaine

Du nombre de mes pieds se montre le total ;

Dont une part désigne un vilain animal

Très-friand de la chair humaine ;

L'autre ce qui nourrit , soutient une liqueur

Fort bonne pour les maux de cœur ,

Qui quelquefois aussi fait remuer la bile.

Joignez le précédent ; soit fixe , soit mobile ;

Je puis être sur Terre assez près de vos yeux ;

Si vous me cherchez dans les Cieux ,

Votre recherche est souvent inutile ;

Car , contenant des corps rapides , spacieux ,

Des plus sçavans et des plus curieux ,

A

A peine un seul me connoît entre mille.
 Pris dans un autre sens, au Rhéteur studieux
 Pour bien amplifier je deviens très-utile.

1. 2. 3. 4. alors je suis commun,
 Quelquefois je fais mal, mais sans être importun;
 J'orne et je sers l'homme, le quadrupède,
 Et contre le grand froid je suis un bon remède.
 Les deux chefs, je suis Fleuve avec distinc-
 tion;

2. 3. je ne suis plus qu'une conjonction.
 Combinez bien le tout, retranchant le deuxième
 Je touche avec succès et le Chanvre et le Lin,
 Le Blé, la Vigne et le Jardin;
 Fille du Ciel, mais non pas du troisième,
 Je me rabaisse à servir au Moulin.

1. et 2. 4. et 6. sur la Terre et sur l'Onde
 On me double, et de moi l'on fait l'essieu du
 Monde,

Mettez le 5. pour 6. on me fait convenir
 Tant au métal qu'au bois qu'on a pris soin
 d'unir;

Mais autrement, je suis l'épithète qu'on donne
 A l'homme qu'on croit accompli,

Et duquel toute la personne
 Ne paroît pas faire le moindre pl.

1. et 5. 4. 6. si vous allez en course,
 Voyez auparavant si vous m'avez en bourse;
 Tous les mêmes racor en divers sens feront

F ij Un

1794 MERCURE DE FRANCE

Un haut amas de bois et la baze d'un Pont,

Le tout enfin , hormis le cinq , s'explique .

Bête à deux pieds , femelle domestique.

J. Chevrier , Organiste à Chemillé en Anjou.



NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

M E M O I R E S de Charles-Louis ,
Baron de Pollnitz , contenant les
Observations qu'il a faites dans ses Voya-
ges , et le caractere des Personnes qui
composent les principales Cours de l'Eur-
ope , *seconde Edition* , revue , corrigée et
augmentée. *A Amsterdam* , et se vend à
Londres , chez Ch. Hoguel et Compagnie ,
Libraires dans le Strand , 1735. 4. vol.
in 12. I. vol. pp. 238. sans la Préface , II
volume, 290. III. vol. 242. IIII. vol. 238.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CARO-
LINE , la Floride et des Isles Bahama ,
contenant les Desseins des Oiseaux , ani-
maux , Poissons , Serpens , Insectes et
Plantes , et en particulier des Arbres des
Forêts,

A O U S T. 1735. 1799
Forêts, Arbrisseaux et autres Plantes,
qui n'ont point été décrits jusqu'à pré-
sent par les Auteurs, ou peu exacte-
ment dessinez, avec leur description
en François et en Anglois. A quoi on
a ajouté des Observations sur l'Air, le
Sel et les Eaux, avec des Remarques sur
l'Agriculture, les Grains, les Légumes,
les Racines, &c. Le tout est précédé
d'une Carte nouvelle et exacte des Pays
dont il s'agit. Par *Marc Castesby*, de la
Société Royale. Tome I. *A Londres 1731.*
et se vend à Paris, chez *Louis Guerin*,
rue S. Jacques. L'Ouvrage est en Anglois.

**LES DEVOIRS DE L'HOMME ET DU CI-
TOYEN**, tels qu'ils lui sont prescrits par la
Loi Naturelle, traduits du Latin du Ba-
ron de *Puffendorf*. Par *Jean Barbeyrac*;
Docteur et Professeur en Droit à Gronin-
gue. *Cinquième* Edition, accompagnée
comme la précédente, de deux Discours
sur la permission et sur le bénéfice des
Loix et du jugement de M. *Leibnitz* sur
cet Ouvrage, avec des Reflexions du
même Traducteur, revûe de nouveau
et augmentée d'un grand nombre de No-
tes; deux volumes in 8. *A Amsterdam*;
chez la veuve de *P. D. Coup*, et *G.*
Kuyper.

F iij CHH

1796 MERCURE DE FRANCE
CHIRURGIE THEORICO PRATIQUE des
Playes, par *Pierre Guisard*, Docteur en
Médecine de Montpellier. *A Avignon*,
chez *Marc Chave*, Imprimeur et Libraire,
près le Convent des Freres Mineurs.
Brochure in 12. pp. 93. *L'Ouvrage est en*
Latin.

LES ANNALES DE L'ORDRE DE PRE-
MONTRE', divisées en deux Parties. *A*
Nancy, chez la veuve *J. B. Cusson* et
Abel-Denis Cusson, au Nom de Jesus,
1734. in folio. Col. 960. pour le corps
de l'Ouvrage, pour les Preuves, Col.
732. sans les Tables et la Préface. *L'Ouv-*
vrage est en Latin.

L'IDEE DE LA RELIGION CHRE'TIENNE,
où l'on explique succinctement tout ce
qui est nécessaire pour être sauvé. *A*
Paris, chez *François Joüenne*, rue saint
Jacques, à S. Landry, 1735. in 12.

MEMOIRES de M. le Marquis de Fieux.
Par M. le Chevalier D. M. *A Paris*,
chez *Prault, fils, Quay de Conty*, 1735.
in 12. de 184. pages, sans l'Épître au
Duc de Gesvres, et sans l'Avertissement.

MAXIMES CHRE'TIENNES, tirées
des

A O U S T. 1735. 1797
des Lettres de S. Augustin , et rangées
sous differens titres par ordre alphabeti-
que , in 12. 1735. 1. l. 5. f. Par M. *Du*
Bois , de l'Académie Française. *A Paris* ,
chez P. G. *le Mercier* , rue S. Jacques , au
Livre d'or.

LES OEUVRES DE THEATRE de M. de
Brueys. *A Paris* , chez *Briasson* , rue saint
Jacques 1735. 3. vol. in 12.

LA VIE de la Mere Marie de l'Incarna-
tion , Institutrice et premiere Superieure
des Ursulines de la nouvelle France. Par
le R. P. *Segnery* , Jesuite. *A Paris* , chez
P. G. *Le Mercier* , rue S. Jacques , au Li-
vre d'or , in 8. 1735. 2. l. 5. f.

HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU , depuis
son origine jusqu'à la naissance du Mes-
sie , tirée des seuls Livres saints ; où le
Texte sacré des Livres de l'Ancien Tes-
tament est réduit en un corps d'His-
toire. Par le R. P. *Berruyer* , Jesuite , in
4. huit vol. 1735. 60. livres , chez le mê-
me Libraire.

LE DOYEN DE KILLERINE , Histoire
Morale , composée sur les Mémoires d'u-
ne Illustre Famille d'Irlande , et ornée
F iiij. de

1798 MERCURE DE FRANCE
tout ce qui peut rendre une lecture utile
et agreable. *Par l'Auteur des Mémoires
d'un Homme de qualité. A Paris, chez Di-
dot, Quay des Augustins, près le Pont saint
Michel, à la Bible d'or 1738. in 12. de
252. pages, sans la Preface.*

Si l'Ouvrage que j'abandonne à la pres-
se, n'a pas de quoi satisfaire le bon goût
que je reconnois dans notre siecle, dit
l'Auteur à la troisieme page de sa Preface,
j'aurai du moins la satisfaction d'avoir
mieux aimé renoncer aux applaudissemens
que de les chercher par des voyes que je
condamne. L'état de ma fortune ne me
permettant point de choisir pour sujet
de mon travail, tout ce qui demande du
temps et de la tranquillité; je me réduits
à ce qui se présente à ma plume, de plus
simple, de plus honnête, et de plus agréa-
ble. Ces trois caracteres s'accommodent
fort bien à ma situation; le premier par-
ce qu'il abrege mes peines, le second, par-
ce qu'il convient à ma profession et à mes
principes, et le dernier, parce que, faci-
litant le débit de l'Ouvrage, il répond à
la principale vûe qui me l'a fait entre-
prendre.

On apprend à la fin de la Preface, que
le dessein de l'Auteur, est de donner la
seconde Partie de cet Ouvrage dans six
semaines,

A O U S T. 1735. 1799

semaines , et de continuer ensuite d'en faire paroître une tous les mois. Il déclare qu'il a assez d'avance pour être exact à suivre cet arrangement , et que tout l'Ouvrage consistera en douze Parties qui composeront à la fin de l'année six volumes.

Cet Ouvrage est écrit avec toute la finesse de stile , toute la legereté et tout l'agrément de ceux qui sortent de cette Plume.

QUESTION DE MEDECINE , dans laquelle on examine si c'est aux Médecins qu'il appartient de traiter les Maladies Veneriennes , et si la sûreté publique exige que ce soient des Medocins qui se chargent de la cure de ces maladies. Par M.... Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris. Brochure in 4°. de 28. pp. *A Paris, chez Cavelier , rue S. Jacques, au Lis d'or M. DCC. XXXV.*

On peut dire que cette question est ici des mieux approfondies et qu'elle est des plus interessantes pour le Public. C'est ainsi qu'ont jugé Mrs Hecquet, Finot, Chevalier et Boyer, Commissaires nommez par la Faculté pour lire l'Ouvrage dont on vient de voir le titre. » Ils y ont reconnu » la profonde science qui a toujours ho-

F w noté

1800 MERCURE DE FRANCE

» noré l'Ecole de Medecine de Paris , et
» les preuves incontestables du droit ac-
» quis de tous tems aux Medecins de trai-
» ter les Maladies Veneriennes. Cet ou-
» vrage en désabusan le Public de la pen-
» sée où on l'a mis , que ces maladies
» appartiennent aux Chirurgiens convain-
» cra de cet abus tous ceux qui ne se
» nourrissent pas de préjugés , et que
» l'opinion populaire ne gouverna ja-
» mais , &c. On trouve ensuite de l'A-
probation de ces Messieurs celle de la Fa-
culté de Medecine , signée par M. Re-
neume Doyon , datée du 26 Juin 1735.

LE GLANEUR FRANÇOIS , premiere bro-
chure. *Diversité est ma Devise.* La Font-
A Paris , chez Prault Pere , Quay de Ges-
vres 1735. in 12. de 70 pages

Cet Ouvrage est assés varié , il sera
composé , selon qu'on l'apprend dans la
Préface, de petites Pièces fugitives en Vers
et en Prose , et non imprimées , d'Anec-
dotes Historiques et Litteraires , de traits
plaisans , ou qui du moins m'ont paru
tels , dit l'Auteur , et je tâcherai pour-
suit-il , de remplir heureusement le Titre
et la Devise que j'ai pris Si cette premiere
Brochure a le bonheur de ne pas déplaire ,
j'ai des matériaux tous prêts pour en don-

ner

A O U S T. 1735. 1801
ner de nouvelles tous les mois au plus tard.

Pour donner quelque idée de ce petit Ouvrage mêlé de Vers et de Prose, nous transcrivons ici un fragment d'une Lettre de M. le Comte de d'H. . . . à Mademoiselle D. L. M. sur la cinquième partie du *Paysan Parvenu*.

Il faut distinguer, Mademoiselle, dans quelque Ouvrage que ce soit, le fond de l'ouvrage en lui-même, c'est-à-dire la matière qu'on y traite, d'avec la manière dont elle est y traitée. La nature parfaite en elle-même, dans la formation des différens objets qu'elle nous présente, ne leur a cependant pas attaché, relativement à nous, un égal degré de bonté, de beauté, de force, et de vertu. Aussi est-ce de l'utilité que nous en retirons, ou du tort qu'ils nous peuvent faire que naît pour eux notre aversion ou notre goût. De-là ces différences que nous faisons du chien d'avec le loup, de l'abeille, et du frelon, de la couleuvre et de l'anguille, et ainsi de tous les autres Etres qui nous environnent : mais il ne s'ensuit pas de là, qu'une parfaite imitation de la nature en tout genre, ne soit aussi admirable que la nature même qui en est l'objet. On ne fait pas moins de cas de l'expression du Titien, que de la délicatesse du Cotrege.

R vj. La

1802 **MERCURE DE FRANCE**

La chute des reprovez de Rubens, n'a pas moins de partisans que ses baigns de Diane. Quelle opposition cependant dans les sentimens, que ces deux Tableaux me font naître ! L'un m'inspire l'horreur et la crainte, l'autre l'amour et la volupté. Je recule d'effroi à la vûe du premier, les graces m'invitent à venir voir le second. Là, quel désordre ! Quelle confusion ! Je ne vois que misere ; les fondemens du monde s'écroulent ; je n'entens que cris et gémissemens : quelle peinture affreuse de ce jour malheureux ! Ici que d'éclat et de beauté ! quel caractere fleuri et précieux dans toutes ses parties ! quelle blancheur dans les carnations ! quelle délicatesse dans les chairs ! tout y respire, tout y est animé, tout rit à mon ame, mon cœur même est la dupe de l'art ; la toile y fait naître des sentimens. Mais des diverses impressions que ces deux Tableaux font sur moi, conclurai-je que celui qui me glace d'effroi est mauvais, parce que mon ame qui ne se plaît que dans ce qui la flatte, ne peut rien souffrir qui la revolte ? Non assurément. Il a fait sur moi l'effet que natureellment il y devoit produire ; la crainte qu'il m'imprime fait son éloge et celui de son Auteur, qui dès lors a sûrement traité son sujet suivant la nature.

Peut-être, Mademoiselle, qu'un exemple d'une autre espece, vous rendra ce que je veux vous dire plus sensible et plus palpable. Il n'y a point de caractere auquel j'aye été plus long temps à me faire sur notre Théâtre qu'à celui du Menteur. Je vous avouerai même, à ma honte, (et il est vrai aussi que j'étois infiniment plus jeune) que les premieres fois que je le vis jouer, je ne le trouvai pas seulement suportable. Je dirai plus : c'est que pendant ces représentations, un dépit si violent me prenoit, et contre l'Auteur et contre l'Acteur, et contre le Public, l'un de nous avoir écrit de pareilles puerilitez. L'autre de prétendre nous en amuser, en nous les débitant, et de voir enfin le parterre y applaudir, qu'à la fin de la seconde représentation, je pris la plus ferme résolution de n'y jamais retourner. A quoi bon, disois-je en moi-même (sans songer que je faisois malgré moi l'éloge de ce que je critiquois,) à quoi bon ce cahos de mensonges amenez si peu à propos, et qui ne conduisent à rien ? pourquoi Dorante qui connoît pour lui le foible d'un Pere, dont-il est si tendrement aimé, le berce-t'il cependant d'un mariage imaginaire en Poitou, lorsque pour détourner celui qu'il lui propose, il n'a qu'à lui

1804 MERCURE DE FRANCE
lui découvrir ingénument l'amour dont-
il est épris pour Lucrece ? pourquoi par
un mensonge désintéressé , s'attribuë-
t'il si mal à propos l'honneur d'un Cadeau
qu'il n'a jamais donné ; et au lieu de s'ex-
cuser auprès de sa maîtresse sur la mé-
prise dans laquelle il est tombé de son
nom , aime-t'il mieux faire l'entendu ,
pour en gagner un autre par un menson-
ge ? en vérité ne faut-il pas avoir perdu
le goût de vraisemblance pour se repaître
de pareilles chimères ? et en faut-il d'avanta-
ge pour rebuter l'homme le moins rai-
sonnable ? enfin telles étoient alors mes
idées , et toutes mauvaises qu'elles fus-
sent ; je ne m'en serois pas , je crois , en-
core défait , et n'aurois pas même lû la
Pièce , si un moment d'oisiveté ne m'eût
conduit l'année passée à la Comédie , où
par hazard on jouoit le Menteur. Eh quoi ,
toujours le Menteur ? m'écriai je) il y
avoit cependant quinze ans que je ne l'a-
vois vû , mais ce qui nous ennue revient
toujours trop tôt.) Les Comédiens
n'auront-ils jamais que cette Pièce à nous
donner ? poursuivis-je , ne l'oublieront-ils
jamais pour la gloire de l'Auteur et la
notre ? déjà je me préparois de bonne foi
à me venger sur mes voisins de l'ennui que
je voulois qu'elle me procurât , mais la
bien-séance

A O U S T. 1755. 1805

Bienſéance du Spectacle ayant forcé malgré moi , de prêter l'oreille à la représentation , la réflexion que le temps amène ordinairement avec l'âge , me fit rabattre beaucoup de mes premiers préjugés. Je reconnus que le ſujet de la Pièce étoit mieux traité que je ne me l'étois imaginé ; que le premier jugement que j'en avois porté , n'étoit fondé que ſur les fauſſes idées que je m'étois formé du Menteur ; que le peu de néceſſité où on le mettoit de mentir , étoit juſtement ce qui frappoit ſon caractère, et le diſcernoit de celui d'une infinité d'autres perſonnes , qui forcés par les circonſtances, ne ſe feroient peut-être pas ſcrupule de lui en donner l'exemple, pour ſe tirer d'un mauvais pas, dans lequel ils ſe trouveroient ; qu'enfin la Pièce étoit moins l'objet de mon aversion que le caractère en lui même, et que le dépit qu'elle m'avoit cauſé étoit plus l'effet de l'impudence de celui dont elle repréſentoit les défauts, que d'aucun dégoût réel qu'elle m'eût inſpiré.

Je vous rends trop de juſtice , Mademoiſelle , pour croire que le jugement que vous portez ſur la cinquième Partie du Payſan parvenu , ait d'autre fondement. Car je ne puis m'imaginer que vous ayez la foibleſſe de vous laiſſer aller à la
prévention

prévention, où à ce goût de critique, souvent unique but que bien des gens se proposent en lisant, et qui leur ôte le plaisir d'être touchés des meilleurs Ouvrages. Non, Mademoiselle, je connois trop la solidité de votre esprit pour croire que ces défauts y puissent jamais trouver accès ; mais votre ame, qui est le sein de toutes les vertus, hait jusqu'à la peinture du vice. Accoutumée qu'elle est à la belle nature dont elle est le modele, elle ne peut s'accommoder de ces portraits monstrueux, dont des traits chargez peuvent seuls nous donner la ressemblance. La nature qui vous la forma ainsi, pour l'unir à son plus parfait ouvrage, a voulu par là, nous laisser dans le doute éternel de sçavoir qui nous attacheoit le plus à vous, de la beauté de l'ame, ou de celle du corps.

Ce n'est donc point en lui-même l'ouvrage de M. de Marivaux qui vous déplaît ; c'est le caractère de Madame de Ferval, qui peint comme il est, d'après nature, ne peut qu'exciter l'indignation dans une ame vertueuse, &c.

LES PANEGYRIQUES DES MARTYRS,
*par St. Jean Chrysostome traduits du Grec
 Avec un Abrégé de la Vie de ces mêmes
 Martyrs.*

A O U S T. 1735. 1867

Martyrs. Par le R. P. de Bonrecueil, Prêtre de l'Oratoire, dédiés à Monseigneur le Duc d'Orleans. 1. vol. in 8°. 612. pages sans la Préface, l'Épître dédicatoire, et la Table des Matières. A Paris, rue S. Jacques, chez *Charles Osmont*, à l'Olivier, *Jacques Clousier*, à l'Ecu de France, *Henri*, à l'Image S. Louis, M. DEC. XXXV.

Le Public ne peut qu'être prévenu en faveur de cet Ouvrage, soit par le grand nom de S. Chrysostome, soit par le zèle du Traducteur, déjà connu par plusieurs Ouvrages de piété, soit par l'accueil qu'a fait à celui ci le Prince éclairé et religieux, à qui il est dédié. Ce Livre sera reçu favorablement de ceux, qui dans leurs lectures cherchent moins à s'amuser et à satisfaire leur curiosité, qu'à s'instruire et à s'édifier. C'est là le but du Traducteur, lequel dans sa Préface, après avoir montré la vanité des louanges, que prodiguent les Orateurs Prophanes, relève d'une manière solide les Panegyriques de son Saint, et fait voir dans un Précis de sa Doctrine, le fruit qu'on en peut retirer. En voici quelques morceaux pour donner une idée de l'Ouvrage.

Notre Traducteur ayant rapporté quelques preuves de la Religion, établie par le S. Docteur, passe à celles qui confirment

1808 MERCURE DE FRANCE
ment le dogme. Voulez vous , dit-il ,
convaincre les Hérétiques , qui nient la
présence de Jesus-Christ dans l'Eucha-
ristie , et l'intercession des Saints ? Op-
posez leur ces passages tirez du Panegy-
rique de S. Eustate : » La main d'Abra-
» ham n'égorgea point Isaac , mais sa vo-
» lonté l'égorgea ; il n'enfonça point le
» couteau dans le sein de son fils , il ne
» lui coupa point la gorge ; mais il est
» un Sacrifice non sanglant. Ceux qui
» sont initiés aux Mysteres , savent ce
» que je dis. C'est pour cela que ce Sa-
» crifice s'acheva , sans répandre de sang,
» comme devant être la figure de celui
» de nos Autels. Avez-vous remarqué
» l'ombre retracée par avance dans l'an-
» cienne Loi ? Ne soyez pas incrédules à
» la vérité.

Et dans le Panegyrique de S. Philo-
» gone , en parlant de la naissance de J.
» C. Si nous allons vers lui avec foi ,
» nous le verons infailliblement couché
» dans une Crèche. Cette Table sacrée
» tient lieu de la Crèche. Le Corps du
» Seigneur y est présent , non plus enve-
» lopé de langes , mais environné de
» toutes parts de l'Esprit Saint. Les Fi-
» deles comprennent ce que je dis. Les
» Mages ne firent que l'adorer , et nous
vous

» vous permettons , si vous en aprochez
 » avec une conscience pure , de le pren-
 » dre et de vous en retourner chez vous
 » après l'avoir pris.

Sur l'intercession des Saints : on n'en-
 citera ici qu'un seul passage tiré du Pa-
 negyrique de Saint Melece. Cette verité
 étant répandue presque dans tous les
 autres , où il exhorte les Chrétiens à vi-
 siter souvent les Saints Martyrs , à bai-
 ser leurs Chasses , à se prosterner devant
 leurs Tombeaux , &c. » Prions , dit il ,
 » tous ensemble . . . le Bienheureux Me-
 » lece de joindre ses Prieres aux nôtres ;
 » car il a maintenant et plus d'accès au-
 » près de Dieu , et un plus grand amour
 » pour nous. Prions-le d'augmenter cette
 » charité qu'il a pour nous , et de nous
 » rendre dignes , tous tant que nous som-
 » mes , d'être aussi proches dans le Ciel ,
 » de sa demeure éternelle , que nous som-
 » mes ici proches de son Tombeau , et
 » de nous faire obtenir les biens ineffables
 » qui nous sont promis.

Voyez comment il apprend aux Fidé-
 les (dans le Panegyrique des Martyrs de
 toute la Terre) à faire un apprentissage
 du Martyre. . . » Les Martyrs , dit il ,
 » ont méprisé la vie , et vous , méprisez
 » les délices. Ils ont jetté leurs corps dans
 le

1810 MERCURE DE FRANCE

» le feu , et vous , jetez maintenant vos
» richesses dans les mains des Pauvres.
» Ils ont marché sur les Charbons ardents ,
» et vous , éteignez le feu de la concupis-
» cence. Ces choses sont pénibles ; mais
» elles sont avantageuses. Ne regardez
» pas ce qu'il y a de triste dans le temps
» présent , regardez ce qu'il y a d'agréa-
» ble dans l'avenir. Ne regardez pas les
» maux que vous ressentez , regardez les
» biens que vous esperez , regardez , non
» les souffrances que vous endurez ; mais
» les prix qui y sont attachés ; non les
» travaux , mais les Couronnes ; non les
» sueurs , mais les récompenses ; non les
» douleurs , mais les joyes qui les doivent
» suivre ; non le feu qui brûle , mais le
» Royaume du Ciel qui est promis ; non
» les Boureaux qui environnent , mais
» Jesus-Christ qui tient la Couronne.

De quel œil leur fait-il envisager la mort qui paroît si terrible à tous les hommes ? Il ne se contente pas de leur dire , que depuis que J.C l'a soufferte , elle n'est plus qu'un nom sans réalité , qu'elle n'est qu'un sommeil , qu'un voyage , qu'un changement de lieu , qu'un port tranquile , qu'une délivrance de toute inquiétude ; que les filles et les femmes si timides de leur nature , l'affrontent avec assurance : il les exhorte

exhorte aussi dans le Panegyrique de S. Drosis , d'aller sur les Tombeaux , et de fréquenter les lieux où sont enterrés leurs Ancêtres. » La vûe des Tombeaux , dit-il , n'est pas un foible secours pour nous porter à la vertu ; car si notre ame est endormie dans une honteuse paresse , elle se réveille à l'instant en les voyant : Si quelqu'un se plaint de sa pauvreté , il reçoit d'abord par cette vûe , de la consolation : Si quelqu'un s'enfle de vanité pour ses richesses , il est forcé de s'humilier , et d'avoir des sentiments plus modestes. Le spectacle des Tombeaux oblige ceux qui les voyent , de songer , malgré eux , qu'ils doivent mourir , et les convainc , que de toutes les choses présentes , il n'y a rien de stable , ni dans les maux , ni dans les biens , &c. Nous sommes fâchez à cause de nos bornes , de ne pouvoir pas en dire davantage.

Rollin fils , Libraire , Quay des Augustins , à S. Athanase , se propose d'imprimer une nouvelle Edition du Livre des INSTRUCTIONS CHRE'TIENNES sur les Mysteres de N. S. J. C. et sur les Dimanches et Fêtes de l'année. Par M. de S. G. Cet Ouvrage dont il y a déjà eu cinq

812 **MERCURE DE FRANCE**
cinq Editions en cinq Vol. in 8°. serz
dans celle-ci en douze Vol. in 12. et
augmentée de la Vie de l'Auteur qui n'a
pas encore paru. Le prix de ces douze
Vol. sera de 20. liv. Ceux qui voudront
s'assurer d'avance d'un nombre raisonna-
ble d'Exemplaires , pourront obtenir une
remise honnête.

On apprend de Londres qu'on y a pu-
blié depuis peu en Anglois , *Introduction*
à l'Histoire Naturelle des Pigeons domesti-
ques. Par M. *Jean More* , qui fait remar-
quer les différentes especes de Pigeons ;
qui jusqu'ici avoient échapé aux recher-
ches des Curieux.

On doit imprimer par Souscription à
Londres , **NOUVEAU TRAITE'**
D'ARCHITECTURE , contenant
les cinq Ordres , selon les quatre plus cé-
lèbres Auteurs , *Vignole* , *Palladio* , *de*
Lorme , et *Scammozzi* , avec 125. Plan-
ches , et l'explication de chaque Planche.
Traduit en Anglois sur l'Original de M.
de Nativelle. Par M. *Charles Rivers.* Cet
Ouvrage sera imprimé en 2. Vol. in fol.
sur de très-beau Papier Imperial. La Sou-
scription est de six guinées , dont on
payera la moitié d'avance.

SANCTA

SANCTI EUSEBII HIERONYMI, Stridonensis Presbyteri Opera. Tomus primus.

Post Monachorum Ord. S. Bened. & Congrèg. S. Mauri, recensionem denuò ad MSS. Codices Romanos, Ambrosianos, Veronenses, aliosque nec non ad priores editiones castigatus; quibusdam ineditis monumentis aliisque S. Doctoris lucubrationibus seorsim tantum antea Vulgatis auctus, Notis et Observationibus continenter illustratus.

Studio ac labore Dominici Vallarsii Veronensis Presbyteri, Opem ferentibus aliis in eadem civitate litteratis viris, et præcipuè Marchione Scipione Maffeo.

Verona, 1734. apud Pet. Ant. Bernum, et Jacob. Vallarsium.

C'est ici le premier Volume de la belle Edition des Œuvres de S. Jérôme, que Jacques Vallarsi et Pierre Berno, Libraires et Imprimeurs de Verone, commencent de donner au Public et dont on a déjà publié le *Prospectus*, à la fin du Livre *Gallia Antiquitates quadam selecta*, &c. imprimé à Paris en 1733. par Charles Osmont.

Cette Edition surpassera de beaucoup les autres qu'on a faites jusqu'ici, puisqu'elle comprendra la Chronique et toutes les autres Œuvres de ce Pere, qu'on n'a publiées que séparément. Il y aura outre cela plusieurs Monumens précieux qui n'avoient jamais vû le jour, et que l'Editeur a déterré dans les Manuscrits de la Bibliothèque Vaticane ou dans d'autres Bibliothèques de Rome, de Naples, de Milan, &c.

Ce premier Tome contient vingt Epîtres Anecdotes, l'une desquelles est la Version faite par S. Jérôme, de la Synodique de Théophile d'Alexandrie, où il s'agit de la cause Origenien-

ne.

ne , qui est une Piece très intéressante. On trouvera dans cette nouvelle Edition une très grande quantité de lacunes suppléées , des corrections très-assurées et très-importantes , un grand nombre de Remarques et de Notes nouvelles ; outre toutes celles de l'Edition du P. Martianay , ou qui ont paru dans d'autres Editions.

Le second volume vient de paroître en Italie , et on travaille à donner la suite , que l'on continuera sans aucune interruption.

Ce Livre coutera en feüilles 27. livres par volume , papier ordinaire , et 36. livres grand papier ; ceux qui souscriront n'en payeront que 18. livres pour le papier ordinaire en feüilles , et 24. pour le grand papier en feüilles.

Les Libraires de Verone ont choisi pour leur Correspondant à Paris , *Briasson* , Libraire , rue S. Jacques , à la Science , auquel on pourra s'adresser ,

Si la maladie des yeux est triste et fâcheuse pour tout le Monde , elle l'est doublement pour un homme de Lettres , accoutumé au travail et à un continuel exercice de la vûe ; c'est ce qui a donné lieu à l'ingénieuse plainte contenue dans les Vers qui suivent. Le Malade y peint si pathétiquement sa situation , qu'il est à souhaiter que quelques uns de nos Poëtes François s'exercent sur cet Original en faveur des Dames et des autres Lecteurs peu initiez dans la Langue Latine.

*AD OCULOS MEOS , cum in-
unte vere gravi laborarem Ophthalmiâ.*

G Axis , Lumina cariora , Regum ;
Et ipsâ mihi cariora vitâ ,

Dilecti

Dilecti nimium, utilesque ocelli,
 Cur me deseritis? Quid immerenti
 Consuetam mihi opem negatis?
 Vix desavit hiems, silent quouenti;
 Vix tellus, vario nitens amictu,
 Iucundâ Zephyri tepescit aurâ:
 En caculto miser, nigraque lucem
 Quarenti placitam invident tenebra.
 Cum mane excutior thoro, diemque
 Titan purpureis vehit quadrigis,
 Eheu! surgiduli dolent ocelli,
 Atrataque diu videntur ades.
 Cum serò famuli excitant lucernam,
 Præclusaque abigunt diem fenestra;
 Solus præ mediis vagor tenebris,
 Nec possum legere, aut manu eruditâ
 Nugas scribere delicates.
 At vobis, oculi mei, quid unquam
 Luctus, tristitia, intulitæ damni?
 Nam vos ad trepida jubar lucerna
 Per noctes vigilare atras cœgi,
 Insultos Arabum libros terendo,
 Græcorumve strophas, jocosque aniles
 Num numismata, quæ sepulta turpi
 Rorum tempus edax situ inquinavit,
 Num scriptas rudibus notis Gothorum
 Lincaus volui explicare Carthas?
 Alium mane, metu solutus omni,

1816 MERCURE DE FRANCE

Semper dormio ; nec mihi appetenti

Abrumpit popularis aura somnos.

Si quando otia delicata sordent ,

Vel Flacci joca , vel mei Catulli

Iucundus avidus bibo lepores.

Quid me ergo fugitis pigrum decenter ?

Oso rem studii , otioque amicum

Hac ne pro meritis meis , Ocelli ,

Dilecti nimium , utilesque Ocelli ,

Hac ne premia digna ? digna merces ?

DESLANDES

La nouvelle Rape à Tabac , inventée par M. l'Abbé Soumille , à Villeneuve-lez-Avignon , de laquelle nous avons parlé dans un de nos Journaux , nous a été montrée depuis peu , chez le sieur Dulac , Marchand Parfumeur , rue S. Honoré , près la rue des Poulies , au Berceau d'or. On ne peut que louer l'invention , la simplicité et l'utilité de cette Machine ; ce que nous reconnaissons avec d'autant plus de fondement et de justice , que Messieurs de l'Académie Royale des Sciences en ont porté un jugement très-favorable , que nous avons cru devoir insérer ici. Il est en ces termes.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences du 25. May 1735.

« M. M. de Mairant et l'Abbé de Molières ,
 « qui avoient été nommez pour examiner une
 « nouvelle Rape à Tabac , inventée par M. l'Ab-
 « bé Soumille , en ayant fait leur rapport ; la
 Com-

Compagnie a jugé que cette Rape étoit d'un meilleur usage que les Rapes ordinaires, et qu'elle pouvoit durer long-temps sans qu'on y retouchât, parce que les dents en sont trempées, qu'on pouvoit raper dans une minuscule once de Tabac, sans beaucoup de déchet, ce qu'on sçait ne pouvoir se faire avec une Rape ordinaire en un demi quart d'heure, et que le Tabac ne s'échauffe pas sensiblement en le rapant, à cause qu'il ne touche pas le fond de la Rape, comme cela arrive dans les Rapes ordinaires. En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Paris, ce 11. Juin 1735. Signé FONTENELLE, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

On trouvera de ces Rapes à Paris, chez le sieur Dulac, à l'adresse cy-dessus marquée, au prix de 36. livres, y compris le Port. L'Auteur fait faire des Roïes séparées, qui sont la Piece essentielle, pour faciliter aux Personnes éloignées le moyen de les faire monter à Paris ou ailleurs selon leur goût, et épargner par là un Port considerable.

Les beaux Arts viennent de faire une perte considerable en la personne de M. de Cotte, le Pere, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Intendant et Ordonnateur General des Bâtimens, Jardins, Arts et Manufactures du Roy, Premier Architecte de S. M. Directeur de son Académie Royale d'Architecture, et Vice-Protecteur de celle de Peinture et Sculpture, decédé en sa Maison de Passy, près Paris, le 15. Juillet dernier, dans la 79. année de son âge. Le génie et la supériorité des talens qui l'ont si fort distingué dans le Monde, lui avoient acquis l'estime et

G ij mérite

1818 MERCURE DE FRANCE

merité les bontés de LOUIS LE GRAND, sous le Règne de qui il a fait le Peristyle de Trianon, conduit le Dôme des Invalides, fini la Chapelle de Versailles, élevé le nouveau Bâtiment de saint Denis, et quantité de Palais, tant dans la Capitale et l'interieur du Royaume, que dans les Pays Etrangers. Sa memoire sera d'autant plus précieuse à la Posterité, qu'elle trouvera dans ses Ouvrages la noble hardiesse et l'élégance, jointe à toute l'exactitude et la pureté des regles dont les Anciens nous ont laissé quelques modèles; et de plus ces ornemens de goût et ces distributions heureuses que l'on désireroit encore pour l'agrément, pour la commodité, et par conséquent pour la perfection des Edifices publics et particuliers.

Nouvelles Estampes.

Il paroît une très-belle Estampe à large, gravée par C. N. *Cochin*, le fils; c'est le premier Ouvrage qui paroisse de lui d'une aussi grande composition, et nous osons assurer qu'il est au gré des gens de l'Art et des meilleurs Connoisseurs. Le Tableau original qu'on voit dans l'Eglise de la Charité, peint par P. *Dulin*, très bon Peintre de notre Académie, représente *Jesus-Christ guérissant les Malades*, d'une très-belle ordonnance, avec des expressions dans le vrai caractere des personnages, que le Burin de l'habile Graveur a heureusement conservées.

Cette Estampe est dédiée à Monseigneur Germain-Louis Chauvelin, Garde des Sceaux de France, &c. Par *Dulin* et *Cochin*, fils, et se vend rue S. Jacques, vis-à-vis les Maturins, chez *Cochin*.

Nous prions le jeune Graveur, au nom du
Public,

Public, et tous ses Confreres, de ne pas oublier sur les Estampes qu'ils mettent au jour, de marquer l'année, cela fait plaisir aux Curieux et sert beaucoup à l'Histoire des Beaux-Arts.

Le sieur Charles Vanloo, Peintre, que nous osons appeler celebre, sans crainte d'être contredits par ceux qui le sont ni par ceux qui ont assez de talens pour le devenir, fut reçu le Samedi 30. du mois dernier à l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, avec toute l'unanimité et la distinction possible, sur un Tableau auquel nous ne croyons pas qu'il y ait rien à désirer pour la composition, le Dessein, le coloris et l'expression.

Le sieur Vanloo, qui a fait un long séjour en Italie, est frere et oncle des sieurs Vanloo, pere et fils, Professeur et Adjoint à Professeur de la même Académie. Il a été reçu sur un Tableau dont les figures sont grandes comme demi Nature, avec un beau fond de Paysage, dans lequel on voit Marsyas, qui avoit osé disputer à Apollon le prix de l'Harmonie, qu'on commence à attacher à un Chêne; sa flute est par terre. Apollon de bout, ordonne son suplice, ayant sa Lyre à côté de lui. L'habile Peintre a sauvé aux yeux des Spectateurs tout ce que cette terrible execution doit avoir d'affreux, sans que le Sujet en soit alteré; il se manifeste assez par le caractère de désespoir qu'on voit sur le visage de Marsyas, par la douceur et la noble fierté d'Apollon, et par les expressions d'un caractère bas et patibulaire, dans les trois personnages qui vont faire souffrir au téméraire Marsyas l'horrible suplice qu'il a mérité; un desquels vû par le dos, exprime parfaitement le genre du suplice par un couteau qu'il tient dans ses dents, dont

On ne voit que la pointe et le bout du manche. Nous ne pousserons pas plus loin la description de ce Tableau, que nous n'avons faite que pour en tracer une légère Esquisse à nos Lecteurs, et nullement pour faire l'éloge du Tableau; il n'en a pas besoin; le concours de Curieux et d'Amateurs qu'il attire, le lieu où il est et la manière dont il se soutient, au milieu de tant d'excellens Ouvrages, attirent assez de justes loüanges au Tableau, à son Auteur et au choix de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, qui de l'aveu même des Etrangers, est aujourd'hui dans un très-grand lustre.

Le même jour le sieur *Louis Surugue*, Graveur, fut reçu à l'Académie sur deux beaux Portraits, qu'il vient de mettre au jour, et qui soutiennent le haut degré de réputation où ce bel Art est aujourd'hui en France. Le premier de ces Portraits a été gravé d'après l'Original, peint par M. . . Mathieu, il représente *Louis de Boulougne*, le pere, Peintre ordinaire du Roy, et Professeur de l'Académie. On auroit désiré qu'on eût marqué son âge et le temps de sa mort; les Curieux auroient même désiré qu'on eût dit de qui il étoit Disciple, et qui ont été ses principaux Eleves.

L'autre Portrait est gravé d'après l'Original peint par M. *Drouais*. Il représente *Joseph Christophe*, de Verdun, Peintre ordinaire du Roy et Professeur de l'Académie.

Il paroît en Estampe un Portrait bien intéressant pour les Amateurs de la Musique, qui sont aujourd'hui en grand nombre. C'est celui du célèbre *François Couperin*, Compositeur Organiste de la Chapelle du Roy, d'une ressemblance heureuse.

et frappante , gravé par le sieur *Flipart* d'après le Tableau original de *M. Bouys* , Peintre de l'Académie. Cette Estampe se vend rue S. Jacques au Nom de Jesus , chez *Flipart* ; rue S. Honoré , chez la veuve *Botum* , et rue du Roule , chez le Clerc , prix 24. sols.

La suite des Portraits des Grands et des Personnes illustres , se continue avec grand soin chez *Odicuvre* , Marchand d'Estampes , sur le Quay de l'Ecole , vis-à-vis la Samaritaine. Il vient de mettre en vente *Charles-Emanuel III. de Savoie* , Roy de Sardaigne , gravé par *C. Roy* , d'après la *Florentina*.

Armand Gaston , Cardinal de Rohan , gravé par *P. Dupin* , d'après *Hyacinthe Rigault*.

Melchior , Cardinal de Polignac , gravé par *P. Dupin* , d'après *H. Rigault*.

Blaise Pascal , né à Clermont en Auvergne le 19 Juin 1623. mort à Paris le 19. Aoust 1662 , âgé de 39 ans , gravé par *D. Sornique*.

Alain René le Sage , peint et gravé par *J. B. Guelard*.

Les Graveurs de ces Portraits ont négligé de marquer l'année , nous les prions avec tous les Curieux d'y avoir attention.

Le sieur *Baillet* , Geographe , qui a déjà enrichi le Public de plusieurs Cartes de differens Pays , vient de publier une Carte du Mantouan , où se trouvent le Veronnois , les Duchés de Parme , de Modène , de la Mirandole , et parties du Bressan , du Vicentin , du Boulonois et du Ferrarois. Comme l'Auteur a été sur les lieux qu'il décrit , on peut croire qu'elle est fort exacte , le prix est de 25. s. Il demeure à Paris sur le Porron Royal de la Ste Chapelle.

1822 MERCURE DE FRANCE

Le même Geographe a publié depuis peu une fort belle Carte du Portugal et ses Frontieres, levée sur les lieux par ordre de Philippe IV. Roy d'Espagne, augmentée depuis et corrigée sur de nouveaux Mémoires &c. Cette Carte, autour de laquelle on a gravé pour servir de bordure, les principales Villes et Places fortes du Portugal au nombre de 16, est en deux feuilles, et se vend trois livres.

Tout le monde sçait que les Taupes sont le fléau des terres, des prairies, et particulièrement des jardins, où elles font d'étranges degats: ils n'est pas possible qu'il n'y ait quelque moyen propre et expérimenté à attirer ces animaux, et à s'en défaire, soit par l'apas de quelque mengeaille ou autrement. On n'ignore pàs ce qui a été proposé, de faire bouillir des noix dans de la lessive ordinaire, puis les planter sans les casser dans les terres où frequentent les Taupes, lesquelles, dit-on, s'empoisonneront en les mangeant &c. Moyen qui n'a pas reussi: sur quoi nous sommes priez de publier le present avis, afin qu'en faveur du bien public, il plaise aux personnes, qui ont sur ce sujet quelque moyen particulier et efficace, de le communiquer par la même voye.

Lettre écrite par M. de Clervillo d'Amsterdam, le 1. Aoust 1735. à M Ducondray à Paris.

Vous me demandez, Monsieur, ce que l'on dit ici du Specifique contre l'apoplexie. Vous m'avez envoyé plusieurs paquets, je vais vous satisfaire, non pas en délicat Ecrivain, mais en homme sincere et qui dit la verité sans lui chercher d'ornemens.

J'ai communiqué le remède à plusieurs de mes amis qui étoient dans le cas d'en avoir besoin de la même façon que vous me l'avez prescrit, et les effets qu'il a produits sont tels qu'on ne cesse point de l'exalter; de très habiles gens de ce pays piquez par la curiosité de découvrir ce qui pouvoit composer ce remède, ont défait un des paquets, ont examiné soigneusement ce qu'il contenoit, et reconnu une partie des Simples qui y entrent, en avouant que le reste échappoit à leur pénétration; mais que vû l'usage continuel sans accident, il ne pouvoit produire qu'un bon effet, et n'en peut jamais faire craindre aucun mauvais.

On ne doute point ici que le sieur Arnoul, possesseur de ce secret, ne soit fort approuvé par les Medecins de France; ces Messieurs pleins de lumière et d'équité, ne peuvent manquer d'applaudir à un Specificque si simple et si salutaire. Je vous avoué que je m'intéresse tout-à-fait au succès de ce remède dont le Public peut tirer de si grands avantages; j'ai déjà scû avec satisfaction que des personnes qui s'étoient vantées d'avoir le même secret, n'avoient pas joui long-temps de cette infidélité.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer trente de ces paquets, je vous en ferai tenir la valeur à l'ordinaire. Je suis, &c.

Le sieur Neilson, *Ecossois*, recteur à Saint-Côme, Expert pour la guérison des *Hernies* ou *Descendues*, demeurant au *Cocq d'or*, rue Dauphine à Paris, traite ces sortes de Maladies d'une façon particulière, et sans que le Malade soit empêché de vaquer à ses affaires. Il donne aussi son Avis sur les Remèdes à ceux qui sont dans les Provi-

G w ces

1824 MERCURE DE FRANCE

ces ; soulage les *Hernies* les plus inveterées ; rend cette incommodité supportable , et en empêche les mauvaises suites.

Il a inventé de nouveaux Bandages, pour l'un et l'autre Sexe d'une façon toute singulière et la plus propre pour retenir les Parties, et en faciliter la guérison, sans embarras ni incommodité, tant ils sont légers, minces, et aisés à porter.

Toutes personnes, sans avoir de Descendentes, pendant qu'ils font des Exercices violens, comme de courir la Poste, aller à la Chasse &c. auroient besoin de ces Bandages, pour se garantir de pareils accidens.

Ceux qui en auront besoin dans les Provinces, auront la bonté d'envoyer leur mesure, et de la prendre précisément au dessus de l'Os Pubis, et s'ils ont des Hernies ou Descendentes, marquer de quel côté, et s'ils en ont des deux côtés, indiquer celui qui est le plus malade.

Nota. Il ne reçoit point de Lettres sans que le Port en soit payé.



A I R

*Mis en Musique par M. Therin, en
Basse Bretagne. Recit de Basse.*

C'En est fait pour jamais, je renonce à l'Amour.

Las d'adorer une inhumaine,
Et de traîner par tout une importune chaîne.

Je veux m'en venger à mon tour.

Bacchus

Now
de
T

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

A O U S T. 1735. 1825

Bacchus vôle à mon aide , il y va de ta gloire ,
Viens briser mes liens ; venge toi , venge moi ,
Triomphe de l'amour , acheve ta victoire ;
Je vais te seconder par ce vin que je boi.



S P E C T A C L E S.

*EXTRAIT de la Tragedie du College des
RR. PP. Jesuites.*

LE Mercredi troisieme jour d'Aoust ,
on representa sur le Theatre du Col-
lege de LOUIS LE GRAND une Tra-
gedie Latine du Pere de la Sante , de la
Compagnie de Jesus , l'un des Profes-
seurs de Rhétorique , et on y dansa un
Ballet de la Composition du même Au-
teur. Quelques rares que soient à présent
les Amateurs du Theatre Latin , et les
Connoisseurs en ce genre de Poësie, cette
Tragedie , lorsqu'elle fut , selon la Cou-
tume , représentée en particulier quel-
ques jours auparavant , eut pour Specta-
teurs un nombre de Gens de Lettres choi-
sis , qui en parurent fort satisfaits. Nous
allons rendre un compte abrégé de cette
Piece , et des endroits qui furent le plus
goûtés.

G. vj. Ulysse

Ulysse , dans le cours de ses Voyages , avoit eu de Circé , Reine de l'Isle d'Eée , un Fils, nommé *Télégone*. Ce jeune Prince étant en âge de voyager , se rendit à Ithaque ; mais à peine y eut-il abordé , qu'il s'éleva une querelle entre ses gens et les Sujets d'Ulysse. Dans le tumulte , Télégone tua son Père sans le connoître. Voilà le fonds historique que le Poète , selon la liberté permise en ce genre de Pieces , a arrangé de la façon qu'il a jugé nécessaire , pour donner à l'action théâtrale l'étendue et la liaison qu'elle doit avoir. Il suppose donc que Télégone a été envoyé par Circé , pour la venger de la perfidie d'Ulysse , que ce jeune Prince ignore qu'il est fils d'Ulysse , et qu'il demeure même plusieurs années à sa Cour honoré de sa confiance la plus intime. Dès la première Scène le caractère de Télémaque se développe , on voit un fils assés tendre pour respecter dans Ulysse des soupçons injustes , et assés sensible pour les faire payer bien cher à quiconque les auroit inspirés. Télégone, qu'il en accuse , s'en défend avec cette fermeté que donne l'innocence , jointe à la grandeur d'ame. Le Spectateur est bientôt instruit que Thrasile , seul Prince du Sang des Roys d'Ithaque , inspire à Ulysse cette

de.

défiance de Télémaque ; et il s'aperçoit aisément de l'intérêt qui le fait agir. Voilà le scelerat sur lequel retombe en grande partie l'horreur et la peine des crimes qui doivent suivre. Les caractères principaux sont déjà connus , et les fondemens de l'action solidement établis, lorsqu'Ulysse paroît. Il découvre à Télégone son favori , la situation de son cœur. Des ombres effrayantes le troublent jour et nuit , et semblent lui annoncer une mort prochaine. En cet état il a recours à la Déesse qui l'a toujours protégé. Il lui fait un Sacrifice , et l'Oracle l'avertit d'être en garde contre la main d'un fils.

Le Spectacle de ce Sacrifice a paru faire plaisir , et nous remarquerons à ce sujet qu'il seroit à souhaiter que nos Tragédies Françoises , employassent plus souvent ce moyen de faire sur le Spectateur des impressions vives et durables. Le Théâtre François est peut-être trop timide ou trop réservé en ce genre. Nos voisins se font un mérite de soutenir par les grandes Images qu'ils présentent aux yeux, l'impression que causent des situations intéressantes et des sentimens bien développés, et sans doute la Tragédie est plus propre à émouvoir , et par conséquent plus parfaite , lorsqu'elle unit le

double

1828 MERCURE DE FRANCE
double enchantement des yeux et des
oreilles. * *

Au second Acte l'embarras augmente par l'arrivée d'un Envoyé secret de Circé, qui vient de sa part presser Télégonc d'exécuter le dessein pour lequel il est venu à Ithaque, et qui lui annonce qu'il verra bientôt dans les Ports de cette Isle une Flote que Circé a fait équiper pour le soutenir. Télégonc est trop généreux pour se charger de ce crime, et même pour laisser douter un moment de ses vrais sentimens. Il fait plus, et malgré les soupçons injustes que Télémaque lui a témoignés au premier Acte, et dont il a dû être piqué, il s'efforce de détruire la défiance qu'Ulysse, trompé par l'Oracle, avoit conçue de son fils, tandis que Thrasile, soutenant son caractere, tâche de l'augmenter.

Dans cette incertitude Ulysse prend un parti qui a paru très-conforme au caractere de ce Prince. Il veut sonder le cœur de Télémaque, et découvrir les dispositions des Grands. Il feint de vouloir remettre la Couronne à son fils. L'artifice produit son effet; la douleur de Télé-

* *Seignius irritant animos demissa per aurem . . .
Quam qua sunt oculis subjecta fidelibus . . .* Hor.
ma-

maque et des Seigneurs de la Cour , est si naturelle et si sincere , qu'elle rend à Ulysse toute sa tranquillité. Mais il est bientôt troublé de nouveau par les insinuations malignes de Thrasile , qui profite de l'arrivée d'une Flote étrangere à la vûe d'Ithaque, pour réveiller les soupçons du Roy.

Dans le troisième Acte l'action se complique sans confusion. L'Envoyé secret de Circé , n'esperant plus rien de Télégone , entreprend lui-même de faire périr Ulysse. Il s'adresse à Télémaque , auquel il s'annonce sous le nom d'Envoyé de Calypso, et il lui offre le secours de la Flote qu'il a amenée. Télémaque est trop vertueux pour s'armer contre Ulysse ; mais le danger où il croit que les intrigues de Thrasile et de Télégone ont mises jours , et le péril même auquel il pense qu'Ulysse s'exposeroit , en attendant sur sa vie , le détermine à quitter Ithaque, et à aller chercher un asyle chez Calypso. Timante (c'est le nom de l'Envoyé de Circé) content de ce premier succès , pense à faire révolter le Peuple ; et il engage l'ambitieux Thrasile à se mettre à la tête des Rebelles. Mais bientôt ce Prince croyant s'assurer mieux le Trône, s'il peut faire périr le Fils par les mains du

Pere.,

1830 MERCURE DE FRANCE
Pere , et le Pere par les mains du Peuple,
découvre à Ulysse le projet de la fuite de
Télémaque , et le secret de la Flote pré-
tendue de Calypso. Ulysse irrité , mande
son Fils au Palais , et il ordonne à Télé-
gone d'en garder les avenues. Quel em-
barras pour Télégone ! cette situation pa-
rut interesser beaucoup le Spectateur. Té-
légone connoît l'innocence de Téléma-
que , et mille raisons l'obligent à la lais-
ser ignorer , au moins pour quelque
temps.

Dans le quatrième Acte on voit l'ac-
tion se développer et s'avancer vers son
terme par des progrès insensibles. Télé-
maque est enfermé dans la Citadelle.
Bientôt Thrasile vient annoncer au Roy
le soulèvement du Peuple qui veut for-
cer la Prison du jeune Prince. Ulysse en-
voye Télégone pour dissiper les Rebel-
les ; mais un peu après il apprend que Té-
légone même a brisé les chaînes de Télé-
maque , l'a mis en liberté , et le ramene
au Palais pour se jeter aux pieds du Roy.
Ulysse à cette nouvelle ne croyant plus
pouvoir compter que sur Thrasile , le
charge de la Garde du Palais ; lui-même
il se déguise pour n'être point connu
dans la meslée , et il part , résolu de punir
ses ennemis de sa propre main.

En

Enfin, au cinquième Acte, Télégone et Telemaque rentrent en se félicitant du bonheur avec lequel il se sont ouverts un passage jusqu'au Palais. Cependant l'un et l'autre sont troublez de ces remords cachez par où l'instinct plutôt que la raison punit quelquefois les crimes que l'on a commis sans le sçavoir. Le funeste secret est bientôt éclairci par le Prince Thrásile, qu'on apporte blessé à mort. Il expire en déclarant la mort d'Ulysse, tué dans le combat de la main même de Télégone son favori. Quelle situation pour Telemaque et pour Télégone ! Le premier doit la liberté, la Couronne et la vie au meurtrier de son Pere, suivra-t'il les loix que semble lui dicter la Nature, ou celles de la reconnoissance ? le devoir est prêt de l'emporter sur l'amitié, lorsque des preuves évidentes lui montrent que Télégone est son frere et fils d'Ulysse comme lui. Tous les yeux se tournent alors vers ce malheureux Prince ; déjà il se reprochoit avec la douleur la plus amere d'avoir trempé ses mains dans le sang d'un Prince son bienfaiteur. Quel est son désespoir, lorsqu'il voit le parricide ajouté à l'ingratitude. Il est livré successivement à l'abbattement et aux transports, et il ne consent à s'embarquer sur la flotte
de

1832 MERCURE DE FRANCE

de Circé sa mere , que dans la vûë de se précipiter au milieu des Eaux, pour purger la Terre d'un monstre tel que lui. L'Interêt se trouve ménagé avec tant d'art dans cette Pièce , qu'après s'être accru insensiblement dans les quatre premiers Actes , il est enfin porté au plus haut degré par les situations du cinquième Acte , et par les mouvemens qu'elles excitent naturellement dans le Spectateur. Nous ajouterons que les connoisseurs en Poësie Latine ont trouvé dans la versification de cette Tragédie , toute la pureté des beaux siècles de Rome , et toute la force qu'exige le Genre Dramatique.

A l'égard du Ballet qui a servi d'intermède à la Tragédie , le Spectacle en a paru singulier par la beauté du coup d'œil , et par le grand-nombre d'Acteurs et de Spectateurs. C'est peut-être le seul qui puisse maintenant donner quelque idée de la magnificence des Ballets que l'on dansoit pendant la jeunesse du feu Roy. La nombreuse et brillante Assemblée qui a décoré celui ci de sa présence , en a loué également le dessein et l'exécution. Le sujet a paru propre du tems. On avoit entrepris de tracer une ébauche de ce qui concerne l'Art Militaire , et voici la division generale de cette vaste matiere ,

let

les causes et les preparatifs qui précèdent la Guerre ; les expéditions et les dangers qui l'accompagnent ; les malheurs ou les heureux succès qui en sont les suites ; enfin la Paix qui la termine.

Pour l'exécution, on applaudit sur tout à la verité et à la gayeré des images dans la seconde Entrée de la Premiere partie, où des Officiers faisoient des levées et des recruës de soldats choisis dans les différentes professions du peuple. On fut surpris de la justesse et du concert avec lequel une jeunesse nombreuse, et qui n'a pû se discipliner que par la patience et par l'usage, faisoit l'exercice de la pique et du mousquet. On vit avec plaisir deux troupes composées de ces soldats si bien aguerris, se livrer une bataille, où il parut assez de confusion pour faire une image aussi vraie qu'elle peut l'être sur le Théâtre, et assez d'ordre pour amuser agreablement le Spectateur. Tout alloit à merveille, lorsqu'une grosse pluye dissipa l'Assemblée et interrompit le Spectacle dont il ne restoit plus qu'un tiers à représenter. Cet accident est toujours à craindre en pareille occasion, parce que le Théâtre est élevé au fond d'une grande cour qui n'est couverte que d'une simple toile. Tout le monde se retira fort content.

1834 **MERCURE DE FRANCE**
tent de ce qu'il avoit vû , et plein de regret pour ce que le mauvais temps l'empêchoit de voir.

Le Samedi suivant on reprit dans une Sale qu'on avoit préparée exprès , quelques unes des danses que l'orage avoit obligé de supprimer. M. Jeliot chanta ensuite des Vers à la loüange du Roy avec tout l'agrément et le succès possible. La Musique composée par M. Cheron , fut trouvée de bon goût , et l'on termina la séance par la distribution des Prix fondés à perpétuité par le Roy pour les Ecoliers de ce Collège. Cette distribution se fit alors avec plus d'ordre et de décence qu'elle n'avoit pû se faire le Mercredi. Quoique l'Assemblée de ce jour-là fût bien moins nombreuse que la première ; cependant elle étoit remarquable par le choix et par le rang du plus grand nombre des Personnes qui la composent. Elle fut aussi satisfaite de ce petit Supplément de Ballet , qu'elle l'avoit été quelques jours auparavant de l'apareil du Spectacle entier.

Les Acteurs Etudiants qui danserent dans ce Ballet , furent Mrs Cholet , de Chavanne , de la Valette , Cornet , de Stainville , de Bazin , Desvieux , de Naveil , de Polignac , de Rohan de Tournon , de Comgy , de Larie , Marin , Dervillé ,
Doüet

Doüet de Rochefort , Tessier de Septeuille , de la Combe , d'Egmon de Bisache , le Blond , d'Entrecygues , Damoiseau , du Bignon , de Montconseil , Hermant , d'Argenson , de Bussy. Plusieurs des plus excellens Maîtres danserent après ces jeunes Messieurs quelques Entrées de ce Ballet.

Les danses étoient de la composition de M. Malter l'aîné , qui depuis plusieurs années signale son talent et son génie pour l'exécution des Sujets qu'on lui propose.

Les Acteurs de la Tragédie Latine , furent *Mrs de Sevelinges de Bertigni , Morel de Geoffroy , Fournier de la Chataigneraye , Angrand , Charpentier de Boisgibault , de Poirresson de Chamarande , Commyns , Desvieux , de Courgy.*

Cette Tragédie Latine fut précédée d'un Prologue en Vers François , où un Grec , un Romain , et un François se disputoient la gloire du Théâtre. Cette espece de Dissertation fut parfaitement bien reçüe , et fut déclamée par *Mrs Angrand , de Chamarande , de Boisgibault.* Le Prologue François du Ballet le fut par M. *Commyns* , et l'Eloge du Roy par M. *Cholet.*

Les Acteurs , soit dansans , soit recitans , remplirent leurs rôles avec une grace et une intelligence qui méritèrent
et

1836 MERCURE DE FRANCE
et qui reçurent les applaudissemens du Public. Nous sommes fâchés que les bornes d'un simple Extrait ne nous permettent pas de détailler les Scènes de cette Tragédie , et les Entrées de ce Ballet , suivant l'étendue qu'elles ont dans le Programme imprimé par les soins de l'Auteur. Nous nous contenterons de transcrire ici les Vers que le P. de la Santé fit chanter à la gloire du Roy , et d'y joindre le Dialogue *Impromptu* qu'il fit reciter au sujet de la pluie qui survint pendant le cours de la Pièce.

VERS qui furent chantés avant la distribution des Prix.

Heux Elèves des Beaux Arts ,

Volés , volés à la Couronne ;

L'auguste main qui vous la donne ,

La donne aux favoris de Bellône et de Mars.

Puisqu'un aimable Roi pour fruit de la victoire

Vous offre des Lauriers ,

Ne portez point envie à la brillante gloire

Des plus fameux guerriers.

Que la Timbalé et la Trompette

Annoncent ses dons précieux ;

Que mille fois l'Echo répète

Leur

Leurs sons harmonieux ,
Et porte jusqu'aux Cieux
Son nom glorieux.

Tendre musette ,
Douce interprete
De nos transports ,
Au son de la Trompette
Mêle tes plus charmans accords.
Exprime la tendresse ,
Exprime l'allegresse
Que nous inspire en ce beau jour
Le respect et l'amour.

Tendre musette ,
Douce interprete
De nos transports ,
Au son de la Trompette
Mêle tes plus charmans accords.

Chantons , chantons la bonté magnifique
D'un Roi par tout vainqueur , et toujours paci-
fique.

Il n'est point d'ennemis
Qui ne craignent ses armes :
Il n'est point de cœurs que ses charmes
A ses loix ne tiennent soumis.

Tambour & Trompette ,
Timbale et Musette ,

Unissés

138 MERCURE DE FRANCE

Unissez vos sons à nos voix ;

Célébrons la bonté du plus chéri des Rois.

*DIALOGUE entre un Acteur badin et
un Acteur sérieux , sur la pluie du jour
précédent.*

EN vérité , c'est bien dommage :

Nous étions tous en si beau train.

Faut-il qu'un malheureux orage

De nos jeux ait troublé la fin ?

Des coups du sort nous autres hommes

A tort nous nous formalisons ;

Quoi ? foibles mortels que nous sommes ,

Sommes nous maîtres des saisons ?

Pour m'apaiser , votre éloquence

Ne fait qu'un inutile effort.

Je dis tout franc ce que je pense ;

Ce vilain orage eut grand tort.

En ce monde rien de si rare

Que de voir un succès complet.

Disons malgré ce temps bizarre ,

Ce que fait le Ciel est bien fait.

Du moins si cette Eau trouble Fête

Reglant sa marche lentement

Nous

Nous eut donné d'un air honnête
Un couple d'heures seulement.
Mais non ; la nuë opiniâtre
S'en vient par un trait Ostrogot
Nous inonder tout un Théâtre ,
Et noyer qui ne lui dit mot.

Il est vrai que ce gros nuage
Nous fit un traitement peu doux ;
Mais il eut honte de l'outrage ,
Et versa des pleurs avec nous.

Bon ; c'étoient larmes de malice ;
Et non larmes de repentir ;
Quand il nous vit sous la coulisse ,
Il pleuroit pour s'en divertir.

Pour notre Troupe désolée
Ah ! que de consolans objets ,
Quand la plus illustre Assemblée
Nous honora de ses regrets !

Ces regrets ont un avantage
Dont nous devons être jaloux.
Mais après tout un plein suffrage
Eut été plus flateur pour nous.

Pour goûter une paix parfaite
Il faut sans chercher au de-là ,

H Quand

Quand on n'a pas ce qu'on souhaite,
Ne souhaiter que ce qu'on a.

La respectable Compagnie
Que nous offre ce doux moment ;
De celle qui nous fut ravie
Nous forme un beau remplacement.

Qu'ici le talent pour la danse
Se signale , Amis , j'usqu'au bout.
Ranimons-nous par la présence
D'un Prélat * éminent en tout.

A l'honneur de votre suffrage ,
Messieurs , nous bornerons nos vœux
A ce prix , l'affligeant naufrage
Est pour nous un désastre heureux.

Le 6. Août, l'Opera Comique donna une
Pièce nouvelle d'un Acte , en Vers , en
Prose et en Vaudevilles, qui a pour titre la
Répétition interrompue ; elle a été reçue très-
favorablement du Public , et attire tous
les jours de nombreuses Assemblées à ce
Spectacle ; voici le Sujet de la Pièce et
de l'avant-Prologue qui la précède,

Une Actrice ouvre la Scène , et se plaint
à celui que l'Auteur de la Pièce a chargé

* *Monsieur le Cardinal de Falignac.*

d'en

d'en faire faire la répétition, que les Rôles sont très-mal distribués ; que l'on a donné celui de Pere à un Acteur qu'on suppose s'enivrer tous les jours, et que ceux d'Amoureux et d'Amoureuse ne pourront pas être bien rendus, parce que les deux Personnes qui en sont chargées ont une haine irréconciliable l'un pour l'autre. Le Répétiteur répond que l'Auteur a eu, sans doute, ses raisons pour en agir de la sorte. L'heure de la Répétition arrive. On s'assemble, il ne manque d'Acteurs que celui qui doit représenter le Rôle de Pere ; on commence, après que ce Répétiteur a prié les Acteurs de jouer de leur mieux pour satisfaire l'Auteur, qui est présent *incognito* à la Répétition.

Melpomene demande à *Thalie* à quelle occasion elle l'a amenée à la Foire, *Thalie* répond sans façon qu'elles vont avoir un entretien ensemble qui pourra servir de Prologue à la Piece qu'on va répéter, et que de plus il est beau de secourir ceux que le sort accable ; *Melpomene* n'est pas contente du projet de *Thalie*, et dit à sa Sœur :

Conservez des desseins dignes de votre gloire.

Tandis que d'un Héros je chante la victoire,

H ij

Que

Que d'un Tyran jaloux je peins l'ambition ,
 Que je conduis les Grecs aux Rives d'Ilion ,
 Que je décris l'effroi , la flamme et le carnage ,
 Les transports de l'Amour, la vengeance, la rage,
 Les Temples profanés, les Enfans éperdus ,
 Dans la foule des Morts les vicillards confondus.
 Vous qui fuyez l'horreur ; plus douce et plus
 tranquille ,

Critiquez noblement les défauts de la Ville.
 Corrigez ces Abbez pétris d'ambre et de muse ,
 Dont la main téméraire affronte un coup de busc ;
 Frondez ces jeunes gens , vains fardeaux de la
 Terre ,

Braves pendant la Paix , poltrons en tems de
 guerre ;

Ces esprits enchaînés par la prévention ,
 Qui décident de tout sur leur opinion ,
 Ces Politiques vains , ces graves inutiles ,
 Qui donnent des combats sans sortir de leurs
 Villes ,

Qui sans cesse courant de Parme à Bozzolo ,
 Vont avec la raison se noyer dans le Pô.

Peignez ces Esprits forts , ces Femmes de courage
 Qui d'un procès perdu soutiennent le dommage ,
 Qui perdent leurs Epoux avec un front serain ,
 Mais qui donnent des pleurs à la mort d'un Se-
 rin , &c,

Toutes ces remontrances n'ébranlent
 point Thalie ; elle reproche à Melpo-
 mène

mène ses avis de Prude et son affectation ridicule ; Melpomene s'en offense , elle quitte sa Sœur en faisant des imprécations contre la Piece nouvelle , et finit par ces Vers.

Que la Discorde affreuse et la Haine cruelle ;
Sur l'Actrice et l'Acteur secoüant leur flambeau ;
Renversent jugement , memoire , esprit , cerveau ,
Et pour leur souhaiter tous les travers ensemble ,
Qu'au Théâtre François , ce Théâtre ressemble , &c.

Thalie prie les Spectateurs de se joindre à elle , pour en détourner les effets , et on commence la Piece.

Madame *Argante* prie les Maîtres de Musique et de Danse de tenir leurs Divertissemens prêts pour le Mariage de *Lucile* , sa fille , qu'elle doit conclure le soir même , elle s'informe de *Marion* , Suivante de *Lucile* , si sa fille est enfin déterminée au Mariage ; *Marion* répond que sa Maîtresse ne peut se résoudre à épouser un homme qu'elle n'a jamais vû , et que de plus elle la soupçonne de quelque attachement secret. Madame *Argante* charge *Marion* de pénétrer ses sentimens.

Lucile survient et avoüe à *Marion* l'a-

H iij mour

1844 MERCURE DE FRANCE
mour qu'elle ressent pour un jeune Officier que le hazard lui a fait trouver dans une voiture publique en revenant du Convent à Paris. Marton lui apprend que Dorante est aussi un jeune Officier fort aimable , et quitte sa Maîtresse pour aller demander des nouvelles de *Dorante* à *Crispin* son Valet , qui survient ; Marton lui apprend la répugnance de Lucile pour son Maître.

L'Acteur qui joue le Rôle de Crispin , manque de mémoire dans cet endroit de la Piece ; on le souffle tantôt trop bas , tantôt trop haut , il s'emporte , il querelle vivement la Souffleuse. Le Répétiteur les apaise et fait continuer la Piece.

Crispin apprend à Marton que son Maître a aussi beaucoup de répugnance pour Lucile , qu'il n'a jamais vûë , et qu'il croit que c'est l'effet d'une nouvelle passion qu'il a pour une inconnuë qu'il a trouvée dans une voiture publique en revenant à Paris ; Crispin fait des remontrances à son Maître sur cette nouvelle amourette : *Vous êtes incorrigible , continuë-t'il , mais j'aperçois M. votre Pere , &c.*

En cet endroit , la Piece est encore interrompue ; on fait avertir l'Acteur qui doit jouer le Rôle de Pere ; il arrive yvre et à moitié habillé , le Répétiteur est au désespoir de

A O U S T. 1735. 1845

de ce contre-temps , et enfin après plusieurs contestations , on le laisse joûer , il débite sa morale paternelle en poussant des hoquets ; il reproche plusieurs vices à son fils et sur tout l'yvrognerie. Il chante sur l'Air : Quand le péril est agréable.

Quand on s'enivre, quel opprobre !
On n'est plus le Maître de soi ;
Mon fils , prens exemple sur moi ,
J'ai toujours été sobre.

Le Répétiteur perd enfin patience , il querelle l'Acteur , celui-ci le brusque , &c. L'Auteur , qui étoit dans le Parquet et qui a été le témoin de tout ce qui s'est passé , se montre et commande tout haut qu'on fasse retirer cet yvrogne et qu'on lui ôte son Rôle , l'Acteur le déchire et le jette à la tête de l'Auteur , qui passe sur le Théâtre pour continuer lui-même le Rôle de Père.

Le Pere de Dorante sort pour joindre Madame Argante pour conclure le Mariage projeté. Dorante et Crispin sont fort consternés de ce contre-temps ; Crispin , pour retarder cet incident , entre chez le Pere , il trouve sa Tabatiere sur sa table , il en ôte le Tabac , et y met de la Bétoïne à la place. Le Pere qui revient avec Madame Argante , lui présen-

H iij te

re du Tabac , ils en prennent en attendant le Notaire ; celui-ci arrive presque en même temps pour présenter le Contrat de Mariage , le Pere et Madame Argante ne lui répondent que par des éternumens sans pouvoir dire une seule parole , et sont obligés de rentrer ; le Notaire s' imagine que c'est une piece qu'on lui jöie et qu'on a voulu se moquer de lui. Dorante qui survient , est charmé de ce retardement , mais il dit en même temps que cela ne differe son malheur que de quelques instans. Marton qui arrive avec Lucile , vient rassurer Dorante , qui reconnoît d'abord sa chere Inconnuë et sa Compagne de voyage , &c.

Le Répétiteur prie ces deux Acteurs de jöuer cette Scene qui doit être fort tendre sans interruption, et de ne point se quereller, &c. Cela n'empêche pas qu'elle ne soit interrompuë à différentes reprises , par la haine particuliere de l'Acteur et de l'Actrice , ce qui forme un contraste aussi plaisant que singulier ; Dorante , par exemple , pour témoigner un transport amoureux , prend la main à sa Maîtresse et lui presse si rudement le bras , qu'elle est contrainte de lui donner un soufflet pour lui faire lâcher prise ; autre altercation , l'Ordonnateur accourt au bruit pour entendre une nouvelle querelle ,
il

il fait ce qu'il peut pour les racommoder ,
 mais inutilement , les deux Acteurs lui re-
 mettent leurs Rôles avec serment de ne plus
 joïer ensemble. L'Auteur rebuté à l'excès ,
 abandonne tout aussi , et le Répétiteur , dans
 l'esperance de remedier le lendemain à ces
 contre-temps , fait repeter le Ballet et le Van-
 deville , dont les paroles sont de M. Pa-
 nard , et la Musique de M. Gilliers , le
 pere : en voici quelques Complets.

M Ars et l'Amour en tous lieux
 Sçavent triompher tous deux ,
 Voilà la ressemblance ;
 L'un regne par la fureur
 Et l'autre par la douceur ,
 Voilà la difference.

Le Poëte et le Guerrier
 Tous deux gagnent le Laurier ,
 Voilà la ressemblance ;
 Le Poëte en produisant ,
 Le Guerrier en détruisant ,
 Voilà la difference.

L'Amourette et le Procès
 Tous deux causent bien des frais ,
 Voilà la ressemblance ;
 Dans l'une on gagne en perdant ,
 Dans

1848 MERCURE DE FRANCE

Dans l'autre-on perd en gagnant ,
Voilà la différence.

L'éclat et l'odeur du Lys
Se trouvent chez ma Philis ,
Voilà la ressemblance ;
L'un ne fleurit qu'au Printemps ,
L'autre fleurit en tout temps ,
Voilà la différence.

Le Plumet et le Traitant ,
Nous en content fort souvent ,
Voilà la ressemblance ;
L'un nous conte des Rébus ,
L'autre compte des Ecus ,
Voilà la différence.

Le Voleur et le Tailleur ,
Du bien d'autrui font le leur ,
Voilà la ressemblance ;
L'un vole en nous dépouillant ,
Et l'autre en nous habillant ,
Voilà la différence.

Clitandre se plaint d'Iris ,
Damon se plaint de Lays ,
Voilà la ressemblance ;
L'un murmure des rigueurs ,
L'autre gémit des faveurs ,
Voilà la différence.

Le Chasseur et l'Amoureux
Battent le Buisson tous deux ,
Voilà la ressemblance ;
Bien souvent dans le taillis ,
L'un attrape et l'autre est pris ,
Voilà la différence.

Le Laboureur et l'Amant ,
Tous deux cultivent leur champ ,
Voilà la ressemblance ;
L'un rit au bout de neuf mois ,
Mais l'autre s'en mord les doigts ,
Voilà la différence.

Hypocrate et le Canon ,
Nous dépêchent chez Pluton ,
Voilà la ressemblance ,
L'un le fait gratuitement ,
Et l'autre pour notre argent ,
Voilà la différence.

Belle Femme et bon Mari ,
Font aisément un ami ,
Voilà la ressemblance ;
L'une en se servant des yeux ,
L'autre en les fermant tous deux ;
Voilà la différence.

Chez les grands Comédiens ,
H vj

Comme

1850 MERCURE DE FRANCE

Comme ici l'on voit des riens ,

Voilà la ressemblance ;

Ici l'on parle en chantant ,

Chez eux on chante en parlant ,

Voilà la différence.

Le Drapier et le Robin ,

En allongeant font du gain ,

Voilà la ressemblance ;

L'un allonge le Procès ,

Et l'autre le Vanrobez ,

Voilà la différence.

Cette Piece, dont toutes les Scènes qui la courent et l'interrompent, causent une surprise agréable et piquante, est très-bien représentée par tous les Acteurs. Elle est de la composition de Mrs Panard et Favart. La Dlle *Drouin*, qui n'avoit jamais déclamé à Paris, y joue le Rôle de *Melpomene* avec aplaudissement ; et la Dlle *Lombard* y est aussi fort applaudie dans le Rôle de *Lucile*.

On a donné le même jour à la suite de cette Piece, un nouveau Ballet Pantomime, intitulé : *L'Estaminetté Flamande*, exécuté très-vivement par les meilleurs Sujets de la Troupe.

On trouvera l'Air noté du Vaudeville à la suite de la Chanson, page 1824.

Le 25. jour de S. Louis, l'Opera Comique donna à onze heures du soir un Bal public sur son Théâtre de la Foire S. Laurent, à l'occasion de la Fête du Roy. On avoit construit un plain-pied au niveau du Théâtre, qui contenoit toute la

la longueur de la Salle , laquelle fut très-bien décorée et fort éclairée. On y dansa toute la nuit.

Le 22. les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation d'une Piece nouvelle en Vers et en cinq Actes , qui a pour titre , *La Feinte inutile* , de la composition de M. Romagnesy. Le Sujet de cette Piece est tiré d'une ancienne Comédie Italienne du Docteur Boccabadati , jouée à l'Hôtel de Bourgogne en May 1720. sous le titre de *La Buggia Imbroglia* , il *Bugiardo* , et en François, les *Menteurs Embarrassés*. On parlera plus au long de cette Piece qui a été reçûe très-favorablement du Public.

Le Mardy 17. de ce mois, les Comédiens François donnerent la premiere Représentation d'une Comédie nouvelle en trois Actes et en Vers , avec un Prologue en Vers libres , lequel se passe entre trois Personnages ; sçavoir , *Thalie* , un *Comédien* et l'*Auteur*. Ce petit Ouvrage , dont l'Auteur demeure anonime , est bien reçu du Public , qui rend justice à son esprit et à sa maniere d'écrire. Nous donnerons un Extrait de cette Piece.

LES INDES GALANTES , Ballet Héroïque, dont les paroles sont de M. Fuzelier, et la Musique de M. Rameau ; avoit déjà été annoncé dans notre Journal sous un autre titre ; il fut représenté le 23. de ce mois et favorablement reçu du Public. Nous n'en donnerons l'Extrait que le mois prochain. Les Auteurs attentifs à saisir le goût du Public , ont fait dans cet Ouvrage des changemens qui prouvent leur zele et leur activité. Dans les Représentations suivantes , ces corrections ont eu le sort de bien des endroits de la Piece ; elles ont été fort applaudies.

1850 MERCURE DE FRANCE

Comme ici l'on voit des riens ,

Voilà la ressemblance ;

Ici l'on parle en chantant ,

Chez eux on chante en parlant ,

Voilà la différence.

Le Drapier et le Robin ,

En allongeant font du gain ,

Voilà la ressemblance ;

L'un allonge le Procès ,

Et l'autre le Vanrobez ,

Voilà la différence.

Cette Piece, dont toutes les Scènes qui la coupent et l'interrompent, causent une surprise agréable et piquante, est très-bien représentée par tous les Acteurs. Elle est de la composition de Mrs Panard et Favart. La Dlle *Drouin*, qui n'avoit jamais déclamé à Paris, y joue le Rôle de *Melpomene* avec applaudissement; et la Dlle *Lombard* y est aussi fort applaudie dans le Rôle de *Lucile*.

On a donné le même jour à la suite de cette Piece, un nouveau Ballet Pantomime, intitulé : *L'Estaminette Flamande*, executé très-vivement par les meilleurs Sujets de la Troupe.

On trouvera l'Air noté du Vaudeville à la suite de la Chanson, page 1824.

Le 25. jour de S. Louis, l'Opera Comique donna à onze heures du soir un Bal public sur son Théâtre de la Foire S. Laurent, à l'occasion de la Fête du Roy. On avoit construit un plain-pied au niveau du Théâtre, qui contenoit toute la

la longueur de la Salle , laquelle fut très-bien décorée et fort éclairée. On y dansa toute la nuit.

Le 22. les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation d'une Piece nouvelle en Vers et en cinq Actes , qui a pour titre , *La Feinte inutile* , de la composition de M. Romagnesy. Le Sujet de cette Piece est tiré d'une ancienne Comédie Italienne du Docteur Boccabadati , jouée à l'Hôtel de Bourgogne en May 1720. sous le titre de *La Buggia Imbroglia* , il *Bugiar-do* , et en François, les *Menteurs Embarrassés*. On parlera plus au long de cette Piece qui a été reçûe très-favorablement du Public.

Le Mardy 17. de ce mois, les Comédiens François donnerent la premiere Représentation d'une Comédie nouvelle en trois Actes et en Vers , avec un Prologue en Vers libres , lequel se passe entre trois Personnages ; sçavoir , *Thalie*, un *Comédien* et l'*Auteur*. Ce petit Ouvrage , dont l'Auteur demeure anonime , est bien reçu du Public , qui rend justice à son esprit et à sa maniere d'écrire. Nous donnerons un Extrait de cette Piece.

LES INDES GALANTES , Ballet Héroïque, dont les paroles sont de M. Fuxelier, et la Musique de M. Rameau ; avoit déjà été annoncé dans notre Journal sous un autre titre ; il fut représenté le 23. de ce mois et favorablement reçu du Public. Nous n'en donnerons l'Extrait que le mois prochain. Les Auteurs attentifs à saisir le goût du Public , ont fait dans cet Ouvrage des changemens qui prouvent leur zele et leur activité. Dans les Représentations suivantes , ces corrections ont eu le sort de bien des endroits de la Piece ; elles ont été fort applaudies.

Le 8, on représenta sur le Théâtre du Collège Mazarin la Tragédie de JONATHAS, *filz de Saül*, qui fut suivie de la Distribution des Prix. Le Sujet est si connu, qu'il est inutile d'entrer là-dessus dans aucun détail. Il suffira d'observer que la grande douleur, le trouble, les agitations du Roy d'Israël, les diverses situations de Jonathas, son fils, le risque enfin que court ce Fils d'être sacrifié, tiennent lieu de catastrophe. Au milieu du plus grand danger, un Oracle du Ciel défend de répandre du sang. Il ne veut point d'autre sacrifice que celui du cœur. Mais parce que Jonathas n'est pas le seul coupable, et que Saül allumoit aussi le courroux Celeste, Dieu n'a permis la faute et le danger du Fils, que pour punir et corriger le Pere de sa facilité à faire des sermens téméraires. Saül demeure confus et interdit; il adore la divine Justice, enfin il va recevoir ce cher fils et préparer un Sacrifice pour expier son offense et marquer à Dieu sa reconnoissance.

Ainsi finit cette Tragédie de cinq Actes, laquelle a été parfaitement bien exécutée, devant une belle et nombreuse Assemblée.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

ON a appris par la voye de Dantzick, que le 10. Juin Thamas Kouli-Kan s'étant avancé avec un Corps de 15000. hommes, à une petite distance de l'Armée Turque, campée dans
la

A O U S T. 1735. 1853

la Plaine nommée Arpa Ciairy , le Pacha Kuperli avoit détaché une partie de sa Cavalerie pour attaquer les Persans , que Thamas Kouli-Kan s'étoit déterminé sur la marche des Turcs à rentrer dans son Camp , et que comme la Cavalerie de l'Armée Turque l'avoit suivi jusqu'à ses retranchemens , il s'étoit retiré avec précipitation ; que les Turcs qui avoient marché sur le champ pour aller l'attaquer à Revan , où il s'étoit arrêté , s'étant engagés dans un défilé , bordé d'un côté par un Bois et de l'autre par une chaîne de Montagnes , ils avoient été enveloppés par deux Corps de Troupes , postés en cet endroit ; que Thamas Kouli-Kan , qui n'avoit feint de prendre la fuite que pour attirer les Ennemis dans cette embuscade , étoit venu se joindre à ces deux Corps , que le combat avoit été très-long et très-vif , et que les Turcs avoient perdu la plus grande partie de leur Armée , leur Artillerie et leurs bagages , que le Pacha Kuperli avoit eu deux chevaux tués sous lui , et qu'on le croyoit du nombre des morts ou des prisonniers.

Cette nouvelle n'étant fondée que sur des avis particuliers que les Saxons ont reçus de Vienne , on en attend la confirmation.

R U S S I E.

LA Czarine a envoyé ordre au Prince de Hesse-Hombourg , de marcher en Ukraine avec le Corps de Troupes qu'il commande , pour observer les mouvemens du Kan des Tartares de Crimée , dont on assure que l'Armée commence à défiler vers le Daghestan. Le bruit court que si la marche de ce Kan peut donner de l'inquiétude à S. M. Cz. le Comte de Munich ira avec la

1854 **MERCURE DE FRANCE**
la plus grande partie des Troupes qu'elle a en Pologne, au secours du Prince de Hesse Hombourg.

Les avis que la Czarine a reçus depuis de l'irruption faite dans ses Etats par les Tartares du Daghestan, qui pillent et brûlent tous les lieux par lesquels ils passent, et la marche du Kan des Tartares de Crimée dont l'Armée nombreuse et les grands préparatifs de guerre continuent de lui donner beaucoup d'inquiétude, ont déterminé S. M. Cz. à ordonner que tous les Habitans des bords du Tanais, au-dessus de 20. ans et au-dessous de 40. prissent les Armes pour s'opposer aux entreprises des Tartares.

Le Prince de Hesse-Hombourg a dépêché un Officier à la Czarine, pour l'informer que le Pacha de Choczin ne s'étoit pas contenté de ne faire aucune réponse au General Hain, qui lui avoit écrit au sujet du Corps de Troupes Lithuaniennes, campé à Braza; mais qu'il avoit fourni à ces Troupes tous les vivres et les fourages dont elles avoient eu besoin pendant que les Moscovites leur coupoient la communication avec la Pologne, et qu'il se préparoit à secourir M. Espiriesz, si on entreprenoit de l'attaquer.

La Czarine a envoyé ordre à M. de Bestuchef son Ministre à Stockholm, de demander communication du Traité conclu entre le Roy de France et le Roy de Suede, et de protester en cas de refus, contre ce que ce Traité pouvoit contenir de contraire à ses intérêts.

S. M. Cz. a écrit à son Ministre auprès du Roy de Prusse, de lui envoyer l'état des dommages causés par les Troupes Moscovites dans les Etats de ce Prince.

Les Lettres de la fin du mois de Juillet, marquent

quent que M. de Neplief, Ministre de la Czarine à la Porte, a dépêché un Courier à S. M. Cz. pour lui donner avis de la victoire remportée depuis peu sur les Turcs par les Persans.

Quoique le Gouvernement, depuis qu'on a reçu cette nouvelle, paroisse être moins inquiet au sujet des mouvemens des Tartares, on continué de prendre les mesures convenables pour s'opposer aux entreprises qu'ils pourroient former.

La Czarine a ordonné qu'on ajoutât plusieurs Ouvrages aux Fortifications de Kaulowski; on y a envoyé une grande quantité de munitions, et plusieurs Officiers de Marine sont allez à Weronitz, afin d'y faire équiper les Galeres et les Galiotes qui sont dans ce Port.

Le bruit court que si le Grand-Seigneur se détermine à une rupture avec cette Cour, S. M. Cz. commencera aussi-tôt les Actes d'Hostilité, et qu'on fait actuellement toutes les dispositions nécessaires pour entreprendre le Siege d'Asoph.

La Czarine a pris par un Courier de M. de Bestuchef, que ce Ministre ayant fait de fortes instances auprès du Roy de Suede pour obtenir la communication du dernier Traité conclu entre la France et la Suede, Sa Majesté Suedoise lui avoit fait répondre que ce Traité ne seroit rendu Public qu'après l'échange des ratifications; qu'au reste S. M. Cz. devoit être persuadée qu'il ne renfermoit aucun article contraire à ses intérêts, et que les Puissances contractantes avoient eu principalement pour objet dans ce Traité de renouveler les conventions qui subsistent entre elles depuis très long-temps.

Malgré ces assurances du Roy de Suede, la Czarine a jugé à propos d'ordonner à quelques Régiments

1856 MERCURE DE FRANCE

Régimens de se rendre en Livonie , et dans les autres Provinces cedées par la Suede au feu Czar Pierre I. On assure que S. M. Cz. a chargé en même-temps M. de Bestuchef , de demander à S. M. S. le renouvellement du Traité conclu entre la Suede et la Moscovie dans l'année 1724. et qui est prêt d'expirer.

L'Electeur de Saxe ayant écrit à la Czarine pour la prier de renoncer par une Acte authentique et signé de sa main à tous les dédommagemens qu'elle et ses successeurs pouroient prétendre à l'occasion de l'entrée de ses Troupes en Pologne , S. M. Cz l'a fait assurer que le Ministre qu'elle enverroient à l'Assemblée qui devoit se tenir à Warsovie , seroit muni de pleins pouvoirs pour regler cette affaire.

P O L O G N E.

LE Corps de Troupes Lithuaniennes , commandé par M. Espiriesz , s'étant retanché à Braza , sous le Canon de Choczyn , après avoir été joint par les Troupes du Comte Sapicha , Grand-Trésorier de Lithuanie et par celles de M. Teminski ; le General Hein , qui avoit suivi M. Espiriesz jusques sur la Frontiere , avec un Corps de Troupes Moscovites , a écrit au Pacha de Choczyn , pour lui marquer qu'il étoit déterminé à poursuivre les Ennemis de l'Electeur de Saxe jusques sur les Terres de l'Empire Ottoman.

Le Pacha ayant reçu cette Lettre du General Moscovite , a fait arrêter celui qui l'avoit apportée , et il l'a envoyée au Grand-Visir , qui lui a ordonné d'assembler des Troupes et d'user de représailles à la moindre tentative que les Moscovites feroient pour entrer sur les Terres du Grand Seigneur.

En consequence de cet ordre le Pacha a assuré les Généraux des Troupes Lithuaniennes , qu'ils pouvoient demeurer dans leur Camp , et que si on entreprenoit de les inquiéter , il ne tarderoit pas à les secourir.

Il a fait marcher en même-temps des Troupes qui ont occupé tous les postes par lesquels les Moscovites pouvoient tenter le passage , et qui couvrent de tous côtez le Camp de M. Espiriesz.

Le Général Hein , informé des ordres que le Pacha avoit reçûs de la Porte , a jugé à propos de s'éloigner de Choczin , et de se retirer à Miedryzéc.

Pendant quelques semaines que ce Général avoit coupé toute communication aux Trôupes Lithuaniennes avec la Pologne , le Pacha de Choczin leur a fourni les vivres et les fourages dont elles avoient besoin ; mais depuis la retraite des Moscovites , ces Troupes ont fouragé dans la Podolie.

Le Pacha de Choczin a fait sçavoir à M. Espiriesz , qu'il avoit reçû des avis certains qu'un Corps de Tartares du Daghestan avoit fait une irruption en Moscovie , et qu'ils pilloient et brûloient tous les Villages par lesquels ils passaient.

Ce Pacha lui a mandé en même temps que le Grand Seigneur paroïssoit déterminé à déclarer la guerre à S. M. Cz. tant parce qu'il regardoit l'entrée des Moscovites en Pologne comme une infraction au Traité de Pruth , qu'à cause de l'intelligence secrète de la Czarine avec Thamas Kouli-Kan.

Toutes les Troupes Moscovites qui sont en Lithuanie , doivent marcher incessamment pour retourner en Moscovie.

M. Ossolinki , Grand Trésorier de la Couronne

ronné , a fait publier un Manifeste pour servir de réponse à l'Ecrit que les Palatins de Cracovie , de Sandomir , et de Trock , ont répondu dans le Royaume de Pologne , au sujet du refus qu'il a fait de remettre les ornemens Royaux , dont il est dépositaire , entre les mains de l'Electeur de Saxe.

Ce Manifeste porte , que M. Ossolinski , bien-loin d'avoir violé les loix citées contre lui , et particulièrement la Constitution de 1576 , n'a fait qu'observer ponctuellement ce qu'elles lui prescrivoient ; que la Constitution dont-il s'agit , donnant aux seuls Polonois le droit d'aspirer au Trône , et ayant été renouvelée dans la dernière Diette Générale de Convocation , il ne pouvoit , sans trahir son devoir , laisser tomber en la puissance des Etrangers la Couronne et les autres Ornemens Royaux que la République conserve avec tant de respect , et sans lesquels aucun Couronnement ne peut se faire dans le Royaume de Pologne ; que d'ailleurs il a été autorisé par une délibération de la plus saine partie des Etats du Royaume , et par les ordres même du Primat , qui pour lors étoit dépositaire de l'autorité Royale , à mettre ces ornemens en sûreté.

M. Ossolinski avouë qu'après la prise de Dantzick , les Moscovites lui firent signer un Ecrit , par lequel ils prétendoient l'obliger de représenter au plutôt ces ornemens ; mais il remarque qu'une Puissance Etrangere n'étoit pas en droit d'exiger de lui une telle promesse , et qu'en l'exécutant il se rendroit criminel d'Etat.

A la fin de son Manifeste , il fait voir que sa conduite est conforme à celle que plusieurs Grands Trésoriers de la Couronne ont tenue avant lui , et qu'ils ont mérité par une pareille démarche

démarche l'approbation de la République. Il cite à cette occasion plusieurs Constitutions, entre autres celles de 1658. de 1659 et de 1661.

Le Primat se rendit le 15. du mois passé à Warsovie, et le lendemain il alla voir l'Electeur de Saxe.

La Noblesse du Palatinat de Bracklaw a envoyé des Deputés à l'Electeur de Saxe pour se plaindre des violences que les Cosaques commettent dans cette Province. Le Chef de ces Deputés, lorsqu'ils furent admis à l'audience de l'Electeur, lui fit une vive peinture de la licence de ces Troupes, et il dit que leur avarice et leur cruauté ne connoissoient point de bornes; que si les Officiers se distinguoient des Soldats, ce n'étoit qu'en se livrant à de plus grands excès, que les uns et les autres dépouilloient et tuoient indistinctement les amis comme les ennemis; que les Prêtres et les Gentilshommes étoient traités encore plus inhumainement que les Paysans; que les Eglises même n'étoient pas respectées, qu'on emportoit les vases sacrés, et qu'on fouloit aux pieds les Hosties.

Il finit son Discours en suppliant l'Electeur, au nom des habitans de la Province, de se laisser toucher par leur misere et par leur désespoir, et de les délivrer d'une troupe de furieux qui ne peuvent être étonnés par l'atrocité des crimes les plus énormes, ni fléchis par les larmes et les humiliations les plus touchantes.

L'Electeur répondit qu'il feroit tous ses efforts pour empêcher la continuation de pareils désordres, mais qu'il ne pouvoit faire sortir les Cosaques du Palatinat de Bracklaw, avant que la tranquillité fut rétablie dans le Royaume de Pologne, et le Comte de Munich, qui étoit présent

ronne , a fait publier un Manifeste pour servir de réponse à l'Ecrit que les Palatins de Cracovie , de Sandomir , et de Trock , ont répondu dans le Royaume de Pologne , au sujet du refus qu'il a fait de remettre les ornemens Royaux , dont il est dépositaire , entre les mains de l'Electeur de Saxe.

Ce Manifeste porte , que M. Ossolinski , bien loin d'avoir violé les loix citées contre lui , et particulièrement la Constitution de 1576 , n'a fait qu'observer ponctuellement ce qu'elles lui prescrivoient ; que la Constitution dont il s'agit , donnant aux seuls Polonois le droit d'aspirer au Trône , et ayant été renouvellée dans la dernière Diette Générale de Convocation , il ne pouvoit , sans trahir son devoir , laisser tomber en la puissance des Etrangers la Couronne et les autres Ornemens Royaux que la République conserve avec tant de respect , et sans lesquels aucun Couronnement ne peut se faire dans le Royaume de Pologne ; que d'ailleurs il a été autorisé par une délibération de la plus saine partie des Etats du Royaume , et par les ordres même du Primat , qui pour lors étoit dépositaire de l'autorité Royale , à mettre ces ornemens en sûreté.

M. Ossolinski avouë qu'après la prise de Dantzick , les Moscovites lui firent signer un Ecrit , par lequel ils prétendoient l'obliger de représenter au plutôt ces ornemens ; mais il remarque qu'une Puissance Etrangere n'étoit pas en droit d'exiger de lui une telle promesse , et qu'en l'exécutant il se rendroit criminel d'Etat.

A la fin de son Manifeste , il fait voir que sa conduite est conforme à celle que plusieurs Grands Trésoriers de la Couronne ont tenuë avant lui , et qu'ils ont mérité par une pareille démarche

démarche l'approbation de la République. Il cite à cette occasion plusieurs Constitutions, entre autres celles de 1658. de 1659 et de 1661.

Le Primat se rendit le 15. du mois passé à Warsovie, et le lendemain il alla voir l'Electeur de Saxe.

La Noblesse du Palatinat de Bracklaw a envoyé des Deputés à l'Electeur de Saxe pour se plaindre des violences que les Cosaques commettent dans cette Province. Le Chef de ces Deputés, lorsqu'ils furent admis à l'audience de l'Electeur, lui fit une vive peinture de la licence de ces Troupes, et il dit que leur avarice et leur cruauté ne connoissoient point de bornes; que si les Officiers se distinguoient des Soldats, ce n'étoit qu'en se livrant à de plus grands excès, que les uns et les autres dépouilloient et tuoient indistinctement les amis comme les ennemis; que les Prêtres et les Gentilshommes étoient traitez encore plus inhumainement que les Paysans; que les Eglises même n'étoient pas respectées, qu'on emportoit les vases sacrés, et qu'on fouloit aux pieds les Hosties.

Il finit son Discours en suppliant l'Electeur, au nom des habitans de la Province, de se laisser toucher par leur misere et par leur désespoir, et de les délivrer d'une troupe de furieux qui ne peuvent être étonnez par l'atrocité des crimes les plus énormes, ni fléchis par les larmes et les humiliations les plus touchantes.

L'Electeur répondit qu'il feroit tous ses efforts pour empêcher la continuation de pareils désordres, mais qu'il ne pouvoit faire sortir les Cosaques du Palatinat de Bracklaw, avant que la tranquillité fut rétablie dans le Royaume de Pologne, et le Comte de Munich, qui étoit présent

ronné , a fait publier un Manifeste pour servir de réponse à l'Ecrit que les Palatins de Cracovie , de Sandomir , et de Trock , ont répondu dans le Royaume de Pologne , au sujet du refus qu'il a fait de remettre les ornemens Royaux , dont il est dépositaire , entre les mains de l'Electeur de Saxe.

Ce Manifeste porte , que M. Ossolinski , bien-loin d'avoir violé les loix citées contre lui , et particulièrement la Constitution de 1576 , n'a fait qu'observer ponctuellement ce qu'elles lui prescrivoient ; que la Constitution dont-il s'agit , donnant aux seuls Polonois le droit d'aspirer au Trône , et ayant été renouvelée dans la dernière Diette Générale de Convocation , il ne pouvoit , sans trahir son devoir , laisser tomber en la puissance des Etrangers la Couronne et les autres Ornemens Royaux que la République conserve avec tant de respect , et sans lesquels aucun Couronnement ne peut se faire dans le Royaume de Pologne ; que d'ailleurs il a été autorisé par une délibération de la plus saine partie des Etats du Royaume , et par les ordres même du Primat , qui pour lors étoit dépositaire de l'autorité Royale , à mettre ces ornemens en sûreté.

M. Ossolinski avouë qu'après la prise de Dantzick , les Moscovites lui firent signer un Ecrit , par lequel ils prétendoient l'obliger de représenter au plutôt ces ornemens ; mais il remarque qu'une Puissance Etrangere n'étoit pas en droit d'exiger de lui une telle promesse , et qu'en l'exécutant il se rendroit criminel d'Etat.

A la fin de son Manifeste , il fait voir que sa conduite est conforme à celle que plusieurs Grands Trésoriers de la Couronne ont tenue avant lui , et qu'ils ont mérité par une pareille démarche

démarche l'approbation de la République. Il cite à cette occasion plusieurs Constitutions, entre autres celles de 1658. de 1659 et de 1661.

Le Primat se rendit le 15. du mois passé à Warsovie, et le lendemain il alla voir l'Electeur de Saxe.

La Noblesse du Palatinat de Bracklaw a envoyé des Deputés à l'Electeur de Saxe pour se plaindre des violences que les Cosaques commettent dans cette Province. Le Chef de ces Deputés, lorsqu'ils furent admis à l'audience de l'Electeur, lui fit une vive peinture de la licence de ces Troupes, et il dit que leur avarice et leur cruauté ne connoissoient point de bornes; que si les Officiers se distinguoient des Soldats, ce n'étoit qu'en se livrant à de plus grands excès, que les uns et les autres dépouilloient et tuoient indistinctement les amis comme les ennemis; que les Prêtres et les Gentilshommes étoient traités encore plus inhumainement que les Paysans; que les Eglises même n'étoient pas respectées, qu'on emportoit les vases sacrés, et qu'on fouloit aux pieds les Hosties.

Il finit son Discours en suppliant l'Electeur, au nom des habitans de la Province, de se laisser toucher par leur misere et par leur désespoir, et de les délivrer d'une troupe de furieux qui ne peuvent être étonnez par l'atrocité des crimes les plus énormes, ni fléchis par les larmes et les humiliations les plus touchantes.

L'Electeur répondit qu'il feroit tous ses efforts pour empêcher la continuation de pareils désordres, mais qu'il ne pouvoit faire sortir les Cosaques du Palatinat de Bracklaw, avant que la tranquillité fut rétablie dans le Royaume de Pologne, et le Comte de Munich, qui étoit présent

sent à l'audience des Deputés , les assura qu'il ordonneroit qu'on punit les coupables ; qu'on restituât tout ce qu'on pourroit recouvrer de ce qui avoit été pris ou dans les Eglises ou chez les particuliers , et que les Cosaques gardassent à l'avenir une plus exacte discipline.

Quelques Gentilshommes , deputés par le Palatinat de Belsk , se sont rendus à Warsovie pour représenter à l'Electeur de Saxe que les habitans de ce Palatinat étoient hors d'état de fournir plus long-temps des subsistances aux Troupes Moscovites , et pour le prier d'engager le Comte de Munich à donner d'autres quartiers à ces Troupes , mais ils n'ont pu obtenir d'autre réponse , sinon que l'Electeur ne négligeroit aucun soin pour avancer la pacification des troubles ; que dès qu'ils seroient entierement apaisés , les Moscovites ne tarderoient pas à se retirer , et qu'en attendant il employeroit ses bons offices pour faire accorder quelque soulagement aux habitans du Palatinat de Belsk.

Le 27. du mois dernier , le Roy de Pologne donna audience aux Deputés que les Curbits lui ont onvoyés pour l'assurer de leur fidelité et de la disposition où ils étoient de sacrifier leurs vies et leurs biens pour son service. On a appris par ces Deputés qu'une partie des habitans de leur Province , laquelle est presque entierement couverte de Forêts difficiles à penetrer , avoit pris les armes , et qu'un Corps de 2000. Polonois s'étoit joint à eux pour faire des courses dans les Palatinats voisins.

Un Courier dépêché par M. Espiriesz , a appris au Roy les mesures prises par le Pacha de Choczyn pour empêcher les Moscovites d'inquiéter les Troupes Lithuanienues qui sont dans son Gouvernement

vernement , et l'on a sçû par ce Courier , que les Tartares Kalmucks , soumis par la feu Czar Pierre I. avoient été portez par l'exemple de ceux du Daghestan , et par les sollicitations du Kan de Crimée , à se révolter contre la Czarine , et qu'ils menaçoient de porter la guerre dans ses Etats , aussi-tôt que le Kan seroit à portée de les secourir.

Les Senateurs et les Deputés des Palatinats de Pologne , qui sont à Konigsberg , s'assemblent souvent pour délibérer sur la conjoncture presente des affaires , et quelques uns d'entre eux ont été chargés par S. M. P. de dresser une protestation contre toutes les résolutions qui pourront être prises dans l'Assemblée que la Noblesse attachée aux interêts de l'Electeur de Saxe doit tenir à Warsovie.

Plusieurs Familles de la Prusse Polonoise se sont retirées à Konigsberg, tant pour prouver au Roi de Pologne leur attachement, que pour éviter les persecutions des Moscovites.

Les Magistrats de Dantzick ont refusé de fournir aux Troupes Saxones , qui sont arrivées dans la Prusse Polonoise, les vivres et les fourrages qu'elles demandoient , et ils ont chargé M. de Behne , Agent de la Ville auprès de l'Electeur de Saxe , de représenter à ce Prince que les prétentions de ces Troupes sont contraires aux articles de la Capitulation qui a été accordée aux habitans lorsqu'ils se sont soumis.

L'Electeur de Saxe a consenti que tous les Protestans du Royaume de Pologne et du Grand Duché de Lithuanie jouissent de leurs anciens privileges , et il a promis de ne les inquiéter en aucune maniere sur l'exercice de leur Religion.

Selon les dernieres Lettres reçues de Konigsberg ,

1862 MERCURE DE FRANCE
berg , le Colonel Gorofski est allé à Constanti-
nople pour y exécuter une Commission de la part
du Roy.

On a pris en même-temps , que tous les Sei-
gneurs Polonois qui sont à Konigsberg , auprès
de S. M. ont signé le nouveau Manifeste compo-
sé par son ordre pour protester contre toutes les
résolutions qui seront prises par les Partisans de
l'Electeur de Saxe dans l'Assemblée qui doit se re-
nir à Warsovie.

A L L E M A G N E.

ON apprend de Vienne que le Conseil de
Guerre a expédié des ordres pour qu'on for-
tifiât sur les Côtes d'Istrie tous les Endroits par
lesquels les Flotes des Puissances Alliées pouroient
tenter une descente , et on a levé 6000. Croates
qui sont en marche pour se rendre à Trieste d'où
ils seront distribués dans ces differens postes.

L'Electeur de Baviere n'a pas encore déclaré
dans quel temps il envoyeroit son contingent à
l'Armée Impériale sur le Rhin. Le bruit court
que les Troupes Saxones campées sur la fron-
tiere du Royaume de Bohême , se rendront à
cette Armée , aussi-tôt après qu'elles auront été
renforcées par quelques Régimens qui doivent
les joindre.

La seconde Colonne des Troupes Moscovites
composée de 5000 hommes , est arrivée sur la
frontiere de Silésie.

ITALIE.

A O U S T. 1735. 1863

I T A L I E.

ON apprend de Rome, fauté de nouvelle plus importante, que l'Ambassadeur de Venise ayant rencontré le Cardinal Firrao *in Fiocchi*, sans faire arrêter ssn carosse, et ce Cardinal lui en ayant fait porter des plaintes, ce Ministre a envoyé lui faire excuse.

On écrit de Venise que le 22. Juillet, jour auquel la Garnison que l'Empereur Maximilien I. avoit mise dans la Ville de Padouë, fut obligé de la rendre en 1710. aux Troupes par lesquelles cette République l'avoit fait assiéger, le Doge accompagné de l'Ambassadeur de l'Empereur, et de la Seigneurie, tint Chapelle selon la coûtume dans l'Eglise de Sainte Marine, en mémoire de cet événement.

N A P L E S E T S I C I L E.

LE 7. du mois dernier le Roy partit de Palerme pour retourner à Naples. S. M. fit le trajet par Mer. L'Escadre qui l'a conduit etoit composée de deux Vaisseaux de guerre, d'une Palandre, de cinq Galeres du Roy d'Espagne, de quatre Galeres de la Religion de Malthe, et d'un grand nombre de Tartanes.

Le Roy avant son départ a diminué les impôts qui avoient été établis dans cette Isle par le precedent Gouvernement, et S. M. a accordé aux habitans plusieurs autres grâces.

La Ville de Palerme a fait présent au Roy d'un meuble de drap d'or, et d'un damas cramoisi, garni de galons et de crepines d'or très riches; de six tables d'agate, et d'un pareil nombre de miroirs avec des bordures de Lapis.

I On

On écrit de Naples que le 12. du mois dernier vers les onze heures du matin , les Sentinelles du Doujon du Château S. Elme , ayant découvert l'Escadre qui ramenoit le Roy , elles donnèrent le signal pour avertir les habitans de l'arrivée de S. M. Aussi tôt le Cardinal Archevêque et une partie des principaux Seigneurs qui étoient à Naples , s'embarquerent sur plusieurs Gondoles magnifiquement ornées , et allèrent au devant du Roy , pendant que le peuple qui accouroit en foule , pour être témoin du débarquement de S. M. marquoit par des acclamations reiterées la joye que lui causoit son retour.

Le Roy entra à cinq heures du soir dans le Port , où il fut reçu au bruit d'une triple salve de l'artillerie de tous les Vaisseaux qui y étoient à l'ancre , et de celle de la Ville et des Châteaux.

S. M. étant descendue à terre , se rendit au Palais , et après s'être placée sur son Trône , elle fut complimentée par le Corps de Ville. Il y a eu pendant trois nuits consécutives des réjouissances à l'occasion de l'arrivée du Roy ; la Noblesse et la Bourgeoisie se sont empressées de la célébrer par des fêtes , et le Corps de Ville s'est distingué par la magnificence des illuminations qui ont été faites par son ordre.

Le 18. le Roy reçut avis que le 12. du mois passé le Comte Carrera , Gouverneur de Trapani , avoit capitulé , et S. M. a approuvé les articles de la capitulation qui porte que quinze jours après celui de la signature , la Garnison Impériale sortira de la Place avec les honneurs de la guerre, tambour battant, Enseignes déployées, avec armes et bagages et 30. coups à tirer pour chaque soldat ; qu'on accordera à la Garnison 8. pièces de canon , chacune de six livres de bal-
le ,

le, et un mortier ; que les Officiers et Soldats Siciliens de la Compagnie d'Artillerie qui étoit dans la Ville , auront la liberté de demeurer au service de l'Empereur ; que huit jours avant l'évacuation de la Place, le Marquis de Gracia Real enverra des Commissaires des Guerres et des Commissaires d'Artillerie pour visiter les Canons et les Magasins ; qu'on fournira des Vaisseaux pour le transport de la Garnison , à condition qu'ils seront fretés aux dépens de S. M. I. que le Comte Carrera pourra se servir pour aller à Trieste ou à Fiume , de la Tartane qu'il a fait armer pendant le Siège , mais qu'il sera obligé de la renvoyer aussi-tôt après son débarquement ; que les Officiers pourront vendre leurs chevaux et leurs armes ; qu'on accordera du temps pour le payement des sommes empruntées dans la Ville par le Comte Carrera au nom de l'Empereur , et que ce Comte laissera des otages qui y demeureront jusqu'à ce qu'elles soient acquittées.

Le Comte Carrera avoit demandé qu'on remît en liberté les Capitaines et les équipages de deux Bâtimens dont les Galeres d'Espagne se sont emparées pendant le Siège , mais cet article lui a été refusé , parce que ces Bâtimens , lorsqu'ils ont été pris , étoient avec des Corsaires d'Alger à qui ils s'étoient joints pour aller en course.

S. M. vient de donner un Decret pour réprimer le luxe dans le Royaume de Naples , et pour fixer le nombre des carrosses et des domestiques que chacun pourra avoir selon son rang.

On a appris que le Roy a fait ordonner au Comte de Colonne de se rendre à Naples , et que les biens du Duc de Caserte qui avoit reçu le même ordre , et qui a différé jusqu'à-présent de

I ij l'exécuter,



1866 MERCURE DE FRANCE
l'exécuter , ont été mis en sequestre. On apprend presque en même temps de Rome , que ce Con-
nétable fait de grands préparatifs pour se rendre à Naples avec une suite de 300. personnes.

Le bruit court que le Roy des deux Siciles paroissoit dans le dessein de ne point conserver les prérogatives de la Grandesse ni les marques de l'Ordre de la Toison d'or aux Seigneurs qui ont reçu ces distinctions de l'Empereur.

LETTRE de M. le Chevalier de saint Pol , commandant la Capitane des Galeres de Malte , écrite à M. de S. Pol de la Bretonniere son Frere , de Naples le 15. Juillet 1735.

Vous serez , sans doute , bien aise , mon très cher Frere , d'apprendre des nouvelles de l'Ambassade de M. le Bailly de S. Simon , General des Galeres de la Religion auprès du Serenissime Prince , Charles de Bourbon , Roy des deux Siciles.

Son Excellence arriva à Palerme , capitale de ce Royaume , le 2. Juillet , avec son Escadre , composée de quatre Galeres : sçavoir la Galere S. Nicolas nommée la Patrone , commandée par M. le Chevalier Afflite , la S. Louis commandée par M. le Chevalier Orrighi , la Ste Anne , dite la Magistrale , commandée par M. le Chevalier de l'Auberidiere , et la Capitane , dont j'ai l'honneur d'être Capitaine , et dont M. le Chevalier de Brancas est Lieutenant.

Cette Escadre entra dans le Port sur les cinq heures du soir au bruit de trois salves Royales de notre artillerie et de notre mousqueterie , pour saluer
S.M.

S. M. Nous saluâmes ensuite de plusieurs décharges les cinq Galeres d'Espagne qui étoient dans le Port. Tous les Bâtimens de Mer, et la Ville répondirent à nos salves, et continuèrent leurs décharges jusqu'au coucher du Soleil.

Le même jour S. E. eût une audience secrette de S. M. et du Comte de San-Estevan. Le lendemain, qui étoit le jour du Couronnement du Roy, ce Seigneur donna à diner à S. E. et aux quatre Capitaines des Galeres de la Religion.

Le 5. M. l'Ambassadeur fit son Entrée publique dans Palerme par la Porte Felice, d'où il se rendit au Palais de S. M. Il étoit suivi de six vingt carrosses remplis par des Chevaliers de Malte les plus distingués. La magnificence des habits et des équipages de ces Chevaliers, répondoit parfaitement à celle de S. E. dont le carosse étoit précédé par M. le Chevalier de Reggio, General des Galeres d'Espagne; et par M. le Chevalier de Pisaro, Commandant des Vaisseaux.

S. E. eut l'honneur de complimenter le Roy au nom du Grand Maître et de la Religion sur son avènement à la Couronne des deux Siciles; la cérémonie finie, M. l'Ambassadeur sortit du Palais et revint dans le même ordre sur sa Galere, où elle donna un grand diné aux principaux Officiers de la Cour.

Le 7. il se rendit encore au Palais, accompagné d'un grand nombre de Chevaliers, cortège qui égaloit en magnificence celui du jour de l'Entrée. S. E. eut l'honneur de présenter à S. M. un Faucon de Malte, * et il prêta le serment accoutumé au nom de

* En vertu de l'Acte de Donation Solennelle de l'Isle de Malte, &c. faite par l'Empereur
I iij Charles-

1868 MERCURE DE FRANCE

de l'Ordre , en qualité de Feudataire du Royaume de Sicile pour les Isles de Malte et de Goze.

Le séjour que nous avons fait à Palerme a été dans un temps où toute la Ville étoit dans la joie ; les habitans n'étoient occupés qu'à donner à l'envi des fêtes galantes , et à imiter , autant qu'ils pouvoient , celles qui se donnoient à la Cour , et sur les Galeres.

Le 8. le Roy s'embarqua avec toute sa Cour sur un Vaisseau d'Espagne , commandé par M. de Pisaro pour se rendre à Naples. S. M. étoit suivie des cinq Galeres d'Espagne , des quatre Galeres de Malte , et d'un grand nombre d'autres Bâtimens sur lesquels étoit toute sa suite. Pendant tout le voyage la Galere Reale d'Espagne tenoit la droite du Vaisseau du Roy , et la Capitane de Malte la gauche. Nous arrivâmes ici le 12. et je ne sçai quand nous en partirons. Je suis , &c.

M. le Bailly de S. Simon , Général des Galeres de Malte , dont il est parlé dans cette Lettre , est le Frere de M. l'Evêque de Metz. Et M. le Chevalier de Brancas est le 3. fils de M. le Marquis de Brancas , Chevalier des Ordres du Roy , Lieutenant Général de ses Armées , et au Gouvernement de Provence , ci-devant Ambassadeur en Espagne.

Charles-Quint en qualité de Roy de Sicile , tant en son nom qu'en celui des Rois ses successeurs , en date du 24. Mars 1530 aux conditions portées dans cet Acte , qui est imprimé tout du long à la fin du III. T. de l'Histoire de Malte par l'Abbé de Vertot.

ESPAGNE.

E S P A G N E.

UN Courier arrivé à Madrid de l'Armée d'Italie, a rapporté que le 23. du mois dernier la tranchée avoit été ouverte devant la Ville de la Mirandole par les Troupes Espagnoles destinées à ce Siege; que les cinq jours suivans ayant été employés à avancer les travaux, les Batteries n'avoient commencé à tirer que le 28. et qu'on eseroit que la Garnison ne pourroit faire une longue résistance.

G R A N D E - B R E T A G N E.

ON embarqua à Londres le 1. de ce mois à bord d'un Vaisseau destiné pour l'Amérique, une grande quantité de Socs de charuë, de Pelles, de Bêches et d'autres Instrumens, tant pour remuer la terre, que pour bâtir, dont le Duc de Montagu et plusieurs autres Personnes de distinction ont fait présent à la Colonie de la nouvelle Georgie.

La Duchesse Doïraïriere de Marlbourough a fait augmenter les Bâtimens de l'Hôpital qu'elle avoit fondé pour y entretenir 80. Officiers qui avoient servi dans les Troupes sous les ordres du feu Duc son Epoux, et comme la plupart sont morts ou employés au service du Roy, elle veut qu'à l'avenir cette Maison serve de retraite à un certain nombre de pauvres Familles. On érigera par son ordre une Statuë de la Reine Anne dans la Place vis-à-vis de cet Hôpital.

Le 12. de ce mois six Bacheliers de Londres disputerent le Prix qu'on a coutume de distribuer tous les ans à celui qui remonte en moins de

1870 MERCURE DE FRANCE

semps à force de rames , la Riviere depuis le Pont de Londres jusqu'à Chelsea.

Des Negres qui avoient été embarquez sur la Côte de Guinée , à bord d'un Vaisseau appartenant à des Marchands Anglois , ayant tenté de s'en rendre maîtres , et leur entreprise ayant manqué , ils ont mis le feu aux Poudres et ont fait sauter le Bâtiment.

On a placé au commencement de ce mois dans la principale Cour du College d'Oxford la Statue de la Reine.

La disette des fourrages a fait diminuer considerablement le prix des Bestiaux , et le 8. on mena au Marché de Smithfield plus de 1200. Bœufs et de 10000. Moutons.

HOLLANDE , PAYS - BAS.

ON apprend de Bruxelles , que le 31. Juillet , jour de la clôture du Jubilé dont on a parlé dans le dernier Mercure , l'Evêque de Gand , assisté des Abbez de Park , de Diligem et de Berne , celebra la Messe dans l'Eglise Collegiale de saint Michel et sainte Gudule ; que l'après midy après le Salut , auquel le même Prélat officia , le Clergé Séculier et Régulier de cette Ville fit une Procession solennelle , qui fut précédée de la Cavalcade des Erudians du College des Peres de la Compagnie de Jesus , et à laquelle tous les Conseils et les Tribunaux assisterent .

Cette Procession , en sortant de l'Eglise , passa sous un magnifique Arc de Triomphe qu'on avoit élevé près de la Chancellerie , et elle se rendit à la Chapelle des douze Apôtres , bâtie sur le terrain d'une maison où les saintes Hosties ont été cachées quelque temps pendant la persecution
des

des Heretiques. Elle alla ensuite à la Chapelle de l'ancien Hôtel de Salazar, lieu dans lequel des Juifs commirent le sacrilege de percer ces Hosties de plusieurs coups de poignard.

L'Archiduchesse Gouvernante, vit passer la Procession d'une maison voisine, et elle entendit le Motet que sa Musique chanta dans cette Chapelle. La Procession continua sa marche par le Cantersteen, par la rue de la Magdelaine, par le Marché, par le Gracht et par le Stormsraet, et ayant fait deux Stations à l'Eglise Paroissiale de sainte Catherine, et à celle des Augustins, elle retourna à l'Eglise Collegiale, où l'on chanta le *Te Deum*.

On apprend de Bruxelles, que le Prince Hereditaire de Modène y arriva de Paris le 12. de ce mois. Il rendit visite le jour suivant à l'Archiduchesse-Gouvernante, qui l'a fait servir par ses Officiers, et qui a fait poser une Garde à la porte de l'Hôtel où il demeure.

Les Etats de Haynaut ont ordonné que toutes les sommes consignées pour les Enfans Mineurs de la Province, fussent déposées au Comptoir General de Mons, et l'on croit qu'elles seront employées à achever le payement du subsidie demandé par l'Empereur, et que la Province donnera trois pour cent d'interêt par an à ceux à qui ces fonds appartiennent.

*****:*****:*****

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 15. Juin dernier, *Charles-Louis-Henry François de Lenoncourt*, Marquis de Blainville Comte du S. Empire, Premier Gentilhomme

1 v de

1872 MERCURE DE FRANCE

de la Chambre du Duc de Lorraine, mourut en son Château de Blainville, à 4. lieues de Nancy en Lorraine, âgé au plus de 55. ans. Il étoit fils aîné de feu Charles Henry Gaspard de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Grand-Chambellan de feu Leopold Duc de Lorraine, , et son Envoyé à Rome et en France, mort le 14. Décembre 1713. et de feuë Charlotte Yoland de Nettancourt, morte le 27. May 1703. étant Dame d'Atours de la Duchesse de Lorraine. Il avoit été marié le 14. Octobre 1710. avec Angelique de Ligneville, fille de Melchior, Comte de Ligneville, Marêchal de Lorraine, et d'Anne de Bouzey. Il n'en laisse que des filles. La Maison de Lenoncourt, dont le Marquis de Blainville étoit l'aîné, est l'une des quatre anciennes Maisons de Chevalerie de Lorraine. La Généalogie en est rapportée dans la nouvelle Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Chapitre des Archevêques de Rheims, Tome II. page 52.

Le même jour 15. Juin, *Nicolas-François Comte de Gondrecourt*, Chevalier, Seigneur de May-sé, Senenville, Waruinay, Rouvroy, &c. Conseiller du Duc de Lorraine en tous ses Conseils d'Etat et Privé, Premier Président en la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois, mourut à Nancy, âgé de 80 ans, universellement regretté pour son affabilité, sa droiture, son intégrité, son profond sçavoir et toutes les autres grandes qualitez qui le distinguoient. Le 5. Août la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois fit celebrer un Service solennel dans l'Eglise Paroissiale de saint Sébastien de Nancy, pour le repos de son ame. M. de Mahuet, Vicaire Apostolique de la Principauté de Lixen, Abbé de Stutbrunne en Lorraine, Conseiller-Prélat en la même Cour, y officia,

et

A O U S T. 1735. 1873

et Dom Placide Oudener Benedictin, y prononça l'Oraison funebre du défunt. La Cour Souveraine y assista, ainsi que le Clergé en corps. L'Emploi de Premier Président de la Cour de Lorraine et Barrois a été remplacé par Claude d'Hoffelize, second Président. M. Parisel, Doyen des Conseillers, a été fait troisième Président. L'Abbé de Gondrecourt a aussi obtenu un Canoniat de l'Insigne Eglise Primatiale de Lorraine à Nancy.

Jerôme de Fallet, Marquis de Casragnole de Barol et de Cavatour, Comte de la Roquette Palafée, Seigneur de la Volte et autres Terres dans le Piémont et dans le Montferrat, des Seigneurs de la Mourre, de Poquepaille et de Roudel, Viceroy et Lieutenant General du Royaume de Sardaigne, Capitaine General des Armées du Roy dans ce Royaume, et Lieutenant General des Armées de S. M. S. mourut le 5. Juillet dernier à Cagliari, Ville Capitale de cette Isle, dans la 66. année de son âge, étant né le 9. Novembre 1669, universellement regretté; il a vaqué jusqu'aux derniers jours de sa maladie aux affaires de ce Royaume, qu'il a gouverné près de quatre ans avec beaucoup de sagesse.

Il entra dans le service à l'âge de 20. ans, et ayant passé successivement par divers Emplois dans les Dragons et dans les Gardes du Corps, il parvint au Grade de Lieutenant General; il a donné dans toutes les occasions des preuves de valeur et de zèle pour le service du Roy son Maître. Après la Paix d'Utrecht il fut nommé Gouverneur de Pignerol; ensuite il eut le Gouvernement du Duché de Montferrat, il garda ce dernier jusqu'en 1731. qu'il fut nommé à la Vice-Royaute de Sardaigne.

Il avoit épousé en 1695. Helene Marilde de

Lvj Provan

1874 MERCURE DE FRANCE

Provane de Druent , d'une des plus illustres Familles du Piémont , comme on peut le voir dans Guichenon et autres Historiens ; il a eu de ce Mariage , 1°. Octave de Fallet , Marquis de Barol , son successeur , qui a épousé en 1730. Marie-Magdeleine de Caron de S. Thomas, Dame du Palais de la feuë Reine de Sardaigne , fille de Joseph Gaëtan Caron , Marquis de S. Thomas , Premier Ministre d'Etat et Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade , et de Victoire de Saluces , Première Dame d'honneur de la même Reine. Pour ne pas trop allonger cet article , on ne s'étendra pas sur les Maisons de Caron de S. Thomas et de Saluces , si fécondes en Hommes Illustres et Ministres d'Etat.

Du Mariage d'Octave de Fallet , Marquis de Barol , et de Marie-Magdeleine de Caron de S. Thomas , sont nés deux garçons , l'aîné desquels a été tenu sur les Fonts et nommé Charles-Jérôme par S. M. le Roy de Sardaigne , et par la feuë Reine.

Les autres Enfans de Jérôme de Fallet sont ;
2°. Théodore de Fallet , Duc de Cannalongue.
3°. Hyacinthe de Fallet , Chevalier de Malthe , qui s'est trouvé aux Batailles de Parme et de Guastalla. Le Régiment des Fusiliers , dans lequel il est , ayant relevé à la première celui du Roy , des Troupes de S. M. Très-Chrétienne , est celui de tous les Piémontois , qui a le plus souffert , ayant eu la plupart de ses Officiers tués ou blessez.

Le Corps du Marquis de Castagnole a été exposé pendant trois jours avec beaucoup de pompe sur un Lit de Parade dans la Salle du Palais des Vice-Rois , où il y avoit quatre Autels , sur lesquels on celebroit des Messes. Il fut ensuite porté

porté à l'Eglise Cathédrale , accompagné d'un superbe Convoy , lequel étoit suivi de six Pièces de Canon ; son Oraison Funebre fut prononcée par le Pere Langasco, de la Compagnie de Jesus ; et l'Archevêque de Cagliari , frere du Vice-Roy qui vient de mourir, va laisser un Monument de sa magnificence, ainsi que de l'estime et de l'amitié qu'il avoit pour cet illustre défunt , en lui faisant élever un superbe Mausolée dans sa Métropolitaine.

Cet incomparable Viceroy étoit fils de feu Charles-Louis de Fallet , Marquis de Barol, &c. qui avoit épousé Christine de Birague , de la Branche des Comtes de Visque , Maison connue en Italie et en France par son ancienneté et par ses illustrations. De ce Mariage sont issus , outre Jérôme de Fallet , qui fait le sujet de cet Article , Antoine de Fallet , de la Compagnie de Jesus, qui a été ces années passées Visiteur General dans le Royaume de Sardaigne , et ensuite Provincial de la Province de Milan , s'étant attiré dans ces divers Emplois l'estime universelle.

Jean-Joseph-Raoul-Constance de Fallet , cy-devant Aumônier du feu Roy de Sardaigne présentement Archevêque de Cagliari et Primat des Royaumes de Sardaigne et de Corse ; il fut nommé à cet Archevêché en 1727. par le Roy Victor et sacré à Turin la même année , et non à Rome , comme il est dit par erreur dans le Supplément du Dictionnaire de Moreri , à l'Article *Fallet* ; c'est un Prélat d'un rare mérite , tant pour sa grande piété, que pour son profond savoir.

Octave de Fallet , Comte de la Roquette, mort des blessures qu'il reçut en 1690. à la Bataille de Stafarde , Jean-Baptiste de Fallet , Marquis de Cavatour

Cavatour , Gentilhomme de la Chambre du Roy de Sardaigne , qui a servi avec distinction dans les Dragons pendant toute la dernière guerre.

Christine de Fallet, qui a épousé François Marquis de Mossi , Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy de Sardaigne ; d'une Maison très distinguée dans le Montferrat ; Theodore de Fallet , Commandeur des Ordres de S. Maurice et de S. Lazare , et Maréchal de Camp dans les Armées de S. M. S. Il a servi , de même que Joseph de Fallet , son frere , Colonel du Régiment de Saluces , Infanterie , pendant les guerres de Piemont et de Sicile , et à cette dernière il a été blessé et fait prisonnier ; ils se sont tous deux distingués par leur valeur et par leur conduite à tous les Sieges et aux Batailles où ils se sont trouvés , et principalement à celle de Guastalla ; le plus jeune des deux y a été blessé , et son Régiment s'y est signalé.

La Maison de Fallet est des plus anciennes et des plus illustres d'Italie ; on voit dans plusieurs Auteurs qu'elle a fait des Alliances avec des Maisons Souveraines , et qu'elle avoit elle-même autrefois la Souveraineté des Terres qu'elle possède à présent , comme il paroît par plusieurs Titres et entr'autres par l'Investiture du 28. Septembre 1486. que l'on conserve dans les Archives de cette Maison ; elle est de Guillaume Paleologue , Marquis de Montferrat en faveur de Thibaud de Fallet ; on y lit que ce Thibaud n'a jamais relevé d'aucune Puissance du Monde ; *Alium Principem seu Potentatum de Mundo non recognovisse.*

Petrino de Fallet , celebre dans l'Histoire , qui étoit General des Armées du Roy Robert , et de Jeanne , première Reine de Naples , est celui qui a fait l'acquisition de la Terre de la Mourre , en-

core

core possédée aujourd'hui par les Seigneurs de cette Maison; dans un Acte du Roy Robert du 29. Décembre 1342. qui se trouve enregistré à Naples, il est dit: *At quia nos in prefata Venditione dictis de Fallettis alienavimus, transtulimus, et dedimus jura, et jurisdictiones omnes, qua nobis in dicto Castro Murra spectabant, etiam de Regalibus altioris, et suprema potestatis, qua in eo possidebamus, nihil penitus excluso, vel reservato;* ce qui prouve que la Souveraineté de la Terre en question, a été cédée à Petrino de Fallet et à tous ses Successeurs. La Branche de cette Maison, qui étoit dans le Royaume de Naples, obtint le Privilege du *Seggio*, dont la Noblesse de ce Pays-là est très-jalouse, l'accordant fort rarement aux Etrangers qui vont s'établir parmi eux; l'Original de ce Privilege se trouve dans les Archives de la Ville de Naples; cette Branche est éteinte, mais elle revit en la personne de Theodore de Fallet, Duc de Cannalongue, qui est fils puîné de Jérôme de Fallet, Marquis de Castagnole, lequel a épousé en 1714. la fille aînée, de feu Hyacinthe de Fallet, Duc de Cannalongue, et Régent Collateral du Royaume de Naples.

Les Armes de la Maison de Fallet, sont d'*azur à une bande eschiquetée d'or et de gueules de trois traits supports deux Aigles, Cri d'Armes ou Devise, I N S P E.*

Le 16. Juillet, *Marie Caroline-Josèphe, Comtesse Doïairière de Salm*, seconde fille d'Antoine Florian, Prince de Lichtenstein et du S. Empire Romain, Duc de Troppau et de Jägerndoff, Grand-Maître de la Maison de l'Empereur, mort le 11. Octobre 1711. et d'Eleonore Barbe Comtesse de Thun, morte le 10. Fevrier 1723.

mourut

1878 MERCURE DE FRANCE

mourut à Vienne en Autriche, dans la 41. année de son âge, étant née le 21. Octobre 1694. elle étoit restée veuve sans enfans le 2. Juin de l'année dernière 1734. de François-Guillaume, Comte du S. Empire Romain, de Salm et de Reifferscheid, Seigneur de Bedburg, de Dick, d'Alfter et de Hackenbroich, Maréchal hereditaire de l'Archevêché et de l'Eglise de Cologne, actuel Conseiller intime d'Etat de l'Empereur, et Grand-Ecuyer de l'Imperatrice Douairiere Amelie, avec lequel elle avoit été mariée le 14-May 1719. elle étoit sa seconde femme.

Adolfe Bernard, Comte de Martiniz, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Conseiller Intime Actuel d'Etat de l'Empereur, et cy-devant Grand-Maréchal de sa Cour, actuellement Grand Maître de la Maison de l'Imperatrice regnante, depuis le mois de Janvier dernier, mourut à Vienne le 29. Juillet dernier âgé de 55. ans.

Le 30. *Sophie Louise*, Reine Douairiere de Prusse, belle-mere du Roy de Prusse actuellement regnant, mourut à Grabow, dans le Duché de Mecklembourg, où elle faisoit sa résidence ordinaire depuis son veuvage; elle étoit âgée de 50. ans, 2. mois, 24. jours, étant née le 6. May 1685. et fille de Frederic Duc de Mecklembourg-Schwerin, mort le 23. Avril 1688. et de Chrétienn-Guillermine de Hesse-Bingenheim, morte le 16. May 1722. elle avoit été mariée le 19. Novembre 1709. avec Frederic premier, Roy de Prusse, Margrave de Brandebourg, Grand-Chambellan, et Prince Electeur du S. Empire Romain. veuf de deux femmes, et qui mourut le 25. Février 1713. elle n'en a point eu d'enfans.

Le 21. Août, *Emanuel-Ignace, Prince de Nassau*

Nassau-Siegen et du S. Empire, Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, Chambellan de l'Empereur, son Conseiller Intime d'Etat Actuel, Feld-Maréchal-Lieutenant de ses Armées et Capitaine de la noble Garde du Corps des Archers au service de S. M. I. auprès de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas Autrichiens, mourut à Bruxelles, après une longue maladie, âgé d'environ 47. ans, sans laisser d'enfans de Charlotte de Mailly de Néelle, née en 1688. fille de deffunt Louis de Mailly, Marquis de Néelle, Maréchal des Camps et Armées du Roy, et de feuë Marie de Coligny, qu'il avoit épousée à Paris le 14. May. 1711. Il étoit le troisiéme et dernier fils de Jean-François Desiré de Nassau, Prince de Siegen et du S. Empire, Doyen des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or, Gouverneur de la Gueldre Espagnole, mort à Ruremonde le 29. Décembre 1699. et d'Isabell-Claire-Eugénie du Puget de la Serre, Françoisise d'origine, sa troisiéme femme, morte le 19. Octobre 1714. Le Corps du deffunt a été transporté le lendemain de sa mort à Louvain, pour y être inhumé en l'Eglise des Religieux Minimes, dans le Tombeau du feu Prince son Pere, Fondateur du College de ces Peres. Les freres aînez consanguins du Prince de Nassau, qui vient de mourir, étoient Alexis-Antoine-Chrétien Ferdinand de Nassau, Archevêque de Trébisonde, Chanoine Tréfoncier de Cologne et de Liege, Prévôt de l'Eglise et Chancelier de l'Université de Louvain, Abbé de Bouzonville en Lorraine, &c. mort à Cologne le 23. Mars 1734. et François Hugues, Prince de Nassau-Siegen, mort à Siegen le 4. Mars dernier ; ce dernier avoit été marié le 3. Juin 1731. avec Ernestine Leopoldine, née le 21.

Août

1880 MERCURE DE FRANCE

Août 1703. fille de feu Philippe-Charles, Comte du S. Empire Romain de Honenlobé Bartenstein, et de Gleichen; Chambellan et Conseiller intime d'Etat de l'Empereur, et Juge de la Chambre Imperiale de Wetzlar, et de Leopoldine de Hesse Rheinstels sa seconde femme.

ARMÉE D'ITALIE.

Les Lettres de Bozolo du 8. de ce mois; marquent que le Roy de Sardaigne y étoit revenu le 2; que le même jour le Maréchal de Noailles étoit arrivé à Milan après avoir visité tout le pays qui est entre les Lacs de Garde, d'Issè, et de Cosme, jusqu'au Fort de Fuentes. On a appris en même temps que les Espagnols faisoient le Siège de la Mirandole avec 12. Bataillons, 32. Piquets, et 6. Régimens de Cavalerie; que ces Troupes étoient commandées par le Comte de Maceda, lequel avoit sous ses ordres quatre Maréchaux de Camp; qu'ils avoient 12 pieces de canon et quelques mortiers en batterie, et que les Assiégés avoient fait une sortie dans laquelle ils avoient été repoussés.

Les mêmes Lettres portent, que les Troupes de l'Empereur étoient toujours dans les postes qu'elles ont occupés depuis qu'elles se sont retirées dans le Tirol; que la Cavalerie a ses quartiers depuis Brixin jusqu'à Tirol, et sur la gauche de la tête du Lac de Garde; qu'une partie de l'Infanterie étoit dans le même pays, et que le surplus a été distribué dans différens postes depuis Borghetto, et le Mont Balda jusqu'à Trente.

Les avis reçus de Bozolo du 15. portent, que le Maréchal de Noailles étoit allé le 12. reconnoître

connoître les environs de Mantouë du côté du Scraglio, et qu'il avoit visité les postes de Pietolo, de Ceresè, et de Pradel.

On a appris en même temps, que les ennemis ont fait faire quelques mouvemens aux Troupes qu'ils ont à la gauche de la tête du Lac de Garde, et qu'après avoir retiré celles qu'ils avoient laissées du côté de Borghetto, ils ont renvoyé dans ce poste et dans celui d'Alla un détachement plus considerable.

Ces différens mouvemens des Imperiaux ont déterminé le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles à faire passer 16. Compagnies de Grenadiers à Castiglion del Stivère, et de mettre dans les environs quelques Corps de Troupes qui soient à portée de s'opposer aux courses que les ennemis pourroient faire de ce côté là.

Les Espagnols continuent le Siège de la Mirandole, et on a appris le 14. à Bozolo, qu'ils avoient perfectionné leur troisième parallèle, et qu'ils étoient fort près du chemin couvert.

Le Duc de Montemar a reçu avis de l'arrivée à Genes de la plus grande partie des Vaisseaux sur lesquels on a embarqué l'Artillerie qu'il a faite venir de Sicile, et que les 12. Bataillons qui ont reçu ordre de venir le joindre, avoient débarqué à Livourne.

FESTE donnée à M. le Maréchal de Noailles à Dezenzano dans l'Etat de Venise. Extrait d'une Lettre du trente Juillet 1730.

LE quartier général de l'Armée de France en Italie qui est à Castiglion-dellestiver, sur les confins du Mantouïan, du côté de l'Etat de Veni-

se, n'est éloigné que de six mille de *Dezenzano*, gros Bourg du pays Venitien, situé sur le bord du Lac de Garde; cette situation est des plus heureuses par les agrémens de la belle vûe du Lac et de tout le rivage; quelques-uns de Mrs les Officiers Généraux et d'autres personnes, s'étant donné la satisfaction de venir s'y promener avec M. de Lumague, Munitionnaire Général de l'Armée, qui est obligé d'y venir de temps en temps pour ses affaires; Il les y a régales du bon poisson que fournit le Lac, le récit que ces Messieurs en ont fait à M. le Maréchal de Noailles ayant fait naître à ce Général l'envie de venir dans ce charmant lieu, M. de Lumague prit la liberté de lui offrir un repas pour le Vendredi 15. Juillet.

Ce ne fut que la veille de ce jour là seulement que M. le Maréchal détermina ce petit voyage. M. de Lumague ordonna sur le champ tous les préparatifs convenables pour une grande réception, et envoya du Camp des Officiers de cuisine et d'office avec des caissons chargés des ustanciles nécessaires et telles qu'on croyoit bien qu'on ne trouveroit pas à Dezenzano pour des aprets à la Française; M. de Lumague s'y rendit sur la fin du jour, et trouva tout en mouvement; la diligence fut telle jour et nuit, soit pour la pêche soit pour envoyer chercher dans le Pays et jusques dans les Villes de Veronne, et de Brecia les provisions et les assaisonnemens nécessaires, (le lieu de Dezenzano étant communément fort dépourvû) que tout se trouva prêt le lendemain pour le repas du diné.

On s'étoit assuré de la Maison la plus apparente, la plus propre et la mieux située, elle appartient à un Gentilhomme Venitien, qui l'a meublée

meublée et pourvûe de toutes les commodités convenables. Il y a entr'autres appartemens un grand salon placé entre deux vestibules , dont l'un est percé sur le Lac , et l'autre sur un grand jardin rustique qui se perd dans la campagne. Ce fut le lieu destiné pour le repas. M. le Maréchal arriva à midy en berline à six chevaux , précédé de ses Gardes , et escorté par un détachement de Cavalerie et de Dragons , il étoit accompagné de Mrs les Comtes d'Ayen et de Noailles ses fils , et soit avant ou après ce Général , arrivèrent environ soixante personnes de considération , Officiers, Généraux, et autres. Il avoit trouvé en entrant dans le Bourg toute la Garnison de la Place composée de deux Compagnies d'Esclavons sous les armes , laquelle lui rendit les honneurs Militaires, et le Commandant en envoya un détachement pour garder les portes de la maison , ou pour parler suivant les termes du pays , du Palais destiné pour la Fête.

M. le Maréchal fut reçu à la descente de sa Berline par M. de Lumague, qui après lui avoir rendu ses respects , eut l'honneur de le conduire dans un appartement commode pour prendre un peu de repos , mais M. le Maréchal ne faisant aucune attention à la fatigue que la chaleur du jour lui avoit causée, ne s'y arrêta point, il passa avec la compagnie sur un balcon donnant sur le Lac, et admira toutes les beautés du rivage. Il s'instruisit de tous les lieux qu'on y découvre, et de toutes les particularités du Pays qui les environne; pendant la durée de cette conversation, cinq ou six Gentilshommes ayant titre de Comtes , qui font leur demeure dans le Bourg ou dans les environs de Dezenzano , lui furent présentés , et M. le Maréchal les fit inviter à dîner avec lui par M. de Lumague.

Peu de temps après on servit les tables , il y en avoit trois dans la maison ; la première , que M. le Maréchal désira être placée dans le vestibule du côté du Lac , étoit de vingt couverts, l'endroit n'ayant pas permis d'en mettre une plus grande ; la seconde qui étoit dans le salon , étoit de vingt-cinq couverts ; et la troisième dans le même salon étoit de quinze. Il y avoit une quatrième table dans un jardin vis-à-vis le balcon du salon pour le détachement et pour les survenans , toutes ces tables furent servies à quatre services (sans le fruit) de Poissons d'une grosseur extraordinaire et excellents ; c'étoit un abondance de Truites , de Brochets , de Tanches et d'autres poissons délicats , comme Carpiens , Sardines et Anguilles , qui furent entremêlés d'autres mets , avec une profusion régulière , et bien entendue. Les vins de Provence , de Bourgogne , et de Champagne furent servis en abondance et furent trouvés délicieux ; on goûta aussi quelques vins particuliers du pays , la glace n'y manqua pas , on en avoit envoyé prendre sur le Monte Baldo , qui est la première haute Montagne du Tirol , faisant une des perspectives du Lac ; le fruit étoit composé de tout ce que la saison pouvoit donner de plus beau , de plus nouveau , et même de plus prématuré ; car il y eut jusqu'à du raisin mur , qui avoit été apporté du Canton le plus chaud du pays , sçavoir des environs de Veronne , d'où l'on peut juger que les fruits qui précèdent celui là en maturité , ne manquoient pas.

Lorsque le repas en fut à ce dernier service , on fut agréablement surpris d'entendre une symphonie de 24. instrumens , maniés par les plus grands Maîtres , lesquels on avoit fait venir toute
la

la nuit de Brecia , qui est une Ville , pour ainsi dire , de plaisir et de goût , ils arriverent à point nommé et formerent pendant quelques heures des concerts Italiens admirables ; M. le Maréchal les honora de son attention et de son applaudissement ; ensuite ayant désiré de se promener sur le Lac , on fit préparer promptement plusieurs petits bateaux couverts , dans l'un desquels il entra avec 9. ou 10 personnes , il y avoit cinq autres Gondoles , trois pour les conviés , et deux pour les Musiciens ; M. le Chevalier de la Bouvernelle , commandant la Galiole du Pô , étoit avec M. le Maréchal , on alla à 2. ou 300. pas sur le Lac ; mais comme le beau temps qu'il avoit fait toute la journée se tourna tout à coup en orage , il falut revenir à bord.

M. le Maréchal se fit débarquer à l'endroit du Port où sont les Magasins des vivres , dans lesquels il entra , visita les grains , et vit la manœuvre qui se fait à les nettoyer , peser et arranger ; enfin arrivé à l'heure à laquelle il s'étoit proposé de s'en retourner au Camp de Castiglione , il partit en donnant tous les témoignages d'une satisfaction entière , on ne pouvoit effectivement rien ajouter à tout ce qui s'est fait en cette occasion. Il n'a rien été oublié de tout ce qui pouvoit répondre à l'honneur que M. le Maréchal a fait à M. de Lumagur.



FRANCE.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE Roy a nommé Premier President du Parlement de Bordeaux , M. le Breton , President à Mortier du même Parlement.

Le 14. de ce mois , veille de la Fête de l'Assomption de la Ste Vierge , le Roy revêtu du Grand Collier de l'Ordre du Saint Esprit , se rendit à la Chapelle du Château de Versailles , où S. M. entendit la Messe et communia par les mains de l'Abbé d'Andelot , Aumônier de S. M. en quartier : le Roy toucha ensuite un grand nombre de Malades.

L'après-midy , leurs Majestés assisterent aux premieres Vêpres chantées par la Musique.

Le 15. jour de la Fête , le Roy entendit dans la Chapelle du Château la grand'Messe celebrée par l'Abbé Brosseau , Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique. La Reine qui avoit communie le même jour par les mains du Cardinal de Fleury son Grand Aumônier , assista à la grand'Messe dans sa tribune.

L'après-midy , le Roy après avoir entendu les Vêpres , assista à la Procession , à laquelle l'Abbé Brosseau , Chapelain ordinaire de la Musique , officia.

Le 15. Août, Fête de l'Assomption de la Vierge, on chanta au Concert Spirituel , le *Regina Cæli*,
de

de M. de la Lande , qui fut suivi d'un Motet à grand cœur du sieur Bordier, très bien exécuté et fort aplaudi ; la Dlle Erremens et le sieur Jehiot chanterent le petit Motet du sieur du Bousset, *Laudate Deum*, avec beaucoup de précision, le Concert fut terminé par un grand Motet de M. de la Lande qui fut précédé de plusieurs piéces de symphonies excellemment exécutées par les Srs Blavet et Guignon.

Le 16. de ce mois, dans l'Assemblée Générale du Corps de Ville, M. Tripart, et M. Touvenot, Notaire, furent élus Echevins.

Le 24. le Corps de Ville se rendit à Versailles et le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris étant à la tête, il eut audience du Roy avec les ceremonies accoutumées. Il fut présenté à S. M. par le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, et conduit par l'Ayde des Ceremonies.

Les deux nouveaux Echevins prêterent entre les mains du Roy le serment de fidélité, dont le Comte de Maurepas fit la lecture, le Scrutin aiant été présenté par M. Savalette, Avocat du Roy au Châtelet, qui fit un Discours très éloquent.

Le même jour, le Corps de Ville eut l'honneur de rendre ses respects à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, et à Mesdames de France.

Le 24. les Deputés des Etats de Languedoc eurent audience du Roy, étant présentés par le Marquis de Prie, Lieutenant Général de la Province, et par le Comte de Saint Florentin, Secrétaire d'Etat, et conduits par M. de Bourlamaque, Ayde des Ceremonies. La députation étoit composée de l'Evêque d'Uzès pour le Clergé, qui porta la parole ; de Mrs de Bresillac et

• K Marcha,

1888 MERCURE DE FRANCE

Marcha. Députés du Tiers-Etat et de M. Joubert, Syndic General de la Province. Ces Députés eurent ensuite audience de la Reine avec les mêmes Ceremonies. Le Député pour la Noblesse étoit le Marquis de Caylus, Lieutenant-General, qui ne s'est point trouvé à ces Audiences, parce qu'il commande pour S. M. dans le Roussillon.

+++++

M O R T S , &c.

Pierre-François de Gaudechart, Chevalier Marquis de Querrieu, mourut en sa Terre de Querrieu, près d'Amiens en Picardie, sur la fin du mois de Juillet dernier, âgé d'environ 40. ans. Il avoit épousé Françoise de Flancourt, dont il a laissé trois enfans en bas âge. Il étoit le dernier de la troisième Branche de la Maison de Gaudechart, et le huitième possesseur de la Terre de Querrieu, qui a été érigée en Marquisat avant l'année 1648 en faveur de Jean de Gaudechart. Les deux autres Branches de la Maison de Gaudechart, qui est une ancienne Noblesse du Beauvoisis, sont 1^o. celle des Seigneurs de Bachevilliers, dont étoient Adolphe de Gaudechart, Marquis de Bachevilliers, Lieutenant General des Armées du Roy, et Gouverneur du Fort de Barrault en Dauphiné, mort le 6. Octobre 1718, Nicolas de Gaudechart de Bachevilliers, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Commandeur de Soissons et de Sancy, Receveur du Trésor commun de la Religion au Grand-Prieuré de France, mort en 1720, et Alexandre de Gaudechart, Comte d'Es-ville, Lieutenant des Gardes du Corps du Roy, Maréchal de Camp de ses Armées, et Lieutenant pour

pour S. M. en Champagne, mort le premier Janvier 1730. qui étoient tous trois freres; et 2°. celle des Seigneurs de Mattancourt, dont est Louis de Gaudechart de Mattancourt, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine et Archidiacre de Dreux en l'Eglise de Chartres, qui a un frere aîné marié.

Le premier Août, *François Mareschal*, Conseiller Clerc au Parlement de Paris en la seconde Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le premier Septembre 1719. Abbé Commandataire des Abbayes de Bonnefontaine, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rheims, depuis le 27. Juillet 1710. et de celle de N. D. de Bellefontaine, Ordre de S. Benoît, Diocèse de la Rochelle, depuis le 8. Janvier 1721. mourut à Paris dans la 46. année de son âge, étant né le 24. Janvier 1690. Il étoit second fils de Georges Mareschal, Seigneur de Bievre et de Velizi, Conseiller et Premier Chirurgien du Roy, Chevalier de l'Ordre Royal de S. Michel, et de Marie Roger. Georges-Louis Mareschal, son frere aîné, cy-devant Premier Chirurgien du Roy en survivance, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, et son Maître d'Hôtel, est aujourd'hui Fermier General des Fermes de S. M. depuis 1732.

Le 3. Demoiselle *Anne-Marie Camus de Pontcarré*, fille unique de Geoffry Macé Camus, Seigneur de Pontcarré, Baron de Maffiers, Premier Président du Parlement de Roüen, et de feüe D. Marie-Anne Magdeleine de Jassaud, sa premiere femme, décédée le 23. Janvier 1727. mourut à l'âge de 14. ans au Village de Maisons près de Charenton, chez D. Marie Anne-Madeleine Coustard, son Ayeule, veuve d'André-Nicolas de Jassaud, Président en la Chambre des Comp-

1890 MERCURE DE FRANCE

tes de Paris. Le lendemain au soir son corps fut apporté à Paris et inhumé à S. Merry, dans la Sépulture de sa famille.

Le 4. *Pierre Haringue*, Seigneur d'Auneau en Beauce, belle et grande Terre, Conseiller Secrétaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, cy-devant Trésorier des Maison et Finances de S. A. S. le Duc d'Orleans, et auparavant de feu S. A. R. le Duc d'Orleans, Régent, mourut après une longue maladie à Paris. Il avoit épousé la fille de feu Edme Roger du Perron, Seigneur de Corcelles, Intendant pour le Roy à Cazal et à Pignerol, et de Marie Regnaud, sa femme, morte veuve en secondes nocces de Jean-Pierre Chubéré, Secrétaire du Roy, Avocat au Parlement et Banquier Expéditionnaire en Cour de Rome et Légations.

Le 6. *Nicolas-Joseph Racine*, Conseiller Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, et Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Mariau d'Auxerre, de l'ordre de Prémontré, qui lui avoit été donnée le 13. Février 1719 mourut à Paris d'hydropisie, après une longue maladie, âgé d'environ 39. ans. Il avoit été reçu Conseiller le 31. Décembre 1710. et étoit monté à la Grand'Chambre au mois de Février 1732. Il étoit un des fils de feu Michel Racine, Conseiller Secrétaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, et ancien Receveur General des Finances de la Generalité d'Alençon, mort le 13. May 1732. à l'âge de 77. ans, et de Pétronille Vanderlinde.

Le 10. mourut à Paris D. *Anne-Angelique Dodart*, femme de Charles-Adrien de Bonsens, Chevalier Seigneur des Epinets, de Courci, de l'Essart, du Roumois et de Chalusigny, Ecuyer ordinaire du Roy.

Le 14. *Jean-Baptiste de Brilhac*, Prêtre, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison de Sorbonne, mourut à Paris dans la 87. année de son âge. Il étoit fils de Pierre de Brilhac, Seigneur de Nouzieres, de la Roche, de Magné, et de Tachainville, Vicomte de Gençay, mort Sous-Doyen du Parlement de Paris, le 15. Janvier 1679. et de Marie-Benoise, morte le 2. Septembre 1680. et oncle de Pierre de Brilhac, mort Premier President du Parlement de Bretagne, le 23. Janvier 1734.

Le 15. *Jean-Baptiste Pierre Botentuit Langlois*, Chirurgien pour les Fractures, mourut à Paris âgé de 42. ans ; son Pere vit et travaille encore à l'âge de 96. ans.

Le 18. *D. Marthe Clemence de Bailloul*, veuve depuis le 18. Août 1711. de Jean Guillemain, Seigneur, Baron de Courchamp, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, mourut à Paris âgée de 77. ans, laissant 3. fils qui sont Jean Louis Guillemain, Seigneur Baron de Courchamp, aussi Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, qui a épousé la seconde fille de feu Charles Ruau du Tronchor, Secrétaire du Roy, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, et ancien Fermier General ; Jean-Charles Guillemain de Courchamp, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant dans le Régiment des Gardes Françoises ; et Louis Auguste Guillemain de Guimbrois, qui n'a point de charge. La Dame de Courchamp, leur mere, étoit fille de Louis de Bailloul, Seigneur de Soisy et d'Estioles sur Seine et de Vattetot sur Mer, Marquis de Châteaugontier, President du Parlement de Paris, mort le 11. Juillet 1701. et de Marie le Ragois de Bretonvilliers.

Le . . . Août, *D. Anne-Annoinaite le Boistel*,

1891 MERCURE DE FRANCE

épouse depuis 1721. d'André de Gironde, Comte de Buron, Seigneur de Neronde, et à cause d'elle Vicomte et Seigneur d'Embrieff, Seigneur d'Escury, de Messemain, de Jay, de Longregard, et de la Mairie d'Ardre, Grand Echanson de France, et Lieutenant general au gouvernement de l'Isle de France, mourut à Briare, âgée d'environ 35. ans laissant des enfans. Elle étoit fille de feu Claude le Boistel, Conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, Seigneur, Vicomte d'Embrieff, Escury, Messemain, Jay, Longregard, et Mairie d'Ardre, mort au mois d'Avril 1722. et d'Antoinette-Anne le Boultez. .

Le 26. D. *Adelaide-Genevieve-Felicite d'O*, Épouse de Louis de Brancas, Duc de Villars, Pair de France; (apellé Duc de Lauraguais, pour le distinguer de son pere.) Colonel du Régiment d'Artois, mourut à Paris douze jours après être accouchée heureusement d'un second fils, âgée d'environ 19. ans; elle avoit été mariée le 27. Aout 1711. et étoit fille de feu Gabriel Simon, Marquis d'O, Colonel Lieutenant du Régiment de Toulouse Infanterie, et Brigadier des Armées du Roy, mort le 27. Octobre de l'année dernière à l'âge de 37. ans, et de defunte Anne-Louise de Madaillan de Lesparre de Lassay, morte le 2. Octobre 1723. dans la 27. année de son âge.

En raportant la mort de Georges Thierri Fagnier de Vienne, Seigneur du Breuil dans le second volume du Mercure du mois de Juin dernier p. 1437. on a omis, faute d'être instruit, de mettre au nombre de ses enfans. Fagnier de Vienne, Capitaine au Régiment de Forest; Fagnier, appellé le Chevalier de Vienne, Enseigne de Vaisseaux du Roy depuis 1727. et Marie-Anne Fagnier de Vienne, Religieuse à Blesle.

T A B L E.

P IERCES FUGITIVES, Paraphrase d'Ezechias, Roy de Juda,	1673
Suite du Discours sur les Hieroglyphes,	1677
Le Corbeau et le Renard, <i>Fable</i> ,	1688
Lettre sur la Vie et les Ouvrages de Moliere,	1690
Lettre sur les Coûtumes et Usages d'Artois,	1710
La Fayance, <i>Poëme</i> ,	1719
Observations sur ce Poëme,	1723
Bouts-Rimez,	1726
Accouchement contre Nature,	1727
La Vie Rustique, Imitation d'Horace,	1731
Essai sur les Bucoliques de Virgile,	1735
Lettre sur le Livre intitulé, <i>Remarques de Chy-</i> <i>mie</i> , &c.	1745
Vers à S. E. M. le Cardinal de P * * *,	1749
Lettre et Catalogue instructif des meilleurs Fruits, &c.	1750
Enigme, Logogryphes, &c.	1790
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c.	1794
Le Doyen de Killerine, Histoire Morale,	1797
Question de Medecine,	1799
Le Glaneur François,	1800
Les Panegyriques des Martyrs, &c.	1806
Ouvres de S. Jérôme, premier volume, &c.	1813
Vers Latins sur la vûe,	1814
Rape à Tabac, invention nouvelle,	1816
Article des Beaux-Arts, Tableaux et nouvelles Estampes,	1817
Air noté et Vaudeville,	1824
Spectacles, Tragédie et Ballet du College de Louis le Grand,	1825
Vers chantés avant la Distribution des Prix,	1836
Dialogue	

Aloué en Vers sur la pluye survenue ,	1838
La Répétition interrompue, Comédie, <i>Extrait</i> ,	1840
Nouvelles Etrangères, de Turquie et Perse, de Russie, &c.	1852
De Pologne, d'Allemagne,	1858
D'Italie, Naples et Sicile,	1863
Lettre contenant la Relation de l'Ambassade Malthe au Roy des deux Siciles,	1864
Espagne, Angleterre et Pays Bas,	1869
Morts des Pays Etrangers,	1871
Armée d'Italie,	1880
Fête donnée au Maréchal de Noailles,	1881
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1886
Morts,	1888

Errata de Juillet.

- P** Age 1481. ligne 1. amis, *lisez*, mais.
P. 1528. lig. dernière, inquiétu, *l.* inquiétude
P. 1599. l. 18. Louis, *l.* Claude.
P. 1601. l. 22. Louis, *l.* Charles,
P. 1628. l. 1. vous, *l.* nous.
P. 1635 l. dernière, libre, *l.* jure.
P. 1641. l. 6 d'en bas, commenene, *l.* com-
mencement.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 1599. ligne 2. du bas, nous le disons,
lisez on le dira.
P. 1822. l. 5. du bas, vous, *l.* dont vous.
P. 1826. l. 18. plusieurs, *l.* depuis plusieurs.
P. 1835. l. 2. Bisache, *l.* Bidache.
P. 1881. l. 4. du bas, 1730. *l.* 1735.

La Chanson notée doit regarder la page 1824

720
E = AM

SE 17 1936

